BnF Gallica

Mercure de France : journal politique, littéraire et dramatique / par une société de gens de lettres

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure de France : journal politique, littéraire et dramatique / par une société de gens de lettres. 1799-07.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

I 2
Ic. 41.

Lone 7. Thermidor an VII.

MERCURE
DE FRANCE,

JOURNAL POLITIQUE,

LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE,

PAR UNE SOCIÉTE DE GENS DE LETTRES.

Diversité, c'est ma devise.
LAFONTAINE.

TOME SEPTIÈME.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE CAILLEAU,
Éditeur-Propriétaire du MERCURE DE FRANCE,
rue de la Harpe, N.° 461, en face de celle des Cordeliers.

AN VII.

Thermidor.

MERCURE
DE FRANCE,

Quintidi, 5 Thermidor, an 7.

23 Juil 1799

POÉSIES.

LE MOMENT DE LA RECETTE.

ANECDOTE

Dédiée aux Épigrammatistes.

QUEL métier que celui de faire une épigramme!
Comment trouve-t-on quelque attrait
A médire, à contrister l'ame
D'un être qu'à peine on connaît!
Si les divers écrits que votre muse immole,
De la censure amère, ont mérité les traits,
Critique intolérant, croyez-en ma parole,
Il est assez puni, celui qui les a faits.
Il eut, je l'avouerai, mieux fait de ne rien faire.
Sans doute, il a tort; mais enfin
Pourquoi l'injurier, et, simple fantassin,
Vouloir à tous faire la guerre?
Quel fut le sort de *Roi*, de *Rousseau*, de *Piron*?
Ils voyaient, direz-vous, la bonne compagnie:
Je le sais; toutefois, en aimant leur saillie,
On redoutait leur aiguillon.

Ce destin, à vos yeux, est-il digne d'envie ?
Encor, si le mépris dont on vous couvre un jour,
Était le seul chagrin dont vous puissiez vous plaindre !
Quand on a su se faire craindre,
On doit bientôt craindre à son tour.
Tant d'outrages, enfin, lassent la patience;
On guette l'homme aux vers méchans,
Sur son dos, à plaisir, on venge son offense.....
Personne n'est tenté de prendre sa défense;
On l'est de rire à ses dépens.

CHEZ la célèbre *de Mimeure*,
Avec le satirique *Roi*,
Lubert ayait soûpé (1) : bientôt, chassés par l'heure,
Ils s'apprêtent tous deux à gagner leur chez-soi.
« M'accompagnerez-vous ? demande le poëte. — »
« Je ne puis avoir cet honneur ;
» Il est minuit sonné; mon ami, serviteur,
» C'est le moment de la recette. »

LAUS DE BOISSY.

NAIVETÉ.

CHACUN fait la petite guerre
A tous ces enrichis d'un jour
Crûs au milieu de la misère.
Un d'eux s'en plaignait à son tour.
Quels raisonnemens sont les vôtres,
Disait-il fort naïvement ?
Si nous n'étions riches, nous autres,
Qui le serait donc à présent ?

B**.

---

(1) La marquise de Mimeure et le président de Lubert. Il est beaucoup question de ces deux personnages dans les premiers volumes de la correspondance de Voltaire.

Explication de la Charade, de l'Énigme, et du Logogriphe du numéro précédent.

Le mot de la Charade est *Malheureux;* celui de l'Enigme est *Ver à soie;* celui du Logogriphe est *Brochure*, dans lequel on trouve *Broche; Broc; Ocre; Cure, Bure; Cor; Or; Cœur; Roue; Rue*, plante; *Boue; Ruche; Cou; Cher; Bouc; Buche.*

CHARADE.

Mon *premier* qui sert à l'ouvrage,
Est aussi né pour ton plaisir;
Et celui qui sait être sage,
Peut, avec lui, se divertir,
Sans s'exposer au repentir
Qui suit la fortune volage.
Heureux celui qui tient dans mon *dernier*,
Entre ses bras, femme jeune et jolie,
Douce, fidèle, aimante à la folie!
Heureux celui qui n'a de mon *entier*,
Ami lecteur, jamais souillé sa vie!

ÉNIGME

Malgré mille censeurs de ma légèreté,
Vois les humains encenser mes caprices;
Vois la laideur et la beauté
M'offrir servilement, leurs vœux, leurs sacrifices:

Cependant, je suis sœur de la frivolité.
Que je sois belle ou laide, ou gentille, ou bizarre,
Soit que je l'embellisse, ou que je le dépare,
Le sexe, inconstant comme moi,
En dépit du bon sens, veut suivre, en tout, ma loi.
Jeune beauté, reviens de l'erreur qui t'égare;
Mon *tout* ne doit servir qu'à parer tes attraits;
Quand il est ridicule, il doit cesser de plaire.
Et tu dois le changer: ainsi le veut Cythère.
Avec discernement, use de mes bienfaits:
Corrige mes défauts, connaîs tes intérêts;
Je sers mal tes desseins, en voilant trop tes charmes:
Pour aller au combat, émousse-t-on ses armes?

J. M. BAUDIN aîné, *de Nantes.*

MÉLANGES.

LE COUP-D'ŒIL.

..... J'AVANÇAIS en réfléchissant vers ces lieux que, pour leur beauté, on a appelé du nom des Jardins où les ames des justes doivent passer l'éternité. C'était le beau moment du jour; la foule était grande.

C'est-là qu'il faut se rendre lorsque l'on a l'ame un peu obscurcie; c'est à l'heure où ce sexe aimable, dont la présence seule fait naître le plaisir et promet le bonheur, vient respirer le

frais, et une coquetterie, peut-être innocente, sous ces voûtes de verdure. Le chagrin qui couvre votre existence se dissipera.

Emblême des vertus, beauté! fille des cieux,
Tu parais, et l'on croit n'être plus malheureux.

Est-il, en effet, un spectacle plus charmant, plus beau, plus digne de l'attention même du philosophe qu'un grand rassemblement de belles femmes! Vous regardez et ne savez où arrêter vos regards.

Sous mille formes agréables,
La beauté s'offre à votre œil enchanté.
Ici... là-bas... mais vous êtes tenté
De dire: toutes sont aimables.

Dites-le; qu'importe? l'illusion trompe, mais enfin elle ne s'évanouit qu'après avoir donné un instant de bonheur.

J'aime à me trouver au milieu de cette foule, seul, inconnu, ignoré. J'examine, j'observe. Personne ne songe à moi, et j'ai vu presque tout le monde. Silencieux comme au milieu d'une solitude profonde, je me promène; mon esprit amasse des idées et mon cœur des sentimens. Comme je vais rêver ce soir! Je me retracerai cette taille élégante, ces yeux expressifs, ces

lèvres vermeilles, cette figure si douce! Demain je reviendrai, mais je ne les verrai plus... Je les chercherai peut-être....

Quel est le jeune homme qui n'est pas revenu sur ses pas dix fois pour voir encore la physionomie qui l'a frappé, pour attirer de nouveau sur lui le regard dont on l'a déjà favorisé. La voici qui vient, celle qu'il a remarquée; ne perdez point le jeu de cette pantomime: il l'a vue de loin; il n'a oublié ni sa taille, ni sa coëffure; il devient plus circonspect à son approche, il compose sa figure; il ne se fâchera point, si elle baisse les yeux, c'est preuve d'innocence: mais si elle les détourne, il en aura du dépit. Que lui importe cependant? Il serait bien en peine de le dire, mais il n'en sera pas moins dépité, et il lui rendra le change au troisième tour de promenade. C'est une coquetterie perpétuelle qu'une promenade à la ville; c'est aussi là qu'on met en jeu toutes les petites passions du cœur, c'est-là que la femme plus reservée que vertueuse se décèle aux yeux de l'observateur. Ce qu'il y a de bien vrai; c'est que si l'on a beaucoup de vanité et de laideur, on n'en revient jamais satisfait. Cette grimace-ci, ce regard-là, tout nous a choqué;

et voilà pourqui la laideur et la vanité produisent presque toujours la méchanceté chez les femmes : c'est une vengeance.

J'admire toujours avec un nouveau plaisir, ces longues files de dames brillantes de beauté, de jeunesse ou tout simplement de parure, assises sous ces allées. L'œil incertain cherche la plus belle. Il y en a toujours une dont on garde la mémoire avec plus de complaisance. Il y en a même que l'on est fâché d'avoir vu : leur image vous tourmente, vous poursuit et excite un léger regret qui s'évanouit avec l'idée de l'objet qui l'a fait naître.... Eh! bien oui, je fais une maîtresse chaque fois que je me promène. Il faut bien distinguer quelqu'un ; et vous qui me lisez, malgré ce que vous en voudrez dire, vous faites de même, ou..... Ma foi, je ne sais pas trop si l'on doit vous en louer. Il y a de ces figures que le ciel semble avoir créées dans un moment de bonheur, pour nous donner sur la terre quelque idée de la perfection. Elles récréent l'ame, si je puis m'exprimer ainsi, inspirent des idées douces et riantes, des idées sublimes même, car elles sont un témoignage admirable de ce que le ciel fait en faveur de la

créature humaine. Démêlez-les dans la foule, ces figures angéliques ; elles sont ombragées du voile de la modestie, donnez-leur le tribut d'admiration qui leur est dû ; mais que ce soit avec cette circonspection qui apprend à la vertu qu'elle n'est belle que de sa pureté même, et que votre hommage ne fasse jamais rougir la beauté vertueuse, si vous voulez qu'elle en soit honorée.

Quel calme règne au milieu de cette foule variée et tumultueuse ! à peine entend-on le murmure confus des voix basses qui expriment les sentimens du plaisir. Ici, toutes les inquiétudes, les chagrins, toutes les passions ennemies de la félicité sont oubliés. Il semble que l'ange de la paix couvre de son aîle, ce lieu de récréation, et l'on y respire les douces odeurs qui nagent dans l'air et portent à l'ame un certain contentement, une volupté qui nous enivre à notre insçu.

J'ai quelquefois le desir de blâmer les folies de mon siècle, mais là ce desir n'est plus, et je loue avec plaisir. Ne dois-je pas rendre hommage au goût du sexe des grâces ? Il faut bien que je convienne, en fermant à moitié les yeux, que les femmes maintenant se parent avec une élégance aussi riante que lé-

gère, que leur présence sourit à l'imagination. Nos grand'mères, qui vivent encore, auront beau dire, mais leurs larges paniers, leurs petites coëffures et leurs pierreries, n'ont jamais valu les robes légères, les jolis chapeaux de leurs petites filles.

C'est une chose assez curieuse à considérer un moment, que la galerie des costumes, qui ont été adoptés depuis ces vieux gaulois qui se couvraient tout bonnement d'une peau de bête et hérissaient leurs cheveux rougis, pour paraître plus terribles à la guerre, jusqu'à leurs descendans qui, aujourd'hui, se promènent avec plus de grace sur ces terres défrichées et embellies..... Quand j'y pense, quoiqu'en disent les amateurs de la belle nature, je ne puis m'empêcher de dire que nous valons bien nos ayeux les gaulois. Des forêts, des marécages, des huttes... Il n'y a personne qui ne préfère se promener dans les Champs-Elysées, au milieu de nos dames élégantes, et même de nos jeunes gens quelquefois ridicules. Pourquoi ces derniers ici? Pourquoi? Parce qu'ils sont aussi les descendans des gaulois. On ne s'en douterait guères. Que vous importe, pourvu que, dans l'oc-

casion, ils soient braves comme leurs ancêtres.

Mais, pour en revenir à la galerie des costumes, on conviendra que nos dames sont mieux que les dames du tems passé. Est-ce une preuve en faveur de notre bon goût, ou de la sagesse de notre esprit? En vérité, je n'ose jamais décider sur de pareilles questions. Qu'importe, après tout, madame, pourvu que l'on vous trouve belle.

Je suis fâché, cependant; (car il y a toujours quelque chose qui fâche,) je suis fâché de voir, dans ces mêmes lieux, la folie à côté des grâces. Il y a des têtes formées pour les extravagances; les sottises seules y font impression. Ceci ressemble volontiers à une injure, et n'est, pourtant, qu'une observation commune.....

Eh bien! madame, ne parlons que de votre perruque; que fait-elle sur cette tête de vingt ans? la belle parure! —Mais elle est blonde, mais elle est noire. — Oui, mais, vous êtes noire, mais, vous êtes blonde; cela est bien imaginé!..... Et vous cachez donc, sous ce ridicule ornement, les longues tresses que vous a données la nature? Avec toute l'indulgence possible, que voulez-vous

que l'on dise? Ah! madame, laissez à la nature son empreinte, son caractère. Tenez, entre nous soit dit, en toute imposture, il y a toujours quelque chose qui repousse le cœur. Je vous aimerais mieux laide et plus simple. — Laide! si vous saviez combien il y a dans ce mot de quoi fâcher une femme! Laide! Quoi! passer une vie entière avec un laid visage! Que cela est triste! Il y a de quoi devenir la plus maussade des créatures..... ou la plus ridicule; et ce dernier parti, est encore le plus aimable, vous en conviendrez. — J'en conviens.

Les artistes qui doivent avoir le goût éclairé, puisque leur art le suppose et l'exige; les artistes, avant ces tems, avaient peu d'influence sur les modes et les costumes. Le tailleur et la coëffeuse s'inquiettaient assez rarement, qu'elles étaient les plus belles formes; mais, maintenant que l'on parle tant des beaux arts, dont on se soucie peu au fond, ils donnent quelquefois le ton, et inspirent l'envie de choisir un habillement qui réunisse la simplicité à la noblesse. Les statues grecques ont presque servies de modèles. Cependant, tout le monde ne pouvait avoir l'avantage de s'habiller à la grecque : montrer

une belle nudité! la nature n'avait pas pris cet engagement. On en montra, cependant, autant que l'on pût; et, en voulant faire sourire les grâces, on effaroucha la pudeur. Cet habillement pourrai-t-il nous convenir? à un vieux peuple?..... Couvrez-vous, couvrez-vous, jusqu'aux ongles; les voiles ont été inventés chèz les nations déjà corrompues.

Je voudrais que celui qui met de l'importance à ces niaiseries (et l'on doit quelquefois y en mettre un peu); je voudrais qu'il inventât un habillement qui ne s'éloignât point de notre habitude au point de nous effaroucher; qu'il le fît de manière à donner de la fierté à l'homme, de la douceur aux femmes; au moins serait-il dans la nature et plairait-il plus généralement....

Je n'oserais trop l'affirmer cependant: car afin de tirer de tout ce verbiage une conclusion qni puisse nous être utile, à nous autres *philosophes*, je dirai que rien n'est plus simple que le vrai et le beau, et que rien cependant n'entre avec moins de facilité dans les cervelles humaines; cela est de fait en politique, en religion, en morale et en toilette.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

MANUEL LATIN, *contenant un choix de compositions françaises, et un recueil de fables et histoires latines; l'un pour préparer à la traduction des auteurs latins; l'autre pour faciliter l'intelligence des écrivains de la haute latinité. Ouvrage nouveau en faveur des écoles de littérature, tant nationales qu'étrangères, et favorablement accueilli par le corps législatif de France; et enrichi en outre de deux vocabulaires. Deuxième édition, considérablement augmentée, par le citoyen* Boinvilliers. *A Beauvais-Oise, chez* Desjardins, *imprimeur-libraire, rue de l'Oise; et à Paris, chez* Barbou, *imp.-lib. rue des Mathurins.*

LE citoyen Boinvilliers, déjà avantageusement connu par sa *grammaire élémentaire* (1), ne se contente pas de consacrer ses jours à l'emploi aussi pénible qu'honorable de l'instruction autour de lui, il veut, autant qu'il est en lui, en étendre le bienfait; et le succès jusqu'à ce jour a couronné ses efforts. Quant à l'utilité dont peut être l'ouvrage que nous annonçons, nous aimons mieux

(1) Cet ouvrage, qui se trouve chez Barbou, est indispensable à ceux qui se servent du Manuel latin.

le laisser s'expliquer lui-même que de répéter sa manière de voir en donnant la nôtre.

« L'ancien système d'éducation, dit-il, » renfermait des abus. On pouvait con- » damner, entr'autres choses, la manie » ridicule qu'on avait autrefois de » donner force *thêmes* aux écoliers. » Jamais de misérables traductions du » français en latin ne pourront accou- » tumer les jeunes gens aux beautés » qui distinguent le langage des romains » et les mettre dans le cas de traduire, » avec facilité, ce qui néanmoins est » le but que l'on se propose en appre- » nant une langue. Cependant on con- » viendra qu'il serait tout-à-fait absurde » de mettre un auteur latin entre les » mains d'un élève, avant de lui avoir » appris, à l'aide de locutions fran- » çaises l'ordre et le rang que les mots » occupent dans la langue latine, et le » rôle qu'ils doivent y jouer. Il faut » qu'un élève connaisse préalablement » la *syntaxe d'accord* et celle du com- » plément. Si donc, avant de commen- » cer à traduire, il lui faut indispen- » sablement étudier et connaître les » règles de la syntaxe qui constituent » le langage, il est nécessaire, d'un » autre côté, qu'il apprenne à en faire

» l'application en traduisant des phrases
» françaises, quelque littéralement même qu'on le suppose. Ne sait-on pas
» d'ailleurs que, dans un grand nombre
» de personnes qui étudient en même-
» tems une langue étrangère, celles à
» qui les principes et les divers idio-
» tismes de cette même langue sont le
» plus familiers, ne manquent jamais de
» traduire plus facilement et plus
» promptement que les autres.

» C'est d'après ces considérations que
» j'ai cru devoir faire précéder les
» fables et histoires que j'ai écrites en
» latin, d'un recueil complet de locu-
» tions françaises, propres à initier les
» jeunes gens dans la théorie de la
» langue latine. J'y ai même joint
» une nomenclature de noms, d'adjec-
» tifs et de verbes rangés dans leur
» classe respective, afin que les pro-
» fesseurs puissent, sans prendre la
» peine de les leur faire écrire, indi-
» quer aux jeunes élèves, les noms,
» adjectifs et verbes qu'ils auront à
» décliner ou à conjuguer avant de se
» livrer à la composition ».

Nous n'ajouterons rien à ces réfléxions d'un homme qui sait mettre à profit l'expérience. Il paraît avoir en partie adopté le système grammatical d'Ur-

bain Domergue ; il se sert des dénominations de *judicande*, *judicat*, *judicateur*, etc. dénominations que Rœderer appelle si plaisamment *une nouvelle famille de russes*. Peut-être a-t-il tort ; ces dénominations sont loin d'être adoptées généralement, d'être même entendues par des personnes très-instruites, mais qui se soucient fort peu de recommencer un cours de grammaire, pour savoir ce que Domergue entend par *judicat* et *judicateur*, qui ne sont pas même des mots français. Dans ce cas il valait beaucoup mieux se servir des expressions *substantifs*, *verbes et adjectifs* que tout le monde entend. Je suis loin de blâmer cependant les efforts de Domergue : on doit au contraire lui en savoir gré. C'est un homme de beaucoup d'esprit, qui sait parfaitement disséquer sa langue. Il l'a méditée et nous a fait sentir que notre système grammatical était défectueux, mais il est loin d'avoir remédié au mal ; sans être un profond grammairien, on peut facilement voir qu'il y a quelque chose de mieux à faire. Mais lorsque nous voulons réformer, gardons-nous d'adopter trop légèrement des innovations qui n'ont pour elles que l'attrait de la nouveauté, et qui, lorsqu'on vient à

les apprécier, ne peuvent que faire un tort considérable à nos ouvrages.

P....

AGNÈS DE COURCI, *par madame Bennett, auteur d'Anna ou l'Héritière Galloise, et de Rosa, la Fille mendiante, traduit de l'Anglais sur la deuxième édition; quatre volumes in-12 de 1200 pages, imprimés sur papier carré fin, en caractère de cicéro, avec quatre planches gravées en taille douce. Prix, 7 francs broché, et 9 francs par la poste, franc de port. A Paris, chez* F. Buisson, *Imprimeur-Libraire, rue Haute-feuille, n.° 20;* — Maradan, *Libraire, rue Pavée;* — C. Pougens, *Libraire, quai de Voltaire, n.° 10.*

Lady Mary, fille du lord Ruthven, a été marié, quoiqu'elle aimât en secret le jeune Moncrass, à sir de Néville, homme de mœurs très-dissolues. Celui-ci l'a enfin laissée veuve au bout de 18 ans, avec une fille nommée Julie. Rendue à elle-même et maîtresse de n'écouter que son cœur, elle s'est rejointe au général Reuben-Moncrass, qui, s'étant marié de son côté, était également veuf, et avait un fils de sa première femme. Les voilà donc heureux depuis 5 ans. Ils ont le projet d'unir le jeune Reuben à

Delia, lorsque tout-à-coup la jalousie se glisse entre Lady Mary et Moncrass : Agnès de Courci en est la cause. Ils se séparent ; Lady Mary retourne chez son père, et Julia ne reverra plus Reuben.

Quel intérêt si grand le général Moncrass, doué d'un cœur noble, ouvert, et pénétré de tous les sentimens qui honorent l'humanité, prenait-il donc à Agnès, pour se déterminer ainsi à une séparation d'avec Lady Mary qu'il aime toujours tendrement, plutôt que de confier le sort de cette jeune personne à sa femme, qui veut absolument qu'elle soit remise entre ses mains ? C'est ce que nos lecteurs apprendront. En attendant, le général, outré des procédés exigeans de sa femme, s'est retiré à sa terre de Bellevue, et y a mené sa chère Agnès, en compagnie d'une Dame française, d'une veuve respectable, nommée madame de Vallemont.

Dans le voisinage, demeure un jeune philosophe, extrêmement aimable, nommé Harley. Agnès est d'une figure séduisante, d'une gaité enchanteresse, de l'esprit le plus fin ; et voilà mon philosophe qui, en soupçonnant, ainsi que tout le monde, une liaison peu honnête entre Agnès et le général, finit par en perdre la tête. Cette découverte qu'il fait

de l'état de son cœur, le rend malheureux. Deviendra-t-il le rival du général Moncrass, qui l'accueille avec tant de bonté ? S'abaissera-t-il, pour la lui ravir, à épouser sa maîtresse ? Quel embarras pour ce cœur tout neuf !

Le philosophe veut d'abord engager Agnès à fuir avec lui. Voyant l'horreur dont cette proposition la pénètre, il revient de sa prévention à son égard, lui représente combien la position où elle se trouve, porte atteinte à sa réputation, et lui offre un azile chez une de ses parentes.

L'orgueil d'Agnès a pris l'alarme : étonnée, confondue de ce qu'elle vient d'apprendre, elle disparaît de Bellevue, la nuit même. Le général et madame de Vallemont, au comble du désespoir, envoyent de tous les côtés.

Harley court aussi après la fugitive ; il la cherche en Angleterre, en France. Dans le cours de ses perquisitions, il a le bonheur de sauver d'une maison en feu, près Greenwich, une jolie miss ; c'était Julia-Néville, qui avait fui de chez lady Moncrass, pour ne pas être unie au désagréable lord Morden, qu'on voulait lui faire épouser, tandis qu'elle aimait le jeune Reuben-Moncrass, et qui s'était réfugié dans la maison d'un

marinier, sous un nom supposé, en attendant le moment de passer en France. L'intrépide Harley se précipite une seconde fois à travers les flammes, pour sauver les autres habitans de la maison; il revient bientôt, le visage et les cheveux brûlés, tenant, dans ses bras, une nouvelle personne évanouie; c'est Agnès, que le même motif de passer en France, retenait dans cette demeure, sur le bord de la Tamise, Harley la ramène à Bellevue, chez le général. Agnès, dans sa fuite, a essuyé bien des traverses qu'il faut lire dans l'ouvrage même. Nous nous hâtons d'arriver au dénouement.

La mère d'Agnès vient de mourir en France, et cet événement permet au Général de faire enfin connaître le secret de la naissance de sa pupille, secret qu'il avait gardé jusqu'alors, aux dépens même de son bonheur, par respect pour la mère de cette jeune personne. Agnès est sa nièce, fille d'Agnès de Moncrass, qui, dans sa grande jeunesse, avait fait profession dans un couvent de Lisbonne. Malheureusement pour elle, sir Néville, devenu depuis le premier mari de Lady Moncrass, avait eu occasion de la voir; il l'avait séduite, enlevée de son couvent, et puis abandonnée, après l'avoir

rendue mère de notre héroïne. L'infortunée Agnès de Moncrass, dont l'histoire intéressante occupe ici près d'un volume, s'est retirée alors en France, où elle est morte dans un couvent d'Abbeville, comme simple converse, pour expier la violation de ses vœux.

Tout est connu ; la jalousie de Lady Moncrass n'a plus d'objet ; elle se réunit au général, son mari ; l'ancien projet de mariage se renoue : Julia-Néville devient la femme du jeune Reuben-Moncrass, et l'aimable Agnès épouse en même-tems son sauveur, son cher Harley.

Qui ne croirait à présent que ces deux tendres amans sont au comble du bonheur ! Un instant après la cérémonie, un grand mystère se découvre. Harley est aussi le fils du séducteur Néville, et d'une jeune personne qu'il avait trompée ; les deux époux sont frère et sœur. A cette découverte qui lui plonge le poignard dans le cœur, Harley s'arrache d'auprès d'Agnès, on ne peut le retrouver.... Hélas ! il s'est donné la mort, une rivière voisine a été son tombeau. Agnès brûle de le suivre, ses organes s'altèrent ; enfin, au bout de plusieurs jours de maladie, elle est débarrassée de cette fièvre opiniâtre et de la vie. Ses dépouilles mortelles sont portées

en France, à côté de celles de sa mère.

Ce roman finit tristement ; il laisse dans l'ame une douloureuse mélancolie qu'on a de la peine à dissiper, et qu'on ne va pas ordinairement chercher dans ces sortes d'ouvrages. A ce léger défaut près, qui même ne déplaira peut-être pas à tout le monde, il mérite le succès dont il jouit. On y trouve, avec de la gaîté et de l'intérêt, beaucoup de philosophie et des réflexions morales sans pédanterie. En un mot, ce roman épistolaire, traduit de l'Anglais, peut tenir une place parmi les nôtres, après ceux de Madame Riccoboni, et n'en déplaise à l'orgueil britannique, c'est encore une belle place.

Le style de la traduction est soigné ; on y reconnaît une plume exercée : son seul tort est de garder l'anonyme.

L.

DISCOURS

DISCOURS SUR LA MANIÈRE DE LIRE LES VERS, *par* N. François (de Neufchâteau.) *de l'Institut-National. Quatrième édition, avec cette épigraphe :*

Tu flexu et acumine vocis
In numero, numeros doctis accentibus effer,
Affectusque impone legens. — AUSON, Idyll. 5.

imprimé avec soin chez Crapelet. *Prix : 75 centimes, 90 cent. franc de port ; à Paris, chez* Maradan, *libraire, rue Pavée, n.° 16.*

Il appartenait à un vrai poëte de nous apprendre la manière de lire les vers.

C'est peu d'aimer les vers, il faut savoir
les lire ;
Il faut avoir appris cet art mélodieux,
De parler dignement le langage des Dieux :
Cet art qui, par les tons de phrases ca-
dencées,
Donne de l'harmonie et du nombre aux
pensées ;
Cet art de déclamer, dont le charme vain-
queur
Assujettit l'oreille et subjugue le cœur.

Voici le portrait que le poëte trace d'un bon lecteur.

Il est mille beautés qu'un voile diaphane
Décèle à l'œil instruit, cache au regard
profane ;

C'est le secret du goût. Un lecteur éclairé,
Soudain, vous initie à ce charme ignoré.
D'un rapide coup-d'œil, il embrasse une page;
Saisit de loin le vers, le mot qui fait image;
Coule sur les détails faibles ou moins brillans,
Pour donner plus de prix aux morceaux plus saillans;
Suit de près son auteur, à son esprit se livre,
Et lit moins qu'il ne sembre improviser un livre;
Tant il sait à propos, ou moins grave, ou plus fort,
Descendre sans bassesse, et monter sans effort!
Combien d'art il lui faut! C'est peu qu'il fasse entendre,
L'organe le plus souple et la voix la plus tendre;
C'est peu qu'il réunisse, à ses premiers talens,
Un geste pittoresque, et des regards parlans;
Que dis-je? ce n'est rien, si le ciel inflexible,
Pour le rendre éloquent, ne l'a créé sensible.

Ces vers rappellent la manière correcte et facile de Boileau. Quoi de plus beau et de plus juste que ce parallèle de la langue harmonieuse des grecs, qui se

prêtait si facilement à l'imagination du poëte, avec notre langue monotone, et que nous croirions presque stérile, si des génies supérieurs, ne nous avaient point détrompés !

Chez les fils de Cadmus, peuples ingénieux,
Que les sons de la lyre étaient harmonieux !
Que, dans ces beaux climats, l'exacte prosodie,
Aux chansons des Neuf-Sœurs, prêtait de mélodie !
On voyait, à côté des dactyles volans,
Le spondée alongé, se traîner à pas lents.
Chaque mot, chez les grecs amans de la mesure,
Se pliait, de lui-même, aux lois de la césure :
Chaque genre eut son rythme : en vers majestueux,
L'Epopée entonna ses récits fastueux ;
La modeste élégie eut recours au distique ;
Archiloque s'arma de l'iambe caustique ;
A des mêtres divers Alcée, Anacréon,
Prêteront leur génie et leur gloire et leur nom.

Pour nous, enfans des Goths, Apollon plus avare,
A dédaigné long-tems notre jargon barbare.
Ce jargon s'est poli ; les muses sur nos bords,

Ont, d'une mine ingrate, arraché des trésors.
O Racine! ô Boileau! votre savante audace
Fait parler notre langue aux échos du Parnasse ;
Ce rebelle *instrument* rend des accens flatteurs.
Vous peignez la nature en sons imitateurs;
Tantôt doux et légers ; tantôt pesans et graves ;
Votre Apollon est libre au milieu des entraves ;
Et l'oreille attentive aux charmes de vos vers,
Croit de Virgile même entendre les concerts.

Le morceau est digne de l'art poétique. Ces deux vers, sur-tout, sont admirables :

On voyait, à côté des dactyles volans,
Le spondée alongé se traîner à pas lents.

Comme le premier vers est léger, rapide! Le second est une suite de spondées, de syllabes pésantes. C'est un heureux exemple d'harmonie imitative à proposer. C'est ainsi que les maîtres savent manier cette langue qui, par elle-même, ne sonne point à l'oreille, et qu'ils viennent à bout de la rendre presque aussi harmonieuse que les langues d'Homère et de Virgile.

Ces beaux passages, et la pureté générale du style, font sentir plus sûre-

ment les endrois plus faibles, et il y en a quelques-uns. Nous nous contenterons de citer les deux vers suivans, qu'on est étonné de voir échapper à un auteur dont tout l'ouvrage annonce un goût sûr :

On se plaint du vain tas des auteurs importuns,
Mais les mauvais lecteurs sont encor plus communs.

Outre que ces vers sont sans harmonie et prosaïques, peut-on supporter ces expressions triviales *un tas d'auteurs* et surtout *un vain tas ?* D'ailleurs, l'anti-thèse est-elle aussi complette que l'auteur l'a desiré ? Il a voulu dire que les *mauvais* auteurs sont encore moins communs que les mauvais lecteurs ; et *importun* rend-il bien son idée ? un auteur ne peut-il pas bien écrire et n'en être pas moins *importun ?* Il est vrai que l'épithète *vain*, qui qualifie le *tas*, en faisant entendre qu'ils sont inutiles dans la république des lettres, et joignant l'idée de leur inutilité à celle d'*importunité*, apprend assez qu'ils sont *mauvais*, puisqu'ils ne sont qu'importuns pour pouvoir compter pour quelque chose. Ne nous arrêtons donc qu'à l'expression qui est aussi dure que mal choisie, et

ne la regardons, s'il est permis de s'exprimer ainsi, que comme une expression de contrebande dans un poëme, d'ailleurs plein de grâce, et dont l'oreille est toujours aussi flattée que l'esprit.

Ce poëme doit être rangé parmi les ouvrages classiques; on peut le mettre avec fruit entre les mains du jeune homme qui veut cultiver les muses ou cet art divin, par qui Cicéron et Démosthènes assujétissaient les esprits et subjugaient les cœurs, pour me servir des expressions de notre poëte, cet art qu'il n'est pas permis au républicain qui veut servir sa patrie par ses talens de négliger; l'art de bien lire ce que d'autres ont pensé, conduit à l'art de bien dire ce que l'on pense. P. B**.

SPECTACLES.

ARTISTES SOCIÉTAIRES DE L'ODÉON,

Réunis au Théâtre de la Cité.

29 Messidor.

ARSINOUS, *tragédie en trois actes et en vers.*

Jusqu'ici, Thalie avait seule souri aux efforts multipliés de ces estimables artistes : Melpomène était négligée par eux, et personne ne croyait qu'ils osassent jamais sacrifier à la muse tragique. L'événement nous prouve au-

jourd'hui le contraire, et s'ils ne peuvent, dans ce genre, rivaliser en talens, le *théâtre Français de la République*, ils sont du moins certains de parvenir à les égaler par le zèle et les soins qu'ils mettent à varier les plaisirs du public, en lui offraut des nouveautés dignes de ses suffrages.

Le sujet de la tragédie, dont nous allons donner l'analyse, est entièrement d'imagination. Il fait honneur au génie de l'auteur, tant par l'intérêt dont il est susceptible, que par les situations attachantes, et les scènes neuves et magnifiques qu'il présente. Voyons s'il a su profiter, comme il le pouvait, de toutes les beautés que lui offrait son ouvrage.

Un naufrage jette *Arsinoüs* sur les côtes de Mycènes. Ce roi fugitif, détrôné par l'usurpateur *Hydamas*, traine, depuis dix ans, une vie douloureuse, loin de Mycènes, sa patrie, d'*Andrione*, son épouse, et du jeune fruit de leur tendre union. Le fidèle *Alcméon* accompagne seul ses pas. *Arsinoüs* rencontre, dans les rochers, son frère *Eurymédon*. Celui-ci vient d'arriver à Mycènes, après avoir battu la flotte persanne, commandée par *Artapherne*, allié d'*Hydamas*. Il engage *Arsinoüs* à se révêtir de l'habit d'*Artapherne*, dont on ignore la défaite et la mort, pour mieux assurer la vengeance qu'il médite, et arracher des mains de son usurpateur, son épouse et son fils, demeurés en son pouvoir. Le bruit de la mort d'*Arsinoüs* s'est répandu dans Mycènes. *Hydamas*, brûlant d'amour pour sa belle captive, veut en profiter pour l'épouser. *Andrione* refuse constamment de se rendre aux coupables sollicitations du plus vil des tyrans, elle croit

son époux mort, et elle jure de demeurer fidelle à sa cendre. Dans le moment, une voix se fait entendre dans le tombeau de son père : c'est celle d'*Eurymédon*. Il engage *Andrione* à reprendre courage, et lui apprend qu'*Arsinoüs* respire encore et vient pour la venger. Un souterrain, pratiqué dans le tombeau, et qui rend sur les bords de la mer, offre à *Andrione* des moyens d'aller rejoindre son époux et de sauver son fils que le tyran doit immoler à sa rage, si la journée se passe sans qu'elle consente à contracter un hymen odieux. Chargée de ce fardeau, si léger pour une mère, elle suit *Eurymédon* qui la guide à travers les voûtes souterraines : *Hydamas*, instruit de sa fuite, ordonne qu'on aille à sa poursuite. On la ramène sans son fils qu'elle croit sauvé : mais bientôt ce jeune enfant est découvert lui-même, et cette mère infortunée, dans l'alternative cruelle de manquer de foi à son époux ou de voir son fils périr sous ses yeux, pressée de nouveau, oppose toujours les refus les plus opiniâtres. Sa mort et celle de son fils sont résolues. A peine le tyran a-t-il ordonné les apprêts du supplice, qu'on annonce l'arrivée d'*Artapherne*, qui vient chargé des dépouilles d'*Arsinoüs*. Le prétendu persan demeure inconnu aux yeux de son ennemi, et même à ceux de sa chère *Andrione*. Il est témoin de toute l'horreur qu'inspire *Hydamas* à sa vertueuse épouse. Le tyran irrité ordonne qu'on la conduise au supplice avec son fils. *Arsinoüs* frémit et apprête son poignard : mais il n'est pas encore tems de frapper ; *Eurymédon* arrête le bras de son frère. On vient annoncer à *Hydamas*, qu'aucun grec ne veut allumer le bucher qui doit consumer *Andrione* et son fils.

Hydamas sort pour faire lui-même l'office de bourreau. *Arsinoüs*, toujours déguisé, offre ses persans pour escorter les deux victimes, et suit son ennemi. *Hydamas* est précipité dans les flammes; et *Arsinoüs*, qui se fait reconnaître pour le légitime souverain, vole essuyer les larmes de sa chère *Andrione*, en lui remettant le gage précieux de leur mutuelle tendresse.

Le premier acte est beau. Le second acte est intéressant; le troisième acte ne vaut pas à beaucoup près les deux autres. L'auteur laisse trop long-tems desirer cette superbe scène où *Arsinoüs* paraît, devant *Hydamas* et *Andrione*, sous les habits d'*Artapherne*; et encore cette scène-là même pêche-t-elle par sa longueur? Le public gagnera à quelques coupures dans cet acte. L'intrigue souvent est compliquée. *Arsinoüs* nous dit bien que les fers, qui l'ont retenu captif pendant dix ans, ont été rompus; mais par qui, et comment? Il faut tellement de clarté dans l'exposition d'une pièce de théâtre, que les spectateurs n'aient point la moindre observation à faire. L'enfant parle aussi trop long-tems, et ce qu'il dit est au-dessus des connaissances de son âge. Cette scène attachante ne produit pas alors tout l'effet dont elle est susceptible.

En général cette tragédie est écrite assez correctement. Il y a de très-beaux vers, dont plusieurs, qui prêtent aux allusions, ont produit une sorte d'enthousiasme.

Le citoyen *Dorsan*, dont les progrès augmentent de jour en jour, a eu de très-heureux momens dans le rôle d'*Arsinoüs*. Le public lui a témoigné l'accueil le plus flatteur, en le couvrant d'applaudissemens mérités, et en le de-

mendant vivement après la représentation. Il a paru et a recueilli les suffrages universels.

La citoyenne *Desrosiers* a eu aussi des momens très-heureux, dans le rôle d'*Andrione*; quelques scènes, sur-tout dans le troisième acte, ont été faiblement rendues par elle. Il y a cependant tout lieu d'espérer que cette actrice estimable, saura, par un travail opiniâtre, éviter les plus légers reproches aux représentations subséquentes.

L'Auteur est le citoyen *Delrieu*.

THÉATRE DU JARDIN ÉGALITÉ,

CI-DEVANT MONTANSIER.

Premier Thermidor.

LE DOCTEUR INDROGANT ET LE MÉDECIN MALGRÉ TOUT LE MONDE, *Comédie en trois actes et en prose.*

Reprise qui n'a point eu de succès, malgré le talent des acteurs qui remplisasient les principaux rôles. Cette comédie, du citoyen *Dumaniant*, avait cependant obtenu un nombre considérable de représentations, sur le théâtre des Variétés, où elle fut jouée il y a à-peu-près dix ans.

VARIÉTÉS.

SCIENCES ET ARTS (1).

LE directoire envoie à l'armée les élèves des écoles polytechnique, des ponts et chaussées, des mines, de peinture, sculpture, architecture, les élèves civils des écoles vétérinaires et ceux du conservatoire de musique.

Qu'il nous soit permis d'observer au directoire, dont nous respectons d'ailleurs les intentions patriotiques, que pour avoir quatre ou cinq cents soldats de plus, il détruit à la fois des établissemens utiles, qui faisaient honneur à la république, les pépinières des sciences et des arts, et l'espérance du siècle qui va s'ouvrir.

On détruit les établissemens, car les élèves sont tous de l'âge de la conscription ou de la réquisition, et il ne restera plus que des professeurs oisifs dans ces écoles célèbres. Ces élèves ne seront point remplacés par d'autres; car les familles, certaines qu'à vingt ans leurs enfans doivent prendre les armes, ne voudront plus les fatiguer par des études pénibles, et qui, par l'interruption qu'elles éprouvent, deviennent infructueuses.

(1) Les réflexions contenues dans cet article, nous ont paru trop importantes, pour ne pas concourir à leur donner autant de publicité qu'elles en méritent. Elles trouvaient naturellement leur place dans un ouvrage spécialement consacré aux sciences et aux arts. Puissent-elles n'être pas utiles! et j'ose dire qu'elles ne doivent pas l'être, car il n'est permis ni au législateur, ni au magistrat de faire ce qui peut être funeste à la patrie.

On détruit l'espérance de notre siècle pour les sciences et les arts. En effet, ces jeunes élèves vont oublier à l'armée ce qu'ils ont appris avec tant de peine et à si grand frais. On sait avec quelle promptitude effrayante s'oublient les mathématiques, la géométrie, et toutes les connaissances dont elles sont le principe. On sait que d'un artiste, qui devait atteindre la perfection et honorer sa patrie, une seule année d'interruption dans ses études, fait un artiste médiocre pour toute sa vie. Le sentiment du beau dans les arts, et cette exécution facile et brillante qui caractérisent la perfection, ne s'acquièrent que par un travail opiniâtre et continu. Si vous arrachez l'artiste de son atelier, au moment où son génie s'élève, se fortifie, et va créer, c'en est fait, il est perdu; vous avez anéanti son talent et ses moyens d'existence. Lorsqu'il rentrera dans cet atelier, après quelques années d'absence, lorsqu'il reprendra la palette ou le ciseau, il sentira tout ce qu'il aura perdu, il ne voudra point se trouver au-dessous de ses rivaux, le désespoir entrera dans son ame, il renoncera pour toujours à l'art qui devait illustrer son nom et sa patrie.

Oui, les arts, les sciences, les lettres font la gloire d'une nation. Ce sont eux, bien plus encore que les armes, qui ont fait du peuple français, le premier peuple de l'univers. Ce sont eux qui ont perfectionné l'industrie, la navigation, le commerce, et l'art de la guerre lui-même. Ce sont eux qui, dans la paix, rendent tous les étrangers nos tributaires. C'est aux lumières qu'ils répandent que nous devons la connaissance des droits de l'homme et l'établissement d'un gouvernement libre. Ceux qui les cultivent ont été généralement les premiers et

les meilleurs patriotes. Des peuplades barbares, des Russes, des Tartares peuvent disputer aux nations les plus policées la supériorité dans la guerre ; elles sont tour-à-tour victorieuses et vaincues. Mais ce qui assure véritablement la prééminence d'un peuple, ce qui, jusqu'à ce moment, a placé les Français au premier rang des nations, ce sont les sciences, les lettres et les arts. Et l'on interromprait le cours de cette gloire ! et l'on détruirait les établissemens où s'entretenait ce feu sacré ! Non ce n'est pas l'intention du gouvernement ; nous aimons à croire qu'il a été emporté trop loin par le sentiment des dangers de la patrie, mais qu'il reviendra sur une mesure qui exposerait la France à un danger bien plus grand, bien plus certain, celui de retomber dans l'ignorance et la barbarie.

Nous finissons par une observation, c'est qu'on fait tort à l'armée elle-même, en y envoyant comme simples soldats des hommes qui devaient y entrer comme ingénieurs et artilleurs. Lorsque ces deux corps seront épuisés, qui dirigera les siéges, la défense des places, la fortification des camps, si l'on ne fait pas de nouveaux élèves dans cet art difficile.

Si, dès l'âge de 20 ou 22 ans. Buonaparte eut été arraché à ses études, aurait-il été à 28 le plus grand général de l'Europe ? Aurait-il servi sa patrie comme soldat autant qu'il l'a servie comme général ? Et qui sait si parmi les jeunes gens que l'arrêté du directoire force à partir un fusil sur l'épaule, quelques années de plus n'eussent pas fait de grands capitaines ? Dans la nation entière on trouvera d'excellens soldats, mais les généraux habiles ne sont pas si communs, et c'était pour en avoir une pépinière propor-

tionnée à l'immensité de nos armées que l'école polytechnique avait été instituée.

Les législateurs sont aussi les conservateurs des sciences, des arts et des établissemens qui leur sont consacrés. Nous les invitons à ne point laisser disperser des élèves dont les talens doivent être si utiles à la patrie, et si honorables pour elle. C'est à eux qu'il appartient de prononcer par une loi l'exemption de toute réquisition et conscription dont ils ont joui jusqu'à présent. Cette loi protectrice des lumières leur fera un éternel honneur.

E.....

Le 6 thermidor prochain, à l'Elysée, *expérience de la maison incombustible, construite en bois*, remplie de matières inflammables; elle sera incendiée par un grand feu d'artifice, et résistera à l'activité des flammes.

MERCURE
DE FRANCE.

Du 5 Thermidor, an 7.

POLITIQUE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ITALIE.

Venise, 15 *messidor.*

LA première colonne des troupes russes arriva le 10 à Rovigo, et se mit en marche le 11 pour Ferrare. Ce corps doit se joindre à celui du général Klenau dans le Bolonais.

Les lettres de Ferrare du 13 annoncent que la veille la ville de Bologne avait ouvert ses portes au général Klenau, après une légère canonnade.

Dès que le deuxième corps de troupes russes aura rejoint le général Klenau et le général Ott, les troupes opposées au général Macdonald formeront une armée de 36 à 38 mille hommes, qui doivent pénétrer en Toscane.

Le maréchal Souwarow, dont l'armée vient d'être renforcée par le corps de troupes aux

ordres du général comte de Haddick, qui a passé par Milan le 8, est maintenant forte de plus de 60,000 hommes, et n'a en tête que l'armée du général Moreau, qui n'est pas de plus de 20,000 hommes. Ce général français, après une nouvelle attaque, qu'il fit le 7 contre les généraux Bellegarde et Kaym, près d'Alexandrie, se voyant menacé d'être attaqué par les généraux Souvarow et Melas qui arrivaient de Plaisance avec 30,000 hommes, prit le parti de se replier, le 8, sur Novi, et prit poste le 9 à Gavi et dans la vallée de Scrivia. La division Victor qu'il avait détaché de son armée pour renforcer Macdonald, et qui avait remonté le Taro après la retraite de celui-ci, s'était réunie à Moreau.

Le blocus de la citadelle de Tortone a été repris le 9, et le siège de la citadelle d'Alexandrie, que le général Moreau n'a pu parvenir à ravitailler, avait commencé la veille. Ces deux citadelles et la forteresse de Coni sont les seules places qu'occupent encore les français dans le Piémont.

Une chose vraiment surprenante, c'est que le général Macdonald, au lieu de se réunir avec son armée au général Moreau avant les attaques du 29 prairial au 1^er^ messidor sur la Trebia, ou du moins après l'échec qu'il y reçut, ait fait sa retraite sur le Modénais et la Toscane, et paraisse même avoir le dessein, s'il en est délogé, de se replier vers l'état de Rome et de Naples, s'exposant par-là à se voir couper toute communication avec l'armée de Moreau et avec la France. Si tel est véritablement son projet, il faut croire que le général Macdonald ne doute point d'avoir au besoin une retraite assurée vers Naples, et

de trouver des renforts parmi les légions que lève la république napolitaine, dont l'existence et la durée, encore six semaines après le départ de l'armée française, est une espèce de phénomène politique, qu'on ne peut s'expliquer que lorsqu'on sait les particularités suivantes. Peu de tems avant le départ de l'armée française, le commissaire Abrial donna aux nouveaux chefs du gouvernement toute la latitude possible pour faire des lois et des réglemens analogues à l'opinion publique. En conséquence on n'a fait aucune innovation à l'égard du clergé et de la religion ; et à l'exception de la suppression des droits féodaux en faveur des habitans des campagnes, on n'a fait que peu de changemens dans les lois qui règlent les propriétés. Les chefs du gouvernement napolitain sont des propriétaires, et plusieurs d'entr'eux ont été choisis dans les classes distinguées. D'ailleurs on sait qu'avant l'arrivée des français il y avait dans les prisons du royaume de Naples une foule de mécontens qui s'étaient montrés les ennemis du gouvernement, sans être pour cela partisans du système démocratique.

Ces hommes remis en liberté, sont aujourd'hui à la tête des commissions législative et exécutive de la république napolitaine. C'est parmi eux qu'ont été choisis les chefs des troupes. On y voit un Pignatelli, qui commande la division de l'Abruzze et de la Basilicate, un Schipani, qui, après avoir été détenu trois ans au château de l'Oufs, commande maintenant la division de la Calabre; un Frederici, général de la cavalerie, qui consistait, à la fin de mai en quatre régimens complets: un Madera, qui, expulsé de Naples, en 1792, a servi en France, comme aide-de-camp du

général Laharpe, et qui commande aujourd'hui la division de la Pouille dans la ville de Naples, on a captivé les Lazaronis par des libéralités, et par la suppression des droits d'entrée sur la farine. Ils ont envoyé, à cette occasion, une députation de douze d'entr'eux pour remercier le gouvernement; et afin de les attacher de plus en plus au nouvel ordre de choses, leurs députés ont été nommés officiers dans la garde nationale de Naples, qui consiste en 18 mille hommes, et qui a déjà contribué à déloger les Anglais des îles du golfe de Naples. Enfin, l'archevêque de Naples paraît avoir adhéré au nouveau gouvernement: et il a excommunié le cardinal Ruffo, qui commande les troupes royales dans la Calabre.

ALLEMAGNE.

Francfort, 24 messidor.

La circonstance du débarquement d'un corps de Russes sur les côtes de la Baltique, qui paraît aujourd'hui certain, est faite pour fixer l'attention. Tout porte à croire que ces troupes sont destinées à se réunir avec celles embarquées dans les ports d'Angleterre, et qu'augmentées encore du corps rassemblé en Hanovre, et qui a reçu ordre de se tenir prêt à marcher; elles se porteront sur la Hollande. Elles ne pourront cependant s'avancer qu'en traversant des pays compris dans la ligne de démarcation, qui s'étend jusqu'à l'embouchure de l'Encre; et certainement la Prusse, en la laissant franchir, quoi qu'elle ne prit pas une part active à la guerre actuelle, n'en sortirait pas moins du système de neutralité qu'elle a adopté. Le

gouvernement français ne pourrait pas, de son côté, voir avec indifférence, que cette puissance s'étant toujours opposée à toute expédition en Hanovre, elle souffrit que ce même pays devint le lieu du rassemblement des forces qui non-seulement menaceraient une république alliée, mais encore le territoire même de la France. Ainsi tout se réunit pour faire attacher beaucoup d'importance à la détermination que le cabinet de Berlin va prendre à l'égard de la marche des Russes par le Nord de l'Allemagne.

Des bords du Weser, 17 messidor.

Il est assez connu que les trois ex-directeurs français, ainsi qu'un grand nombre de commissaires, ont fait passer par Hambourg et Brêmen des sommes énormes dans les fonds anglais. Ces sommes se montent, à ce qu'on assure, à plus de 300 millions. Le ministère anglais va enfin porter un coup qui prouvera de plus en plus *que le bien mal acquis ne prospère pas.* En conséquence, sur la demande de la cour de Russie, toutes les maisons de commerce des villes de Hambourg et de Brêmen seront tenues de déclarer, sous serment, à combien se montent les fonds qu'ils ont dans la banque anglaise, en désignant exactement ceux qui sont leur propriété, et ceux appartenant à des français. Ces derniers fonds seront confisqués.

(*Extrait d'une gazette de Wesel.*)

RÉPUBLIQUE FRANCAISE.

Bruxelles, 27 messidor.

La loi qui met en activité les cinq classes de la conscription n'est pas encore promulguée ici : elle éprouvera des obstacles. Tous les efforts de notre administration centrale, à laquelle on ne saurait refuser du zèle et de la fermeté, n'ont eu d'autre succès que de faire rejoindre un quart à peine de la première classe. Si, jusqu'ici, l'on a rencontré mille difficultés pour une mesure qui était partielle, combien doivent s'en élever de nouvelles, lorsque cette mesure devient générale ! Les rébelles ont été comprimés par la force armée ; mais ils ne sont point anéantis. Les partisans des prêtres, de l'Autriche et de l'Angleterre sont nombreux dans ce pays ; ils n'ont point perdu l'espoir de l'embrâser de nouveau, et de faire une diversion avantageuse aux puissanees coalisées. Eh ! quelle digue locale peut-on opposer à ce torrent ? Les membres du département, la plupart pleins de talens et de bonne volonté, ne sont point ou sont mal secondés par des administrations municipales composées d'hommes entraînés ou timides ; et la gendarmerie nationale, trop peu nombreuse, n'en impose plus aux malveillans, qui l'ont attaquée plusieurs fois avec avantage.

PARIS.

Gênes, le 20 messidor, an 7.

Citoyen, je me fais un plaisir, à mon retour en Europe, de vous donner quelques

détails sur les opérations de l'armée de Syrie. Je joins ici les deux derniers ordres du jour du général en chef Buonaparte ; seulement j'ajouterai : « qu'au moment (le 27 floréal) » où la division du contre-amiral Perrée a » quitté ces parages, Saint-Jean d'Acre était » bombardé par l'armée française, et n'offrait » plus que des ruines ; le *Tigre* et le *Thésée*, » vaisseaux anglais aux ordres du commodore » Smith, étaient mouillés à quelque distance » de la ville, ainsi que plusieurs corvettes » et caravelles turques ; quant à la division » composée de trois frégates et de deux bricks, » peu armés ; voici l'analyse de ses opéra- » tions : elle a porté d'Alexandrie à Jaffa, » des pièces de canon et des munitions de » guerre, pour le siège d'Acre, elle a dé- » barqué une partie de ses propres munitions » et quatre pièces de canon de 18, dont » l'armée avait le plus grand besoin, et les- » quelles ont servi à abattre les fortifications » d'Acre. Après avoir croisé 41 jourssur la côte » de Syrie, ou elle a pris cinq bâtimens, » dont trois avisos ou chebecks anglais, et » deux bâtimens ottomans venantde Constan- » tinople, ayant à bord de l'artillerie et 450 » canonniers turcs ; épuisée de munitions et » vivres, elle a fait route pour l'Europe ; elle » n'était plus, le 30 prairial, qu'à dix-huit » lieues de Toulon, lorsqu'une flotte an- » glaise de vingt-neuf voiles, sortie de Mahon, » favorisée par les vents, l'a chassée pendant » trente heures, et l'a obligée de se rendre. » Il est cruel de faire naufrage au port, mais » la division ignorait absolument l'apparition » d'une nouvelle escadre anglaise dans la Mé- » diterranée. D'ailleurs, elle a rempli son

» devoir, et a été, autant qu'il lui a été pos-
» sible, utile à l'armée de Syrie. »

Signé, VIDIERS, S.-Commissaire de marine.

Ordre du jour du 29 germinal.

Au quartier-général, devant Acre, le 29 germinal, en 7.

Les janissaires de Damas, réunis à la cavalerie de Dgezzar-Pacha, aux milices des Nabions, à des Arabes et aux Mamelloucks d'Ibrahim-Bey, ont passé le Jourdain dans l'intention de faire lever le siège d'Acre. Ils ont été complettement battus aux combats de Nazareth, de Saffet et de Cana, et à la bataille du Mont-Tabor. Un grand nombre est resté sur le champ de bataille : la plus grande partie des bagages a été enlevée, entr'autres ceux d'Ibrahim-Bey et des Mamelouks, qui étaient portés par quatre cents chameaux. On leur a pris plusieurs drapeaux et plusieurs pièces de canon. Une partie de cette nuée de fuyards, poursuivie l'épée dans les reins, s'est noyée dans le Jourdain ; l'autre partie est poursuivie sur la route de Damas.

Signé, BERTHIER.

Au quartier-général, devant Acre, le 30 germinal, an 7

Le général en chef, instruit que plusieurs soldats vendent la vaisselle d'argent trouvée dans les bagages pris à la bataille du Mont-Tabor, autorise le payeur à la recevoir et en solder la valeur au poids.

Le général en chef exhorte les généraux et chefs des corps, à mettre la plus grande activité à recruter leurs corps parmi les habitans du pays, et spécialement parmi ceux

de la montagne de Saffet et de Nazareth. On prendra les jeunes gens depuis 13 jusqu'à 25 ans.

Les arabes d'Yambo ont débarqué du monde à Cosseir et marché de-là pour secourir Mourad-Bey, qui a profité de cette circonstance pour sortir du désert et se porter sur les différens cantonnemens de la division du général Desaix. Ils ont été complettement battus aux combats de Samahout, de Kéné, d'Aborïnana, d'Esné, et au combat de cavalerie de Rudessé, où Osmand-Bey a été dangereusement blessé. Dans ces différentes affaires, l'ennemi a été presqu'entièrement détruit, le reste a été repoussé au-delà des Cataractes et dans le désert.

L'occupation de Cosseir et les forts que l'on construit sur les différens points du Nil, assurent la Haute-Egypte contre leurs incursions.

Le général en chef, au chef de l'état-major-général.

Le commandant de la croisière anglaise devant Acre, a eu la barbarie de faire embarquer sur un bâtiment qui avait la peste, les prisonniers français faits sur les deux tartanes chargées de munitions, qu'il a prises près de Caiffa.

Dans la sortie qui a eu lieu le 18, les anglais ayant été remarqués à la tête des barbares, et le pavillon anglais ayant été au même instant arboré sur plusieurs tours de la place, la conduite féroce qu'ont tenue les assiégés en coupant la tête à deux volontaires qui avaient été tués, doit être attribuée au commandant anglais ; conduite si opposée aux honneurs que l'on a rendus aux officiers et soldats anglais

trouvés sur le champ de bataille, et aux soins que l'on a eu des blessés et des prisonniers.

Les anglais étant ceux qui défendent et approvisionnent Acre, la conduite horrible de Dgezzar, qui a fait étrangler et jeter à l'eau, les mains liées, plus de deux cents chrétiens, naturels du pays, parmi lesquels se trouvait le secrétaire d'un consul français, doit également être attribuée à cet officier, puisque, par les circonstances, le pacha se trouve entièrement sous sa dépendance.

Cet officier refusant d'ailleurs d'exécuter aucuns des articles d'échange établi entre les deux puissances, et ses propos dans toutes les communications qui ont eu lieu, ses démarches depuis le tems qu'il est en croisière étant celles d'un fou, mon intention est que vous donniez les ordres aux différens commandans de la côte, pour qu'on cesse toute communication avec la flotte anglaise actuellement en croisière dans ces mers.

BUONAPARTE.

D'après le desir d'un grand nombre de nos Souscripteurs, cette feuille paraît deux fois par Décade, les Quintidis *et les* Décadis. *Ce retour plus fréquent nous occasionne quelques sacrifices; mais nous n'avons en vue que l'intérét et l'agrément de nos lecteurs, et, quoique nous ayons, en outre, à supporter une augmentation dans le timbre du papier, le prix de cet ouvrage est toujours le méme.*

CAILLEAU, Éditeur-Propriétaire.

MERCURE
DE FRANCE,

Décadi, 10 *Thermidor*, *an* 7.

28 Juil 1799

POÉSIES.

CHANT DE GUERRE.

OUVREZ le temple de la Guerre,
Ceignez le glaive redouté;
L'étranger veut fouler la terre
Des enfans de la Liberté.
Non, il ne verra point la terre de Bellone,
J'en atteste Fleurus et Jemmappe et l'Argone.
Glorieux souvenirs, vous êtes nos remparts:
Tu n'auras point tressé ta couronne immortelle,
O Victoire infidelle,
Pour le front avili de l'esclave des Czars.

NAGUERE l'antique Ausonie
Reconnut ses dignes enfans,
Et les chef-d'œuvres du Génie
Suivaient nos drapeaux triomphans.
Que l'atroce Annibal, qui soumit la Tauride,
Des trésors de Golconde orne son front stupide,
Un Tartare est-il fait pour nous donner des lois?
Souffrirez-vous qu'un Scythe, accouru du Bosphore,

Vienne embrâser encore
Le temple des beaux-arts, riche de vos exploits.

SUR des victimes sans défense,
Sur les ministres de la paix,
L'ennemi, qu'épargna la France,
Commit le plus grand des forfaits.
Vengeance, peuple franc! vengeance à ces victimes!
Vengeance, nations que menacent ces crimes!
Mais modérez encore un si juste courroux,
Et que bientôt vaincu, puni de cet outrage,
Cet ennemi sauvage
Apprenne qu'il est homme, et l'apprenne de vous.

LE Germain, le Nord et Bysance,
A l'or anglais, tout s'est vendu;
La Liberté reste à la France,
Amis, elle n'a rien perdu.
Aux armes, vrais Français, descendez des montagnes,
De l'Éridan captif inondez les campagnes.
Brutus, Caton, naissez une seconde fois.
Envoyez au combat, ô généreuses mères,
Vos enfans et leurs pères;
Tyrtée, au milieu d'eux, chantera leurs exploits.

J'AI vu l'étranger dans nos villes,
L'Anglais usurper notre bord:
Le crime et les guerres civiles
De vingt rois secondaient l'effort,
Et, pour comble d'injure, une insolente femme,
De sa débile main, foudroyant Lille en flamme,
Insultait aux Français pressés de tout côté.
Point de paix aux vainqueurs, fut notre cri sublime:
Un décret unanime
Leur commanda la fuite et fut exécuté.

UN lustre, un lustre entier de gloire,
Efface un revers passager.
Peuple, gardez-en la mémoire,
Pour vaincre ce nouveau danger.
Rappelez-vous enfin les jours de vos conquêtes:
Vous marchiez, et déja les palmes étaient prêtes.
Vous preniez en partant un surnom glorieux,
Et souvent ces Etats conquis en espérance,
Dans leur enceinte immense,
Ne purent contenir vos pas victorieux.

J'AI vu, sur la roche escarpée,
Les fureurs des peuples rivaux,
La neige de leur sang trempée,
Entr'ouvrait ces vastes tombeaux.
Du sommet suspendu sur l'abîme de glace,
Où jamais des vivans ne pénétra l'audace,
Les vainqueurs, les vaincus roulaient précipités.
J'ai vu l'ours du désert et le corbeau sauvage,
Complices de leur rage,
Disputer aux torrens ces corps ensanglantés.

HEROS des plaines italiques,
Et vous dont les mains ont porté,
Sur le front des Alpes rhétiques,
L'étendart de la Liberté,
Vous verrez près de vous votre famille entière.
Que cependant la France, et paisible et guerrière,
De l'Europe attentive étonne les regards!
Que du peuple français les magistrats augustes,
Puissans pour être justes,
Fassent régner les lois, la concorde et les arts!

DARU, *traducteur d'*Horace,
et Commissaire-ordonnateur à l'armée
du Danube en Helvétie.

LE JEUNE HOMME ET LES FLEURS.

FABLE.

L'AURORE avait rajeuni la nature
De son souffle odorant, et répandu ses pleurs,
En diamans légers, sur la jeune verdure
Et dans le calice des fleurs.
Les fleurs ! je les cueillais au milieu des prairies;
Je les cueillais, puis j'en ornais mon sein.
Les fleurs sont belles le matin.
Le soir, hélas ! je les trouvai flétries,
Et je déplorais leur destin.
Mes richesses déjà sont donc évanouies,
Disais-je en les considérant?
Un vieillard m'apperçut et sourit doucement.
C'était un sage ; il me dit : mon enfant,
Cueille une fleur dans la prairie,
C'est pour le plaisir du moment;
Mais acquiers aussi du talent,
C'est pour le bonheur de la vie.

PIERRE BLANCHARD.

Explication de la Charade et de l'Énigme du numéro précédent.

LE mot de la Charade est *Délit*; celui de de l'Enigme est *Mode*.

ÉNIGME

COMPOSÉ d'eau, d'air et de feu,
Je suis d'amoureuse nature,
Et je dure toujours trop peu,
Quel que soit le tems que je dure.

IL n'est point d'assez beau crayon
Pour peindre ma douceur entière,
Quoique je ne sois qu'un rayon
De la félicité dernière.

SOUVENT, je sers mal-à-propos
A des embuches qui se dressent,
Et, comme un bouton, je m'éclos
De quatre roses qui se pressent.

JE ne saurais bien m'appuyer,
Si l'on me tient la bouche close;
Et c'est me voler tout entier,
Que de me prendre quelque chose.

LOGOGRIPHE.

DANS mes six pieds, on trouve un oiseau qui babille;
Un être, au genre humain, inutile et fatal;
Ce qui, pour bien des gens, est un fameux régal;
Un attentat funeste à l'honneur d'une fille,
Dont un lâche mortel, en secret, s'applaudit,
Et dont plus d'une femme aisément se console;
Ce que l'avare Orgon trouve toujours petit;
Certain vent qui n'est point sous le pouvoir d'Éole;
Ce que cause souvent un sujet contesté;
Un mot dont plus ou moins ton cœur est affecté;
Ce que l'on craint sur l'onde autant que le naufrage;
Un des quatre élémens; un timide animal;
Ce qu'un *brave*, en danger, sait prendre avec courage;
De la nature, enfin, le superbe rival:
Et, pour, en peu de mots, terminer mon histoire,
Qui meurt pour mon *entier*, meurt au sein de la gloire.

J. M. BAUDIN aîné, *de Nantes.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LYCÉE ou *Concours de littérature ancienne et moderne, par* J.-F. Laharpe, *avec cette épigraphe :*

Indocti discant, et ament meminisse periti.

8 *forts volumes* in-8°. *Paris, chez* H. Agasse, *imprimeur-libraire, rue des Poitevins,* n°. 18.

LA Harpe vient d'ajouter à sa gloire littéraire, et de rendre un service essentiel aux lettres, en publiant les discours qu'il a lus dans les différentes séances du lycée. C'est une histoire complette de la littérature ancienne et moderne : non une de ces lourdes compilations que tout lecteur infatigable peut former ; mais une histoire sortie des mains d'un homme, qui réunit, à de grandes connaissances, un goût sévère, et qui sait rendre agréable la route d'où tant d'autres nous ont détourné par les épines de leur érudition. Son ouvrage se fait lire avec plaisir, et c'est avoir fait beaucoup pour les sciences que d'en avoir rendu les avenues agréables.

C'est le flambeau de la critique et de

la philosophie à la main, qu'il parcourt cette carrière immense. Il arrive rarement de n'être pas de son avis : ses décisions claires et précises sont toujours appuyées de raisons sagement discutées. Il dit pourquoi il admire et pourquoi il condamne ; et quel que soit son jugement, il y a toujours quelque chose à gagner pour le goût. Le jeune homme qui l'aura lu, aura déjà fait beaucoup pour son instruction. Non-seulement, en voyant passer sous ses yeux, l'un après l'autre, tous les hommes qui se sont illustrés par les lettres, il acquerra de grandes connaissances ; mais il acquerra encore ce goût sain qui nous porte vers les choses vraiment belles, ce tact délicat qui devine la pensée fausse, là où les autres croient voir une réflexion admirable.

On connaît le style de Laharpe, ce style épuré, qui dit tout ce qu'il doit dire, et marche avec autant de sagesse que de sûreté ; ici il se modifie suivant la nature des choses et varie comme les sujets ; l'auteur a pu prendre à son gré tous les tons proportionellement à la matière, et tour-à-tour s'élever jusqu'au style oratoire ou descendre à la familiarité décente de la conversation des honnêtes gens. Cette variété est un des

charmes de son ouvrage, et fait glisser légèrement sur un si grand nombre de pages.

La bonne critique est rarement passionnée; les beautés ne l'aveuglent point sur les défauts, et il lui reste toujours assez de sang-froid, si j'ose le dire, pour désigner ce qu'il faut remarquer en bien et en mal. Laharpe n'est pas enthousiaste lorsqu'il admire; on est convaincu qu'il a été touché vivement; mais on voit qu'il est plus occupé des causes de ses sensations que de ses sensations mêmes; il analyse jusqu'au sublime; et c'est précisément pourquoi il y a beaucoup à gagner avec lui. Assez souvent il égaye sa critique, mais afin que le trait, devenu plus saillant, frappe plus sûrement les esprits : il n'oublie point la justice pour cela. Il a, sur-tout, le grand art de distraire le bon du mauvais, de le peser, et de vous dicter enfin le jugement dont vous aviez déjà eu une idée confuse, que votre paresse ou votre insuffisance ne vous avait pas permis d'éclaircir. Il ne cherche point à donner aux auteurs, qu'il analyse et qu'il juge, le rang qu'ils doivent tenir sur le parnasse; mais il vous dit pourquoi la postérité les y a placés, et pourquoi à tel rang plutôt qu'à tel autre.

Le travail qu'il a fait a de quoi effrayer tout autre qu'un homme très-instruit et sûr de son pinceau. Il avoue cependant que s'il l'avait examiné d'avance, il en aurait été effrayé lui-même. « Je me suis vu entraîné rapidement, » dit-il, et presque sans y penser, bien » au-delà de mes premières vues, et » des encouragemens, toujours nou- » veaux, me donnant sans cesse de » nouvelles forces pour un travail tou- » jours renaissant, je vis s'ouvrir devant » moi une vaste carrière, que jamais » je n'aurais osé entreprendre, s'il » m'eût été donné d'en mesurer d'abord » toute l'étendue ; mais qui s'aggran- » dissant, par une progression insensible, » me conduisit enfin vers un terme où » je n'ai pu parvenir que parce que » tout concourrait à m'en dérober l'éloi- » gnement. En effet, le premier aveu » que je dois faire, c'est qu'une telle » entreprise était certainement au-dessus » de mes forces, s'il fallait qu'elle fût » également remplie dans toutes les » parties qu'elle embrasse et que je n'ai » pu également approfondir. J'ose dire » même que l'on peut douter qu'un seul » homme put en venir à bout : il fau- » drait réunir trop de divers talens et » de diverses connaissances, dont je suis

» fort éloigné.... C'est ici, je crois, la
» première fois, soit en France, soit
» en Europe, qu'on offre au public
» une histoire raisonnée de tous les arts,
» de l'esprit et de l'imagination, depuis
» Homère jusqu'à nosjours, qui n'exclut
» que les sciences exactes et les sciences
» physiques. Jene puis trop répéter com-
» bien je me sens au-dessus d'un si grand
» sujet, et si on me croyait ici moins
» modeste que je ne le veux paraître,
» c'est qu'on me croirait aussi plus igno-
» rant que je ne suis.... ».

Laharpe nous apprend comment il a été porté à écrire cet ouvrage, dont-il doit encore paraître quatre volumes, sans compter *la philosophie du dix-huitième siècle*, qui fournira trois autres volumes, le XIII, XIV et XV.

» Jamais peut-être n'y aurais-je pensé,
» dit-il, sans cet établissement connu
» sous le nom de *Lycée*, qui prit nais-
» sance au commencement de 1786,
» et qui doit sa première origine au
» musée de cet infortuné Pilâtre de
» Rozier, que nous avons vu depuis
» périr dans une de ses expériences aé-
» rostatiques, victime de son zèle pour
» les sciences.... On sait quel prodigieux
» succès eut ce lycée jusqu'en 1789 :
» ce fut une affaire de mode, comme

» il arrivait à toute espèce de succès » mérité ou non ; mais on peut dire que » cette fois-ci elle s'y mêla sans y rien » gâter ».

Les huit volumes, qui paraissent aujourd'hui, contiennent l'histoire littéraire de l'antiquité, celle de la renaissance des lettres en France jusqu'à la fin du siècle de Louis XIV. Les quatre suivans contiendront celle du siècle de Louis XV.

Le meilleur moyen de faire connaître le travail de l'auteur, est d'en suivre la marche, et de présenter sous les yeux du lecteur les différens sujets qu'il a traités.

Il a placé à la tête de son ouvrage, dans une introduction des notions générales sur l'art d'écrire, sur la réalité et la nécessité de cet art, sur la nature des préceptes, sur l'alliance de la philosophie et des arts de l'imagination, sur l'acception des mots *goûts* et *génie*.

Les poëtes attirent d'abord son attention, et, pour commencer son travail d'une manière plus fructueuse, il analyse la poétique d'Aristote, et ensuite le traité du sublime de Longin. Mais avant que de passer plus loin, et pour faire sentir quel avantage les poëtes grecs et romains avaient sur nos poëtes,

il compare notre langue monotone aux langues harmonieuses de Rome et d'Athènes. Il entre ensuite en matière par l'Epopée ; il examine ce qu'était l'Epopée chez les Grecs, et analyse l'Iliade et l'Odyssée d'Homère. L'Epopée latine succède, et le conduit naturellement à Virgile, qu'on peut appeler le prince des poëtes harmonieux ; il jette un regard en passant sur Stace, Silius Italicus, Claudien ; mais il s'arrête un peu sur Lucain, à qui il n'a manqué que du goût et une oreille délicate pour se placer dans les premiers rangs. Il n'oublie point Hésiode, Ovide ni Lucrèce.

Il remonte ensuite à la tragédie ancienne ; donne une idée du théâtre des anciens ; et détermine le genre et le mérite des trois fameux tragiques grecs, Eschyle, Sophocle et Euripide. Rome fut moins heureuse à cet égard ; elle ne peut que compter Senèque, et il compte à peine. Il eut cependant assez de génie pour que Racine ne dédaignât pas de s'enrichir quelquefois de ce qu'il avait de meilleur ; mais ce ne sont que des traits épars et qu'il faut nécessairement chercher pour les trouver.

L'auteur passe de la tragédie à la comédie ancienne ; il examine ce qu'elle fut chez les Grecs et chez les Romains,

et donne une idée des auteurs, qui, chez l'une et l'autre nation, l'ont mise en honneur.

La poésie lyrique a son tour, et amène les noms de Pindare, d'Anacréon, d'Horace, etc.

Il en vient ensuite à la poésie pastorale, toujours chez les anciens; et passe à la satyre, ce qui lui donne lieu de faire les parallèles d'Horace et de Juvenal, de Perse et de Pétrone. Il n'oublie pas l'épigramme qui est de la famille de la satyre, ni l'inscription qui doit avoir la concision de l'épigramme.

Les noms de Tibulle, de Catulle, d'Ovide et de Properce, sortent bientôt de sa plume, et il traite de l'élégie et de la poésie érotique. C'est par-là qu'il termine son travail sur les poëtes anciens.

L'éloquence qui doit se trouver dans tous les genres, suivant ce que chacun d'eux le comporte, doit, sur-tout, briller dans les orateurs; aussi est-ce chez eux que notre critique va en chercher des modèles. Pour procéder de la même manière que pour les poëtes, et afin de placer le précepte avant l'exemple, il commence par analyser les institutions oratoires de Quintilien; il donne les idées générales sur les premières études,

sur l'enseignement, sur les règles de l'art, et s'arrête, sur-tout, sur les trois genres d'éloquence, le démonstratif, le délibératif et le judiciaire. De Quintilien il en vient à Cicéron, dont il analyse également les ouvrages sur l'art oratoire, et il en explique les différens moyens considérés particulièrement dans Démosthène. Il jette un coup-d'œil sur les orateurs qui ont précédé Démosthène; définit le genre d'éloquence de cet orateur, et développe la manière de raisonner oratoirement, qu'il a employée dans sa harangue pour la couronne; il passe ensuite à l'application des mêmes principes dans sa philippique, intitulée la *Chersonese*. Il met sous les yeux des exemples des plus grands moyens de l'art oratoire dans les deux harangues pour la couronne, celle d'Eschyne et celle de Démosthène.

Cicéron l'occupe ensuite. Après avoir parlé des orateurs romains qui l'ont précédé, il analyse toutes ses harangues, et, en particulier, les verrines et les catilinaires. Le parallèle de l'orateur romain, et de l'orateur grec, se présente naturellement. Il termine son article sur l'éloquence par des éclaircissemens sur l'érudition des XIV, XV et XVI^e^ siècles, sur le dialogue de Tacite, *de*

causis corruptæ eloquentiæ, etc. et consacre un chapitre aux deux Plines.

Les historiens succèdent aux orateurs. L'auteur examine ce qu'était l'histoire chez les deux peuples de l'antiquité; fait sentir la différence qui existe entre nos historiens et ceux des Grecs et des Romains; trace les portraits des historiens du premier ordre, sans, cependant, négliger ceux qui viennent après. Il rend justice à tous, et n'omet rien de ce qui peut instruire son lecteur.

La philosophie, qui, chez les anciens eut des sectes, comme la religion chez les peuples modernes, doit tenir une place distinguée dans l'histoire littéraire des anciens. C'est par elle que Laharpe termine ce qu'il a écrit sur l'antiquité. En cela, il a suivi la marche de l'esprit humain. L'amour du chant est né avec l'homme; la poésie est sa fille; et l'on sait que les peuples les plus barbares ont eu leur poésie. Il était donc juste de commencer par la poésie. Les intérêts humains, les différentes passions des hommes déjà assez réunis pour avoir besoin de maîtriser les espsits réciproquement, firent naître l'éloquence oratoire. Les événemens vinrent; et à mesure que le peuple se civilisa ils furent plus marquans: alors naquit l'histoire. Ce ne fut qu'en dernier lieu que les

hommes s'avisèrent de penser, de s'interroger eux-mêmes sur ce qu'ils étaient, et d'interroger la nature sur ses intentions à l'égard des êtres animés : ainsi parut la philosophie formée de l'expérience des autres arts de l'imagination et du desir de pénétrer ce qui était encore caché à l'homme. Laharpe distingue parmi les sages de l'antiquité Platon, Plutarque, Cicéron et Sénèque.

Enfin, il tourne ses regards vers un autre peuple, qui ne le cède en rien à ses maîtres, les Grecs et les Romains. Mais ce n'est qu'à partir du commencement du siècle dernier, que la littérature francaise tint une place distinguée dans l'univers ; en conséquence, Laharpe coule rapidement, dans un discours d'introduction, sur l'intervalle considérable qui sépare le siècle d'Auguste, de celui de Louis XIV. Il s'arrête un peu plus sur les écrivains qui, depuis Marot, ont, en quelque sorte, ouvert la carrière, où s'élance avec tant d'audace le grand Corneille, le premier auteur français ; celui qui, le premier, montra ce que nous pouvions. Ce nom immortel amène naturellement celui de Racine, qui, moins fier, mais plus harmonieux, plus sensible, se plaça à côté de son maître,

sans blesser sa gloire. Cette partie de l'ouvrage de notre critique, doit être lue avec la plus sévère attention, de la part de ceux qui veulent, non-seulement parcourir la même carrière, mais simplement, connaître ce que l'esprit humain peut enfanter de beau et de grand; ce que notre langue, trop ingrate, permet au génie qui sait tout maîtriser.

Les tragiques d'un ordre inférieur, sont aussi passés en revue, et parmi la foule, on distingue Rotrou, qui précéda Corneille, mais ne lui apprit rien; Duryer, Thomas Corneille, Quinault, Campistron, Duché et Lafosse.

En traitant de la comédie, il faut nécessairement rendre hommage au nom de Molière. C'est sur lui que Laharpe tourne toute son attention, après avoir parlé sommairement des comiques qui l'ont précédé. Il a eu des rivaux dignes de remarques; Regnard l'égale quelquefois; Dufreny a fait rire une fois après lui, et l'on peut citer Dancourt et Hauteroche.

Dans l'opéra, Quinault; ce Quinault, qui rappele l'injustice de Boileau, est encore le seul.

Enfin, le critique en vient à Boileau, et c'est peut-être un des plus

beaux articles de son ouvrage. Il est presque impossible de n'être pas de son avis, sur ce fameux réformateur du Parnasse.

Il traite ensuite de l'ode, et place sous le siècle de Louis XIV, Rousseau qui vécut aussi sous celui de Louis XV.

La fable et le conte ne lui laissent presqu'à parler que de Lafontaine ; Lafontaine, qui, de tous les grands hommes du siècle dernier, est le seul qui n'ait point de rival ; le seul qui soit lu de tout le monde.

Il jette, en passant, un regard sur la poésie pastorale qui, sous Louis XIV, fut fort peu de chose, et valut encore moins qu'elle ne fut. Nous ne comptons guères encore aujourd'hui, parmi les poëtes pastoraux, que Léonard ; et il est presque toujours l'imitateur et même le traducteur de Gessner. Serait-il donc vrai que les genres les plus simples, seraient ceux où l'on excelle le moins souvent ?

Comme dans l'histoire littéraire des anciens, l'auteur fait succéder l'éloquence à la poésie. Elle ne put, sous la France monarchique avoir un destin aussi brillant que dans Athènes et Rome libres. Il ne lui resta que le barreau et la chaire. Au barreau, il ne fut guère

question que de Patru et de Lemaître ; aujourd'hui, on sait encore leurs noms, mais on ne sait plus ce qu'ils ont dit. Il n'en est pas de même des orateurs de la chaire. Le talent qu'ils ont mis dans des sujets aujourd'hui peu intéressans, n'en sera pas moins immortel. L'admirateur du génie lira toujours les oraisons funèbres de Bossuet, de Fléchier ; et l'homme de goût voudra connaître le *Petit-Caréme* de Massillon qui, dans sa place, fut ce que Racine était dans la sienne. Le génie survit à tout, même à ce qu'il voulut animer de son feu divin.

L'histoire fut faible sous Louis XIV ; elle ne prépara volontiers que des matériaux, dont des esprits justes et éclairés s'empareront sans doute.

La philosophie, toujours attachée à une religion fausse et intolérante, dut faire peu de progrès. Ce n'était pas les hommes qui manquaient cependant, c'était l'habitude ou la crainte qui retenaient. Descartes, Pascal, Fénélon et Mallebranche étaient nés philosophes ; ils le sont, ils l'eussent été entièrement s'ils eussent vécu dans un autre siècle. Bayle seul sut et osa l'être dans le sien.

Quant à la science morale, qui est

une partie de la philosophie, elle fut cultivée avec succès. Ce bon Fénélon, qui pensa si rarement qu'il était prêtre, parla presque toujours en homme, en ami de l'humanité. Nicolle peut encore être lu par place. La Rochefoucaud l'est encore, Labruyère le sera toujours, et S. Evremond mérite de l'être.

L'auteur, sous un article de littérature mêlée, parle des romans, des contes, des lettres, des traductions et des critiques. On regrette, qu'après avoir donné trois forts volumes, que l'on ne trouve point longs sur la poésie, il n'en donne qu'un sur les autres parties de notre littérature. Il n'ennuie point, parce qu'il instruit toujours.

Telle est la marche que Laharpe a suivie dans son histoire littéraire; tels sont les sujets qu'il y a traités. Il était déjà au rang des premiers écrivains de son tems; il peut compter maintenant parmi les meilleurs critiques du siècle, et peut-être est-il le premier. Ce n'est pas que son ouvrage n'ait quelques taches que le vrai philosophe ne voudrait pas y voir; mais cet ouvrage n'est pas moins un des plus importans qu'ait produit la fin de ce siècle; il n'en est pas moins un des plus agréablement instructifs; et si la philosophie peut se plaindre un peu de Laharpe,

les lettres lui doivent beaucoup. Au surplus, n'oublions pas que la plus grande partie de cet ouvrage a été écrite avant la révolution ; et gardons-nous bien de prétexter la façon de penser d'un homme qui ne croit pas devoir se conformer à la nôtre, pour avoir quelque droit de lui refuser la reconnaissance que mérite celui qui a sacrifié toutes ses veilles à l'instruction de ses semblables, c'est-à-dire, à leur bonheur. Suivant nos lois, personne n'a le droit de lui reprocher sa doctrine religieuse ; suivant l'équité, on ne peut oublier ce qu'il a fait ; et en considérant le mérite réel, je ne sais trop qui croirait, aujourd'hui, avoir fait plus que lui pour les lettres. Je ne le connais pas, je ne l'ai jamais vu, je l'ai entendu calomnier, je suis loin de penser comme lui, et j'avoue, cependant, que c'est avec le plus sincère plaisir que je lui rends justice.

Il me suffit en ce moment d'avoir donné une idée sommaire de ce *cours de littérature*. Je me promets d'y revenir et de m'arrêter sur quelques détails.

P. B * *.

VOYAGE A CONSTANTINOPLE, *en Italie et aux Isles de l'Archipel, par l'Allemagne et la Hongrie; Paris, chez* Maradan, *libraire, rue Pavée-André-des-Arts; brochure* in-8°. *Prix* : 3 francs 60 centimes, *et* 4 francs 25 centimes, *franc de port par la poste.*

IL n'est point d'ouvrage plus susceptible d'une lecture suivie et agréable, qu'une relation de voyages; aussi l'ordre et la méthode qui règnent dans celui que nous annonçons, et son style plein de graces, et piquant de gaîté, doivent lui présager un grand succès.

Le voyageur part de Pæris, le 5 octobre 1790. En traversant l'Allemagne, il assiste, à Francfort, au couronnement de l'empereur Léopold, roi de Bohême et de Hongrie. L'électeur de Trèves avait sept voitures de suite, celui de Cologne en avait aussi sept, l'empereur, lui-même, n'en avait pas plus; mais l'électeur de Mayence en avait vingt-sept à lui seul. On ne rencontrait, dit-il, que des livrées rouges et des roues d'argent, couleurs de Mayence; quatre-vingt-quinze mille aunes de galons tapissaient ses litières, ses appartemens, et quinze-cents personnes de sa suite : tant de dépenses avaient été faites aux dé-

pens de son pays, qui est chargé d'impôts. O liberté! quand ces vexations d'un despote auront-elles une fin!

Delà, le voyageur va à Vienne, où, selon lui, les étrangers sont bien reçus. A propos des usages et des mœurs de ce pays, il remarque justement que la non-communauté de biens qui a lieu en Allemagne, éloigne ces discussions scandaleuses, qui troublent ailleurs la moitié des ménages; dépendant moins l'un de l'autre, les époux se témoignent plus d'égards, parce que ces égards ne sont pénibles qu'étant calculés.

Il faut lire, en cet endroit, le portrait de Joseph II, prédécesseur de Léopold; il est bien peint, et sur-tout ressemblant. On y remarque ce passage: « Toute innovation lui plaisait..... Sa » passion était d'arondir ce qui était » quarré, quand il ne pouvait pas » créer (1). »

Il faut lire aussi à la lettre XI, le portrait, très-piquant, du prince de Kaunitz, qui a été loué par Frédéric II.

N'oublions pas encore cette anecdote. Les états d'Autriche étaient assemblés

---

(1) C'est l'idée du vers d'Horace :

Diruit, ædificat, mutat quadrata rotundis.

sous Joseph II, au sujet d'un impôt qu'il demandait. Comme ils n'allaient pas assez vîte, au gré de cet empereur, on leur signifia leur congé; et, quand on leur demandait pourquoi ils s'en étaient allés, ils répondirent : « Sa » majesté impériale ne veut plus qu'on » s'assemble. » Certes, les états de France, en 1789, n'ont pas été si honteusement respectueux.

Notre voyageur traverse ensuite la Hongrie, la Valachie, la Moldavie et la Bulgarie. Il rapporte un usage, un peu plus que singulier, qui a lieu lors des mariages Valaques. « La première » nuit des nôces, dit-il, tandis qu'entre » la pudeur et l'amonr, il se livre un » combat, que doit suivre une défaite » aussi douce que la victoire, les pa- » rens de la mariée donnent la chasse » aux plus jeunes frères ou parens de » l'époux, pour leur faire subir, à ce » qu'ils prétendent, la peine du talion, » et venger la jeune victime du mal » qu'elle souffre. Au bout de l'année, » tous les parens se rassemblent pour » célébrer l'anniversaire des nôces, et » la même cérémonie recommence; » mais les jeunes parens ont alors la » liberté de se racheter avec une cer- » taine quantité de vin. » Cet usage est

est attesté dans un ouvrage italien, qui a pour titre : *Osservazioni storiche, naturali, politiche intorno la Valachia*, etc. Ce passage n'en est même qu'une traduction littérale.

Le voilà arrivé à Constantinople, le premier mars 1791. Quelle ville que celle qui forme la principale résidence d'un peuple aussi paresseux que dévastateur ! « L'ordre y est auprès du cahos ; les » élémens y passent en un jour du calme » au bouleversemênt. Le tems y est » aussi capricieux que le despote qui » gouverne. Le peuple imite cette mer » qu'il habite la moitié du jour, la » moitié de l'année ; tantôt aussi res- » pectueux devant son maître, que ces « flots qui se courbent devant ses » saïques dorées ; tantôt plus furieux » que ces vagues qui se brisent à la » pointe du sérail, il passe de l'excès » de la bassesse à l'excès de l'insolence ; » plus il rampait, plus il exige ; son » maître lui jette la tête de son minis- » tre, ou de son favori, comme on » jette des quartiers de chair aux lions » de sa ménagerie..... On ne voit point, » chez les turcs, de ces plantations, » de ces établissemens, qui annoncent » qu'on a songé à ses petits fils. Les » maisons, toutes en bois, sont bâties

» de manière à ne pas plus coûter que » durer. Pourquoi seraient-elles autrement? Pourquoi penseraient-ils au » lendemain? Les grands apprennent à » ne pas tenir à leurs têtes, en voyant » celles qu'on expose à la porte du sérail; » et la peste qui emporte très-souvent » quatre-vingt mille morts par jour, » prouve au peuple qu'il aurait tort de » tenir à la vie. »

Le Voyageur parle ensuite des femmes Turques, et du nombre d'esclaves femelles que les riches asservissent à leurs grossiers desirs: mais si, comme l'a dit Duclos, dans ses *Considérations sur les Mœurs*, le plus grand bonheur que l'imagination puisse offrir à l'homme, est la société d'un être dont l'ambition est de lui plaire, la gloire de se défendre, le bonheur de céder, qui prétend à son estime par ses combats et à son cœur par sa défaite; certes nous ne devons pas être tentés de porter envie à des jouissances aussi insipides; permis aux Turcs d'*acheter ainsi l'amour tout fait*.

Voici à présent le portrait du Sultan régnant.

» Sélim III est neveu et successeur » d'Amul-Hamed, il est fils du Sultan » Mustapha. C'est un prince d'une treu-

» taine (aujourd'hui quarantaine) d'an-
» nées, aussi turbulent, aussi fier,
» aussi entêté que son oncle était tran-
» quille. Il n'a pas tenu à lui qu'on ne
» le vît à la tête de ses armées, et ses
» ministres n'ont, à plusieurs reprises,
» ramené son caractère fougueux, qu'en
» lui représentant les frais énormes de
» son déplacement. On l'a fait consen-
» tir plus difficilement à faire la paix. »

La plupart des Turcs riches et puissans de Constantinople, se font enterrer à Scutari, petite ville de l'Asie, de l'autre côté du Canal, qui a à-peu-près un quart de lieue de large, dans la persuation où ils sont qu'on les chassera un jour d'Europe. Ce moment, sans doute, n'est pas loin; et l'alliance monstrueuse et impolitique que Sélim vient de contracter avec Georges et Paul premier, contre les Français, ses alliés anciens et naturels, donnera bientôt de la consistance à cette persuasion. Puissent-ils n'être pas aussi chassés de l'Asie, comme ils ont déjà, à la voix de Buonaparte, perdu leur empire en Afrique!

La Lettre XLI contient d'excellentes données sur les Russes: elle est sur-tout intéressante dans les circonstances actuelles.

Le voyageur quitte Constantinople,

le 19 avril 1791, et retourne en France en visitant les îles de l'Archipel, Malte, la Sicile et le ci-devant royaume de Naples. Nous ne le suivrons pas dans ces courses quoique intéressantes ; on connaît les différens voyages de ces contrées, et nous n'apprendrions rien ici de bien nouveau à ceux qui ont lu Savary, Choiseuil-Gouffier et le chevalier Hamilton : d'ailleurs, il est tems de terminer cet extrait.

Ce voyage, nous le répétons, est l'un des plus intéressans et des plus agréables qui aient paru depuis longtems. Les pays que l'Auteur a parcourus sont, nous venons de le dire, déjà connus par des ouvrages plus volumineux, et des relations plus détaillees ; mais il n'en est aucun peut-être qui réunisse, comme celui-ci, le mérite d'un style très-élégant à la finesse des apperçus, et l'art difficile de bien voir et de bien observer, au talent plus rare encore de donner à chaque objet le ton de couleur qui lui est propre et qui le rapproche le plus de la nature. Entraîné par l'attrait de ce voyage, on regrette également, et de le voir finir sitôt, et de ne l'avoir pas fait avec l'Auteur.

L. D.

SPECTACLES.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

4 thermidor.

JEAN MONET, DIRECTEUR DE L'ANCIEN OPÉRA-COMIQUE, *yaudeville en un acte.*

COUPLET D'ANNONCE.

AIR : *d'Arlequin afficheur.*

SUR ces (1) théâtres-là, *Pannard*,
Dorneval, *Fuselier*, *Lesage*,
L'enjoué *Piron* et *Favart*,
Ont donné plus d'un bon ouvrage.
Quand nous ouvrons, en hésitant,
Leur joyeuse et riche boutique,
Puissiez-vous vous croire un instant
A l'Opéra-comique.

PERSONNAGES.

JEAN MONET, directeur de l'ancien Opéra-comique,	*Vertpré.*
VADÉ, poëte comique,	*Carpentier.*
ANSEAUME, secrétaire de l'Opéra-comique,	*Rosieres.*
DAMOUR, tailleur de l'Opéra-comique,	*Fichet.*
PARANT, acteur,	*Duchaume.*

(1) JEAN MONET était directeur des Théâtres des foires Saint-Germain et Saint-Laurent.

Mlle. Agnès Doucet, Cne. Sara.
Mlle. Raton, } actrices, Cne. Henri.
Mlle. Devilliers, } actrices, Cne. Fleury.

On est sur le point de jouer, à l'Opéra-comique, *Jérôme et Fanchonette*. La première représentation est fixée au lendemain. *Damour*, tailleur de l'Opéra-comique, attend, sur le théâtre, *Anseaume*, auteur de la pièce nouvelle, qui déjeûne dans un cabinet voisin, avec *Vadé* et mesdemoiselles *Raton* et *Devilliers*. *Damour* lui demande le programme des costumes; et, tout en félicitant *Anseaume* sur son nouvel opéra, parvient à surprendre son secret. *Anseaume* convient qu'il n'est point l'auteur de *Jérôme et Fanchonette*, qu'on va représenter sous son nom; que cette pièce appartient entièrement à *Vadé*; qu'il a été obligé d'employer ce moyen pour parvenir à la faire jouer, une querelle très-vive s'étant élevée entre *Vadé* et *Monet*; et ces deux amis ayant juré de ne plus se revoir. *Damour* sort pour préparer ses costumes. *Monet* paraît, et est bientôt suivi d'une mégère, improprement nommée *Agnès Doucet*, avec laquelle celui-ci a été autrefois fort bien, et qui, par suite de son extrême jalousie, prend de son amant des leçons d'armes pour se battre ensuite avec lui. Elle le somme de lui donner à l'instant même sa leçon. *Monet* s'y refuse long-tems; mais il est enfin obligé de céder aux *tendres* instances de sa *douce* amie. *Anseaume* rit beaucoup des prétentions de ce héros femelle, qui, après avoir porté une botte à *Monet*, lui assigne un rendez-vous, pour ce même jour, à deux heures très-précises, au bois de Vincennes, et sort furieuse. L'heure de la répétition ap-

proche. Les acteurs, qui jouent dans *Jéróme et Fanchonette*, arrivent successivement. *Anseaume* oblige *Vadé*, qui veut se retirer, dans la crainte de se rencontrer avec *Monet*, à se cacher dans un coin de la salle pendant la répétition de sa pièce. On commence. A la seconde scène, mademoiselle *Raton*, qui remplit le rôle de *Fanchonette*, se récrie contre un couplet qu'elle chante et qu'elle veut absolument qu'on retranche comme inutile et faisant longueur. Grands débats à ce sujet entre les acteurs et le directeur; lorsqu'une voix, qui se fait entendre du fonds d'une loge dans la salle, s'écrie: *je ne veux pas qu'on retranche la moindre chose dans ma pièce.* Cette voix est celle de *Vadé.* Il est reconnu pour l'auteur de *Jéróme et Fanchonette.* Mesdemoiselles *Raton* et *de Villiers* vont le chercher, et l'amènent sur le théâtre. Les deux amis, par les soins d'*Anseaume*, oublient leur ancienne inimitié; et l'on se dispose à continuer la répétition, lorsque mademoiselle *Agnès Doucet* arrive. *Monet* lui représente qu'il n'est encore que midi. Mademoiselle *Agnès Doucet* remet à *Monet* un acte, par lequelle elle lui fait la donation de tous ses biens, si elle est tuée. *Vadé*, instruit de toute cette aventure par *Anseaume*, sort et rentre bientôt sous l'habit d'un exempt de la connétablie. Il est accompagné du tailleur, aussi déguisé. Le prétendu exempt somme *Monet* de le suivre au fort l'évêque, pour avoir accepté un duel. Mademoiselle *Agnès Doucet* est au désespoir. Elle finit par s'avouer la seule coupable, et jure qu'elle a banni de son cœur toute haine contre *Monet.* Les deux amans réunis, *Vadé* et le tailleur quittent leur déguisement. La répétition est remise au soir,

après le spectacle, et un diner, au bois de Vincennes, auquel *Monet* invite tous les acteurs présens, doit célébrer cette double reconciliation.

Des couplets charmans et remplis d'esprit, de la gaîté dans le dialogue et les situations, des détails fort agréables, des scènes bien filées, et, par suite, un succès flatteur et des applaudissemens justement mérités; voilà ce qui caractérise ce vaudeville que l'on verra long-tems avec un plaisir toujours nouveau. La scène dans laquelle *Vadé*, caché au fonds d'une loge, se déclare, pour ainsi dire, malgré lui, l'auteur de *Jérôme et Fanchonette*, a causé une agréable surprise. (Le citoyen *Carpentier*, qui remplissait ce rôle, s'était placé dans la grande loge des premières.) Ce moyen, piquant par le peu d'habitude qu'on a de l'employer, aurait produit beaucoup plus d'effet, si déjà plusieurs auteurs, entr'autres, celui de *la Cacophonie*, petite pièce représentée journellement depuis vingt ans sur le théâtre de *Nicolet*, ne s'en était servi pour étayer leurs ouvrages. Nous n'en dirons pas autant de celui-ci, où il est purement accessoire.

Courage, courage, joyeux Troubadours. Oui, vous nous rappelez les beaux tems des *Pannard*, des *Piron*, des *Lesage*, des *Favart*, etc. et nos jeunes contemporains répéteront, avec le même enthousiasme, les noms de *Barré*, de *Radet*, de *Desfontaines*, auteurs estimables d'un nombre considérable de charmans ouvrages, ainsi que du joli vaudeville dont nous venons de donner l'analyse.

Un acteur est toujours sûr de réunir les suffrages universels quand il a un dialogue gai et vif à répéter, et des couplets saillans et rem-

plis de sel à chanter : aussi tous les artistes, chargés des rôles de ce petit opéra, ont-ils mérité et obtenu de nombreux applaudissemens.

---

6 Thermidor.

GILLE AÉRONAUTE, OU L'AMÉRIQUE N'EST PAS LOIN, *comédie-parade en un acte et en prose.*

Une affiche, annonçant le prochain départ de la flotte aérienne du citoyen *Blanchard* pour l'Amérique septentrionale, est placardée sur les murs de Paris. Tout ce qui paraît extraordinaire, doit piquer la curiosité. Les *vaudevillistes*, qui sont à l'affut de tout ce qui peut alimenter leur plume, conçoivent, à la lecture de cette affiche, une idée plaisante ou qu'ils croient telle. En dix jours au plus, une pièce est faite, lue, reçue, apprise, jouée et..... pas toujours accueillie. C'est ce qui est arrivé à la représentation de ce vaudeville.

COUPLET D'ANNONCE.

AIR : *Du Parachûte.*

Laissant à de grands voyageurs
L'honneur d'un long pélerinage,
Gilles, avec de petits auteurs,
Entreprend un moindre voyage.
Ceux-là cherchent d'autres climats,
Gille est moins difficile ;
Cependant, il ne voudrait pas
Tomber au Vaudeville.

Gilles veut obtenir la main de *Colombine*. Pour être heureux en ménage, il faut de la

fortune ; pour en avoir, il faut parcourir du pays. Il lui vient dans l'idée, pour abréger le cours de son voyage, et être plutôt de retour, de précéder les aéronautes qui ont annoncé leur prochain départ pour l'Amérique. Il s'élève dans les airs, et, au bout de 20 minutes, il descend à Asnières et se croit dans le nouveau monde. *Arlequin* paraît : *Gille* le prend pour un nègre. Cette méprise est utile à *Arlequin*, qui propose à *Gille* de le marier au plus riche parti de l'ile. *Gille*, enchanté, accepte. Mais hélas ! quel est son désespoir, quand, à la place d'une jeune et jolie personne, c'est madame *Cassandre*, la mère de *Colombine*, qui s'offre à ses regards, et qu'il apprend, qu'au lieu d'être en Amérique, il se trouve à Asnières où se fait la nôce d'*Arlequin* et de *Colombine*, à laquelle il se voit obligé de renoncer.

Une pièce de théâtre, comportant peu ou point d'intrigue, et n'étant point soutenue par des détails très-agréables, ou par une foule de couplets saillans, ne peut obtenir un succès bien grand. Ce vaudeville avait commencé sous les plus heureux auspices ; on augurait déjà favorablement de sa réussite, quand, vers la sixième scène, l'intérêt a baissé totalement. L'ennui s'est alors emparé des nombreux spectateurs qui assistaient à cette représentation, et qui n'ont témoigné leur mécontentement que par le silence qu'ils ont gardé sur la majeure partie des couplets, et par le peu de desir qu'ils ont montré de connaitre les auteurs.

Le sujet de ce vaudeville offre beaucoup de rapprochemens avec celui du *Parachûte*, du *Mariage en l'air*, petites pièces jouées, avec succès, sur le théâtre des *Jeunes-Artistes*.

THÉATRE DE LA GAITÉ.

5 thermidor.

LE DINER DES BOSSUS, *comédie, en un acte.*

Folie très-gaie, qui a obtenu beaucoup de succès. Début heureux d'un jeune auteur, qui a été vivement demandé, et a paru au milieu des applaudissemens les mieux mérités. Son nom est *Caigniez.*

THÉATRE DE LA CITÉ.

6 thermidor.

DEUX PÈRES POUR UN, OU LE MARIAGE AUX INVALIDES, *comédie en un acte, mélée de vaudevilles.*

De la trivialité, pour du comique de situation; des idées rebattues, pour du neuf; des longueurs pour des details; des couplets insignifians pour du vaudeville, un dénouement qui se fait deviner dès les premières scènes; voilà, en peu de mots, notre jugement, et celui du public impartial, sur cette pièce, dont l'analyse suit :

Dorival aspire à la main de *Victoire*, fille de *Sorlanges*, colonel retiré aux Invalides. Fils d'un simple laboureur, ce jeune homme a une fausse honte de sa naissance, il en fait un mystère, et se donne pour le fils d'un ancien militaire, très-riche, et vivant au-milieu de ses domaines. Quelquefois, cependant, il se reproche d'en imposer au père

de sa bien aimée ; mais son valet l'y détermine ; et, pour accélérer le mariage, ce dernier, déguisé sous le costume d'un vieux militaire infirme, se présente chez *Sorlanges*, comme le père de *Dorival*, et accompagné de son prétendu fils. *Sorlanges* a reçu auparavant, la visite du véritable père de *Dorival*. Il dissimule un instant avec ce jeune homme, et, au moment inattendu, fait paraître notre respectable cultivateur, qui s'était retiré dans un cabinet voisin. *Dorival* est confondu ; mais il impute sa faute à l'excès de son amour, et il obtient son pardon et la main de *Victoire*.

Nous ne devons point, cependant, oublier de citer deux personnages, qui ne figurent point, il est vrai, dans notre analyse ; mais que l'auteur qui comptait sans doute, beaucoup sur eux, pour le succès de sa pièce, serait bien fâché de n'y point voir figurer. L'un, vieil invalide, est un homme toujours prêt à proférer un jurement, comme le père Duchesne de la comédie du citoyen *Dorvigny*. L'autre, vieille gouvernante, ne peut prononcer un seul mot, sans invoquer, soit Sainte-Magdeleine, soit Saint-Christophe, soit Saint-Eustache, etc. On sent parfaitement combien ces deux rôles, *neufs à la scène*, doivent jeter de *gaîté* dans le cours de l'ouvrage.

L'auteur aurait pu tirer un parti plus avantageux de ce sujet qu'il a puisé dans *les soirées de la Chaumière*, roman du citoyen *Ducray-Duminil*.

Il a été demandé et nommé. C'est le citoyen *Hapdé*, connu par d'autres pièces infiniment supérieures à celle-ci.

VARIÉTÉS.

Le lion enfermé au jardin des plantes, et amené de Constantinople avec sa femelle, il y a deux ans, par le citoyen Félix, vient de donner à son gardien, ou plutôt son ami, des marques d'affection et de reconnaissance qui méritent d'être rapportées. Depuis quelques jours Félix était malade et ne paraissait plus; un autre avait pris sa place, et en remplissait les fonctions auprès des animaux. Aucun d'eux ne paraissait s'appercevoir de ce changement, si ce n'est le lion, qui, triste, solitaire, restait continuellement accroupi au fond de sa loge, ne voulant point recevoir les soins de l'étranger. Sa présence lui était odieuse, et du fond de sa loge il le menaçait par de sourds rugissemens. La société même de sa femelle lui déplaisait, ou du moins il ne faisait plus attention à elle. L'inquiétude, la souffrance intérieure de cet animal, firent croire qu'il était véritablement atteint de maladie; mais personne n'osait l'approcher. Enfin le jour vient où Félix étant rétabli, sort pour lui rendre visite; il veut jouir de la surprise de son lion, et se coulant bien doucement le long de la loge, il avance seulement la tête contre la grille; le voir et faire un bond jusqu'à lui, ne fut pour le lion, qu'un seul et même mouvement; il se dresse contre Félix, le presse de ses pattes, lui lèche les mains, le visage, et rugit de plaisir. La femelle joyeuse accourt aussi; le lion la repousse, il se fâche, il craint qu'elle ne lui dérobe des faveurs dont il est

jaloux : une rixe allait s'élever, mais Félix entre dans la loge pour contenter l'un et l'autre. Il les caresse tour-à-tour, et reçoit alternativement leurs caresses,

On voit fréquemment le citoyen Félix au milieu de ce couple redoutable, dont il a su enchaîner la puissance ; il converse tantôt avec le male, tantôt avec la femelle ; il les flatte, il les baisse sur la bouche. Veut-il qu'ils se séparent, et que chacun se retire dans sa loge ! il n'a qu'à dire un mot. Desire-t-il qu'ils se couchent à la renverse pour montrer aux assistans leurs pattes armées de griffes terribles, et leurs gueules hérissées de dents menaçantes? Au moindre signe ils se mettent sur le dos, tendent complaisamment leurs pattes, l'une après l'autre, ouvrent la gueule, et pour récompense obtiennent la faveur de lui lécher la main.

Ces deux animaux, de forte race, âgés de cinq ans et demi, ont eu une mère commune ; ils sont nés ensemble, et ont toujours vécu ensemble : ici les loges où ils sont renfermés communiquent l'une avec l'autre ; ils se voient toute la nuit et une partie du jour. Souvent ils se recherchent d'amour, et plusieurs fois on les a surpris dans l'accouplement.

L'abbé Delile, le Virgile français, est depuis quelque tems à Londres. Il est maintenant presque aveugle et beaucoup vieilli.

MERCURE
DE FRANCE.

Du 10 *Thermidor, an* 7.

POLITIQUE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

RÉPUBLIQUE LIGURIENNE.

Génes, 21 *messidor.*

Plusieurs bateaux chargés de grains, venant de France, sont entrés dans notre port par les soins du commissaire francais Belleville. Ce citoyen a saisi cette occasion pour assurer notre gouvernement que le directoire français était résolu de lier le sort des républiques alliées à ses propres destinées, et de rendre leur cause commune à celle de la république française. En conséquence il a fait la déclaration formelle, que la république ligurienne serait défendue par les troupes françaises, avec le même zèle et la même ardeur que si elle faisait partie du territoire français.

Une proclamation du général Moreau, datée du quartier-général de Corgliano, et adressée au peuple ligurien, en confirmant les senti-

mens d'amitié et d'alliance entre les deux républiques, détruit absolument les bruits désastreux que les ennemis des deux nations s'attachaient à accréditer ; savoir, que l'armée française abandonnait la Ligurie, et que Gênes était vendu à un parti anglo-autrichien.

ITALIE.

Florence, 17 *messidor*.

La plus grande consternation règne ici parmi les patriotes, depuis le départ du commissaire Reinhard. Outre l'invasion des Autrichiens, on craint celles des insurgens d'Arezzo, dont le nombre grossit tous les jours, et qui étendent leurs progrès dans une grande partie de la Toscane. Ils sont entrés dans Sienne, y ont massacré plusieurs patriotes, emprisonné beaucoup de monde, et pillé nombre de maisons.

Savone, 18 *messidor*.

La garnison française de Ferrare, prisonnière de guerre, a traversé le Mondovi, et est descendue, le 15, dans notre ville. Elle nous a offert le spectacle le plus touchant. Beaucoup de soldats étaient nuds, et couverts de blessures. En passant de Millesimo à la Corcare, ils ont été attaqués par les habitans, qui en ont massacré cent quarante. Plusieurs femmes, avec des enfans à la mamelle, n'ont pas été épargnées. On assure que cinq autrichiens de l'escorte ont aussi été assassinés.

Véronne, 19 *messidor*.

Les fontes des neiges et les pluies ayant rendu navigable le marais, ou lac qui entoure

la forteresse de Mantoue, les autrichiens y ont armé un nombre de chaloupes canonnières, avec lesquelles ils bombardent la place. Ils ont en même-tems ouvert les tranchées devant les forts qui défendent les trois chaussées. L'armée de siège est de 30 à 40 mille hommes.

Roveredo, 25 messidor.

Le fort Urbain s'est rendu le 21; on y a trouvé 30 pièces de canon; la garnison, composée de 700 hommes, a été faite prisonnière de guerre.

Les français ont abandonné, le 8, Florence; 2 à 300 hommes de cavalerie autrichienne y entrèrent le même jour; ils furent reçus avec les plus grandes démonstrations de joie par les habitans. Les français ont entièrement dévasté la résidence du grand-duc; tout ce qui s'y trouvait a été vendu; mais la plupart des effets ont été achetés par des particuliers, dans l'intention de les rendre à leur souverain.

L'armée de Macdonald, réduite à 15 mille hommes, s'est divisée en deux parties; l'une a pris la route de Livourne, l'autre s'est dirigée sur Lucques et le territoire génois. Macdonald est resté, dit-on, à Pistoie, ses blessures n'ayant pas permis de le transporter. Les insurgés d'Arezzo, dont on porte le nombre à 30 mille hommes, ont vivement inquiété les français dans leur retraite, et leur ont causé beaucoup de dommages. On a arrêté, à Florence, quelques individus qui s'étaient montrés portés pour les français.

L'état romain est maintenant délivré des français, à l'exception d'Ancône et de Pérouse, où ils ont encore une garnison peu nombreuse. On n'a aucune nouvelle certaine de

l'état napolitain ; les habitans sont, dit-on, divisés en trois partis.

ALLEMAGNE.

Osnabruck, 23 *messidor.*

Plusieurs émigrés bataves, partisans du stadthouder, et ci-devant employés à la cour ou dans le gouvernement stadthoudérien, se sont rassemblés au village de Werle, près la ville de Saest, en Westphalie. Ils s'y sont formés en états-généraux, ont choisi un grand pensionnaire, un greffier ; enfin ont rétabli toutes les charges et toutes les formes de l'ancien gouvernement hollandais. Ils ont assuré à plusieurs voyageurs, et à ceux de leurs compatriotes que la curiosité ou la conformité d'opinion amène près d'eux, qu'ils ont les espérances les plus fondées de se voir, sous peu de tems, rappellés à l'exercice des emplois dont ils ne portent à présent qu'un vain titre, mais que la plupart d'entre eux remplissaient effectivement avant la révolution.

...

Vienne, 22 *messidor.*

D'après un rapport du général d'artillerie de Kray, en date du 13 messidor, le comte de Klenau, à la tête de l'avant-garde du corps du F. M. L. Ott, a atteint, le 12, à Bologne, l'arrière-garde du général Macdonald, et en a forcé le commandant, le général Hullin, à évacuer et rendre promptement cette place. Voici la capitulation conclue à cette occasion.

Art. 1^er^. Je demande deux heures de tems pour faire sortir de la ville la garnison et les malades.

Rép. Je vais faire occuper toutes les portes, à l'exception de celle de Florence.

II Les habitans ne seront inquiétés d'aucune manière, à raison de leurs opinions.

Rép. C'est un objet politique, qui ne regarde en rien le militaire.

III. Les Français qui furent faits prisonniers à l'attaque du pont et des autres postes, seront renvoyés aussitôt, sur leur promesse de ne plus servir.

Rép. Accordé.

IV. Les équipages des officiers et ceux de l'état-major, ainsi que la caisse militaire, défileront à la tête de la garnison, et seront accompagnés d'un officier autrichien.

Rép. Accordé. Un officier autrichien escortera les équipages jusqu'au défilé de Pietro-Mali.

V. Afin que les troupes françaises sous mon commandement, parviennent jusqu'à Pietro-Mali sans être inquiétées, l'article précédent doit être censé déjà convenu, vu que la négociation a perdu tant de tems.

Rép. Accordé.

Signé, MULLIN, commandant de l'arrière-garde de la troisième division de l'armée de Naples.

Le comte DE KLENAU, général-major.

Ratisbonne, 26 messidor.

Il a été remis hier à la diète un décret de commission impériale, dans lequel S. M., après un nouvel exposé des circonstances qui ont donné lieu à la dissolution du congrès de Rastadt, déclare que l'Empire est effectivement en guerre contre la France, et somme les états de fournir leur triple contingent, confor-

mément aux décisions précédentes de l'Empire, et de verser un nombre suffisant de mois romains dans la caisse d'opérations.

Le nombre des mois romains n'est point fixé dans le décret, mais le commissaire impérial, M. le baron de Huguel, a insinué qu'il avait ordre de demander qu'ils fussent portés à cent.

Voici le commencement de ce décret.

Décret de la commission impériale du 12 juillet.

« Le 18 avril de l'année 1797, fut le jour remarquable où les ministres plénipotentiaires autrichiens et français signèrent les préliminaires de paix de Léoben, dans lesquels, en conséquence de la délégation faite respectueusement par la diète à S. M. impériale, la suspension de toutes hostilités entre l'Empire germanique et la République française fut arrêtée et stipulée ; de manière que, sous la protection de cette convention pacifique, l'on devait procéder aussitôt à l'œuvre de la paix et le porter à son entier accomplissement. Mais l'événement répondit bien peu à la juste attente où l'on était, à la convention conclue et aux vues paternelles de S. M. Les Français, malgré la persévérance de l'Empire dans ses dispositions pacifiques, marquèrent presque chaque jour par des actes entièrement opposés ; les pays de l'Empire, situés sur la rive droite du Rhin, continuèrent d'être accablés, comme pendant la durée de la guerre, par toutes sortes de charges et d'exactions militaires, au mépris des justes représentations des parties souffrantes, ainsi que de celles de la députation de l'Empire ; et la forteresse d'Ehrenbreistein, ce boulevard de l'Allemagne, fut occupé arbi-

trairement après un blocus continué par une violation dérisoire des conventions les plus formelles. Les pays et fiefs de l'Empire situés dans l'Helvétie furent transformés de la manière la plus contraire au droit des gens, en parties intégrantes de la république helvétique nouvellement créée ; et au moyen du bouleversement opéré dans la Suisse par des machinations sans exemple, le foyer du volcan destructeur de la révolution française se trouva plus rapproché de la partie de l'Allemagne contigue à l'Helvétie. Depuis ce moment enfin, le gouvernement français, toujours fidèle à l'esprit révolutionnaire, ne cessa de s'occuper de plans qui tendaient à la dissolution absolue des rapports politiques de l'Empire en Italie, au milieu des négociations de paix, il augmenta sa puissance, déjà formidable, par des traités d'alliance offensive et défensive ; donna les ordres les plus formels pour l'exécution d'une conscription de deux cent mille hommes. C'est ainsi, sans parler ici d'autres événemens et dangers, qui méritent la plus sérieuse considération, que la situation politique de l'Empire germanique, en général, se détériora de plus en plus, au milieu d'une suspension de tous actes hostiles formellement consentie par le gouvernement français ».

(*La suite au prochain numéro.*)

La diète, dans sa séance de ce jour, a fixé au 8 thermidor de ce mois la délibération sur ce décret de commission impériale. Elle a en même-tems arrêté que l'ouverture du protocole sur le malheureux événement de Rastadt, qui avait été fixé au 27, serait encore différée de quelques jours, attendu qu'il n'est arrivé jus-

qu'à ce moment qu'un petit nombre d'instructions. Quelques cours ont manifesté à leurs ministres qu'une affaire de cette nature ne pouvait être informée ni décidée par une députation de l'Empire. L'on prévoit en conséquence que l'opinion de la majorité sera de remettre le tout à la sagesse et à la justice de S. M. impériale.

ANGLETERRE.

Londres, 2 *thermidor*.

Tous les préparatifs de l'expédition secrette sont achevés. Les bateaux mettront à la voile quand le gouvernement le trouvera bon. Déjà les troupes campées aux environs de Southampton, ont reçu ordre de lever leurs tentes et de se porter sur Harwick, où l'on croit qu'elles seront aussitôt embarquées ; elles se sont mises en marche, il y a quatre jours, pour cette destination. Malgré tout cet appareil, quelques gens persistent à croire que l'expédition ne partira pas de sitôt.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARIS.

— Les différens ministères sont maintenant entièrement renouvelés. Les citoyens Talleyrand et Ramel, ont donné leur démission ; le citoyen Lambrechts a été destitué. Le citoyen Reinhart, ministre plénipotentiaite près la République Helvétique, occupe le minis-

tère des relations extérieures ; le citoyen Robert-Lindet, celui des finances ; le citoyen Cambacérès, celui de la justice ; le citoyen Réal succède également au citoyen Bourguignon, dans le ministère de la police.

— Le conseil des Cinq-Cents a perdu ces jours-ci, un tems précieux, a examiner s'il fallait rejetter, ou non, du serment civique, les mots *haine à l'anarchie ;* c'est-à-dire, *au désordre.* Il s'est trouvé des députés qui n'ont pas cru qu'il fallait jurer *haine au désordre ;* tant l'esprit de parti retrécit les idées, égare le jugement. N'eut-il pas mieux valu convenir que des républicains ont été traité injustement d'*anarchistes* et continuer de vouer *haine au désordre.*

LOIS ET ARRÊTÉS.

Suite de la Loi sur le Tarif des douanes.

IV. Le droit de sortie sur les grains de trefle est porté à cinquante centimes par miriagramme.

V. Les mules, mulets et bêtes à cornes, pourront passer en Piémont aux mêmes conditions que pour l'Espagne, et pourront sortir aussi pour l'Helvétie par les bureaux situés dans le département du Mont-Terrible.

VI. Les mules et mulets, bœufs et vaches (dont l'exportation est permise pour l'Espagne, le Piémont et l'Helvétie, acquitteront à la sortie les droits auxquels ils sont imposés, lors même qu'ils seraient montés, attelés, à lexception cependant de ceux venus de l'étranger, et sauf le remboursement des droits sur ceux qui rentreraient dans le délai de deux mois du jour de l'expédition.

VII. La probibition à la sortie sur les chevaux est provisoirement maintenue; et pour en assurer l'exécution, le conducteur d'un cheval monté ou attelé, qui ira à l'étranger, fournira soumission cautionnée de ramener ledit cheval dans un délai qui ne pourra excéder deux mois, à peine d'en payer la valeur.

TITRE III.

Du transit.

ART. I. Les sucres rafinés dans les États de la république batave, jouiront du transit pour l'Helvétie et l'Allemagne, en payant cinquante centimes par myriagramme; à la charge que ceux destinés pour l'Helvétie entreront par Valery-sur-Somme, Boulogne, Calais, Dunkerque, Ostende, Sans-de-Gand et Anvers, et sortiront par Bourg Libre ou Pontarlier; et que ceux passant en Allemagne entreront par les sept bureaux ci-dessus désignés, et par ceux de Crailembourg et Mouck, et sortiront par ceux de Neusse, Cologne et Mayence.

II Les mêmes sucres venant des Etats de la république batave par le Rhin, à la destination de l'Helvétie, pourront emprunter le territoire français en entrant par Stra bourg et sortant par le bureau de Bourg-Libre : ils acquitteront le même droit.

III. Les cafés étrangers arrivant dans les ports de la Manche à la destination de l'Helvétie, jouiront du transit accordé à ceux venant des Etats de la république batave par Anvers, a la éharge de sortir par les mêmes bureaux : les uns et les autres paieront cinquante centimes par miriagramme.

TITRE IV.

De la législation.

ART. I. Deux préposés de l'administration des douanes, ou autres citoyens français, suffisent pour constater une contravention relatives aux importations exportations et circulation,

II. Ceux qui procéderont aux saisies, feront conduire dans un bureau de douanes, et autant que les circonstances pourront le permettre, au plus prochain du lieu de l'arrestation, les marchandises, voitures, chevaux et bateaux servant aux transports; ils y rédigeront de suite leur rapport.

III. Les rapports énonceront la date et la cause de la saisie, la déclaration qui en a été faite au prévenu; les noms, qualités et demeures des saisissans, et de celui chargé des poursuites; l'espèce, poids ou nombre des objets saisis; la présence de la partie à leur description, ou la sommation qui lui aura été faite d'y assister; le nom et la qualité du gardien, le lieu de la rédaction du rapport, et l'heure de sa clôture.

(*La suite à un autre numéro.*)

CAILLEAU, Éditeur-Propriétaire.

MERCURE DE FRANCE,

Quintidi, 15 *Thermidor*, *an* 7.

2 Août 1799

POÉSIES.

LE RIDEAU,

CHANSON.

Air : *Au coin du feu.*

COMMODE et secrétaire,
Fauteuil et chiffonnière,
De goût nouveau,
A d'autres peuvent plaire,
Moi, ce que je préfère,
C'est le rideau.

POUR défendre sa vie,
Un riche fortifie
Ses vieux châteaux :
Tranquille dans ma ferme,
La nuit, moi, je m'enferme
Dans mes rideaux.

MALGRÉ son doux sourire,
L'amour, pour mieux séduire,

Porte un bandeau;
A-t-il su nous séduire?
Sur nous, le malin tire
Discret rideau.

QU'UN tendre mari jure
De n'être point parjure,
Rien de plus beau.
Mais, dans le fond de l'ame,
Aimerait-il sa femme
Sans le rideau?

C'EST une comédie,
Maintenant que la vie,
Disait Boileau:
Certes, avec la finesse,
Qui fait valoir la pièce?
C'est le rideau.

TEL, qui dans l'indigence
Jadis, pour sa pitance,
Buvait de l'eau,
Aujourd'hui sait mieux vivre,
Et de *Rota* s'enivre,
Grace au rideau!

MONDOR croit que sa belle
Est sage.... Il fait, près d'elle,
Le tourtereau.
Hélas! point ne soupçonne
Qu'entre eux deux, la friponne
Place un rideau.

UNE salle nouvelle
Au plaisir vous appelle ;
Ah, quel morceau !
On rit, on jase, on cause,
Mais la première chose,
C'est du rideau.

JE suis assez habile,
L'esprit n'est point utile :....
C'est un fardeau ;
Qu'un autre, à son gré, l'orne,
Moi, mon esprit se borne
A mon rideau.

CH.-AUG. SEW.

Explication de l'Énigme et du Logogriphe du numéro précédent.

LE mot de l'Énigme est *le Baiser* ; celui du Logogriphe est *Patrie*, où l'on trouve *Pie*, *Pie* (pape), *Tripe*, *Rapt*, *Part*, *Pet*, *Pari*, *Pire*, *Pirate*, *Air*, *Rat*, *Parti*, *art*.

CHARADE.

MON premier est chef de famille ;
Aux amans qui vous poursuivront,
Pour rester sage, jeune fille,
Répondez toujours mon second :
Ah que mon tout ferait merveille,
Lecteur, et vous surprendrait bien,
Si, pour être musicien,
Il ne fallait que de l'oreille !

LOGOGRIPHE.

MORTELS, je suis l'objet de vos hommages;
De me ravir, chacun se fait honneur.
Les gens d'esprit, les sots, les fous, les sages
Brûlent, pour moi, de la plus vive ardeur.
Charme invisible, agréable chimère,
Éclair subtil, brûlant même dans l'eau,
Trésor divin de l'île de Cythère,
Bijou sans prix, plus léger qu'un moineau,
Dès mon printems, hélas! je cesse d'être;
Je meurs toujours au lieu qui m'a vu naître:
Mais tel souvent croit être mon vainqueur,
Qui n'a vaincu qu'un fantôme imposteur.
C'est sur l'autel du dieu de l'hymenée,
Que je devrais toujours subir mon sort;
L'honneur le veut: mais l'amour est si fort,
Qu'il fait souvent mentir ma destinée.
Dans tous les cas, victime infortunée,
C'est le plaisir qui préside à ma mort.
Heureux l'amant à qui je me confie!
Mais du vieillard je dédaigne l'encens.
J'habite encor chez la belle Sophie,
Quoique Sophie ait vu seize printems.

J. M. BAUDIN aîné, *de Nantes.*

MÉLANGES.

PAUL ET ROSETTE.

CONTE.

La chaumière était bien fermée, la lampe était accrochée au manteau de la cheminée; mère Périn filait, et Rosette filait également à côté d'elle. Le chat était assoupi dans un coin du foyer, et le chien dans l'autre. On ne pouvait pas désirer un calme plus profond. Si ce n'eut été le tournoiement des fuseaux, on n'aurait absolument rien entendu. Rien?..... Je me trompe; mère Périn toussait quelquefois, et Rosette, aussi quelquefois, laissait échapper quelques soupirs; mais si doucement!..... si doucement!.. Un amant seul les eut entendu.

Je ne sais pas trop pourquoi; mais mère Périn avait le nez refroigné, et ses yeux quelquefois se levaient en dessous sur la pauvre Rosette; c'est volontiers ainsi qu'une mère de cinquante ans regarde une fille de seize. — Mam'selle l'avez-vous vû aujourd'hui? — Oh! mon Dieu non, maman. — J'en doute fort; et mère Périn conti-

nuait de filer. — Ces têtes légères! ça ne connaît pas le danger! ça pense qu'il ne s'agit que de rire, et que tout est fini. — Oh! mon Dieu, maman, je n'ai pas ri une seule fois dans la journée. — C'est grand dommage; et mère Périn continuait de filer. — Qu'est-ce qu'il vous a dit hier à la danse? — — Il m'a dit bon jour. — Bon jour! il est bien honnête. Et que vous a-t-il dit encore? — Oh! maman, je ne m'en souviens pas du tout. — Je gagerais plutôt que vous n'en avez pas oublié une syllabe; mais je sais! je sais! et cela était dit d'un ton pénétrant! — Eh bien! maman, je puis vous assurer qu'il n'a pris que ma main et m'a fait danser. — Il eut bien mieux valu qu'il vous eut pris..... Je ne sais pas trop ce que mère Périn aurait ajouté; mais elle n'ajouta rien, et continua de filer. — Ces filles! Ah! mon Dieu, ces filles! Cela était dit comme par réflexion. — Et il ne vous a rien promis pour aujourd'hui? — Que voulez-vous qu'il me promette, maman? — Moi! je voudrais qu'il ne vous promît jamais rien. Mais on ne me fera pas accroire, comme cela, qu'on se quitte le dimanche au soir, sans se rien promettre. — Eh, bien! maman, puisque vous le voulez, il m'a fait pro-

mettre de revenir dimanche prochain. — Je le savais bien. Mais cela suffit, mam'selle, dimanche vous ne sortirez pas. Quel coup de foudre! le cœur de Rosette se gonfla, et mère Périn revint à sa quenouille. — Non, vous ne sortirez pas; car..... Mais vous êtes sortie, aujourd'hui, et sûrement vous l'avez vû; ne mentez pas! — Puisque vous le voulez toujours, eh bien! oui, je l'ai vû; mais... --- Je m'en étais douté! — Je vous en prie, maman, laissez-moi dire, je l'ai vu, mais, c'est de si loin, qu'en vérité, c'est tout comme si je ne l'avais pas vû du tout. J'allais à la fontaine remplir la cruche, et lui, il était contre le grand bois. Vous voyez qu'il y avait loin..... Et puis, d'ailleurs, ce n'est pas ma faute, si je l'apperçois quand je n'y songe pas. — C'est égal, c'est égal, reprit mère Périn, vous n'en resterez pas moins dimanche à la maison. — J'y resterai. Cela annonçait que le cœur était déjà bien gonflé. A la vérité, il y avait de la cruauté à annoncer cela sept jours d'avance. N'était-ce pas assez de donner du chagrin le dimanche, sans en donner encore toute la semaine? Mais c'était-là à quoi mère Périn avait le moins songé; il y avait bien trente ans qu'elle ne dansait plus.

Les mères ont bien du mal, ajouta-t-elle ; et sur-tout, celles qui ont des filles! Il faut toujours veiller, toujours être en crainte..... Les loups rodent, prenez garde à vos brebis..... C'est aussi ce que je ferai. Un seul moment suffit ; et puis voilà tout perdu..... Non, non, je ne veux pas qu'on sorte dimanche. Cela nous conduirait à de belles affaires, ma foi! Et toutes ces réflexions étaient entremêlées de silence et de travail.

Pour le coup, Rosette pleurait, et pleurait très-sérieusement. Mère Périn n'y prenait pas seulement garde. Cela en valait bien la peine!

En ce moment, dix heures sonnèrent à l'horloge du village. Les quenouilles furent ôtées. Mère Périn accrocha la lampe près de son lit, et Rosette se retira dans un petit cabinet voisin, où elle se déshabilla, moitié à la lueur de la lampe, qui s'introduisait par la porte entrebaillée, moitié à celle de la lune qui brillait à travers la petite fenêtre. Il lui tardait d'être dans son lit pour rêver en repos à la mauvaise humeur de mère Périn, et, sans doute, à celui qui y avait donné lieu ; on sent bien que cela ne pouvait se séparer. On rêve si bien dans son lit! on y repasse dans son esprit, avec tant de

plaisir, les événemens du jour! Déjà Rosette avait relevé ses longs cheveux cendrés sous un mouchoir qui entourait sa tête. Ses pieds étaient à découverts, ses jambes aussi, et l'illusion se prolongeait..... Mais qu'importe, quand personne n'en voit rien? Hélas! oui, qu'importe? N'allez pas croire, cependant, que c'était pour cela que Rosette songeait à quelqu'un. La pauvre innocente! elle croyait n'avoir encore d'autres inquiétudes que la crainte de déplaire à mère Périn; et mère Périn la grondait depuis le matin jusqu'au soir. Cela était bien pénible, et il fallait bien s'en distraire, en songeant à quelque chose; à la danse, par exemple, et il n'y avait pas de mal à cela, à celui avec qui l'on dansait le plus souvent, et certainement on n'y pouvait trouver à redire; mais, en ne songeant plus à la danse, on songeait que le danseur venait reconduire; donnait un baiser, peut-être deux, que tout cela se passait devant mère Périn..... Oh! comme elle gronderait! et la crainte de déplaire?..... Et puis dites qu'elle avait une autre inquiétude? Elle ouvrit le lit, y mit un pied, puis deux, releva la couverture sur ses genoux, et regarda la lune par la petite fenêtre. Elle était

assise, et elle resta ainsi jusqu'à ce que la lune se fut écoulée un peu de côté. Allons, couchons-nous, dit-elle. Les pieds se glissèrent, la couverture vint jusqu'aux épaules..... Non, elle resta au-dessous des bras, et la tête reposa sur le traversin. Elle songeait encore. Sa main était tantôt sur l'oreiller, tantôt sur le drap, pour en sentir la fraîcheur; tantôt c'était sur son sein naissant; quelquefois ailleurs..... Hélas! non, une jeune fille de seize ans, ne peut pas même rêver en repos. Cela est bien cruel!

L'horloge du village se fit encore entendre; c'était onze heures. — Quoi! déjà une heure de passée? Hélas! je ne puis plus dormir, mon sang est toujours agité, l'inquiétude me tourmente sans cesse; aussi maman me gronde si souvent! Il y a deux ans, je dormais si bien! J'étais si heureuse..... Il y a deux ans maman ne me grondait pas comme aujourd'hui.

Elle allait cependant essayer de s'endormir; son bras était alors placé sous sa tête, ses yeux étaient fermés. Dormons, disait-elle. Et une langueur bienfaisante, un doux assoupissement enchaînaient lentement ses membres; elle sentait déjà cet heureux oubli de soi-même, de l'existence; la dernière

pensée fuyait son esprit, comme le songe du matin fuit à l'instant du réveil; elle s'assoupissait aussi paisiblement que la colombe qui s'est placée entre les branches couvertes de mousse d'un vieux chêne; seulement un léger rêve lui donnait quelquefois un mouvement presqu'imperceptible, et son souffle pur et balsamique, s'échappait sans effort de ses lèvres mi-closes.

Dormons : oui; mais Paul n'avait pas mis cela dans ses arrangemens. Il s'était rappelé toute la journée que la veille il avait tenu dans sa main celle de Rosette; et de pareils souvenirs ne sont pas faits pour laisser tranquille un jeune homme de vingt ans. Paul était bien le garçon du village le plus leste, le plus vif; c'était aussi le plus beau. Toutes les filles le regardaient avec plaisir, il faisait sa cour à toutes, et s'en serait mocqué, s'il n'eut pas tant aimé Rosette. A la vérité, Rosette n'était pas comme les autres filles; elle était si belle! si douce! elle n'avait que seize ans, et puis elle baissait les yeux avec tant de modestie, tant de grâce! la plûpart du tems, on ne sait pas trop pourquoi; mais c'est toujours ce qui fait le plus d'impression, l'impression la plus durable. La coquetterie plaît, mais la

pudeur charme, et c'est toujours elle qui se fait aimer ; cela ne doit-il pas être, mesdames ?

Après souper, Paul sortit devant la maison de son père, regarda la lune, la campagne qu'elle éclairait. Si j'y allais, se dit-il ? un demi-quart de lieue ; qu'est-ce que cela ? Il se gratta l'oreille une demi-minute, comme pour s'aviser. — J'irai. Et il partit comme un éclair en sifflant..... En sifflant..... ; car c'était volontiers sa coutume, quand quelque chose occupait son esprit. Il sifflait encore quand il apperçut la chaumière de mère Périn. Le calme le plus profond l'environnait. La lune brillait sur son toit de chaume, et dessinait fortement les ombres. — Eh, bien ! me voilà ici, dit Paul ; qu'y suis-je venu faire ? Sa main chercha encore une fois son oreille. — Si je chantais ? on saurait au moins que je suis venu. La maison était entourée d'une haie d'aube-épine ; il y fit un trou, et le voilà dans le jardin. Il s'assit sur le tronc d'un vieux pommier courbé ; chercha dans sa tête, et chanta une chanson que Rosette lui avait déjà entendu, chanter afin qu'elle le reconnût plus facilement.

Une petite fenêtre s'ouvrit. Le cœur de Paul tressaillit. — C'est, sans doute,

celle de Rosette. On ne disait rien. — Oh! c'est celle de Rosette! — Elle n'était qu'entrebaillée ; c'était ainsi que Rosette devait faire. — Approchons-nous donc. Rosette! Rosette! c'est ton ami Paul. Il disait cela à voix basse. — Elle n'entend pas, sans doute; approchons davantage. Rosette! Rosette! Rien. La fenêtre était ouverte cependant. Si cela voulait dire?..... C'est cela sûrement! et Paul fit un saut de joie en s'approchant. — Que j'ai bien imaginé de venir ce soir! Il prend une pierre du mur à poignée, met son pied dans un trou, et le voilà qui monte, le cœur palpitant, la main aussi peu sûre que celle du voleur qui commet le premier meurtre, et répettant : que j'ai bien pensé de venir ce soir! Oh! très-bien imaginé. Il tient déjà le bord de la fenêtre..... Dans un instant. Il faut avoir été chez sa maîtresse à pareille heure, et courir le même danger pour bien imaginer sa situation. Amour! amour! sois difficile, et le plaisir et la constance t'accompagneront.

Enfin l'y voilà. — Rosette! on ne répond rien, mais une main s'allonge, prend la sienne. Il veut tout de suite embrasser, on l'en empêche. Il a de l'esprit, il saisit sur-le-champ ce qu'on n'ose lui faire entendre ; c'est que mère Périn

couche à côté, et il faut bien prendre garde de l'éveiller. Il suit donc dans le plus profond silence la main qui le guide, main chérie, et qu'il presse doucement dans la sienne. Il entre dans une autre pièce, où la plus faible clarté ne pénétrait point. Il craignait de se frapper contre quelques meubles. On le place sur une chaise, on lui dit d'une voix extrêmement basse : pas le moindre bruit! dans un instant je reviens. On s'échappe, la porte se ferme.

Voilà donc Paul sur la chaise, bien content de lui-même, attendant, avec l'impatience d'un amant, le retour de Rosette. Son cœur battait, dieu sait comme! Enfin, il allait presser Rosette sur son sein, l'embrasser mille fois, se glisser auprès d'elle dans la couchette où elle reposait seule depuis son enfance, où jusqu'alors elle n'avait pensé qu'aux jeux innocens, qu'aux danses, aux fêtes du hameau. Quel bonheur! quelle volupté! Rosette, qui n'avait que seize ans et qui était la plus belle du village! Rosette qu'il aimait et dont il était aimé! Il ne pouvait rester en repos sur sa chaise. Une minute, deux minutes, trois minutes se passent, et trois minutes sont bien longues en pareille circonstance. Où était elle allée? que faisait-

elle? s'il le savait au moins ! Encore trois autres minutes ! --- Cela est singulier ! encore si je savais par où aller? mais il faut rester là.... là ! et dans ce moment ! attendons encore. Une minute! deux minutes, trois minutes s'écoulent de nouveau ! -- Que veut dire tout ceci? Je parierais..... mais que parierais-je ! Sans doute, mère Périn aura toussé, et Rosette, collée contre le mur, n'ose remuer, elle attend que mère Périn se soit rendormie. C'est sûrement cela. Et il se tranquillisait bon gré malgré. En attendant, il pensait aux charmes de Rosette, au plaisir de la presser dans ses bras, son imagination s'exhaltait, il oubliait presque que trois minutes et trois autres encore s'étaient écoulées comme les premières, et qu'il était toujours sur la chaise au milieu des ténèbres les plus profondes ; il y pensa à la fin. Il fit un mouvement qui l'effraya lui-même. Il se tint plus coi que jamais. Sa position commençait à devenir ennuyeuse, insupportable même. Sans l'espérance..... mais sans l'espérance que ne ferait-on pas, on plutôt que ferait-on ? -- Jarni! cela devient bien long! voilà une heure. L'impatience double le tems, il n'y en avait qu'une demie ; mais je crois qu'en pareil cas cela suffit. -- Rosette ! vous

vous moquez de moi !.... Si j'entreprenais d'aller du côté où l'on a été. Il quitte sa chaise, avance à tâtons, une main ici, une autre là. Il tient la porte, il lève le loquet bien doucement, bien doucement ; tire à lui, d'abord un peu, puis plus fort, et la porte ne vient point. Que signifie cela ? Rosette m'auriez-vous trompé.... Oh jarni ! s'il était vrai..... mais non, il n'est pas possible. Rosette si douce, si timide, ne l'aurait jamais osé ; et à présent que j'y songe, aurait-elle ouvert la fenêtre ? J'ai de la peine à le croire. Imbécille que je suis ! pourquoi n'ai-je pas songé à cela plutôt ? Je me rappelle maintenant que cette main qui me conduisait n'était rien moins que fraîche et petite. Pourquoi n'ai-je pas senti cela plutôt ? Ah ! mère Périn, j'en jure par ce que je connais de saints en paradis, (et Paul n'y en connaissait guère,) vous me le paierez.

Toutes ces réflexions, toutes ces réminiscences n'étaient pas très-propres à le consoler. Il n'y avait plus à en douter, c'était un tour de mère Périn, et ce n'était pas un tour pour rire, car mère Périn n'avait pas coutume de rire ; quel était son but ? c'était-là l'embarrassant. Après tout, il importait fort peu alors qu'il fit du bruit ou garda le

silence. Il se mit donc à remuer la porte de tout ce qu'il se sentait de force et de colère. Le chien commença aussi son train. Quelqu'un se fit entendre au milieu de tout cela. Maman ! criait-on, qu'avez-vous ? — C'est Rosette! Et de remuer la porte plus fort que jamais. — Maman ! qu'avez-vous donc ? maman ne répondait point. Rosette saute en bas du lit, court à celui de mère Périn, l'appelle et personne ne répond. Elle appelle à la porte qu'on remue.... Mais silence ! le loup ne hurle point à la porte de la bergerie, de peur d'effrayer la brebis. Le larron ! il aime mieux attendre.

Rosette reste muette de frayeur. — Est-ce bien vous, maman, qui êtes là? —Et pardine qui pourrait-ce être? s'écria Paul impatienté, en contrefaisant sa voix et en remuant bien fort la porte, pour qu'il fût plus difficile de distinguer l'accent. Rosette rassurée, ouvrit tous les verroux et mit en liberté le prisonnier dangereux. Il avait fait une réflexion assez naturelle : pourquoi mère Périn ne s'opposait-elle point à sa liberté si c'était elle qui l'avait enfermé, et c'était bien certainement elle ? ceci était réellement un problême à résoudre. Mais il n'avait que vingt ans, Rosette

n'en avait que seize, il faisait nuit et il était presque sûr qu'ils se trouvaient seuls, je demande un peu si c'était là le tems de résoudre un problême.

Il saisit rapidement la main de Rosette, mais à peine l'eût-il touché, qu'il devint tremblant et craintif. Un feu puissant, celui de l'amour courut par toutes ses veines. Il tira doucement, à son cœur, la jolie main qu'il tenait. — Que voulez-vous, maman, disait la pauvre innocente? — Rien, mon enfant, répondit à voix bien basse le loup ravisseur. Il sentait déjà presque sur son sein, le sein charmant de Rosette; ce sein qui n'était peut-être pas seulement voilé. — Rosette! ma chère Rosette! — Oh, mon Dieu, maman, est-ce que vous vous trouveriez mal? — Le frippon la laissa croire et appuya sa tête sur ce sein. Un baiser de feu le trahit. — Que faites-vous donc là, maman?.... Maman!.... êtes-vous bien elle!... Ciel! que faites-vous?.... Je suis perdue! — C'est moi, Rosette, ma bien-aimée! c'est Paul, ton ami, ton tendre ami.... Et vous pensez bien qu'il ne perdait pas le tems en paroles. Sa main animée courait sur le lin léger, sentait les formes admirables, vierges encore.... Sa main, ses lèvres portaient la vie partout. Rosette

l'avait reconnu. Elle se mourait dans ses bras de frayeur et d'amour.... Où est maman, disait-elle? Paul, savez-vous où est maman. — Elle n'y est pas, répétait-il à chaque baiser.

Tout était perdu.... ou gagné..... Ni l'un ni l'autre, mes amis; rassurez-vous. Ne savez-vous pas que de toute éternité, le diable veille à la porte du plaisir? En ce moment, on vit briller sur la petite fenêtre du logis, précisément celle par où le fripon amoureux avait passé, une lumière qui paraissait s'approcher vers la maison; le bruit confus de quelques voix s'avançait aussi avec la lumière. Les bras brûlans de Paul se glacèrent autour du corps tremblant de Rosette. Il n'était pas homme, cependant, à perdre la tête : il donna encore un baiser à son amie, rien qu'un, et zeste!.... mais déjà on mettait la clef dans la serrure. Rosette était tombée à genoux à la place où Paul l'avait laissée, et ne savait à quoi elle devait s'attendre. Tout ce qui venait de se passer; tout ce qui se passait encore, ne lui paraissait qu'un rêve extraordinaire. Enfin on ouvre la porte, et la lumière se glisse dans la maison.

(*La suite au prochain numéro.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LE NOUVEAU FAUBLAS ou *les Aventures de Florbelle, pour faire suite au Faublas de Louvet, par* J.-F. Mimault, *avec figures et musique; 4 vol. in-*18. *Paris, chez* Lepetit, *libraire, quai des Augustins*, n° 32.

LE titre de *nouveau Faublas* donné à cet ouvrage, peut, jusqu'à un certain point, être justifiée; mais je ne sais sous quel prétexte, on le donne comme une suite du Faublas de Louvet, ce charmant roman, bien immoral, mais lu avec plaisir. La suite d'un ouvrage doit y avoir quelque rapport; celui-ci n'y en a pas un seul, pas même l'ombre. A la vérité, il est aussi immoral; mais ce n'est pas là un titre pour y faire suite. Voici le sujet en peu de mots.

Un jeune homme, encore au collège, Florbelle, devient amoureux d'une de ses cousines; il en est aimé. Un soir ils se trouvent tous deux dans un joli bosquet; l'amour les égare; les suites en sont bientôt ostensibles. Le père qui est un homme brutal, maltraite sa fille au point qu'elle en est victime. Florbelle la perd. Sa douleur est extrême comme

son amour. On craint pour sa vie. Sa mère, dans l'espoir qu'il fera quelque heureuse diversion, le remet entre les mains d'une madame Deguerne, femme de quarante ans *bien sonnés*, mais extrêmement aimable. Elle a pour lui tous les soins les plus délicats, et elle finit par le trouver beaucoup plus charmant qu'elle ne le voudrait. Lui-même, en oubliant sa *profonde* douleur, oublie aussi les quarante ans de sa bienfaitrice. Un soir ils sont seuls auprès du feu ; sa lumière douce et affaiblie adoucit les injures de l'âge sur la figure de madame Deguerne ; le jeune homme la croit à vingt ans et il agit en conséquence. Le lendemain la bienfaitrice en est fort fâchée, et deux jours après elle se procure le plaisir d'un nouveau regret. Enfin Florbelle, bien *consolé*, la quitte ; et cette excellente femme, toujours portée pour le bonheur du jeune homme, qui l'appelle sa *maman*, et vient *réchauffer ses pieds dans son lit*, lui donne des conseils *extrêmement* sages. « Les femmes, dit-elle, qui, pour tous les hommes, sont aussi dangereuses que séduisantes, le sont sur-tout pour vous : car, avec le caractère que je vous connais, l'habitude, la pitié, les caresses vous mèneront facilement à l'amour....

et ensuite vous souffrirez horriblement quand la raison ou les circonstauces viendront à rompre ces nœuds mal assortis.... Donnez-vous par fois, si vous le croyez bon, le passe-tems d'une intrigue galante, *puisque cela tient aux mœurs d'aujourd'hui :* mais en grace point de roman. Laissez-là le petit mérite si vanté de rendre sensibles de jeunes filles innocentes et des femmes honnêtes, qui, sans vous, trouveraient toujours leurs maris aimables..... Ne recevez jamais, mon cher poëte, que ces chaînes de fleurs qu'un souffle de l'aquilon dessèche et fait tomber. »

La mère de Florbelle, qui connaît aussi le caractère de son fils, lui donne à-peu-près les mêmes conseils. Il promet d'en faire son profit. En conséquence, il forme *une chaîne de fleurs* avec une certaine madame d'Olbaine, espèce de poëte femelle qui a pour mari un faiseur de systêmes politiques. L'*aquilon dessèche bientôt cette chaîne ;* et le galant poëte, car Florbelle est poëte, compose une autre guirlande avec *Velbina*, italienne, qui chante fort bien, lui montre la musique et de fort mauvaises mœurs. Il s'en dégoute en faveur d'une fort jolie Elise, qui aime bien ses romances et fort peu son vieux

mari, riche banquier, grand homme pour les petites choses, et qui ne réserve que le dimanche pour les droits du mariage. Florbelle a toute la semaine. Cette Elise lui fait oublier toutes les *sages* leçons de madame Deguerne ; la *guirlande de fleurs* devient une chaîne de fer. Jamais Florbelle n'a tant aimé ; il y a déjà long-tems qu'il a oublié la belle, la sensible et malheureuse Joséphine. Elise doit être à lui pour toute la vie. Il l'a juré, elle l'a juré. Cette liaison dure effectivement long-tems, elle résiste même à l'absence ; car Florbelle, se trouvant dans l'âge de la réquisition, est obligé de partir pour l'armée, où il se distingue, et d'où une blessure le renvoie. Elise n'existe encore que pour lui ; lui-même ne l'abandonne point pendant sa captivité, dans le tems des emprisonnemens et des assassinats judiciaires. Mais c'est au retour de la liberté que la douce, la tendre, trop tendre Elise remarque un danseur, assez médiocre, assez peu spirituel, mais très-impertinent, impertinent même, jusqu'à ne douter de rien. Tel est le successeur de Florbelle, que la nature et les talens embélissaient à l'envi. C'est un caprice de femme. Le jeune homme en a tant de honte qu'il ose à peine l'avouer. Cette humiliation cepen-

dant sert à le corriger. Il voit une jeune personne si ressemblante à Joséphine, qu'il ne peut plus vivre sans elle ; il en est aimé, heureusement ; et enfin après avoir passé une partie de sa jeunesse à outrager l'hymen, il se propose de s'y soumettre. Ainsi finit le roman.

Il est, comme l'on voit, fort simple, trop simple même ; mais, en revanche, il est écrit avec esprit, légèreté, et sur-tout avec grace. Les caractères, quoique faiblement esquissés, y sont soutenus. Il n'y est volontiers question que de femmes qui oublient leurs devoirs et qui paraissent assez bien s'en trouver; à cet égard il n'y a pas un seul mot pour les bonnes mœurs. Dans le Fau-blas de Louvet, si les personnages ont de grands torts, au moins trouvent-ils la petite correction à la fin de l'histoire. Mais ici rien de ce genre. Si Elise se repent, c'est d'avoir eu du goût pour le danseur Handel, mais pas du tout d'avoir trompé son mari. Une petite Adèle qui a fui la maison paternelle, vécu en fille entretenue à Londres, re-vient, avec un peu plus de fierté que de honte, est bien reçue, fait toujours des espiégleries, et trouve un honnête homme pour mari. Cette morale, comme l'on sent, est d'un fort bon exemple.

Tout

Tout s'y passe comme dans la société.

En général, le style est clair, convenable aux choses, et peut permettre à l'auteur de traiter un meilleur sujet, sinon plus moral, au moins mieux conduit. Ce roman est écrit en lettres, genre volontiers froid, et où l'on n'intéresse jamais avec un talent ordinaire. Comme le principal personnage est poëte, l'ouvrage est plein de poésies, et elles valent la peine d'être remarquées. J'en citerai, pour preuve, le morceau suivant, imité de l'italien de *Savioli*.

LA JALOUSIE.

RIEN ne peut vaincre mes allarmes;
Rien ne peut soulager mon cœur.
Laisse moi, laisse moi : tes larmes
Ne font qu'irriter ma fureur.

Jour cruel! une sombre flamme
A circulé dans tous mes sens;
Tisiphone; au fond de mon ame,
A fait siffler tous ses serpens.

Un air plus inquiet, plus tendre,
Se peint aujourd'hui dans vos yeux....
Oh! sans doute, il se fait attendre,
Le nouvel objet de vos feux.

Les ris, les jeux, sont sur vos traces;
On ne peut compter vos appas;

Mais plus vous acquérez de grâces
Plus j'approche de mon trépas.

Vos femmes se parlaient entr'elles...,
Daignez calmer mon juste effroi....
Sur votre sein des fleurs nouvelles!
Quel mystère?... Répondez-moi.

Que le jour m'est insupportable!
La nuit augmente mes douleurs,
Et le sommeil impitoyable
Fuit de mes yeux chargés de pleurs.

Le retour brillant de l'aurore
Ne met point de terme à mes maux,
Et le soleil me trouve encore
Frappant l'air de mes vains sanglots.

Pour calmer ma jalouse rage,
En vain vous attestez les cieux;
Je récuse leur témoignage,
Je ne crois ni vous ni les Dieux.

Aucun indice raisonnable
Ne parle, il est vrai, contre toi;
Mais te trouver toujours coupable
Est un affreux besoin pour moi.

Il n'est point de crime effroyable
Qui puisse arrêter ma fureur.
Tremble: des forfaits de la fable,
J'ai médité toute l'horreur.....

Quoi! tu ne fuis point, tu demeures,

Et ne crains pas mon noir courroux !
C'est toi qui gémis, toi qui pleures,
Toi que je vois à mes genoux !

. . . . . .
. . . . . .

ESQUISSES DE LA NATURE, *ou voyage à Margate. Traduit de l'anglais de* Georges Kaete, *par* A*** G***. *Un volume in-8.° orné d'une jolie gravure. Paris, chez* Dentu, *imprimeur-libraire, Palais Égalité, galeries de bois, n.° 240.*

STERNE était original, et il a fait naître bien des mauvaises copies dans son pays et dans le nôtre. Plusieurs de ses imitateurs ont cru qu'il ne s'agissait que de couper des phrases d'une manière singulière, et de les entremêler de quelques idées bizarres, qu'il fallait même, en quelque sorte, laisser deviner. Ces hachures souvent plus commodes que spirituelles, ces froides originalités, n'ont point encore fait oublier le premier peintre. On ne copie jamais bien ceux que la nature a créé originaux. Parmi les nombreux imitateurs de Sterne, en voici un qu'on ne peut mettre ni au premier ni au dernier rang. Ses idées sont assez justes, son traducteur paraît les rendre assez fi-

dèlement, et le fait dans un style soigné, mais il n'y a presque point de chaleur dans ses tableaux ; il manque de ce feu qui sait tout animer. Ses descriptions n'ont point d'ame ; ses portraits, quoique sages, sont froids ; ses plaisanteries sans aiguillon. A la vérité, c'est un malade qui va chercher à Margate, l'air qui lui convient et *remplumer sa figure maigrie ;* il songe trop souvent à sa faible constitution, et ne sait point nous faire oublier son état. Son ouvrage est tout simplement un voyage à Margate avec la relation de ses aventures ; et il lui arrive assez rarement d'*esquisser la nature*, comme il le promet. Il est loin cependant d'être sans mérite. Je ne citerais, pour mettre le lecteur à même de juger, que le fragment suivant, qui a quelque chose de l'originalité sentimentale de Sterne.

LE VIEUX SERVITEUR.

La lumière qui se réfléchissait sur les côtes de France, les rapprochait de moi ; et tandis que mon imagination faisait un saut de Douvres à la Méditerranée, et laissait échapper un soupir sur la politique, j'avais abandonné les rênes de mon cheval, qui, profitant de ma distraction, ramassait un peu d'herbe sur le bord du chemin. Eh bien, mon vieux camarade, lui dis-je, prends encore une autre bouchée, le fermier ne sera pas plus pauvre pour celle que

tu emporteras; s'il connaissait tes bonnes qualités, il te laisserait manger à discrétion.

Je n'interromprai point ces momens agréables; ainsi nourris toi, je t'en prie. Je desire depuis long-tems l'occasion de parler de tes mérites, toi, mon fidèle serviteur! elle se présente, et quelques lignes de mon ouvrage te seront consacrées, malgré le rire du critique. Elles te sont bien dues, toi qui m'as donné la santé! Nous avons ensemble gravi des montagnes escarpées, et souffert le bruit de la tempête! J'ai eu les travaux de ta jeunesse, et ta vieillesse a sur moi des droits que je ne récuserai jamais. Tu ne seras point abandonné à la pauvreté et à la peine, parce que tes forces sont épuisées, ni repoussé par un maître insensible: si tu passes devant moi, jamais ton œil ne me fera de reproche.

Si cette main qui nous a formé tous deux, avait doué ton espèce de la faculté de parler, avec quelle amertume elle se plaindrait de l'ingratitude de la nôtre! Dans l'immense étendue du règne animal, à peine existe-t-il un objet qui ne puisse fournir à l'homme quelque leçon utile. Toi, mon sincère ami, tu m'en as souvent donné; tu n'as jamais prétendu paraître ce que tu n'étais pas: un pas ferme, ou un trot léger, était tout ce que tu entreprenais: c'était peut-être tout ce qu'il fallait à ton maître. Et lorsque le souvenir pèsera tes mérites, la balance sera en ta faveur, parce que jamais tu n'as abandonné le sentier de la nature.

Tu n'eus jamais l'orgueil ni la prétention de ces chevaux, qui, destinés par la nature à la charrue, ou au timon, imitent mal-adroitement les grâces d'un poulain, ou les sauts d'un cheval de manège.

HISTOIRE GÉNÉRALE DES DESCENTES FAITES TANT EN ANGLETERRE QU'EN FRANCE, *depuis* Jules-César *jusqu'à nos jours, avec des notes historiques, politiques et critiques; par* Poncet de la Grave, *citoyen de Calais par lettres d'honneur, ci-devant membre de plusieurs académies, etc., etc., avec cette épigraphe :*

Res ardua est vetustis novitatem dare, novis auctoritatem, obsoletis nitorem, obscuris lucem, fastiditis gratiam, dubiis lucem.

PLINE.

Deux forts volumes in-8.° Paris, chez Moutardier, *imprimeur-libraire, quai des Augustins, n.° 28.*

LE titre de cet ouvrage annonce ce qu'il contient. Les circonstances actuelles l'ont sans doute fait naître. Il est certain qu'il doit intéresser fortement la curiosité, dans un tems où deux nations, éternellement rivales, et par cela même ennemies, cherchent, chacune de leur côté, à traverser la mer, et fondre l'une sur le terrain de l'autre; cette histoire peut même flatter certaines espérances, et permettre de croire que ce qui a été, peut être encore. Il faut cependant comparer les tems et savoir estimer les moyens; c'est ici l'affaire d'un critique éclairé, et l'on ne peut

que gagner beaucoup à ces sortes de discussions.

L'auteur place à la tête de son livre, dans un avertissement, une de ces questions assez oiseuses, quoique paraissant tenir aux grands intérêts de l'humanité, c'est si la pleine mer est susceptible d'un domaine particulier ou d'une propriété exclusive. La nation qui aura la plus forte marine, sera toujours celle qui aura le droit de décider la question. Si les limites des empires jusqu'à présent ont été à-peu-près reconnues, c'est que les hommes habitent sur la terre; et c'est parce qu'ils ne peuvent que passer sur les mers, qu'ils n'ont jamais cherché à y désigner des domaines. Je ne sais pas si, un jour, ils s'aviseront d'y vouloir marquer des bornes et d'y désigner des propriétés; on peut attendre des hommes tout ce qui est faisable; mais on peut bien assurer que, si les limites terrestres n'ont pas toujours été respectées, celles de mer ne le seront jamais. C'est ici l'affaire de la puissance; et de ce que les Anglais se sont trouvés à même de faire les autres; en cela, leur droit de souveraineté sur les mers n'en est pas moins un droit ridicule, et il ne devient que plus ridicule encore, lorsqu'on les

voit le discuter gravement et l'étayer d'une foule de raisons et de preuves aussi fausses que puériles. Cette singulière prétention à une domination qui ne peut jamais être que l'empire de la force, a donné naissance à deux traités fameux et pleins d'érudition ; l'un est pour, l'autre contre ; le premier, intitulé *Mare clausum*, est d'un anglais, Selden, bien entiché de ce droit ; le second est du célèbre Grotius, et il a pour titre : *Mare libernum*. « Il ne » suffit pas, dit ce dernier, qu'une » nation soit en possession de ces côtes, » pour prétendre un droit et un titre » suffisant à la propriété de la mer » voisine ; pour former de pareilles pré- « tentions, ce n'est point assez de se » repaître d'imaginations et de prendre » le titre de *roi de la mer*, il faut, de » plus, être en état de démontrer qu'on » l'est par quelque acte actuel et ex- » traordinaire ». Et ce titre, c'est une marine assez puissante à ceux qui auraient l'intention de former des droits et qui se croiraient les mêmes titres.

L'auteur entre dans quelques détails sur les mers appelées improprement britanniques. Toute la partie de la haute mer ou de l'océan qui environne l'île de la Grande-Bretagne, se nomme en

général l'Océan britannique. Elle se divise en quatre parties, suivant les quatre points cardinaux de la boussole, et elles sont comprises ensemble sous le nom des quatre mers britanniques. C'est pour cela que quelques-uns des anciens monarques saxons qui ont régné en Angleterre, prenaient le titre de *basileus quatuor mariùm*, roi ou empereur des quatre mers.

Le citoyen Poncet démontre ensuite l'injustice des prétentions anglaises, et convient, néanmoins, qu'on peut établir une domination sur les golfes, détroits et toutes mers resserrées; ce qui est vrai par la même raison que celle qui établit la domination des hautes mers, c'est-à-dire par la force qui commande ce qu'on ne croit pas toujours juste d'accorder.

P. B**.

SPECTACLES.

THÉATRE DU JARDIN ÉGALITÉ,

CI-DEVANT MONTANSIER.

9 Thermidor.

JOCRISSE CONGÉDIÉ, *Comédie en deux actes et en prose.*

Encore un nouveau-né dans la famille des *Jocrisses*. Il y a tout lieu de croire que l'existence de celui-ci ne sera pas de longue durée. Ce genre de pièces commence enfin à s'user. Loin de nous cependant de vouloir dire qu'il faut exclure la gaité de la scène : au contraire, une situation comique, un trait d'esprit saillant, exciteront toujours les ris ; mais des *bêtises*, des *platitudes*, amenées sans art, enchaînées sans goût, ne peuvent que faire hausser les épaules des spectateurs bénévoles qui les entendent patiemment, sans daigner seulement élever une voix sévère contre ces productions ineptes.

Jocrisse, dans la pièce dont il s'agit, sert le citoyen *Duval*, en qualité de domestique. Parmi nombre de bêtises qu'il fait, il jette l'argenterie dans un puits, laisse échapper le cheval de son maître, brise les cordes de plusieurs instrumens de musique, renverse tous les meubles, effraye sa jeune maîtresse, en paraissant devant elle, au moment où elle ne s'y attend pas, masqué et sous le grotesque costume d'un diable ; etc. etc. etc. etc. etc. Enfin,

le citoyen *Duval*, justement irrité, ne peut plus contenir sa colère, et congédie sur-le-champ, son valet imbécille.

Quelle intrigue compliquée; et quel intérêt elle présente !!!.... Quelles peines elle a dû coûter à l'esprit inventif de son auteur. Sans cet effort incroyable de génie, par le moyen duquel cet auteur est parvenu à nous donner deux mortels actes, *Jocrisse* aurait pu être congédié aussitôt la levée du rideau; le reste de la pièce n'étant qu'un tissu invraisemblable de scènes épisodiques, renfermant toutes plus d'inepties les unes que les autres, et se succédant sans goût, comme dans les pantomimes insignifiantes de *Nicolet*. Le citoyen *Brunet* est toujours plaisant, par le naturel avec lequel il remplit les rôles divers qu'on lui confie. Combien d'auteurs doivent à son talent, cher au public, les légers suffrages dont ils ont été quelquefois honorés.

THÉATRE FRANÇAIS DE LA RÉPUBLIQUE.

11 Thermidor.

LES DEUX FRÈRES, *comédie, en quatre actes et en prose, imitée de Kotzbüe.*

La pièce de *Mysantropie et Repentir* avait obtenu un trop grand succès pour que le public ne fut pas curieux de connaître les autres ouvrages du même auteur. Aussi la première représentation *des deux Frères* a-t-elle eu lieu en présence d'un concours nombreux de spectateurs?

Les deux Frères, *François* et *Philippe Bertrand*, se disputent, depuis quinze ans, la propriété d'un petit jardin, provenant de la succession de leurs parens. *François* est extrêmement pauvre; *Philippe*, au contraire, vit au sein de l'abondance. Le premier, père d'une jeune fille âgée de 17 ans, n'existe que par les secours de la piété filiale, et par les bons offices du respectable docteur *Bloum*, chargé de soigner également la santé de *François* et celle de *Philippe*. Ce dernier, attaqué de la goutte, n'a jamais voulu s'engager dans les liens du mariage. Il est servi par une vieille hypocrite, nommée Madame *Wolf*, qui, sous le masque trompeur de la probité et de la religion, ne cherche qu'à détourner à son profit les biens de son maître, et même à arracher à ce vieillard infirme un testament en sa faveur et au préjudice des enfans de l'infortuné *François*. Un matelot nommé *Bull*, qui, plusieurs fois, sur mer, a sauvé la vie à *Philippe*, son capitaine, compose, avec la vieille bigote, tout son domestique. Le docteur cherche à reconcilier les deux frères et parvient enfin à obtenir d'eux un pouvoir afin de terminer cette affaire amiablement. Madame *Wolf*, aidée par les conseils d'un certain procureur, nommé *Raffe*, employe tous les moyens pour entraver cette réconciliation qui lui enlèverait ses plus chères espérances. Elle reçoit avec dédain et chasse, pour ainsi dire, de la maison du capitaine, la jeune *Charlotte*, fille de *François*, qui venait auprès de son oncle le féliciter sur l'anniversaine de sa naissance. Cette aimable personne, le cœur navré, est sur le point de se retirer, quand *Bull* parait, et, après une vive altercation entre Madame *Wolf* et lui, sort pour

avertir *Philippe*. Celui-ci vient aussitôt. Il ne peut résister aux caresses que lui prodigue son intéressante nièce. Il lui ouvre les bras et la serre contre son cœur. Le docteur arrive sur ces entrefaites. Après avoir félicité le capitaine sur une reconciliation qui en présageait une plus importante, il invite son malade à une petite collation qu'il s'est permis de faire préparer dans le jardin, sujet de la malheureuse querelle qui enfin vient d'être terminée à la satisfaction mutuelle des deux parties adverses. Le capitaine accepte. Une lettre de Madame *Wolf* au procureur *Raffe*., et que le hazard fait tomber entre les mains de *Bull*, dévoile le caractère et les projets de cette femme abominable. Le docteur est chargé de la congédier, pendant que *Bull* conduit son maître au jardin en question. *Philippe* arrivé là, un vieillard, assis dans un berceau opposé, frappe d'abord ses regards. Sa figure malade ne lui est point du tout inconnue. Le docteur, qui survient, apprend au capitaine que ce vieillard n'est autre que son frère *François*, et, par l'entremise de la jeune *Charlotte*, il réunit bientôt les deux frères, qui oublient dans les plus tendres embrassemens, et au sein de l'allégresse générale, quinze années de séparation, de douleurs et de peines.

Il y a de très-belles situations dans cette pièce : il y a des scènes qui ont produit le plus grand effet. Le rôle du capitaine *Philippe*, dans lequel le citoyen *Baptiste aîné* s'est montré au-dessus de tout éloge, est neuf à la scène. On ne peut se faire une idée de la vérité avec laquelle cet acteur estimable remplit ce rôle, d'autant plus difficile, qu'il n'est pas de son emploi ; ce qui prouve que le vrai talent sait surmonter tous les obstacles pour arriver à son but.

De même que nous sommes naturellement portés à payer aux beautés de cet ouvrage le tribut d'éloges qui leur sont dûs; de même aussi nous ne pouvons nous empêcher de blâmer quelques expressions hasardées, quelques trivialités, que l'on fera sûrement disparaître aux représentations subséquentes, et que le bon goût des traducteurs leur aurait du indiquer s'ils s'étoient donné la peine de réfléchir qu'il travaillaient pour des Français et non pour des Allemands. Ce drame, dégagé de toutes ces expressions choquantes qui le déparent, ainsi que de quelques longueurs qui entravent la marche et nuisent à l'intérêt, ne peut manquer d'exciter la curiosité des véritables amateurs de l'art dramatique, et de réunir, comme son frère aîné, les suffrages universels.

Nommer les citoyens *Monvel*, *Michot*, *La Rochelle*, *La Cave*, et les citoyennes *Mezerai*, *Suin* et *La Chassaigne*, c'est annoncer que la pièce a été parfaitement jouée.

Les traducteurs de ce drame ont été demandés et nommés par le citoyen *Michot*. Ce sont les citoyens *Weiss*, *Jauffret* et *Patrat*.

ARTISTES SOCIÉTAIRES DE L'ODÉON,

Réunis au Théâtre de la Cité.

11 Thermidor.

L'AMANT ARBITRE, *comédie en un acte et en vers.*

Que la tâche d'un journaliste est agréable, lorsqu'il lui faut rendre compte d'un succès mérité.

Monsieur et madame *Durcé*, après avoir vécu plusieurs années dans les liens de l'union

la plus tendre, se reprochent mutuellement les torts dont ils se sont rendus coupables l'un envers l'autre. L'aigreur s'en mêle, et l'on convient d'une prompte séparation. Pour en dresser les articles, *Durcé* fait choix d'un avocat instruit, nommé *Volny*. Ce jeune homme, qui a aimé madame *Durcé*, et s'est vu sur le point d'obtenir sa main, est fort embarassé sur le parti qu'il doit prendre. Il se décide enfin à se charger de cette affaire, persuadé qu'il parviendra à réunir les deux époux. Une lettre anonyme apprend à *Durcé* que celui qu'il a choisi pour arbitre, a eu autrefois des droits sur le cœur de sa femme; mais il est bientôt rassuré par les efforts que *Volny* fait pour l'amener à une réconciliation. Il consent, sur sa demande, à une entrevue avec sa femme pour l'y déterminer; mais il exige que *Volny*, caché dans un cabinet, soit témoin de la conversation. Madame *Durcé* se refuse à tout accomodement, plutôt par amour-propre que par haine contre son époux. Elle le blâme sur-tout d'avoir choisi pour arbitre un homme qui s'était mis autrefois sur les rangs pour obtenir sa main. La jalousie de *Durcé* le porte encore davantage à rompre son hymen. *Volny* se dispose enfin à dresser l'acte de séparation; mais, par des moyens aussi adroits qu'ingénieux, il parvient à leur faire signer, à la place, un acte de reconciliation; et les deux époux, dans les bras l'un de l'autre, rendent de mutuelles actions de graces à l'amour et à l'amitié.

Cette jolie comédie a obtenue un succès flatteur. Elle est écrite avec beaucoup de facilité. La dernière scène sur-tout décèle une plume infiniment ingénieuse et délicate.

La pièce est rendue avec un ensemble parfait. On ne saurait trop applaudir le citoyen *Dorsan*, chargé du rôle de *Durcé* : il l'a dit et joué avec l'aisance de *Molé* et de *Fleury* ; et chaque jour il nous paraît faire de nouveaux efforts pour atteindre aux talens de ces premiers artistes de la scène française. Il a été parfaitement secondé par le citoyen *Barbier* et la citoyenne *Delille*.

L'auteur de cette charmante comédie est le citoyen *Ségur cadet*.

THÉATRE DE LA GAITÉ.

11 Thermidor.

IL A VOULU, IL N'A PAS PU, *Comédie en un acte, et mélée de couplets.*

Titre assez ridicule qui n'est que trop justifié par l'impuissance de l'auteur.

THÉATRE DES JEUNES ARTISTES.

12 Thermidor.

REPRISE.

LE NID D'AMOUR, *opéra anacréontique, en un acte en vers, mélé de danses ; paroles du citoyen Eugène Hus ; musique du citoyen Gautier.*

ON se rappelle encore avec plaisir les représentations de ce joli petit opéra, qui ont eu lieu il y a environ un an, et que les rigueurs du dernier hiver ont seules interrompues. La

reprise n'a point eu moins de succès. L'ensemble de cet ouvrage présente cependant, quelques changemens. Les ballets ne sont plus les mêmes ; et ceux qu'on a substitué aux anciens, qui n'étaient point sans mérite, sont parfaitement dessinés et font honneur aux talens du citoyen *Blondin*, maître des ballets de ce spectacle. On a applaudi avec le même enthousiasme la charmante musique de cet opéra. Chaque air fait desirer d'entendre le suivant. La partie du chant, sur-tout, est à la fois vive, légère et mélodieuse : la partie de l'orchestre ne le cède en rien à celle du chant ; et l'on reconnaît aisément le cachet du compositeur instruit (le citoyen *Gautier*, maître de musique de ce théâtre, depuis son établissement), à qui le public en est redevable. Les décors contrastaient seulement fort mal avec la fraîcheur des costumes. Nous sommes étonnés qu'on ait négligé de les retoucher : il y avait au moins sur chaque chassis un pied de boue ou de poussière ; mais comme cet opéra pouvait aisément se passer de secours étrangers, il n'en a pas moins obtenu les suffrages universels.

MERCURE
DE FRANCE.

Du 15 *Thermidor, an* 7.

POLITIQUE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Russie.

Mittau (Courlande), 10 *messidor.*

Une lettre venue d'Espagne, et écrite par madame d'Orléans, a occupé pendant quelques jours cette cour, plus riche d'espérances que fertile en événemens. Madame d'Orléans, dans cette lettre, conjure Louis XVIII de lui accorder le pardon de son fils aîné, réfugié en Amérique. Malgré l'opposition d'un membre de son conseil, Louis XVIII a répondu par une lettre très-affectueuse, écrite de sa propre main, dans laquelle il dit à madame d'Orléans « qu'il » n'a rien à refuser à ses larmes, et qu'il ne » tiendra pas à lui qu'à jamais malheureuse, » comme épouse, elle ne puisse, comme » mère, retrouver un bonheur si bien dû à » ses vertus. »

(*Extrait des gazettes allemandes.*)

ITALIE.

Véronne, 25 messidor.

Des lettres de Bologne annoncent que les Autrichiens ont déjà occupé Pise, située à quatre lieues de Livourne. Macdonald, qui s'était d'abord dirigé vers cette dernière ville, a changé, dit-on, sa marche, et s'est porté par Sarzana, sur Gênes, pour se réunir au général Moreau. On s'attend, d'un moment à l'autre, à apprendre l'entrée de nos troupes à Livourne.

M. le général Ott arriva le 14 de ce mois à Bologne, avec son état-major. Tous les étrangers qui se trouvaient dans cette ville, ont dû en sortir.

Roveredo, 27 messidor.

Comme il arrive continuellement des troupes impériales sous Mantoue, il a été formé plusieurs campemens dans les environs; le plus considérable est à Curtatove. Nous venons d'apprendre qu'hier matin, les Autrichiens se sont emparés de deux fortins extérieurs de Borgo St.-Giorgio.

On voit par une lettre de Fano, du 15, que cette ville, ainsi que celle de Sinigaglia, retombèrent au pouvoir des Français peu de jours avant. Un détachement, parti d'Ancône, auquel s'étaient réunis les patriotes fugitifs, parut à l'improviste devant Fano, et y pénétra. Son entrée fut accompagnée de plusieurs désordres. La nouvelle de cet événement étant parvenue à Venise, on fit partir quelque galiotes avec des troupes dalmatiennes pour renforcer le

petit corps qui se trouvait dans le duché d'Urbain, sous les ordres du major Plotts. Ces bâtimens arrivèrent, devant Fano, au moment où cet officier commençait à y jeter des bombes. Les troupes ayant été débarquées, investirent la ville, et se disposèrent à la prendre d'assaut. Les Français et les patriotes, intimidés par ces préparatifs, prirent précipitamment la fuite, et se retirèrent vers Ancône.

ALLEMAGNE.

Ratisbonne, 25 messidor.

Fin du décret de commission impériale, du 12 juillet.

« Cet état des choses devait être déjà regardé, en partie comme une guerre secrette, et en partie comme une guerre ouverte. Quoique, par amour pour la paix, les représentations fussent les seules armes que l'on opposât à l'arrogance impérieuse du directoire français, comme toutes ses tentatives audacieuses lui avaient réussi jusqu'alors, il n'en continua pas moins ses injustices et ses violences. On n'a besoin, pour fournir la preuve de cette assertion, que de rapporter les faits mêmes. L'ordre de rétablir les fortifications d'Ehrenbreistein, l'approvisionnement de cette forteresse en pressurant hostilement les habitans des pays de l'empire voisin, et la volonté sérieuse que le gouvernement français manifesta par-là, de se maintenir en possession de cette forteresse contre la foi due aux traités, et d'une manière contraire au droit des gens; l'occupation de Manheim et le désarmement

de la garnison de cette ville, dont le magistrat et les autres officiers publics n'obtinrent la faculté d'exercer leurs fonctions que provisoirement ; ce qui était un prélude révolutionnaire de l'exécution de la menace faite sans aucune retenue dans une note officielle des plénipotentiaires français à Rastadt, du 5 octobre dernier, d'introduire en Allemagne les principes français destructeurs de tout gouvernement ; la lettre remarquable, très-précise, et écrite dans le même esprit révolutionnaire, que le directoire exécutif adressa le 15 mars 1799, au général en chef Jourdan ; la marche rapide, sur divers points, des troupes françaises dans le cœur de l'Allemagne, sans aucune renonciation préalable à la suspension d'armes, et en franchissant ouvertement la ligne d'armistice ; la sommation faite le premier mars, dans les termes les plus étranges, à la forteresse de Philipsbourg, et la menace affreuse faite en même-tems au commandant, de s'emparer par les moyens de violence et de terreur de cette place ; l'écrit immoral adressé le 4 mars au magistrat civil, dans lequel on l'invite à trahir l'empereur et l'Empire ; les batteries élevées à la proximité de la place ; la tentative inique faite de s'emparer de la forteresse par la corruption ; l'affreuse proclamation de Bernadotte, où l'on excite tous les Allemands à la révolte contre leur chef suprême légitime, ainsi que d'autres événemens appartenant à cette cathégorie, mentionnés dans le décret de commission impériale, du 4 avril de cette anuée. Tels sont les actes qui, par la nature des choses, renferment tous les attributs de l'état de guerre, et qui ne peuvent être détruits par des protestations

de vues pacifiques, par des distinctions d'idées qui ne sont point naturelles et qui se contredisent elles-mêmes.

» Ainsi, la guerre existe de nouveau, par le fait, contre l'Allemagne. La guerre! l'œuvre affreuse et unique de la politique dominatrice, révolutionnaire et perfide du gouvernement français qui bouleverse tout. Ç'en serait fait de l'existence politique de l'Empire en Italie et dans la Suisse : l'étendard révolutionnaire serait déjà arboré dans une grande partie de l'Allemagne comme dans d'autres états et provinces asservis ; la félicité et la liberté allemande seraient détruites par le systême absurde de liberté et d'égalité française, si l'habilité et la bravoure des généraux autrichiens, et les armées victorieuses, n'avaient arrêté les progrès de l'ennemi. Les hostilités étant reprises, et l'espoir de voir la paix conclue étant entièrement évanoui, l'état de guerre entre l'Empire germanique et la France, subsiste conséquemment toujours; et, d'après l'expression des déclarations qui ont eu lieu depuis qne l'Empire a été forcé à la guerre, il s'agit de combattre pour l'inviolabilité des traités de paix les plus précieux, pour la religion, les propriétés, pour le maintien de l'ordre social et de la constitution, pour l'honneur, la dignité, la liberté et l'intégrité de l'Empire germanique. Il s'agit, enfin, de procurer à l'Empire, dans le sens des décisions de la diète, une paix juste, convenable et durable.

» Sa majesté impériale, pleine de confiance dans les électeurs, princes et états, se croit fondée à attendre, au nom sacré de la patrie allemande et de la constitntion, et en vertu des assurances solemnelles qu'ils ont si sou-

vent données, qu'aucun état de l'Empire ne se soustraira à l'accomplissement de toutes les obligations que la nature du lien constitutionnel, les anciens statuts positifs de l'Empire, et les décisions de la diète promulguées, depuis la déclaration de la guerre d'Empire, et particulièrement la décision au sujet de la mise sur pied du contingent au quintuple, imposent à un chacun contre l'ennemi commun. C'est en conformité de ces obligations, que sa majesté le roi de Suède, en sa qualité d'état de l'Empire, a fait dernièrement à la diète, une déclaration aussi franche que loyale, tendante à animer le patriotisme allemand. Il est également urgent, et sa majesté impériale en fait ici la demande formelle, que la diète délibère sur un nombre convenable de mois romains pour faire face aux frais de la guerre, lesquels sont inséparables d'une guerre d'Empire, et qu'elle prenne le plus promptement possible, et fasse parvenir à S. M. un *conclusum* relativement à cet objet.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARIS.

ARMÉE DU DANUBE.

Au *quartier-général* à Lentzbourg,
le 6 thermidor an 7.

Masséna, général en chef, au directoire exécutif de la République française.

Citoyens Directeurs,

Le général Thureau, commandant la divi-

sion du Valais, me rend compte que le 28 messidor, sur les huit heures du soir, l'ennemi a fait une forte reconnaissance sur les deux rives du Rhône; une fusillade très-vive s'est engagée, l'ennemi a été repoussé, et nous avons conservé toutes nos positions.

Le lendemain, il a fait, sur les mêmes points, une véritable attaque. Nos troupes l'ont reçu avec intrépidité, et, prenant elles-mêmes l'offensive, l'ont repoussé, après lui avoir tué ou blessé 200 hommes environ, et lui avoir fait 150 prisonniers.

Notre perte, en tout, est de six hommes; la cause de cette disproportion se trouve, dit le général Thureau, dans la nature de cette affaire, où l'ennemi formait toujours des masses sur les mamelons inférieurs des montagnes, et où nous l'avons battu en tirailleurs.

L'ennemi avait avec lui un grand nombre de paysans armés et formés en compagnies.

Salut et respet, *Signé*, MASSENA.

Le Conseil des Anciens a rejetté la résolution relative à l'emprunt de 100 millions, parce que les échelles de taxe, ou ne permettraient point d'élever l'emprunt à la somme que l'on demande, ou donneraient lieu à un arbitraire qu'il faut éviter.

CAILLEAU, Éditeur-Propriétaire.

MERCURE DE FRANCE,

Décadi, 20 Thermidor, an 7.

POÉSIES.

JUGEMENT

Sur les ci-devant seigneurs. 1786. (1)

UN jour, certain prédicateur,
Quelque peu philosophe, et profond politique,
Le père *Éloi*, d'un ton apostolique,
Avait, dans un sermon, d'un très-puissant seigneur,
Fait le touchant panégyrique.
Le sermon achevé, ce seigneur, près de lui,
Pria père *Éloi* de se rendre.
Il arrive : docteur, ce que je viens d'entendre,
Je l'avouerai, m'a beaucoup réjoui.....
Pourtant, de certains mots que je n'ai pu comprendre,
(Deux, sur-tout, m'ont paru d'assez mauvais aloi).
Il te faut m'expliquer le sens nouveau pour moi.
Par exemple, en français, que veut dire *hyperbole* ?
— C'est, dit le révérend, l'éloge bien menteur
Que j'ai tracé de monseigneur.

(1) Cette pièce n'a jamais été imprimée. NOTE DE L'AUTEUR.

— Fort bien ! Mais qu'entends-tu, dis-moi, par *furibole?*

— De vous, de vos pareils, ce sont les plats discours.

— Que signifie enfin le mot *obole*?

— C'est ce que tout seigneur vaut et vaudra toujours.

BOINVILLIERS, *Professeur de Belles-Lettres, de la Société des Sciences et Arts de Paris.*

BLAISE POÈTE.

AIR : *Je suis afficheur.*

— MON cher Blaise, comment qu't'as fait,
Pour monter là-haut, sur l' Parnasse?
— Comment j'ons fait, ma chèr' Babet?
J'ons vu tant d'gens y prendre place,
Que j'nous somm' dit, un biau matin :
» Pour fair' des vers comme d'la prose,
N' faut savoir ni l'grec, ni l'latin;
Et puis v'la que j'compose!

ÉCOUTE-MOI, ma chèr' Babet,
Jamais Cornaille ni Vortaire,
N'ont traité de si biau sujet,
C'est-toi qu'as fourni la maquière.
Ne sois point surprise, oui-dà,
Qu' mes vers ressemblont à d'la prose,
D'pis qu'c'est l'usag' d'en fair' com' ça,
Tout le monde en compose.

J'ENTRE d'abord dans un bosquet,
J'examinons bian toute chose;

Sur chaque fruit, sur chaq' bouquet,
Mon œil curieux se repose.
Des lys j'admirons la blancheur,
Plus loin..... j'contemplons une rose.....
Je suis poëte..... quel bonheur!
Ah Babet!..... je compose.

MON cher Blaise, que t'as d'esprit!
Oh vraiment, c'est une mervaille,
Faudra que tu m'apprenne aussi
C' que c'est que Vortaire et Cornaille.
— Oui, ma chère!..... si du bosquet
Tu me laisses cueillir les roses.....
Je te mettrons bentôt au fait,
Drès demain tu composes.

C. A. B. S.

Explication de la Charade et du Logogriphe du numéro précédent.

LE mot de la Charade est *Anon*, celui du Logogriphe est *Pucelage*.

ÉNIGME

NOUS sommes plusieurs sœurs d'un même caractère;
Nous nous faisons un jeu de l'infidélité;
Et sans avoir pour nous l'éclat de la beauté,
Comme elle cependant nous avons l'art de plaire.
Le riche et l'indigent, les héros et les rois,
Avec égalité sont soumis à nos lois;
Et quoique nous soyons inconstantes, légères,
Nos amans sont nombreux dans les deux hémisphères.

Aux jeunes comme aux vieux nous donnons du plaisir;
Nous n'émoussons jamais l'aiguillon du desir.
Le sexe féminin, ce qui doit le surprendre,
Est embrâsé pour nous de l'amour le plus tendre.
Avec nous, nuit et jour, on peut se divertir;
Mais qui nous aime trop s'expose au repentir:
Combien de nos amans, du sein de l'opulence,
Sont descendus par nous au sein de l'indigence!

J. M. BAUDIN aîné, *de Nantes.*

LOGOGRIPHE.

AU loin je porte la terreur:
De mes cinq pieds tu te sers pour combattre;
Coupe ma tête.... cher lecteur,
Et je n'en aurai plus que quatre.

MÉLANGES.

PAUL ET ROSETTE.

(SUITE.)

ENFIN, vous allez voir si je radotte, s'écriait une voix; et c'était celle de mère Périn. Il est ici, ici, répétait-elle. Parbleu, il faut qu'il soit bien sot d'aller se faire encager ainsi, repliquait un gros réjoui qui marchait derrière elle: c'était le père de Paul. J'avais plus

d'esprit que cela à vingt ans, mère Périn, n'est-il pas vrai, continuait-il? n'est-il pas vrai? — Paix donc! paix donc! disait-elle à voix basse; est-ce qu'il faut dire cela devant les enfans? Elle ouvrit la porte sans trop remarquer qu'il y avait quelque changement, et se précipita vers le lieu où elle était sûre de trouver le garnement, qui, cependant, n'y était plus. Elle resta immobile d'étonnement. — Je vous le disais bien, mère Périn, que vous radottiez; vous avez rêvé, et, en vérité, cela ne valait pas la peine de troubler mon sommeil. Adieu, adieu, ma voisine, mais ne réveillez plus les gens pour vos rêves, s'il vous plaît. Mère Périn, aussi confuse que furieuse de cette disparution, jura ses grands dieux qu'elle saurait bien trouver le libertin qu'elle avait bien certainement enfermé. Elle chercha, mais en vain, et finit par lasser la patience de son voisin.

A la fin elle s'en prit à la pauvre Rosette. N'allez pas imaginer que l'innocente prenait part à toutes ses recherches. Elle s'était retirée à propos dans son petit cabinet, et paraissait y dormir du plus profond sommeil; mais, au fond, elle tremblait de tous ses membres. Elle parut extrêmement surprise de l'appa-

rition de sa mère, et ce fut d'une manière si naturelle, que celle-ci ne put lui faire un seul reproche, convaincue d'avance qu'elle n'avait pris aucune part à la fuite de Paul.

En voilà assez, mère Périn, dit le père, en voilà assez. Vous ne trouverez rien ; entre nous soit dit, vous ne l'ignorez pas : mais vous ne seriez pas fâchée de me le faire croire, afin que je consente au mariage de mon fils avec Rosette ; et si les choses étaient ainsi, il faudrait bien que j'y consente. Adieu.

Il dit, enfonça son bonnet sur ses oreilles et se retira. Mère Périn était restée immobile de colère. Bonaventure, c'était le nom du père de Paul, avait frappé droit à la vérité. Paul était un excellent parti, et elle desirait qu'il pût devenir l'époux de Rosette. En femme qui connaissait passablement le cœur humain, elle crut que le meilleur moyen de les rendre amoureux l'un de l'autre, était de paraître ne pas le vouloir. Elle avait fort bien réussi.

Après un moment de réflexion, elle soupçonna, avec assez de raison, que Paul n'était pas encore sorti ; en conséquence elle se mit à quereller la pauvre Rosette de toute sa force ; ensuite abaissant la voix, elle lui ordonna de se

coucher dans son lit, à elle mère Périn, et fut elle-même se mettre dans celui de sa fille, s'attendant à quelque scène de quiproquo.

La chose ne manqua pas. Il y avait à peine une demi-heure que la lampe était éteinte, pour la seconde fois, quand elle entendit une voix bien basse qui appelait Rosette. Cette voix partait de l'intérieur du petit cabinet; elle s'en assura bien; et, sortant du lit avec précaution, elle courut à la porte et la ferma à double tour sur l'imprudent jeune homme. Cette fois-ci, il sentit qu'il était pris et bien pris : il avoua sa faute, et implora sa grace. Ce fut vainement, la vieille fut impitoyable, et ne fit que rire du désespoir de l'infortuné. C'est pour vous qu'on les élève, beau libertin, lui dit-elle. Il faut qu'un père soit convaincu de ces choses-là. Allons, levez-vous, mademoiselle; cette fois-ci, vous ne resterez point pour le mettre en liberté.

En parlant ainsi, elle alluma sa lanterne, et Rosette, s'étant trouvé prête en un instant, elles sortirent et s'acheminèrent vers la maison de Bonaventure. Maman, disait Rosette, monsieur Bonaventure va certainement se mettre en colère et dire que vous rêvez encore.

— Croyez-vous, mademoiselle ? reprit aigrement la mère. Vous pourrez au moins affirmer le contraire. Il serait bon que je souffrisse de pareilles choses en silence. Quant à vous, mademoiselle, je vous défends de seulement regarder ce libertin-là.

Le sermon finit avec la route. Mère Périn frappa à la grande porte de la ferme de Bonaventure, et frappa en femme en colère, et qui a de quoi se justifier. — Eh, pardieu ! s'écria-t-on, un instant, vous donnerez bien le tems aux gens de s'habiller.

Dieu me pardonne, maman, dit Rosette avec surprise, je crois que c'est la voix de Paul. Taisez-vous, bégueule, repliqua mère Périn. A peine achevait-elle ces mots, qu'on ouvrit la porte, et elle vit Paul, Paul lui-même, à moitié habillé, et qui lui demanda ce qu'elle voulait à pareille heure.

Elle ne put parler d'une bonne minute, tant cette vue inattendue l'avait frappée. Mais, Paul, dit-elle, vous étiez chez moi tout-à-l'heure. — Moi, mère Périn ? vous avez certainement rêvé. — Encore rêvé ! Non je n'ai point rêvé, vous y étiez, mauvais garnement, et je vous ai enfermé dans le cabinet de Rosette. — Dans le cabinet de Rosette !

voilà qui est bien étonnant! — Non cela n'est pas étonnant; la porte est fermée à double tour. — A double tour! ciel! comment sortir!

Et qui diable vient encore nous tourmenter, s'écria Bonaventure, d'une des fenêtres. — Mon père, c'est mère Périn qui vient vous apprendre qu'elle me tient enfermé à double tour en ce moment chez elle. — Encore cette radotteuse! Oh! pour le coup, mère Périn, c'en est trop, il faut que vous soyez devenue folle.

Mère Périn se désolait. Eh bien! mon cher voisin, s'écria-t-elle, autant de dépit que de terreur, si ce n'est pas votre fils que je tiens enfermé chez moi, il faut que ce soit un voleur. — Vous avez rêvé, vous dis-je, si l'on vous écoutait, il faudrait renoncer au sommeil. Adieu, bonne nuit. — O mon voisin! si vous n'avez pas pitié de moi, je suis perdue; je n'oserai jamais rentrer chez moi.

Autant ennuyé de ses cris que touché de ses craintes, Bonaventure se laissa enfin entraîner. Son fils l'accompagna; et l'on reprit le chemin de la maison où se passait tant d'événemens singuliers. Ah ça, dites-moi donc sérieusement, mère Périn, disait Paul en route,

avez vous pu croire que j'irais ainsi vous tourmenter pendant la nuit? En vérité vous ne me croyez guère sage.

Pour sage, dit-elle, non : quant à savoir si c'est vous ou un autre ; il n'y a qu'un moment, j'aurais juré devant Dieu que c'était vous, mais à présent je ne sais plus que dire.

On arriva. Mère Périn trouva tout dans l'ordre où elle l'avait laissé. Le cabinet était bien fermé à double tour, elle l'ouvrit avec impatience, y entra et n'y trouva personne. Personne ! dans un cabinet d'où il était impossible de s'échapper, puisqu'il n'y avait d'autre issue que la porte qu'elle avait fermée, et la fenêtre qui était extrêmement petite et garnie de gros barreaux de fer.

Pour cette fois-ci, dit Bonaventure, que vous l'avouiez ou non, vous ne m'empêcherez pas d'être persuadé que vous avez rêvé et très-rêvé. Un bien averti en vaut deux, ajouta-t-il ; vous pourrez bien me conter vos rêves tant qu'il vous plaira maintenant ; mais je vous jure bien que vous ne me ferez plus déranger pour de si belles choses. Je puis sans doute dormir à présent. Adieu.

(La suite au numéro prochain.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

SUR les antiquités poétiques du C.^en Bouchaud, *membre de l'Institut national de France.*

Le citoyen *Bouchaud*, savant octogénaire, de l'Institut national, vient de donner à Paris, chez le citoyen *Charles Pougens*, quai Voltaire, n.° 10, an 7, un volume in-8.° de 314 pages, qui fait une suite nécessaire aux *Mémoires de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, dont l'auteur était membre. Ce livre intéressant, clair, lumineux et profond, a pour titre : *Antiquités poétiques* ou *Dissertations sur les Poëtes cycliques et sur la Poésie rythmique*, et mérite d'occuper une place distinguée dans la bibliothèque de tous les amateurs de la poésie ancienne et moderne, d'autant plus qu'il est imprimé avec une exactitude rare et qui fait honneur aux presses du citoyen *Pougens*.

Dans la première dissertation, le docte citoyen Bouchaud expose, avec beaucoup de netteté et de précision, les différentes opinions des savans sur les poëtes

cycliques, dont parle Horace, dans son *art poétique*; il prouve ensuite que le *cycle épique* était la collection de tous les poëmes mythologiques des anciens grecs qui ont écrit en vers héroïques ; que ce recueil servait à éclaircir toute l'histoire ancienne, fabuleuse et véritable, et que c'était dans cette source féconde que les poëtes tragiques allaient puiser le sujet de leurs drames.

Dans la seconde dissertation, le savant Bouchaud établit la différence qui se trouve entre la poésie *rythmique* et la métrique. La poésie *rythmique* ne consiste que dans un certain nombre fixe de syllabes ; et la métrique, dans un certain nombre de pieds composés de brèves et de longues. La poésie des Hébreux, et peut-être celle des dithyrambes de Pindare, était purement *rythmique* comme les vers *sciolti* des Italiens, les vers blancs des Anglais, des Français, etc. Celle des Grecs et des Latins était communément métrique ; mais le citoyen Bouchaud démontre que ces derniers ont d'abord connu et toujours conservé la poésie *rythmique* qui n'était pas assujettie à l'ordre des syllabes longues et brèves et à l'union régulière des pieds. La poésie *rythmique* resta parmi le vulgaire ignorant, dans

les temples de l'église latine et grecque, dans les camps des soldats et dans les cabanes des gens de la campagne, qui continuèrent d'entremêler à leurs fêtes, à leurs divertissemens, des chansons improvisées dont ils composaient les airs et les paroles, et se retrouve chez les improvisateurs italiens, grecs et syriens. Les vers *rythmiques* ne furent cependant pas tellement relégués parmi le peuple, que les gens de lettres ne composassent de tems en tems, dans ce genre, de petites pièces, et quelques-unes même d'assez longue haleine. Le C. Bouchaud le prouve par une foule d'exemples qui répandent le plus grand jour sur ce point de critique et l'histoire littéraire. Il observe judicieusement que la plupart des *Proses* de l'église latine, et même le *Te-Deum* sont en vers *rythmiques* de différentes longueurs, quoiqu'on ait continué d'imprimer cette dernière hymne par versets comme de la prose. C'est ainsi, ajoute le C. d'Anse de Villoison, que le *Pange lingua* est une pièce de vers *rythmiques* de quinze syllabes, parfaitement semblable aux vers grecs connus sous le nom de *politiques*, dans le Bas-Empire et dans la Grèce moderne.

La deuxième dissertation, qui ter-

mine ces doctes et utiles recherches, nous donne la véritable solution de cette question curieuse qui a partagé les savans et les jurisconsultes, *pourquoi les poëtes ne jouirent-ils pas à Rome des privilèges et des immunités que les empereurs accordaient aux maîtres de philosophie, aux grammairiens et aux médecins ?* Lecitoyen Bouchaud discute avec beaucoup de sagacité, les sentimens divers des écrivains qui ont traité cette matière, les réfute d'une manière victorieuse, et finit par conclure que le grand nombre des poëtes, ou de ceux qui croyent l'être, empêcha qu'on ne pût leur accorder cette distinction. En effet, si tous les versificateurs en France et en Allemagne, si tous ceux qui font des sonnets en Italie avaient droit à des exemptions, il n'y aurait plus de contribuables.

D'ANSE-VILLOISON.

LA VÉRITÉ A CEUX QUI GOUVERNENT, ou *Manuel moral de l'Homme public, par* Pierre Blanchard, *avec cette épigraphe :*

> Aristide fut banni injustement, et ne se plaignit point ; il occupa les premiers emplois de la République, et mourut pauvre.

Paris, au bureau général du Mercure de France, chez Cailleau, *imprimeur-libraire, rue de la Harpe*, n°. 461, *en face de celle des Cordeliers ; et chez* Duchesne, *libraire, rue des grands Augustins*, n°. 30 ; *prix* 1 *franc* 50 *centimes, et* 2 *francs, franc de port.*

UN républicain est déchiré par le spectacle des maux de sa patrie, cherche à en connaître la cause, et ne peut bientôt plus se refuser à la pénible conviction qu'une partie de ces maux est due aux hommes qui gouvernent. Il s'indigne, son patriotisme l'inspire, et il entreprend de tracer, à l'homme public, les devoirs de son caractère. Certes ce but est noble, et annonce une belle ame ; il ne peut manquer d'honorer, sous tous les rapports, quand on le remplit comme l'a fait *Pierre Blanchard.* Qui de nous, effectivement, ne suivra pas avec plaisir sa plume, dans le cercle vertueux qu'elle décrit à l'homme que

la confiance du peuple vient d'appeler aux emplois publics ? Le simple citoyen y verra le gage de son repos et de sa félicité ; le magistrat, la route certaine qu'il doit tenir, pour triompher de ses passions, et arriver sans remords, sans regrets, à ce terme où, le masque des grandeurs tombant, il ne reste plus à l'homme public, pour le dédommager des prestiges de la fortune, que le souvenir délicieux du bien qu'il a fait, et l'estime du peuple, dont il n'a point déçu la confiance. Notre auteur veut encore lui apprendre à s'élever au-dessus des coups du sort, à ne pas craindre l'ingratitude, à servir, en un mot, la vertu pour elle-même ; il lui montre donc, dans la pratique de cette vertu, isolée de tout espoir de récompense, une source féconde de jouissances indestructibles ; et celui qu'il a voulu instruire, ne le quitte qu'après avoir appris par quelle voie, au milieu de l'injustice publique, on peut arriver honorablement aux champs de l'éternité.

Blanchard, qui connaît le cœur humain, l'attaque de tous les côtés à la fois : il rappelle, au magistrat sensible, quelle douce satisfaction de soi-même suit un bienfait, et quelle félicité intérieure accompagne toujours l'homme

vertueux. — Le mortel avide de gloire apprend de lui combien est préférable, par les jouissances qu'elle nous procure, celle qui a l'honneur pour principe, et que la postérité ne saurait flétrir. — Sa plume énergique effraie enfin par la menace de l'ignominie, la crainte du châtiment, l'homme faible à qui il ne manque que de la résolution pour être honnête homme, et l'ambitieux qui rapporte tout à son intérêt particulier, qui ne voit dans ses semblables que les instrumens passifs de sa propre félicité. — On lui applaudit, quand il rappelle au magistrat, que c'est manquer au premier de ses devoirs, que d'élever aux postes importans de la République, des parens, des amis, qui n'ont pour eux que les droits du sang et de l'amitié. On aime à l'entendre proscrire le faste, commander les mœurs, désigner quelle doit être la fermeté de l'homme public, lui recommander l'oubli des querelles particulières, la justice dans la dispensation des bienfaits de la patrie, et l'inviter enfin à se souvenir qu'il doit aux simples citoyens l'exemple du respect aux lois. L'ami de l'humanité le voit avec joie, en son saint nom, défendre au mortel, de prendre une place pour laquelle il n'est pas propre ; repous-

ser cette politique odieuse, qui, bâsant sa puissance sur le sang et les ruines, assimile une nation à une horde de brigands qui attaque les habitations voisines de son repaire, toutes les fois qu'elle croit pouvoir le faire avec sûreté et avantage ; mais que chacune de ses victoires rapproche cependant de sa perte. On s'indigne avec lui contre ces tigres à figures humaines, pour qui la guerre est un plaisir et la paix un fléau; et en arrachant le masque aux apôtres de la destruction, il voue à une juste horreur cette fausse gloire, qui n'est que le prix du sang et l'horrible résultat de calculs plus horribles encore.

Cependant après avoir donné à l'ouvrage du citoyen Blanchard, les éloges qu'il mérite, nous ferons part à cet auteur estimable, de quelques observations qui naissent de l'intérêt même qu'il a su nous inspirer, et peuvent l'amener à des corrections utiles, si, comme nous n'en doutons pas, son livre compte plus d'une édition. Il nous semble donc d'abord qu'il s'est un peu écarté de son but dans le troisième fragment qui a pour objet l'*affabilité*. Son but particulier, dans ce fragment, était, sans doute, comme nous le dit sa devise, de rappeler à l'homme public

qu'il doit toujours, avec bonté, accueillir le simple citoyen, parce qu'il doit voir en lui son semblable ; ajoutons à cela que le magistrat doit accueillir le simple citoyen avec bonté, parce que, lui magistrat, est l'homme du peuple, et qu'il a été placé là par le peuple pour entendre et juger chacun. D'où nous concluons que, même, d'après la maxime philosophique que le citoyen Blanchard avait choisie pour devise, il a eu tort dans le courant de ce fragment, d'inviter le magistrat, *au nom de son intérêt particulier ; des services qu'il pouvait attendre par la suite de ceux qui se présentent alors devant lui sans titre et sans pouvoir*, à les accueillir favorablement. De telles considérations ne doivent entrer pour rien dans la conduite de l'homme public ; le but général du citoyen Blanchard a été de présenter au magistrat un cours de morale, et le but particulier de ce chapitre était bien évidemment de tracer un devoir et non un procédé, de rappeler à l'honnête homme une obligation, et non de fournir un masque à l'hypocrisie. Passons à notre seconde observation : elle regarde le douzième fragment ; *de l'obéissance aux lois.* Dans ce fragment, l'intention du

citoyen Blanchard, ainsi que nous l'indique son premier paragraphe, était de faire sentir à l'homme public le danger des fréquentes innovations dans les lois, et de le détacher de cette fausse gloire, qui porte l'homme entrant en place à ruiner l'ouvrage de son prédécesseur. Fausse gloire si funeste et si puissante cependant dans les gouvernemens représentatifs, qui, changeant périodiquement l'état de la législation, abandonne le peuple à une incertitude, d'où naissent l'apathie et le mépris des lois. Le citoyen Blanchard a, dès le second paragraphe, entièrement oublié son objet, et le reste de ce fragment est consacré à tracer, au *simple citoyen*, le respect qu'il doit aux lois, et le cas dans lesquels on peut seulement s'élever contre une loi injuste Cet article, quoiqu'infiniment sage et judicieux, ne devait point trouver place dans un ouvrage qui regarde uniquement l'homme public et ses devoirs. Il nous semble aussi que le titre de ce fragment ne répond en aucune manière à son objet ; et nous estimons que celui-ci conviendrait davantage : *Des devoirs du magistrat suprême dans l'administration de la chose publique.* Ce titre nous semble d'ailleurs mieux justifier la devise : *De l'inconstance du*

législateur naît le mépris des lois. — Enfin un dernier mot sur le premier fragment ; il s'agit de principes : est-il vrai que les bonnes lois soient *celles qu'on ne peut mépriser impunément*, et qu'il n'y ait que deux digues à opposer à l'intérêt particulier ; *la crainte et la vertu ?* On demande d'abord quel est le but de la législation ?... Le but de la législation est clairement, répondrons-nous, de faire tourner l'intérêt particulier des individus au profit de l'intérêt général de la société ; et pour ne point alambiquer notre style, afin d'être compris plus facilement, de rendre les passions de chacun utiles à tous ; c'est-à-dire, de réunir les contraires, et d'en former un tout harmonieux. Cette opération, qui présente des difficultés insurmontables à ceux qui ne veulent rien approfondir, est cependant extrêmement facile à l'homme de génie, et se concevra par l'individule moins éclairé, s'il veut réfléchir un seul instant. L'unique malheur est que ses détails ne peuvent trouver place qu'en une seule tête ; et que dans une assemblée d'hommes chargés de faire des lois, personne ne veut être coopérateur, mais chacun chef de travail ; qu'on n'y discute point l'ensemble d'une loi, mais les détails ; que tout le monde

veut y mettre du sien, et qu'on ne dit jamais à celui qui propose : « Tel article nous paraît défectueux par telles et telles raisons ; il nous semble nuire à l'harmonie générale. Reprenez donc votre travail, et réparez ce défaut ». Non, les hommes sont trop fous pour agir aussi sagement : un intrus fait adopter un autre article de sa composition ; on en change ainsi plusieurs successivement, et la loi meilleure n'est bientôt plus qu'un monstre pernicieux. Enfin, pour en revenir à ce que nous avons avancé, cette opération est possible, et le législateur qui réussirait à la faire, serait, s'il est permis de s'exprimer de la sorte, comparable au compositeur de musique, qui, de vingt instrumens différens par leurs sons, forme une harmonie parfaite. Mais ce compositeur ne prétend pas, d'un trait de plume, établir cette harmonie ; chaque partie du travail qui doit produire l'accord de tant d'instrumens, est particulièrement relative à l'un d'eux ; et chacun des membres de l'orchestre a sa note. Nous offrons à preuve, que les plans de législation, qui ont eu les plus grands succès, étaient bâsés sur ce principe, et que ceux qui n'avaient pour appui qu'une force physique, ont croûlé bientôt. L'homme a

une tension naturelle vers l'indépendance absolue ; l'intérêt particulier a seul amené les associations politiques ; en fait de lois, il regarde comme oppressif tout ce qui fronde ouvertement son opinion particulière, et n'obéit avec plaisir qu'à la main qui le flatte ; il faut le mener où l'on veut, sans qu'il s'en apperçoive : la menace produit chez lui la résistance, et on ne peut rien sur son cœur par la force. Cet esprit de contradiction appartient au mortel le plus vertueux, comme à l'homme taré de vices ; le premier fait encore le bien, parce que la sensibilité y trouve son compte ; et le second réformerait, peut-être, ses mœurs dans un pays où la vertu serait un crime. Charmez donc l'homme, et ne l'enchaînez pas ; disons : que *les meilleures lois sont celles qui ont le moins besoin, pour être exécutées, de moyens coërcitifs*, et qu'en législation, *l'intérêt particulier doit se vaincre par lui-même*. Que le citoyen Blanchard jette les yeux sur notre propre révolution, et qu'il se demande ensuite par quelles causes elle a tant d'ennemis ; nous sommes sûrs de le voir bientôt sanctionner notre opinion.

Voilà ce que nous pouvions dire du

livre du citoyen Blanchard. On glisse vîte sur les ouvrages médiocres ; on doit s'appesantir sur ceux qui sont réellement bons. Quand on a le secret de se faire lire plusieurs fois avec plaisir, la moindre erreur, en politique, devient extrêmement dangereuse, et l'honnête homme, qui juge, doit la dénoncer à l'honnête homme qui l'a laissé échapper. Le Manuel Moral est purement écrit, ce qui ne doit pas surprendre de la part du citoyen Blanchard, déjà avantageusement connu dans la littérature. L'auteur du *Catéchisme de la nature* s'y est montré digne de lui-même, et nous, qui le jugeons si sévèrement, nous nous sommes écrié après l'avoir lu trois fois : « *Que ne lui ressemblent-ils, tous les Hommes Publics!*

HENRI LEMAIRE.

SPECTACLES

SPECTACLES.

THÉATRE DES TROUBADOURS, RUE DE LOUVOIS.

14 Thermidor.

LA VISITE DE RACAN, OU LA FEMME BEL ESPRIT, *vaudeville anecdotique, en un acte.*

LORS de l'origine du théâtre des Troubadours, les administrateurs de ce spectacle avaient choisi la salle de la rue de Louvois, pour y donner leurs représentations. Au moment où ils se disposaient à en faire l'ouverture, un arrêté du Directoire exécutif, fondé sur des craintes d'incendie, occasionnées par le voisinage de l'Opéra et de la Bibliothèque nationale, ordonna la fermeture de cette salle. Les Troubadours, bannis de leur domicile, se virent obligés, ou de renoncer tout-à-fait à leur entreprise, ou d'aller se loger ailleurs. Ils prirent sagement ce dernier parti, et fixèrent leur séjour provisoire au théâtre de la rue Martin. Une troupe de comédiens y représentait les jours pairs de chaque décade; ils alternèrent avec eux, et jouèrent les jours impairs. Leurs nouveautés obtinrent un succès mérité; et le public encouraga, par ses suffrages, des artistes estimables qui faisaient tous leurs efforts pour lui plaire. Il y a environ un mois, le Directoire exécutif rassuré sur ces craintes, rapporta son arrêté, qui ordon-

nait la fermeture du théâtre de la rue de Louvois. Les Troubadours se disposèrent alors à rentrer chez eux, et débutèrent dans leur nouvelle salle, par un nouvel ouvrage. Le public, accoutumé à applaudir leurs vaudevilles, qui, pour la plupart, étaient du domaine de l'esprit et du bon goût, crut n'avoir que de l'agrément à la représentation de *la visite de Racan*, que l'on donnait pour la première fois : il fut, hélas ! trompé dans son attente. Cette pièce, qui ne présente aucune situation comique, aucun couplet saillant ; qui est, tout-à-la-fois, froide et monotone, s'est cependant traînée jusqu'à la fin, grace aux amis nombreux de l'auteur.

Une anecdote de la vie de *Racan* a fourni le sujet de ce vaudeville.

Marie Lejars de Gournay, fille savante du seizième siècle, n'a pu lire les poésies de *Racan*, sans se sentir pénétré d'admiration pour lui. Elle arrive à Paris pour le voir, et lui écrit de se présenter chez elle. *Racan* fait part de sa bonne fortune à deux de ses amis, *Bussy-Rabutin* et *Voiture*. Ceux-ci, pour lui jouer un mauvais tour, se présentent, sous le nom de *Racan*, chez la belle de *Gournay* ; et, lorsque *Racan* lui-même se fait annoncer, cette dernière, qui voit qu'on la joue, lui ordonne de sortir sur-le-champ, et le quitte bientôt en le laissant dans la surprise la mieux fondée.

Voilà le plan d'après lequel l'auteur a travaillé. Il a ensuite créé un nouveau personnage, amant de mademoiselle *de Gournay*, mais dont elle rejette de vœux, parce qu'il ne sait point faire des vers aussi bien que monsieur *de Racan*. Dans la pièce, *Bussy-Rabutin* et

Voiture se prennent, tout-d'un-coup, de belle amitié pour une espèce d'imbécille, oncle de mademoiselle *de Gournay*, et qui vient faire des reproches à *Racan*, par ce que ses poésies tournent la tête de sa nièce. *Bussy-Rabutin* et *Voiture*, (toujours d'après notre auteur,) ne font aucune difficulté de trahir indignement les nœuds sacrés de l'amitié, pour servir les projets de l'oncle, et, afin de perdre *Racan* dans l'esprit de mademoiselle *de Gournay*, ils se présentent chez elle sous le nom de ce poëte, font gratuitement souffrir à leur meilleur ami tous les désagrémens d'une humiliation non méritée, et réussissent, par ce moyen *très-délicat*, à décider notre jeune savante à donner sa main au jeune homme, dont le peu de talent pour la poésie avait fait rejetter la demande.

Toutes les scènes de cet ouvrage, en général, mal conçues, mal amenées, mal dialoguées, sont assommantes par le peu d'intérêt qu'elles présentent. S'il se trouve par hazard un trait d'esprit, il est noyé dans un fatras de paroles et de couplets inutiles. Le rôle de l'oncle est par fois un peu graveleux. Celui de la servante, parfaitement joué, est le meilleur de l'ouvrage : l'exposition, sur-tout, sujet essentiel d'une pièce de théâtre, manque de clarté. On ignore chez qui se passe la scène. On croît d'abord que c'est chez *Racan* ; on en doute quand on voit arriver mademoiselle *de Gournay*, qui semble être chez elle.

L'auteur, demandé par ses amis, a gardé l'anonyme.

THÉATRE DU JARDIN ÉGALITÉ, CI-DEVANT MONTANSIER.

14 Thermidor.

RENCONTRE SUR RENCONTRE, *opéra en un acte.*

Un négociant de Cadix, nommé *Derval*, voit à Séville la fille d'un de ses amis, et se dispose à l'épouser. *Julie* aime le neveu de *Derval*, que quelques étourderies ont éloigné de la maison de son oncle. Ce jeune homme vient d'arriver aussi à Séville ; et là, de concert avec son valet, il cherche, par le moyen d'un stratagême, à obtenir la main de sa maîtresse. *Derval* n'est pas la dupe des ruses du valet ; mais, s'appercevant que celle qu'il doit épouser n'a pour lui aucune inclination, et qu'au contraire, son neveu a su s'en faire aimer, il consent à pardonner à notre jeune étourdi, en l'unissant à sa maîtresse.

Cette pièce a eu du succès. La musique en est délicate et harmonieuse. La romance, chantée par la citoyenne *Quezain*, quoique rappelant celle du Prisonnier, a obtenu des applaudissemens mérités. Quelques scènes ont fait plaisir ; d'autres, que l'on pourrait taxer d'un peu d'immoralité, n'ont exité les ris que des spectateurs habitués à applaudir aux inepties et aux bêtises des *Jocrisse* et des *Cadet Roussel*. La scène entre le valet et l'agioteur est du nombre de ces dernières.

Les auteurs demandés ont été nommés. Ce sont le citoyen *Etienne*, auteur du *Réve*, pour le poëme ; et le citoyen *Gresnick*, pour la musique.

THÉATRE DES JEUNES ARTISTES,

Rue de Bondi.

16 Thermidor.

LA CLÉ FORÉE, OU LES QUATRE AUTEURS,

vaudeville en un acte.

Le citoyen *Demoustier*, auteur connu par de charmantes productions littéraires, assistait, placé dans une loge, à la première représentation de sa pièce, intitulée : *Les trois Frères.* Déjà quelques murmures, précurseurs d'un orage violent, s'étaient fait entendre dans le parterre. Un jeune homme, placé à côté de *Demoustier*, et qui ne le connaissait pas, lui demande si par hazard il ne pourrait pas lui prêter une clé forée. Effectivement notre auteur en avait une sur lui, et notre jeune homme de s'en servir, pour siffler tout à son aise. Lorsque les claineurs universels eurent fait baisser le rideau, *Demoustier* invita le jeune critique, qui s'était vanté de faire aussi des vers, à déjeûner le lendemain chez lui, et à ne point oublier sur-tout de lui apporter quelque couplets, madrigaux, etc. de sa composition. Le jeune homme ne manqua point au rendez-vous ; il lut quelques couplets, et entr'autres un sur un éventail, qui ne parut rien moins que bon. Alors *Demoustier*, consulté par notre siffleur sur ce qu'il en pensait, lui demanda s'il ne pouvait pas, à son tour, lui prêter

une clé forée. Le jeune homme, interdit par cette question imprévue, apprit sur-le-champ la vérité, avoua ses torts, et reclama l'amitié de celui qu'il avait traité, la veille, aussi sévérement.

Voilà le fait, purement et simplement comme il s'est passé. Pour l'adapter à la scène, il fallait nécessairement y ajouter quelques épisodes. Aussi l'auteur de ce vaudeville y a-t-il introduit un valet et une soubrette, dont le mariage doit avoir lieu, si la pièce réussit, et qui, cependant, sont unis, malgré sa chûte; et deux auteurs qui viennent visiter leur confrère, dont l'un nommé *Phœbus*, ne rêve, ne parle que pantomimes, et s'apprête à mettre en scène *la Henriade* et *le Lutrin*, et dont l'autre, nommé *Malaise*, (quand les auteurs cesseront-ils de se tourner ainsi eux-mêmes en ridicule?) ne vit, encore très-misérablement, que du produit de la vente de sa bibliothèque.

Cette petite bluette a obtenu du succès. Il y a quelques longueurs fort aisées à élaguer; il y a des couplets très-bien tournés; d'autres qui sentent trop le calembourg ou le jeu de mots. Le jeune *Le Peintre* a fait le plus grand plaisir dans le rôle de *Malaise*, dont il a saisi parfaitement la caricature.

L'auteur est le citoyen *Jacquelin*, déjà connu à ce théâtre, par *Jean Lafontaine*, *Jean Racine*, *l'Antiquomanie*, etc.

Aux Rédacteurs du Mercure de France, sur la Pièce intitulée Les deux Frères.

On ne me voit jamais, citoyens, aux premières représentations d'une pièce nouvelle; je veux avoir, comme dit Montaigne, *mon*

franc arbitre et mes coudées franches. Cependant, frappé des opinions contradictoires, émises au sujet des *Deux Frères*, j'ai voulu leur rendre visite dès la seconde représentation.

Les estimables écrivains (1), qui ont transplanté ce drame de *Kotzebue* sur notre scène, me paraissent avoir fait à l'ouvrage des changemens heureux. Ils ont senti, par exemple, que certains détails dont il plaît au flegme allemand de s'accommoder, pourraient impatienter la vivacité française; de cinq actes ils en ont fait quatre, et je crois qu'ils ont bien fait. La première entrevue de *Charlotte* avec le capitaine, offrait dans l'original, des brusqueries naturelles, peut-être, à quelque Pandours hongrois, mais que notre délicatesse ne pardonnerait pas même à nos marins. Les traducteurs, ou plutôt les imitateurs, ont eu la sagesse d'en épargner le scandale aux yeux, comme aux oreilles de nos belles; on est trop galant ici pour leur en faire un crime; et j'ai vu même des rigoristes trouver que le tableau n'est pas encore suffisamment adouci. Ils me permettront de ne point partager leurs scrupules; en dégrossissant les traits d'un modèle, il ne faut pas les rendre imperceptibles à force de finesse; et la science du costume doit conserver, avant tout, la physionomie du pays. Laissons donc au capitaine un peu de sa rudesse; elle contraste si bien avec son bon cœur! Elle ajoute tant de charmes aux attraits timides de *Charlotte!*

Cette lettre égarée par l'hypocrite Mme *Wolf*, et que le hazard fait précisément tomber aux pieds du fidel *Buller*, pour venir éclairer son

(1) Les citoyens Weiss, Jauffret et Patrat.

maître; cette lettre, dis-je, a paru un moyen faible de dénouement. Je ne prétends pas la défendre envers et contre tous; mais aussi, ne serions-nous pas un peu gâtés par les tours de force de nos prétendues pièces à intrigue?

Quoiqu'il en soit, les *Deux Frères* ont été reçus avec enthousiasme à Vienne, à Dresde, et dans les principales villes de l'Allemagne. En sortant de la première représentation de ce drame, deux frères brouillés depuis dix ans, se rencontrent par hazard; ils se précipitent dans les bras l'un de l'autre, s'embrassent, et se jurent pour l'avenir une inviolable amitié. *Kotzebue*, consulté sur ses propres ouvrages, donna, dit-on, la préférence aux *Deux Frères*, sur *Misantropie et Repentir*. Un grand nombre de ses compatriotes pensent de même. *Misantropie* offre, selon eux, beaucoup de pathétique; mais ils lui reprochent une foule d'inutilités, quelque chose d'immoral, et plus d'un rapport voisin du ridicule. Les transitions du tragique au comique, y sont d'nn brusque qui révolte; on croirait voir quelquefois des carricatures de *Hogardh*, entourant une tête de *Raphaël* (1); *Charlotte* est une impertinente; le bon-homme *Tobie*, un bavard tombé des nues; et leur rôle épisodique ne tient guères plus à la pièce que celui du papillon ouvrant la scène. Quant au vieux valet-de-chambre *François*, c'est un Caton en livrée; son anti-chambre singe le portique; à peine sait-il lire; mais, en fait de sentences philosophiques, il ferait la barbe à Zénon même, dont jamais il n'entendit parler. Pour *monsieur de Maineau*,

(1) *Schinck*, Journal des Théâtres.

c'est un mari comme il y en a tant; cela dit tout. Si tous les *Maineau* du monde allaient s'enterrer au fond des bois, les villes les plus populeuses risqueraient bientôt d'être désertes. Heureusement la France n'a point à craindre l'épidémie de l'exemple; nos époux ont peu de *misantropïe*; et chez les femmes de Paris, on ne voit guères de *repentir* (1) qu'aux perruques. Et la douce *Eulalie*; elle a quitté son époux, ses enfans, pour un fat qui lui promet des plumes et des rubans. Elle se repent, il est vrai; mais un peu tard, c'est l'usage. La faute est faite; l'amant heureux est à son tour devenu infidèle; l'ingrat, le monstre à fui; et quand le remords au pied boîteux, s'avise de heurter enfin à la porte d'*Eulalie* solitaire; on ne voit pas trop quel rôle madame pouvait encore jouer, si non celui de pleureuse.

Les *Deux Frères*, ajoutent les admirateurs de ce drame, ne sont gâtés par aucun de ces défauts. Unité, simplicité, vérité, caractères fortement dessinés et constamment soutenus, mélange heureux de pathétique et de gaîeté, intérêt, sans un mot d'amour: voilà ce qu'on se plaît à retrouver sans cesse dans cet ouvrage. C'est une peinture exacte et naive des scènes de la vie. On serait bien fâché que *Buller*, cet excellent serviteur, fût plus circonspect dans ses propos; il déteste cordialement les bigotes et les fripons; et les seuls qui lui rendent la pareille, sont l'honnête procureur *Rafler*, et la dévote madame *Wolf*. Quel désintéressement, quelle noblesse de

(1) Mêche de cheveux, dégagée du chignon, et flottant sur l'épaule.

procédés dans le docteur *Blum!* Tous nos médecins n'en approchent pas. Mais, surtout, quelle franchise aimable; quel amalgame original de courage et de bonhomie dans le vieux capitaine! Invincible dans les combats; il s'étonne et s'applaudit d'être vaincu par la piété filiale. Et *Charlotte!* quand elle sème de roses ce jardin que la haine, pendant 15 ans, avait semé d'épines; qu'elle est touchante! qu'elle est belle! Chez elle au moins, le vice n'osa jamais se montrer, pas même pour servir d'ombre à la vertu.

Je ne finirais point, si je voulais rapporter tous les éloges prodigués aux *Deux Frères*, par les compatriotes de *Kotzebue*. Peut-être ces éloges paraîtront-ils un peu exagérés par l'orgueil national; je ne serais pourtant point étonné que la France fût bientôt toute entière de l'avis de l'Allemagne. Déjà les applaudissemens de Nantes et de Bordeaux avaient préludé aux applaudissemens de Paris; Marseille, Lyon, Strasbourg attendent, dit-on, avec impatience le moment d'y mêler les leurs. Ne craignez pas de moi une dissertation en forme sur la nature des drames en général; mais s'il ne s'agissait que de comparer *Kotzebue* avec lui-même, la chose serait bientôt faite: Dans *Misantropie et Repentir*, j'ai vu la morale en paroles; j'aime à la voir en action dans les *Deux Frères*.

Jusqu'ici, j'ai parlé pour mon compte; permettez-moi maintenant, citoyen, de vous transmettre un fragment de conversation dont je ne fus qu'auditeur bénévole.

La toile baissée, je rêvais seul sur ma banquette, en attendant *Minuit* (c'était la petite pièce qui devait, ce jour-là, terminer le spec-

tacle) : sur une banquette voisine, deux habitués du théâtre parlaient avec chaleur du nouveau drame ; je m'approchai doucement, et voici ce que j'ai retenu :

— Je n'aime point les drames, vous dis-je ; c'est un genre bâtard. — Mais, citoyen, je vous ai vu pleurer. — Oh ! les pleurs ne prouvent rien. — Ils prouvent au moins que votre ame fut émue. — Emue, à la bonne heure ; mais ce n'est point là du tragique. — Personne, il est vrai, ne se tue dans la pièce ; il n'y a ni roi, ni reine, ni poignards, ni poison, ni bûchers. — C'est ce que j'allais dire. — D'accord ; tout cela peut-être fort beau dans une tragédie ; j'en pourrais même citer plusieurs qui n'ont de tragique que ces grands mots. Mais, après tout, l'affiche vous avait-elle promis une tragédie ? — Tenez, au théâtre, je ne connais que deux genres, le *tragique* et le *comique*. — Je me tais.... A propos, la scène de la pipe ! comment la trouvez-vous ? — D'une vérité ! Molière n'eût pas mieux imité la nature. — Elle vous a fait sourire ? — Plus d'une fois ; c'est-là du *vis comica !* — Prenez garde ! — Oh ! mais vos *Deux Frères* n'en sont pas meilleurs pour cela. — Ils vous ont, tour-à-tour, arraché des larmes et des ris, le drame a gagné sa cause. — Halte-là ! citoyen, je nie la conséquence. — Niez donc l'évidence ! — Quelle pauvreté d'action ! quatre actes pour un méchant jardin ! c'était la matière d'une Idylle, tout au plus. — Les admirateurs de Pradon en diront autant de *Bérénice ;* Racine les laissa dire. — Prétendriez-vous m'insulter ? — A Dieu ne plaise ! — A la bonne heure. — Au reste, qu'importe le nom ? si celui de *drame* vous offusque, rayez-le de

votre dictionnaire. On disputait un jour devant Adisson : « Non, répétait sans cesse un fran- » çais, le *Paradis perdu* de votre *Milton* n'est » point un poëme épique ». *Eh bien*, reprit le philosophe anglais, *ce sera un poëme divin.* — Tout ce que vous voudrez ; mais, entre nous, votre allemand *Kotzebue* n'a, je le parierais, jamais lu Aristote. — Et vous? — Moi ?.... Mais.... Je.... — J'entends ; on cite quelquefois sur parole. — Citoyen, point d'épigrammes. — Je n'en fais pas plus que vous.... Savez-vous bien que Corneille n'a pas toujours été de l'avis d'Aristote ? — Ah ! ah ! — que Boursaut fit plus d'une jolie comédie, sans avoir jamais su ni grec ni latin ? — Vous m'étonnez. — Il n'y a rien là d'étonnant. La nature est le meilleur livre ; le génie est le plus grand maître ; la première règle est de plaire ; dans la république des lettres, les exclusifs sont des tyrans ; la multiplicité des genres doit multiplier nos plaisirs ; et parmi tous les genres possibles, la raison n'en connaît qu'un mauvais. — Lequel ? — L'ennuyeux. — Il y a bien, dans tout ce que vous venez de dire, quelque chose de vrai. — Encore un mot. — Parlez. — Une cabale jalouse n'avait permis qu'un demi-succès à la première représentation d'*Esope à la ville*. Dès la seconde, le malin auteur glissa parmi ses fables celle du *Dogue et du Bœuf*, avec cette moralité adressée aux siffleurs même :

A tant d'honnêtes gens qui sont devant vos yeux,
Laissez la liberté d'applaudir sans mélange;
Et ne ressemblez point à ce Dogue envieux
Qui ne veut pas manger, ni souffrir que l'on mange.

Le public cria *bravo !* la cabale eut un pied de nez. *Kotzebue* pourrait en dire autant aujourd'hui. Adieu.

DEGUERLE.

BULLETIN DES THÉATRES.

Il y a long-tems que nous n'avons jeté un coup-d'œil sur tous les théâtres. Donnons un précis de leur situation.

L'*Opéra* fait ce qu'il peut; mais fort peu de chose. Depuis qu'on lui a ôté son magnifique ouvrage d'Adrien, il redonne les pièces que tout le monde connaît, pièces fort belles, sans doute, mais qu'on ne peut pas toujours voir.

Le *Théâtre de la République*, désespérant probablement de trouver en France ce qu'il lui faut, va chercher ses chefs-d'œuvre en Allemagne.

Les *Sociétaires de l'Odéon*, réunis au théâtre de la Cité, font plus d'honneur à notre Nation; ils donnent de jolies pièces, et cependant elles ne sont ni allemandes, ni anglaises.

Feydau ne fait plus rien.

L'Opéra Comique est toujours charmant.

Le Vaudeville se repose.

Les Troubadours s'essayent.

Le *Théâtre Montansier* fait toujours triompher les niaiseries, et a le public le plus complaisant du monde.

La *Cité* n'a plus les chevaux de *Franconi*, et *Cuvelier* commence à être un bien petit homme, depuis que les entrepreneurs se ruinent avec ses chefs-d'œuvres.

L'*Ambigu-Comique* est tuée.

La *Gaîté* pousse un gros rire.

Et les *Jeunes-Artistes* seraient passables s'ils étaient tous *jeunes*; mais ils ont des frères aînés qui n'ont, en vérité, que leur droit d'aînesse à faire valoir.

VARIÉTÉS.

Anecdote sur les Eléphans.

Un factionnaire de la ménagerie, attentif à remplir sa consigne, ne manquait point, chaque fois qu'il était de garde aux Eléphans, d'avertir le public de ne leur rien donner à manger; rarement sa vigilance se trouvait en défaut sur ce point. Une telle conduite était peu propre à lui attirer les bonnes grâces des Eléphans; la femelle sur-tout le regardait de très-mauvais œil, et déjà elle avait essayé de le corriger de ses mauvaises habitudes, en lui aspergeant la tête avec sa trompe. Un de ces jours, grand monde pour les visiter dans leur parc; l'occasion était belle pour recevoir, à la dérobée, beaucoup de morceaux de pain. Malheureusement l'incommode factionnaire était de garde : la femelle se place devant lui, épie ses gestes, ses paroles, et la première fois qu'il s'avise de proférer l'avertissement ordinaire, elle lui lance au visage une fusée d'eau. On rit. Le factionnaire s'essuye tranquillement, se met un peu plus à l'écart, et n'en reste pas moins ferme dans sa consigne. Bientôt il se voit obligé de renouveler au public l'avertissement de ne rien donner aux Eléphans, parconséquent, celui de ne rien recevoir. La femelle, cette fois, se saisit du fusil du factionnaire, le fait tourner dans sa trompe, le foule sous ses pieds, et ne le rend qu'après l'avoir tordu comme un tire-bourre.

MERCURE
DE FRANCE.

Du 20 Thermidor, an 7.

POLITIQUE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

BOHÊME.

Prague, 25 messidor.

L'AVANT et l'arrière-garde de la division russe qui est arrivée ici le 23, sont composées de cosaques d'Oural, partis des rives du Jaik, sur les frontières occidentales de la Sibérie. Ce sont de très-beaux hommes. Une barbe épaisse leur couvre presque toute la figure, et descend sur la poitrine. Leur costume, un peu oriental, consiste dans une espèce de juste-au-corps, à manches larges, une longue culotte de matelot, et une large ceinture à laquelle pend un sabre recourbé. Ils ont des bottes très-fortes, et des bonnets rouges, dont la sommité est très-élevée. Ils portent des fusils d'un fort calibre, et de très-larges piques, dont le fer est court et quadrangulaire: ils sont très-adroits à se servir de cette arme. Leurs chevaux sont petits, maigres, mais vifs et vigou-

reux. Ces animaux sont tellement habitués à nager, que le cosaque n'a pas besoin de pont pour traverser les fleuves les plus rapides.

Quand il pleut, les cosaques se couvrent d'un manteau de feutre, garni d'un capuchon, et ressemblent, dans ce singulier accoutrement, à une armée de capucins à cheval. Leur colonel, Borodin, a plus de six pieds, il est dans les plus belles proportions. Son habillement est d'une étoffe de laine blanche extrêmement fine. Une large ceinture, richement brodée, entoure ses reins; une croix de diamans, attachée à un ruban cramoisi, tombe sur sa poitrine. Un cimetère recourbé, dont la poignée et le fourreau sont chargés de pierreries, pend à son côté. Sa tête est couverte d'un bonnet magnifique, où brillent les pierres les plus précieuses.

Ce régiment de cosaques est suivi de deux régimens de dragons, celui de Goudowitsch et celui de Swetschin. Les hommes ne sont pas aussi beaux que les cosaques. Leurs uniformes annoncent une route de 700 lieues. Ils marchent au son des instrumens; ils en ont un particulier : c'est une espèce de cornemuse très-courte, qui n'a que six tons fort doux.

L'infanterie est composée de trois régimens, l'un de chasseurs, l'autre de mousquetaires, et le troisième de grenadiers.

RÉPUBLIQUE BATAVE.

La Haye, 2 thermidor.

Nos craintes sur la situation de la république sont dans ce moment très-vives; le parti d'O-

range ne garde plus de mesures, et tout semble annoncer que notre malheureuse patrie est à la veille d'éprouver de nouveaux malheurs.

Voici comment dans une des dernières séances, le représentant Werbeck s'est exprimé sur notre situation.

« Tous ceux qui observent, dit-il, ce qui se passe dans notre patrie, ont la persuasion qu'elle est en proie à une faction qui vise à renverser l'ordre actuel des choses. Peu leur importe de quels moyens ils se serviront pour atteindre leur but. Il est tems, citoyens représentans, d'unir toutes nos forces pour nous opposer à leurs desseins coupables. Servons-nous à cet effet de tout le pouvoir qui nous est confié, concentrons tous nos moyens pour déjouer les plans perfides de nos ennemis intérieurs et extérieurs, et consolidons la nouvelle union qui doit être inaltérable entre nous et la république française ».

L'agent de la police intérieure a envoyé la circulaire suivante à toutes les autorités constituées de la République.

« Citoyens, les rapports que je reçois de tous les points de la République, m'annoncent que les partisans du Stadthoudérat se montrent dans ce moment-ci avec une insolence et une effronterie qui ne garde plus aucune mesure; qu'ils font éclater publiquement leurs espérances de voir incessamment arriver un nouvel ordre de choses qui rétablirait le Stadthoudérat sur les ruines de l'ordre actuel, fondé sur les droits de l'homme et du citoyen; qu'ils ne se contentent pas seulement de répandre les nouvelles les plus alarmantes et de tenir les propos les plus séditieux, mais aussi qu'ils assurent publiquement que le ci-devant Stad-

thouder est sur le point de revenir sur le territoire de notre République et y reprendre ses fonctions. On assure en outre qu'il se fabrique et se vend, dans plusieurs endroits, des cocardes aux couleurs d'Orange. Comme il est de toute urgence de réprimer ces sortes d'excès; et comme sur-tout dans les conjectures actuelles il est nécessaire de surveiller, plus que jamais, de comprimer ce parti de séditieux, je vous adresse la présente pour vous engager à avoir un œil attentif sur ces coupables et de les punir selon la rigueur des lois. »

ITALIE.

Florence, 25 *messidor*.

M. Windham, ministre d'Angleterre, reçut le 10 un courier avec la nouvelle de la reddition de Naples aux troupes royales. Cette ville, ainsi que ses forts, sont maintenant entre les mains du roi, et gardés, au nom de S. M., par l'armée du cardinal Ruffo et les anglais. Caracciolo et plusieurs autres nobles, qui avaient abandonné le parti du roi, ont été pendus à bord de la frégate napolitaine la *Minerve*. Nous avons été informés, par le même ministre, de l'entrée d'une flotte anglaise dans la Méditerranée; sa force consiste en un vaisseau de ligne de 112 canons, deux de 110, et 57 autres depuis 98 jusqu'à 54 canons, outre un grand nombre de frégates et cutters; elle est commandée par l'amiral St.-Vincent, le vice-amiral lord Nelson, et le chevalier Gardner; il y a à bord un grand nombre de troupes anglaises destinées à agir, suivant les circonstances, en Italie.

Venise, premier thermidor.

On apprend de Bologne que, le 25 messidor, le fort de St.-Léon s'est rendu par capitulation. Cette capitulation porte en substance, que la garnison sortira avec les honneurs de la guerre, et retournera en France, sous promesse de ne pas servir pendant un an contre S. M. I. et ses alliés. On a trouvé dans le fort seize canons. La garnison consistait en 17 officiers, 28 bas-officiers et 168 soldats de différentes nations.

Suivant des lettres de Véronne, les autrichiens, formant le siège de Mantoue, se sont emparés le 28, après une résistance opiniâtre de la part de l'ennemi, du poste important dit *dell' Osteria-Alla*, à peu de distance de la porte Pradella.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARIS.

Fouché (de Nantes) et Robert-Lindet ont été installés le 11; le premier au ministère de la police, le second à celui des finances.

— La résolution qui met 300,000 défenseurs en réquisition pour la fabrication des armes, a été approuvée par le conseil des anciens.

— La loi sur les ôtages, qui ne peut faire aucun bien et qui fera beaucoup de mal, cette loi que l'on croirait sortie du cerveau d'un des amis de Robespierre, trouve beaucoup de censeurs et d'opposans, sur-tout, dans le Midi. Une société de citoyens du département de la Gironde et prenant le titre d'*Amis confé-*

dérés de l'ordre et de la paix, s'est fortement élevée contre cette loi, dans une adresse aux administrateurs de leur département, mais elle l'a fait dans des termes que l'on doit blâmer, et qui semblent annoncer des intentions hostiles. Ne semble-t-il pas, en ce moment, que nous prenions tous les moyens qui peuvent nous diviser et réjouir l'Angleterre qui chante déjà victoire en revoyant parmi nous des jacobins, des feuillans, des confédérés etc. ? Toutes ces sociétés, vrais foyers de discorde, loin de raviver l'esprit public, comme on le prétend, ne feront que multiplier les craintes, les inquiétudes; elles ne serviront qu'aux intérêts des ambitieux qui s'y glissent. Tous ces gens-là qui crient si fort ne veulent que des places; et plus une société aura fourni d'hommes aux différentes places d'où on chassera ceux qui les occupent, plus elle sera dangereuse. Alors elle deviendra, comme on l'a déjà vu, une autorité, non avouée par la loi, mais assez puissante pour se faire obéir. Si le corps législatif n'y prends garde, si le directoire lui-même n'y fait pas assez d'attention, ils laisseront renaître de nouveaux troubles et se trouveront en danger eux-mêmes. Il ne suffit que de connaître la morale de l'ambitieux pour prévoir ce qu'il fera lorsque l'espoir lui est laissé; tous les moyens de parvenir lui conviennent, et ces gens qui crient si fort *patrie* et sont si peu *patriotes*, nous ont trop de fois fait connaître ce qu'ils désirent pour que nous puissions nous laisser tromper aveuglément aujourd'hui.

— Le nouveau commandant de Lyon vient d'ordonner à tous les étrangers qui ne justifieraient pas d'affaires, de sortir de cette

ville, dans cinq jours, sous peine d'être considérés comme espions et embaucheurs.

— On parle beaucoup, à Berlin, d'une paix générale et prochaine.

— La première colonne des russes se dirige sur la forêt Noire; et la seconde, vers Manheim. On ne connaît pas encore la destination de la troisième, dans laquelle se trouve le corps de Condé, augmenté de quatre mille hommes.

— Il y a une souscription ouverte en Angleterre pour ériger un monument destiné à perpétuer les victoires remportées sur les marines de France, de Hollande et d'Espagne. Les princes du sang et tous les ministres ont chacun contribué pour 20 guinées. Ce monument coûtera, dit-on, 15,000 liv. sterlings.

— Il n'existe aucune loi qui interdise à un jeune homme, non majeur, la faculté de plaider devant les tribunaux, lorsqu'il est porteur de procuration. Le tribunal de commerce s'est pourtant permis, hier, d'en éconduire un qui y avait même déjà plaidé plusieurs fois. Vainement ce jeune défenseur a-t-il observé qu'aucune loi n'autorisait cette injustice: le président lui a répondu : *C'est notre usage.*

Reste à savoir si cet *usage* doit être plus fort que la *loi.*

— Le directoire exécutif, par un arrêté du 12 de ce mois, a remis en activité le citoyen Lambert, commissaire-ordonnateur des guerres, que l'intrigue et la malveillance avaient fait destituer, il y a près de 23 mois.

— On lit avec avidité une excellente brochure, attribuée au citoyen Rœderer, intitulée: *Sur les principes et les caractères de l'Emprunt forcé.*

LOIS ET ARRÊTÉS.

Fin de la Loi sur le Tarif des douanes.

IV. Dans le cas où le motif de la saisie portera sur le faux ou l'altération des expéditions, le rapport énoncera le genre de faux, les altérations ou surcharges.

Lesdites expéditions, signées et paraphées des saisissans, *ne varietur*, seront annexées au rapport, qui contiendra la sommation faite à la partie de les signer, et sa réponse.

V. Il sera offert main-levée, sous caution solvable, ou en consignant la valeur, des bâtimens, bateaux, voitures, chevaux et équipages saisis pour autre cause que pour prohibition de marchandises dont la consommation est défendue et cette offre, ainsi que la réponse de la partie, sera mentionnée au rapport.

VI. Si le prévenu est présent, le rapport énoncera qu'il lui en a été donné lecture, qu'il a été interpellé de le signer, et qu'il en a reçu de suite copie, avec citation à comparaître dans les vingt-quatre heures devant le juge de paix de l'arrondissement.

En cas d'absence du prévenu, la copie sera affichée dans le jour à la porte du bureau.

Ces rapports, citations et affiches, devront être faits tous les jours indistinctement.

VII. Lorsqu'il y aura lieu de saisir dans une maison, la description y sera faite, et le rapport y sera rédigé. Les marchandises dont la consommation n'est pas prohibée, ne seront pas déplacées, pourvu que la partie donne caution solvable pour leur valeur. Si la partie ne fournit pas caution, ou s'il s'agit d'objets prohibés, les marchandises seront transportées au plus prochain bureau.

VIII. A l'égard des saisies faites sur les bâtimens de mer pontés, lorsque le déchargement ne pourra pas avoir lieu de suite, les saisissans apposeront les scélés sur les ferremens et écoutilles des bâtimens. Le procès-verbal, qui sera dressé à fur et mesure du déchargement, fera mention du nombre, des marques et des numéros des balots, caisses et tonneaux. La description en détail ne sera faite qu'au bureau, en présence de la partie, ou après sommation d'y assister, il lui sera donné copie à chaque vacation.

L'apposition des scélés sur les portes, ou d'un plomb ou cachet sur les caisses ou ballots, aura lieu toutes les fois que la continuation de la description sera renvoyée à une autre séance ou vacation.

IX. Les rapports ne sont dispensés de l'enregistrement, qu'autant qu'il ne se trouvera pas de bureau dans la commune du dépôt de la marchandise, ni dans celle où est placé le tribunal qui doit connaître de l'affaire ; auquel cas, le rapport sera visé le jour de sa clôture, ou le lendemain avant midi, par le juge de paix du lieu, ou, à son défaut, par l'agent municipal.

X. Les rapports seront affirmés au moins par deux des saisissans, devant le juge de paix ou l'un de ses assesseurs, dans le délai donné pour comparaître : l'affirmation énoncera qu'il en a été donné lecture aux affirmans.

XI. Les rapports ainsi rédigés ou affirmés seront crus jusqu'à inscription de faux.

Les tribunaux ne pourront admettre, contre lesdits rapports, d'autres nullités que celles résultant de l'omission des formalités prescrites par les dix articles précédens.

XII. Celui qui voudra s'inscrire en faux contre un rapport, sera tenu d'en faire la déclaration par écrit, en personne, ou par un fondé de pouvoir spécial passé devant notaire, au plus tard à l'audience indiquée par la sommation de comparaître devant le tribunal qui doit connaître de la contravention ; il devra, dans les trois jours suivans, faire au greffe dudit tribunal le dépôt des moyens de faux, et des noms et qualités des témoins qu'il voudra faire entendre ; le tout à peine de déchéance de l'inscription de faux.

Cette déclaration sera reçue et signée par le juge et le greffier, dans le cas où le déclarant ne saurait écrire ni signer.

XIII. Au jour indiqué pour la comparution, le juge entendra la partie si elle est présente, et sera tenu de rendre de suite son jugement.

Si les circonstances de la saisie nécessitaient un délai, ce délai ne pourra excéder trois jours ; et dans ce cas, le jugement de renvoi autorisera la vente provisoire des marchandises sujettes à dépérissement, et des chevaux saisis comme ayant servi au transport.

XIV. Le délai de l'assignation sur appel, fixé à trois jours par l'article VI de la loi du 14 fructidor an III, sera augmenté d'un jour par chaque deux miriamètre de distance entre la commune où est établi le tribunal de paix et celle où siège le tribunal civil.

XV. Lorsque la main-levée des objets saisis pour contravention aux lois dont l'exécution est confiée à l'administration

des douanes, sera accordée par jugemens contre lesquels il y aurait pourvoi en cassation, la remise n'en sera faite à ceux au profit desquels lesdits jugemens auront été rendus, qu'au préalable ils n'aient donné bonne et suffisante caution de leur valeur. La main-levée ne pourra jamais être accordée pour les marchandises dont l'entrée est prohibée.

XVI. Lorsque la saisie n'est pas fondée, le propriétaire des marchandises a droit à un intérêt d'indemnité, à raison d'un pour cent par mois de la valeur des objets saisis, depuis l'époque de la retenue jusqu'à celle de la remise ou de l'offre qui lui en aura été faite. Il est expressément défendu aux juges d'excuser les contrevenans sur l'intention.

XVII. Il est expressément défendu de faire aucune remise sur les confiscations et amendes pour contravention à la loi du 10 brumaire an V, ni pour celles encourues pour introduction de marchandises prohibées ou en fraude des droits; et dans les autres cas, la loi du 23 brumaire, an III ne pourra être exécutée, lorsqu'il sera intervenu un jugement définitif.

XVIII. Au moyen des dispositions énoncées dans le présent titre, le titre X de la loi du 22 août 1791, l'article XIX du titre VI de celle du 4 germinal an II, et les articles I, II, III, IV et IX de celle du 14 fructidor an III, sont abrogés.

XIX. La présente résolution sera imprimée.

AVIS IMPORTANT.

D'après le desir d'un grand nombre de nos Souscripteurs, cette feuille paraît deux fois par Décade, les Quintidis *et les* Décadis. *Ce retour plus fréquent nous occasionne quelques sacrifices; mais nous n'avons en vue que l'intérêt et l'agrément de nos lecteurs, et, quoique nous ayons, en outre, à supporter une augmentation dans le timbre du papier, le prix de cet ouvrage est toujours le même.*

Les Souscripteurs dont l'abonnement expire le 30 *thermidor, sont invités à le renouveler aussitôt, s'ils ne veulent point éprouver d'interruption.*

CAILLEAU, Éditeur-Propriétaire.

MERCURE
DE FRANCE,

Quintidi, 25 Thermidor, an 7.

12 Août 1799

POÉSIES.

LE CHÊNE,

*Apologue imité de l'anglais d'*YOUNG.

TOUT orgueilleux de son épais feuillage,
Un chêne osait porter sa tête dans les cieux;
Les troupeaux altérés venaient, sous son ombrage,
Goûter un frais délicieux;
Long-tems il sut braver et le vent et l'orage.
Mais la coignée, un jour, remarque sa hauteur;
Elle l'attaque avec fureur;
Sous les coups redoublés, il gémit et succombe;
Comme un tonnerre il tombe
Sur la plaine qu'il couvre au loin de ses rameaux,
Et le bruit de sa chûte étonne les échos.

VOULANT consterner le vulgaire,
Ainsi la mort, errante parmi nous,
Renverse l'homme heureux. De sa faulx sanguinaire
Le bonheur attire les coups.

LAGAÇHE fils d'AM*** *Abonné.*

CHANT DU DIX AOUST.

LES CHEFS DU PEUPLE.

O NUIT, dérobe-nous aux regards des tyrans :
Sous un joug détesté la liberté succombe,
Mânes de ses vengeurs, sortez de votre tombe ;
Venez, qu'un peuple entier s'éveille à vos accens.

DEUX CHEFS DU PEUPLE.

A la voix de l'airain, qui dans l'ombre vous guide,
Français, accourez aux combats ;
N'attendez point qu'une horde homicide
Ne vous laisse bientôt que le choix du trépas.

LE PEUPLE.

Aux armes !

LES FEMMES.

Partez, ô nos enfans, partez, ô nos époux ;
Allez briser nos entraves :
Qu'au milieu des esclaves
Le tyran tombe sous nos coups.

LE PEUPLE.

Que le tyran expire sous nos coups.

LES VIEILLARDS ET LES FEMMES.

Liberté, liberté, toi qui chéris la France,
De ta flamme embrâse les cœurs ;
Et jurons notre indépendance,
Sur les restes sanglans de nos vils oppresseurs.

LE PEUPLE.

Victoire !

CHŒUR CÉNÉRAL.

Triomphe, ô République, ô terre des Français;
En ce jour glorieux la tyrannie expire:
Les lois reprennent leur empire,
Et la paix dans ton sein va règner à jamais.

H. M. SÈRIGNY, *au 20e. régim. de Cavalerie.*

Explication de l'Énigme et du Logogriphe du numéro précédent.

LE mot de la l'Énigme est *Cartes à jouer;* celui du Logogriphe est *Canon.*

CHARADE.

FILLETTE, dont la taille est faite à mon premier,
Éprouve, sans mari, le mal de mon entier,
Mais, loin d'en convenir, elle fait mon dernier,

ÉNIGME

NOIR tyran de l'esprit, je lui donne la gêne;
Je vais toujours en masque et me montre en tous lieux;
Pour savoir qui je suis tout le monde est en peine,
On me voit, on me cherche, et je lasse les yeux.
Je ne suis presque rien, et je suis toute chose;
Je suis un beau soleil, je suis un vermisseau;
Quelquefois je suis feu, puis, sans métamorphose,
Je passe adroitement sous la forme de l'eau.

Mon pouvoir est si grand qu'il fait parler des marbres,
Je donne une couronne à qui n'a point de bien;
Je rends tout amoureux, je fais marcher les arbres,
J'enrichis, et pourtant il ne m'en coûte rien.
Je régnais autrefois dans ces grottes obscures,
Où règne impudemment le tumulte et le bruit;
Mais j'en sors maintenant, et sous mille figures,
Je me montre partout où le sort me conduit.
Celle de qui je tiens la franchise asservie,
Se plaint à son destin qu'elle aime un inconnu,
Et quand j'ai contenté son amoureuse envie,
Elle va publier qu'elle m'a vu tout nu.
Tu travailles en vain, toi qui veux me connaître;
Je suis ce que je suis; tes vœux sont superflus;
Je le dis franchement, et je ne suis point traître,
Pour savoir qui je suis, ne me recherche plus.

MÊLANGES.

PAUL ET ROSETTE.

(FIN.)

J'IMAGINE, ami lecteur, que vous avez été un peu moins surpris que mère Périn. Vous avez soupçonné quelque ruse; et vous ne vous êtes pas trompé. Rosette, qui était loin de dormir, n'avait pas plutôt entendu la voix de sa mère, qui lui commandait de se lever, qu'elle s'était glissée en bas du lit, avant que la lampe fut allumée, et avait ouvert

la porte du prisonnier, dans un moment où il la remuait avec vivacité. Le gaillard ne fit point de difficulté de profiter de l'occasion. Il ouvrit la porte du jardin lui-même, sortit, et fut en un moment à la maison de son père ; bien joyeux de pouvoir désespérer mère Périn.

Cependant, le dimanche où Rosette ne devait point sortir arriva, et sa mère eut la barbarie de lui tenir parole. Déjà la cloche du temple sonnait pour la seconde fois ; Rosette s'était parée comme elle avait coutume de le faire tous les jours de fêtes ; mère Périn ne l'en empêcha point : mais lorsqu'il fut question de sortir, elle lui dit sèchement : je crois que vous oubliez ce que je vous ai promis ? Vous resterez ici, mademoiselle. Et elle ferma froidement la porte sur la pauvre Rosette, qui n'eut rien de mieux à faire qu'à pleurer.

Un instant, aimable enfant, un instant ; le consolateur n'est pas loin. N'entendez-vous pas marcher autour de la maison ? toc, toc ; on frappe, je crois. — Qui est-là ? — C'est moi, Rosette. — Moi ! Il n'y avait que lui qui pouvait répondre ainsi. Le cœur de Rosette battit de la plus vive joie. Hélas ! dit-elle après y avoir pensé une demi-minute, je suis renfermée, mon pauvre

Paul. Cependant, nous pourrons parler à travers la porte. — Non, parbleu, non, s'écria-t-il, je prétends bien entrer, dussé-je démolir la maison.

A cette résolution, Rosette trembla de peur; elle connaissait Paul, il n'était pas homme à se rebuter si vîte quand il avait envie de réussir. A la vérité, il se serait plutôt rompu le cou que de renoncer; et, pour essayer, il commença par monter sur le toit, et ne trouvant point d'autre entrée (la fenêtre par où il avait déjà sauté donnant dans une pièce, pour lors fermée soigneusement), il descendit sans façon par la cheminée. Rosette tremblante pour sa vie, le reçut dans ses bras. J'ai vu ta mère seule à l'église, dit-il, j'ai deviné sur-le-champ ce qui se passait, et me voici.

Il est probable que leur conversation fut fort intéressante, puisqu'ils oublièrent l'heure où mère Périn devait rentrer. Il leur sembla que la foudre tombait sur la maison, lorsqu'ils entendirent la clé tourner dans la serrure. Mais Paul se rassurait facilement: eh bien! dit-il à sa compagne, demi-morte defrayeur, le pis qui puisse nous arriver est qu'on nous marie ensemble; et c'est précisément le seul moyen qui nous reste pour parvenir à ce but, mon père ne

te trouvant pas assez riche pour consentir à notre union. L'honneur qu'il faut réparer, fera ce que la fortune ne voudrait pas faire.

En parlant ainsi, Paul avait entraîné avec lui Rosette dans le petit cabinet. Mère Périn encore une fois étonnée, mais sachant aussitôt ce qu'il fallait faire, se précipita sur la porte, et la ferma, bien sûre, cette fois-ci, qu'elle aurait de quoi convaincre l'incrédule et opiniâtre Bonaventure. Comme il importait alors assez peu de laisser les deux amans ensemble, elle courut chez Bonaventure, lui raconta, toute essoufflée, ce qu'elle venait de voir et de faire.

Bonaventure lui rit au nez, pour première réponse. Vous rêvez donc aussi le jour, lui dit-il ensuite? cela est fâcheux; mais vous savez bien que j'ai juré de ne me plus déranger. Et il tourna le dos.

Mère Périn outrée, ne revint qu'avec l'intention de faire constater le délit et de demander la réparation usitée en pareil cas. Avant tout, elle vint voir si ses prisonniers ne s'étaient point fondus, comme cela était déjà arrivé. Hélas! les pauvres enfans étaient toujours au pouvoir de la vieille. A peine l'eurent-ils entendue, qu'ils la supplièrent d'une

manière si touchante, et lui donnèrent des raisons si sages, de ne point les exposer, comme elle le voulait, à une honte insupportable, qu'elle commença à faiblir. Paul jura de n'avoir point d'autre épouse que Rosette, et alors elle les mit en liberté.

Paul tint parole ; il fut se jeter aux pieds de son père, avoua sa faute, essuya une colère bien paternelle, et obtint le consentement qu'il désirait.

C'était tout ce que mère Périn souhaitait. Les jeunes gens furent époux, et ils convinrent quelquefois, mais ensemble, qu'un vol fait en amour, vaut pour le moins une chose due. D'autres dirent que cela valait mieux, et l'hymen ne les a point contredits.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HORTENSE ET SÉLICOURT, *par* Henri Lemaire, *auteur* DE VIRGINIE DE BELLEMONT, DE ROSINE, etc. *un volume* in-12, *avec figure. Paris, chez* Louis, *libraire rue Severin*, n°. 110, *prix* 1 *franc* 50 *centimes.*

UN roman français est une chose assez rare au milieu de ce déluge de lugubres et mystérieuses relations qui nous arri-

vent par ballots de l'Angleterre, et que les libraires ne se lassent point de nous offrir, quoiqu'ils ne les vendent plus, grâce au dégoût. Un roman français doit être distingué, mais celui-ci a d'autres titres pour être accueilli, et le premier est l'esprit français, cet esprit léger, facile et orné de grâces; il est bien de son pays sous ce rapport, nous devons le reconnaître.

Le héros de l'histoire est un jeune officier, bien étourdi, bien aimable et qui, pour ajouter à ces qualités, devient amoureux. Voici comment cela lui arrive. Une affaire le conduit chez monsieur de Pertuisanne; il y voit la belle Hortense et l'aime. Monsieur de Pertuisanne, oncle et tuteur de cette jeune personne, est sur le point de la marier à un vieil imbécille, nommé de Clairson. Sélicourt prétend bien qu'il n'en sera rien, et il s'arrange en conséquence, mais avec le consentement de la belle pupille, qui, de son côté, n'a pas manqué de l'aimer. Une chose embarrasse le jeune étourdi, c'est qu'il a une espèce de liaison de cœur, ou plutôt d'amusement avec la vieille coquette de Belzire. Il s'agit de rompre; il s'achemine avec cette intention chez sa vieille maîtresse, et il arrive tout-

à-propos pour recevoir la déclaration la plus inattendue. La marquise de Belzire à réfléchi qu'elle ne ferait pas mal de se marier avec un jeune officier, avec Sélicourt. Elle ne doute pas qu'elle va le transporter au ciel ; elle lui apprend donc tout ce qu'elle fait pour lui ; et, bien certaine de sa réponse au gré de ses desirs, elle a invité, à un dîner splendide, une société aussi brillante que nombreuse ; c'est en présence de cette société qu'elle va déclarer leur mariage prochain.

Sélicourt épouvanté par cette proposition ne trouve qu'un moyen d'échapper à l'ardente Belzire ; il prend son chapeau sous prétexte d'aller changer son costume, sort, ou plutôt s'enfuit et ne revient plus. Dans son trouble, il entre chez monsieur de Pertuisanne ; il s'agissait en ce moment d'un arrangement de campagne. On devait aller passer, à une des terres de monsieur de Pertuisane, six semaines au bout desquelles Hortense devait être mariée. On invite Sélicourt à être de la partie. Il se garde bien de refuser. Monsieur de Pertuisane devait partir seul le soir même pour faire faire les dispositions préalables ; Sélicourt lui demande en grace de l'emmener, et, pour donner un prétexte à

sa demande, il lui confie en secret qu'il vient de se battre en duel, qu'il a tué son homme, et qu'il lui est nécessaire de s'éclipser pendant quelque tems. Tout tourne au gré de ses vœux. Il part. Deux jours après on disait par-tout que Sélicourt avait été tué en duel; la marquise de Belzire l'apprit, et dans sa douleur elle fut se renfermer dans une de ses terres pour y pleurer en liberté l'amant qu'elle croyait avoir perdu.

L'égrillard, pendant ce tems, se consolait fort bien auprès de la jeune Hortense. Clairson ne devait les rejoindre à la campagne que quelques jours avant le mariage, c'était un importun de moins. Mais il se trouvait dans la maison un certain abbé, trop dévot pour n'être pas mal-honnête-homme, et qui déplut si bien à Sélicourt que celui-ci finit par le deviner. Le saint-homme ne voulait que séduire l'innocente Hortense. Le jeune officier le surprit dans une circonstance qui le rendait maître de son secret. Il en profita fort habilement quelques jours après. Il avait insensiblement conduit Hortense dans un des bosquets du parc; la solitude l'enhardit et l'amour l'entraîna. Les choses auraient été fort loin sans la présence inattendue de l'homme que

Sélicourt détestait le plus ; l'abbé observait dans un saint courroux tout ce qui se passait. Il allait crier de toutes ses forces pour attirer du monde : Hortense s'évanouit, mais Sélicourt ne perdant point de tems s'élance sur l'homme de dieu, qui se réjouissait déjà de tout le mal qu'il allait faire, le terrasse, le tient sous ses pieds et crie encore plus fort que lui. On arrive, et c'est l'abbé qui passe pour avoir voulu forcer Hortense. Le trait n'était pas fort généreux ; mais Sélicourt avait jugé qu'il valait mieux perdre son ennemi que de se laisser perdre par lui. L'abbé fut chassé, et chassé, sur-tout, par madame de Pertuisane, qui était plus en-colère que personne, et qui, pour cela, avait de fort bonnes raisons. L'abbé était son directeur, et quelque chose de plus encore. Elle jura de ne plus le voir ; mais le tendre directeur se justifia si bien qu'il reparut le même, mais aux yeux seulement de sa pénitente ; car il fut banni pour toujours du château. Madame de Pertuisane s'en consolait facilement, au moyen de quelques jolis rendez-vous. Hélas ! le bonheur ne dure jamais qu'un moment. Une lettre tomba dans les mains de monsieur de Pertuisane, et la fidèle

épouse fut renfermée dans sa chambre. L'abbé tenta de la délivrer. Il se déguisa et s'introduisit dans le château, tandis qu'une voiture l'attendait aux environs. Malheureusement il fut reconnu; grande allarme aussi-tôt. Sélicourt qui ne perdait jamais la tête, profite du trouble, met un manteau semblable à celui de l'abbé, prend Hortense dans ses bras, vole à la voiture, s'y précipite et ordonne au postillon de fouetter. Le postillon le prend pour l'abbé et la voiture disparait en un instant. Madame de Pertuisane se donne la mort de rage et l'abbé se sauve.

Nos amans sont cependant loin d'être aussi heureux qu'ils l'espéraient. Un orage survient, la voiture est brisée par la foudre; et Sélicourt et sa compagne sont portés presque morts au château voisin, à celui même de la marquise de Belzire, qui pleurait toujours son tendre amant. On peut juger de sa surprise et du plaisir avec lequel elle vit sa rivale. Son premier soin fut de s'en défaire. N'ayant pu rien en obtenir ni par la douceur, ni par les menaces, elle la fit renfermer dans une espèce de souterrain, et s'efforça de faire croire à Sélicourt qu'elle était retournée chez son *père*. Ce mot de *père* découvrit au

chevalier toute la fourberie. Il la dissimula cependant ; et la nuit même il s'évada par sa croisée. En apportant au pied d'un mur de vieux moellons pour s'en faire une espèce d'escalier ; il entendit quelques gémissemens. Aussitôt il courut au lieu d'où partait la voix, et délivra Hortense elle-même.

Les voilà encore une fois réunis et fuyant de plus belle, sans trop savoir où ; ils entendent le bruit d'une voiture, volent de ce côté, supplient le postillon de les recevoir dedans, et se placent à côté d'un homme ivre - mort. Ils apprirent bientôt que c'était à côté de monsieur de Pertuisane lui-même qu'ils se trouvaient. La situation était plus que délicate ; mais ils surent s'en tirer, et ce qu'il y eût de plus plaisant, c'est que ce fut la voiture même de monsieur de Pertuisane qui leur servit dans le reste du voyage : arrivés à Paris, ils allaient enfin se marier, et bien contre son gré, c'était l'abbé, leur ennemi, qui leur était utile dans cette occasion ; mais il était dans les destinées qu'ils ne seraient point si facilement heureux. Des aventures fort singulières amènent monsieur de Pertuisane dans l'église qu'ils avaient choisi, au moment même

de la bénédiction nuptiale. Le grand mot n'était pas encore dit, et le tuteur furieux ne manqua pas de faire valoir ses droits, et le fit si bien qu'il emmena sa pupille, et laissa Sélicourt en proye à la douleur, mais non au désespoir. Son génie inventif le servit jusqu'au bout. Son valet, de concert avec lui, passa au service de Clairson, dont il n'était point connu, et apprit à Sélicourt tout ce qui se passait. Au-dehors tout paraissait tranquille, mais intérieurement, tout se disposait pour le mariage d'Hortense avec Clairson. Il devait se faire dans un château appartenant à ce dernier; un vieil ami de Pertuisane, le chevalier d'Artilly, devait conduire Hortense à l'autel, en l'absence de Pertuisane qui s'était fracturé fort à propos une jambe. Dans la crainte d'une nouvelle surprise, on avait répandu, dans les environs, que c'était Clairson qui mariait une de ses nièces, et c'était, sous ce rapport, qu'on avait invité aux nôces la noblesse des environs. Sélicourt avait eu l'art de gagner l'amitié de d'Artilly qu'on avait trompé lui-même par ce mariage d'une nièce de Clairson; le vieux chevalier, bien éclairé sur ce mariage, et ne pouvant concevoir qu'un vieux garçon songeât à faire,

en qualité d'époux, le malheur d'une femme jeune et charmante, promit à Sélicourt de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour l'obliger dans cette occasion, et rétablir les choses comme le demandaient la nature et la raison.

Conséquemment aux mesures qu'ils avaient pris ensemble, Clairson est attaqué en route, le jour qu'il amenait la triste Hortense, par une troupe de gens déguisés; on le met poliment hors de sa voiture, on le renvoye chez Pertuisane, et l'on va joyeusement faire la nôce à son château avec tous ses voisins. Telle est enfin la dernière aventure des deux amans, qui obtinrent enfin leur pardon et vécurent sans doute plus sagement.

Il est facile de voir par cette analyse trop courte, que le but de l'auteur a été d'amener des situations aussi singulières que plaisantes. A cet égard il a parfaitement réussi, et son style léger et rapide comme les événemens, l'a très-bien servi dans son intention. Ses portraits sont tout-à-fait originaux, et ne se démentent point. A bien prendre, ce petit roman n'est qu'une espèce de comédie, mais une comédie charmante et du bon genre. Le citoyen VIGÉE, en rendant compte d'un des ouvrages du

citoyen Lemaire, a cru que le talent de ce jeune auteur était propre au théâtre ; je le crois comme lui. Sa narration est agréable ; son dialogue vif et plaisant, et son imagination pleine de ressources vraiment comiques. Son style, quelquefois déparé par des expressions qui échappent à sa gaité, s'épurera facilement, et aura le mérite que l'on ne doit qu'à la nature, de l'originalité. Il réussira dans le genre gai, et l'on serait tenté de croire qu'il n'a que celui-là, s'il n'avait donné des preuves du contraire. Nous avons, en ce moment, entre les mains un ouvrage de lui, d'un genre tout-à-fait opposé, et dont on va donner une idée. Sa jeunesse mérite d'être encouragée ; mais en ce moment même, la loi sur la conscription l'appelle aux armées. Nous saisirons cette occasion pour exprimer un vœu qui doit être appuyé par les véritables amis de la patrie. C'est que, par des exemptions sagement distribuées, on conserve aux lettres et aux arts ceux qui promettent de leur valoir quelque gloire un jour. Je ne m'amuserai pas à prouver combien les arts et les lettres peuvent contribuer à relever l'éclat d'une nation, à la rendre heureuse même ; il n'y a jamais que les ignorans qui soient d'un avis

contraire ; il me suffit de dire que je suis assez au courant de l'histoire littéraire actuelle, pour assurer qu'il n'y a pas vingt jeunes littérateurs qui soient dans le cas de jouir de ces exemptions honorables ; car j'imagine que ce n'est que sur ce que l'on a fait que l'on serait jugé. S'il en était autrement, ces exemptions seraient effectivement abusives, et deviendraient bientôt, comme de coutume, la part de ceux qui sont assez riches pour payer un droit de lâcheté, et celle des parens et amis des hommes en place ; abus très-criminel en république, et qui ne manquerait pas de tourner au détriment de ceux qui auraient de véritables droits. On paraît en ce moment devoir accorder de ces exemptions nécessaires aux élèves des écoles polytechniques et de peinture ; que les jeunes littérateurs participent aux mêmes avantages ; ils ont un droit égal. Prévenons par cette mesure salutaire et peu préjudicieuse aux armées, (ces exemptions en tout pouvant monter à peine à *quatre cents*,) prévenons, dis-je, le retour de la barbarie et de l'ignorance, et montrons que nous savons respecter tout ce qui élève l'homme, et le place dans un véritable état de gloire. Cette mesure ne peut même que valoir de nouveaux

prosélites à notre révolution, et tourner ces jeunes esprits vers l'étude des sciences, propres à rendre l'homme meilleur ou plus heureux ; ce sera leur inspirer le noble desir d'acquérir des droits à la reconnaissance de leurs semblables.

P.

De la Révolution du dix-huit Fructidor, *an cinquième*, *par* Henri Lemaire ; *avec cette épigraphe :*

. . . . Audience à l'accusé !....

Paris, au Bureau général du Mercure de France, chez Cailleau *imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n°.* 461, *en face de celle des Cordeliers ; et chez* Duchesne, *rue des Grands-Augustins, n°.* 30. *Prix :* 1 franc 50 centimes.

Honneur au citoyen qui, le premier, ose élever une voix vraiment républicaine, contre cette journée où le parti triomphant se sentit si criminel, qu'il n'osât pas même mettre en jugement ceux qu'il accusait ; contre cette journée où toutes les lois furent méprisées, où, par un abus dérisoire des mots, le coupable nomma *clémence* le genre de crime qu'il lui plût de commettre ; et où enfin, l'on vit dans une république, dans un pays qu'on disait libre, des hommes condamnés

sans être entendus, condamnés sans jugement, condamnés sur des crimes que l'on n'a pu prouver, et, pour comble d'horreur, condamnés par une loi qui n'exista qu'après leur prétendu crime. Si cela s'appelle *clémence*, je ne sais plus ce que c'est qu'*atrocité*. Sans doute, on doit vous savoir quelque gré à vous qui avez été les arbitres de leurs destinées, de ne point les avoir fait précisément périr. J'ignore s'ils étaient criminels; je l'ignorerai tant qu'il ne vous plaira pas de nous le *prouver*, ou que vous ne le pourrez point; mais je sais bien qu'il nous importe beaucoup que les lois protectrices de tous ne soient jamais méprisées, au point que nous ayons tout à craindre. Nous nous mocquons de votre *clémence*, (vous n'êtes pas nos Rois,) c'est la *justice* que nous demandons. Qui vous a donné le droit de *grace*, pour vous imaginer que vous êtes *clémens?* Nous ne voulons dépendre de personne; mais nous voulons que tous les citoyens vous les premiers, dépendent de la loi. Avec elle, on sait toujours à quoi s'en tenir; on sait ce qui est crime et innocence; avec elle enfin, on n'a point de caprice à essuyer; elle n'a qu'un mot à dire, et il est toujours le même. Sans

doute, ce jour-là, elle n'était point de votre parti, puisqu'il ne vous a pas paru *nécessaire* d'y avoir recours. Encore une fois, il ne vous appartient pas même de laisser la vie, lorsque le criminel, suivant les lois, a mérité la mort; tout criminel est justiciable des tribunaux, et il faut que les criminels de Fructidor soient renvoyés devant eux; il faut qu'ils montent à l'échafaud, s'ils l'ont mérité; mais avant tout, il faut qu'ils soient entendus.

Prenez bien garde que je ne dis point qu'ils sont *innocens;* un simple citoyen est toujours trop éloigné des affaires pour savoir précisément à quoi s'en tenir à ce sujet : je n'ai pas connu un seul des déportés, je ne connais pas un seul de leurs oppresseurs; ainsi, sous le rapport personnel, les uns me sont aussi indifférens que les autres; mais je sais que les lois les plus sacrées ont été foulées aux pieds à leur égard; je puis donc, par conséquent, croire qu'on a été injuste envers eux; je dois donc être convaincu que, dans ce cas, les gens qui les ont *chassés*, (car cela ne s'appelle ni jugés, ni *condamnés*) sont coupables. Comme citoyen, j'ai le droit de demander que les lois, auxquels j'ai juré amour et respect, soient exécutées. Dans une répu-

blique, personne, en quelque cas que ce soit, n'a le droit de se mettre au-dessus d'elles ; ceci serait d'un exemple trop dangereux, et nous aurions bientôt trouvé un tyran qui en profiterait. Il y avait des royalistes parmi les déportés de fructidor, il n'y en avait que trop même, et ce sont eux qui ont servi de prétexte au crime de ce jour ; mais il y avait aussi des républicains ; et d'ailleurs, eussent-ils tous été royalistes, en serions nous bien convaincus, il n'en faudrait pas moins les entendre et les juger légalement. Il faudrait juger légalement Cartouche lui-même.

Qu'on me pardonne de m'éloigner de mon objet, pour émettre mon opinion particulière. Il me suffit d'être citoyen pour que la violation des lois ne me soit pas indifférente ; il me suffit de pouvoir dire ma façon de penser pour m'y croire obligé. C'est une voix de plus que la justice peut compter en sa faveur. Le corps législatif a, par sa conduite, solemnellement déclaré que l'ancien directoire, ouvrier-chef de cette machination criminelle, s'était rendu coupable d'un véritable despotisme ; cela suffit, et nous devons croire que nous sommes parvenus au point où les soupçons isolés de chaque citoyen forment un faisceau terrible de conviction.

Encore une fois, honneur au courageux citoyen qui, le premier, a élevé la voix contre la journée du 18 fructidor. Il a prouvé qu'il aimait sa patrie et ses lois, les lois républicaines, toutes républicaines. Qu'on ne vienne point, par une vieille ruse, retorquer ses raisonnemens par des accusations de royalisme; son ouvrage respire, à chaque ligne, le plus pur républicanisme. « Beaucoup peut-être, dit-il, m'applaudiront dans le secret de leur cœur, qui me condamneront en public. Que m'importe! j'aurai fait mon devoir. De lâches considérations sont étrangères au bon citoyen. Comme chacune de ses actions a pour but l'intérêt général, il marche toujours intrépide; son isolement ne l'effraie point, et bravant les vaines menaces dont on cherche à l'intimider, jamais il ne s'arrête qu'après avoir rempli son objet.... Oui, malheur au téméraire, qui, voulant arborer l'étendard de cette royauté, si justement proscrite, tenterait de relever un trône odieux, que la terre de la Liberté engloutit pour jamais; mais protection à ceux qui ont versé leur sang pour la République; respect aux hommes qui l'ont servie de leurs lumières, et *audience à l'accusé!*....»

Cette déclaration, je crois, n'est pas

d'un royaliste, et convenons qu'il est honteux pour nous d'être obligé de commencer par prouver que nous sommes républicains, lorsqu'il ne s'agit pas de nous, mais d'une prévarication aux lois que nous dénonçons. C'est une preuve non équivoque que les hommes ont, jusqu'à ce jour, passé avant les lois chez nous.

L'auteur s'éloignant, en idée, du tems où il se trouve, examine quel sera le jugement de l'histoire sur cette époque, où l'on vit des magistrats faire aller ensemble les rôles d'accusateurs, de témoins, et de juges; il dit un mot des bruits précurseurs de cette journée, ces bruits que l'on sème toujours adroitement quand l'on veut avoir un prétexte et une excuse du crime que l'on médite. Une faction terrible, disait-on, ne songeait à rien moins qu'à renverser la constitution, et à rétablir le trône. En conséquence les mesures les plus extraordinaires sont prises, le canon d'alarme sonne. « Les murs, pour citer les expressions de l'auteur lui-même, les murs nous apprennent que Pichegru a conspiré il y a environ deux ans, qu'Imbert-Colomès, député au conseil des anciens, entretenait une correspondance criminelle avec les ennemis de l'état....

l'état..... Et c'est parce que ces deux hommes ont conspiré, qu'on opprime, qu'on insulte le corps législatif ; et c'est parce que ces deux hommes ont conspiré, qu'il n'est plus libre au corps législatif de s'assembler !.....!! Mais, il me semble que toutes ces mesures extraordinaires étaient inutiles ; il fallait seulement s'assurer de la personne des conspiratenrs, de celles de leurs complices, et les dénoncer ensuite au corps constitué, dont ils faisaient partie : la constitution a prévu ce cas, et a donné au corps législatif une action sur lui-même !..... »

« Cependant ce même corps législatif reçoit au bout de quelques heures la permission de s'assembler ; mais il s'assemblera ailleurs que dans le lieu ordinaire de ses séances. Oh ! l'on a besoin qu'il consente à *certains actes*, et l'on pourrait craindre ?..... La représentation nationale, décimée et terrorifiée, semble encore trop formidable, on redoute encore la vigueur de ses délibérations, et c'est sous la main du pouvoir qui vient de violer si publiquement ses droits, qu'elle devra délibérer *jusqu'à nouvel ordre*. Quelques pas seulement l'en séparent, et ce léger espace est garni de soldats.

« Des mesures, dites *de Salut public*, sont bientôt proposées au corps législatif, ou du moins au très-petit nombre d'hommes qui le représentent, et ces mesures sont adoptées incontinent, sans discussion. On produit les pièces imputées à Pichegru et à Imbert-Colomès, et ces pièces sont suivies d'une longue liste de complices; ces complices ne figurent nominativement dans aucune des pièces; mais l'autorité agissante est intimement convaincue que la conspiration, entravée anciennement dans son exécution, par la *délicatesse du patriote Condé*, a été poursuivie par son auteur, et que le corps législatif en est devenu l'instrument. »

Le citoyen Lemaire entre ensuite dans des détails très-précieux, mais qu'il faut lire dans son ouvrage même : une analyse les affaiblirait beaucoup trop. Il lui est bien facile de repousser les accusations auxquelles la rage n'a pas même su donner ni force, ni vraisemblance. Il a sur-tout beau jeu lorsqu'il en vient à la longue et ridicule affiche concernant *Pichegru*, à ces papiers *si importans* saisis à Venise sur d'*Antraigues*, et qui, s'ils ne sont pas faux, sont le plus plat bavardage qu'il ait plu à un esprit borné de fixer sur le

papier, d'après les discours insignifians de quelques valets ignorans ; cette pièce est effectivement si absurde qu'il ne suffit que de l'avoir lue pour être convaincu du contraire de ce qu'elle contient. On croirait que l'ancien directoire a voulu justifier lui-même Pichegru, qu'il accusait et qu'il condamnait, *sans l'entendre*, sur une pareille ineptie.

L'auteur se demande ensuite quel est l'avantage que retira la France de cette violation inouie des lois. Le directoire répétait, sans cesse, que de son indépendance seule pouvait résulter le salut de la République. Voyons ce qu'il fit. Je ne puis ici m'empêcher de citer encore l'auteur tout entier. Quelque long que soit ce passage, il mérite trop de fixer l'attention pour ne pas le mettre sous les yeux de nos lecteurs. L'auteur part de l'époque du 18 fructidor.

Au-dedans, je ne vois que découragement, impatience, mécontentement. *Découragement*, parce que chacun a vu avec effroi, se rallumer, plus terrible que jamais, une guerre qu'on croyait éteinte, et qu'effectivement il ne tenait peut-être qu'à vous d'éteindre. *Impatience*, parce qu'un joug odieux pèse sur toutes les têtes ; que cette tyrannie sourde qui choisit ses victimes dans l'ombre, et les égorge au sein des ténèbres, n'échappe à personne, et

que d'ailleurs les charges publiques semblent s'accroître à proportion que les fortunes particulières diminuent. *Mécontentement*, parce que le produit de ces charges ne sort des mains du Peuple, que pour engraisser une nuée de vampires qui viennent ensuite braver sa misère par un faste insolent; parce que ce Peuple ne peut plus voir dans les victoires précédentes de nos armées, que des calamités publiques, puisqu'elles ont servi à exagérer vos prétentions, et à nous attirer même de nouveaux ennemis. Cependant, le commerce languit, les arts tombent en désuétude; chacun voit ainsi ruiner ses moyens d'existence, et chacun, égaré par le malheur, prête l'oreille aux consolations perfides et aux espérances criminelles des malveillans.

Que dirai-je de la situation extérieure de notre Patrie? Si je m'occupe de ses relations politiques avec les peuples voisins, que la nature de leur gouvernement et la reconnaissance nous doivent avoir attachés si étroitement depuis trois ou quatre années; je n'entends par-tout que des cris de rage et des chants de vengeance. Je m'indigne, je demande à ces ingrats compte de leurs sentimens; mais ils me répondent que la République française, depuis long-tems, n'est plus, pour eux, cette mère bienfaisante qui leur a donné la vie; qu'en son nom, se sont commis dans leur sein des excès atroces; qu'ils ont perdu leur liberté par des révolutions vraiment *olygarchiques* (1), que commandèrent nos gouvernans. Incrédule, je feuillette leurs annales, et j'y trouve la preuve de ce qu'on vient de m'avancer: je vois ces Nations

---

(1) République Cisalpine, par exemple.

alliées subir fréquemment des révolutions, dont chacune donne au Peuple qu'elle attaque, une impulsion contraire, et qui semblent ne se succéder si rapidement que pour le fatiguer, lui faire haïr cette liberté, qu'il a d'abord chérie, et le jeter ensuite dans les bras du premier Monarque qui se présentera sur ses frontières. Je cherche quels ont pu être les lâches instrumens de ces bouleversemens désastreux, et je frémis d'horreur en reconnaissant nos envoyés, qui, transformés en agioteurs, président à toutes ces révolutions, et insultent encore par une amère ironie aux patriotes qui, dans ces momens de terreur, osent élever la voix, et se plaindre de cet abus du plus saint caractère.

Si je suis nos agens diplomatiques dans les pays éloignés, je les vois entourés d'une défiance funeste, qui les prive de toute influence, et nous empêche nous-mêmes de recueillir le fruit des inquiétudes et de l'indignation que ne manquerait pas d'inspirer aux cours neutres, la coalition sans cesse croissante, dirigée contre nous, si elle avait pour objet la ruine d'un Etat qui eût su isoler moralement ses premiers ennemis, dont les intentions fussent plus rassurantes, et les prétentions moins exagérées.

Nos armées !..... Ah ! je n'aborde cette partie de la discussion qu'avec un extrême dégoût, qu'avec des mouvemens d'horreur que j'ai peine à contenir ! Comment ces armées, si long-tems victorieuses, sont-elles tout-à-coup défaites et ruinées en quelque sorte ?.... Ont-elles vu décroitre le nombre de leurs combattans ? Non ; de nouvelles levées les ont recrutées à deux reprises, en tems de paix ! Ont-elles été attaquées par des forces supérieures, et l'ennemi a-t-il reçu des renforts ignorés ? Non, elles mêmes

ont offert la bataille, et nous avons eu le tems de suivre de l'œil les renforts que l'ennemi a reçus, et qui ne l'ont joint qu'après une *longue et lente* marche! Ont-elles donc cessé de voir à leur tête les généraux qui les guidaient jadis à la victoire? Oui; et c'est une vérité sur laquelle il faut s'arrêter quelques instans, avant de passer à la discussion des deux premières questions, qui, aussi, ont *indirectement* une grande part aux échecs éprouvés par nos troupes.

L'intrépide Buonaparte, montrant ses bayonnettes aux portes de Vienne, avait forcé l'Autriche à signer des préliminaires de paix, singulièrement avantageux à la France; et tous les hommes sensibles, charmés de la modération qui venait de l'arrêter soudain, au milieu de ses victoires, l'appelaient au congrès, où devaient se stipuler les intérêts des membres de l'Empire germanique, et être signée cette paix définitive, si glorieuse et si désirable pour nous. Chacun espérait que sa présence, et la terreur de son nom, précipiteraient les opérations d'une assemblée de sa nature si lente et si indécise. Le gouvernement sembla vouloir seconder ce vœu général; mais à peine Buonaparte a-t-il entamé quelques conférences, que des ordres de ce même gouvernement le rappellent à Paris. Alors, il n'est plus question pour lui d'une ambassade, mais bien d'une expédition militaire; expédition qui, choquant les intérêts d'un peuple éloigné, va peut-être nous susciter un nouvel ennemi, dont personne n'augure, pour le présent, rien de bien avantageux, et qui nous privera certainement d'un homme dont la présence nous est moins nécessaire jusqu'à

la conclusion de la paix. Buonaparte obéit, et s'embarque pour l'Egypte, tandis que d'autres envoyés courent à Rastadt, où l'Autriche, souriant au départ du héros, prépare ses filets diplomatiques.

Les négociations traînent cependant en longueur. Des difficultés multipliées ne s'applanissent, que pour faire successivement place à d'autres obstacles. Les mois s'écoulent, des années se passent; et enfin la cour de Vienne, enhardie par l'arrivée de soixante mille barbares, qu'elle a appelés du fond de la Russie, et qui depuis long-tems, fixent l'attention *muette* et *inactive* de nos gouvernans, resserre son porte-feuille, se montre moins disposée aux sacrifices, et menace même bientôt..... Nos plénipotentiaires se retirent, sommés insolemment de le faire; ils sont assassinés en route par des soldats autrichiens; et après plus de deux années de pourparlers, on annonce qu'il faut procéder à une guerre d'extermination! l'attentat horrible commis sur des ministres de paix, est dénoncé à nos armées: elles frémissent, crient vengeance, et demandeut le signal des combats; mais, les guerriers italiques ne sont plus commandés par ces officiers intrépides, qui, suivant à Vienne un chef immortel, semblaient ces héros qu'un demi-dieu conduisit jadis au siège d'*Ilium*. Que sont donc devenus des hommes si précieux à l'état? Ils gémissent dans les fers, ou doivent à l'obscurité l'oubli des *soutiens de la République*, qui proscrivent les vainqueurs des rois! Envoyé, avec des forces inégales, contre le monarque délirant des deux Siciles, Championnet quitte un glaive victorieux, pour prendre les fers de l'igno-

minie! Le brave Joubert, persécuté, renonce au commandement, et expie, dans une douloureuse inaction, *le crime* d'avoir fait trembler les tyrans coalisés contre sa Patrie!.....!!

De nouvelles levées, à deux reprises, ont dû doubler le nombre de nos combattans; mais ces levées n'ont reçu qu'une demi-exécution. Il était intéressant pour les dilapidateurs, qu'un grand nombre de soldats fut supposé sous les armes; il était intéressant, pour des hommes, qui ne se maintenaient que par la terreur, de tenir, dans leur dépendance, la plus grande partie de cette jeunesse ardente, que révolte toujours la tyrannie; mais il importait aux traîtres, que sa bouillante impatience ne se tournât point contre l'ennemi de l'état; et de-là, le dégoût dont on cherchait à fatiguer ceux, qui, fidèles à la voix de la patrie, couraient aux armées!

Nos braves d'Italie n'ont point été attaqués, ils ont aucontraire attaqué; et l'ennemi eut été vaincu, malgré la supériorité de ses forces, si le général avait fait des dispositions plus avantageuses, si les colonnes républicaines, qui l'avaient poussé jusques dans ses derniers retranchemens, n'eussent été tout (1) d'un coup abandonnées à leurs seules forces! Ces valeureux soldats, forcés de battre en retraite, n'auraient pas non plus manqué de munitions le lendemain, si nos magasins, par une manœuvre qui révolte celui même que le génie militaire n'a jamais inspiré, ne fussent tombés au pouvoir de l'ennemi!.....

---

(1) Malgré le soin de certains hommes à déchirer les affiches, on a lu certaine lettre signée d'un officier de l'armée d'Italie.

Eh ! bien, traîtres, voilà le résultat de cette prépondérance, de cette domination que vous aviez usurpée sur le Corps législatif ! Quel *avantage* pour l'état ! Quelle *fortune* pour la République ! De cette examen, trop précipité, trop indulgent, peut-être encore, résulte la preuve évidente d'une trahison abominable.

Je n'ajouterai rien à ce tableau éloquent de nos malheurs. Voilà enfin le silence rompu, et nous devons trop espérer de la justice et du courage des législateurs et des directeurs actuels, pour croire qu'ils souffriront encore long-tems une violation aussi manifeste de la constitution. S'il y a des coupables, ils seront punis, mais au moins ce sera *légalement*.

P. B**.

SPECTACLES.

THÉATRE DES TROUBADOURS, RUE DE LOUVOIS.

19 Thermidor.

LE SOUPER DE L'OPÉRA-COMIQUE, *Vaudeville anecdotique, en un acte et en deux pièces.*

UN vaudeville anecdotique, en un acte et en deux pièces !!!... Eh ! mais, voilà une annonce singulière, originale même.... Je serais charmé

de connaître les moyens que l'auteur a employés pour nous donner, sous un même titre, deux pièces ne formant à elles-deux qu'un seul acte.... — Patience, patience, mon cher lecteur.... Vous desirez ardemment connaître ce que c'est que *le Souper de l'Opéra-Comique*; votre curiosité n'est point blâmable; nous en avons nous-mêmes éprouvé une très-vive, et nous allons vous mettre au fait.

Vous connaissez sans doute le charmant opéra de *Favart*, intitulé : *la Chercheuse d'esprit ?* Eh bien ? voilà la *nouveauté* qu'on nous a représentée. Elle était, il est vrai, précédée d'un petit prologue, (dont suit un court analyse), lequel petit prologue était précédé d'un petit couplet d'annonce réclamant l'indulgence du public, pour la femme-auteur qui avait entrepris de placer *Favart* sur la scène.

Les acteurs de l'Opéra-Comique ont commandé chez le pâtissier, *Favart*, un souper pour fêter l'auteur de *la Chercheuse d'esprit*, dont on donne, le soir même, la première représentation. *Favart* fils, auteur de cet opéra, l'a fait présenter à l'Opéra-Comique, sous le nom de son ami *Guérin*. La pièce a été jouée et a obtenu le plus brillant succès. Les acteurs se rendent chez *Favart* père, pour souper, avec l'auteur supposé. Ils veulent couronner *Guérin*, mais ce jeune homme les instruit aussitôt que la pièce n'est pas de lui, et que l'auteur se trouve au-milieu d'eux. *Favart* fils ne sait quelle contenance tenir. Il jouit en secret de tous les éloges qu'on prodigue à l'œuvre de son génie. Les acteurs conviennent entr'eux de jouer, dans le sallon où l'on se trouve, *la Chercheuse d'esprit;* bien persuadés que l'auteur ne pourra garder jusqu'à la fin l'anonyme. Rien n'est plus aisé :

chacun, affublé d'un manteau, a conservé dessous son costume. On joue la pièce. *Favart* fils, qui n'a pas une seule fois applaudi, a été remarqué par son père. *C'est un envieux*, dit-on, *ou c'est l'auteur*. Il est enfin reconnu pour tel, et il reçoit les félicitations unanimes des acteurs de l'Opéra-Comique.

Ce prologue est, comme vous voyez, mon cher lecteur, fort peu de chose par lui-même, et nous ne vous dissimulerons pas qu'il avait un grand besoin d'être étayé par l'opéra de *la Chercheuse d'esprit*. — Vous n'êtes pas galant, citoyen rédacteur; vous oubliez que ce prologue est l'ouvrage d'une femme. — Non, nous ne l'oublions pas, mais l'impartialité doit être et sera toujours notre seul guide. Nous respectons infiniment les belles; mais nous ne pouvons point, pour leur plaire, trahir la vérité. — Vous nous direz du moins son nom; car le public n'aura certainement pas manqué de demander l'auteur. — Le public ne devait point juger cette pièce avec une grande sévérité : aussi montra-t'il un desir ardent d'en connaître l'auteur; et le cit. *Léger*, acteur et directeur de ce théâtre, vint annoncer que la femme, auteur du prologue, la figure continuellement voilée, lui était demeurée absolument inconnue; et, dans un couplet très-ingénieux, il invita le public à ne point faire tomber le voile de l'auteur, puisque le prologue n'était point tombé. On accéda à sa demande, et l'on demanda, à grands cris, la cit. *Auger*, qui avait très-bien rempli le rôle de *la Chercheuse d'esprit :* elle parut, conduite par ses camarades, au milieu des plus vifs applaudissemens. — D'après ce que vous en dites, citoyens rédacteurs, je n'irai point voir *le Souper de l'Opéra-Comique :* j'ai, dans ma biblio-

thèque, les œuvres de *Favart*, que m'a vendues le libraire, *Duchesne*, et je lirai, lorsqu'il m'en prendra la fantaisie, mais avec un plaisir toujours nouveau, *la Chercheuse d'esprit.* — Beaucoup, mon cher lecteur, imiteront votre exemple.

THÉATRE DU JARDIN ÉGALITÉ,

CI-DEVANT MONTANSIER.

21 Thermidor.

LES PARENS SUPPOSÉS, *Comédie, en un acte et en prose.*

Le public, par ses sifflets, a forcé à la retraite *les Parens supposés* qu'on voulait lui faire reconnaître. La pièce et le rideau sont tombés, de compagnie, avant le dénouement.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

21 Thermidor.

ARLEQUIN QUI RIT ET GILLE QUI PLEURE, *Vaudeville, en un acte.*

Le titre original de cette bluette avait amené assez de monde au théâtre du Vaudeville.

Arlequin et *Gille* n'ont point donné de leurs nouvelles à leurs épouses, depuis quatre ans qu'ils les ont abandonnées. *Colombine*, qui croit son cher *Arlequin* mort, est sur le point d'épouser son oncle, *Cassandre*, quand *Arlequin* et *Gille* paraissent. Ils se sont faits marchands d'orviétans. *Arlequin* amuse le public, avec ses chansons joyeuses et piquantes : *Gille*, au contraire, l'ennuie, avec ses complaintes tristes et

monotones. Mais *Colombine* et *Gillette* ont reconnu, chacune, leur mari. *Gillette* va trouver *Arlequin*, et l'engage à la raccommoder avec *Gille*. Pendant ce tems, *Colombine* va en dire autant à *Gille*. *Arlequin* fait tout ce qu'il peut pour amener *Gille* à une reconciliation avec sa femme. *Gille*, à son tour, trouve *Arlequin* dans d'excellentes dispositions pour pardonner à la sienne. Ils vont, chacun de leur côté, chercher, l'un, *Gillette*, l'autre, *Colombine*. Les deux époux se retrouvent dans les bras de leurs chères moitiés, et un mutuel oubli du passé cimente cette double réunion.

Cette pièce est longue, et se traîne avec lenteur. Le rôle d'*Arlequin qui rit* n'a pas fait rire, et celui de *Gille qui pleure* n'a pas paru plaisant. L'intérêt est languissant. Les acteurs vont, viennent, entrent et sortent, sans que rien ne soit motivé. Le dialogue et les couplets sont, en général, peu saillans : quelques uns, cependant, ont été justement applaudis et répétés.

L'auteur a été demandé ; et le cit. *Laporte* (le nommer, c'est faire son éloge) est venu annoncer que la pièce était du cit. *Maurice*, auteur *du Maréchal Ferrant d'Anvers*.

VARIÉTÉS.

Le talent et le génie commandent le respect, sans jamais l'exiger. En voici une preuve. — L'archiduc Charles a ordonné qu'un piquet de ses troupes veillerait à ce que, dans les malheurs qu'entraîne la guerre, on ne touchât pas au tombeau de *Gessner*, qui est sur les bords de la Limmat.

MERCURE
DE FRANCE.

Du 25 Thermidor, an 7.

POLITIQUE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Frontières de la Hongrie.

Semlin, premier thermidor.

On dit maintenant que ce n'est point Passwan-Oglou, mais bien un certain Kiose Mustapha, qui a levé l'étendard de la révolte. Il se trouve avec quelques cents hommes à Odakale (dans les environs d'Orsowa) où il a établi un camp. On ajoute que ce Mustapha a été un des favoris d'Oglou, ce qui doit faire craindre qu'il ne soit d'intelligence avec ce dernier. Au reste, les versions qui circulent à Belgrade sur cet événement, sont si variées et même si contradictoires qu'il est prudent d'attendre de nouvelles informations.

Du 7. — Un tartare est arrivé de Constantinople, avec la nouvelle que le Grand-Seigneur a nommé Passwan-Oglou pacha à

trois queues ; les marques de cette dignité sont déjà en route. L'on s'attend que cette faveur engagera Passwan-Oglou à se désister de tout projet hostile, et que même il emploiera ultérieurement, pour le service de la Porte, les troupes qui sont sous ses ordres.

RUSSIE.

Extrait d'une lettre de Saint-Pétersbourg, le 24 messidor.

Vous demandez des nouvelles politiques, et vous voulez que je vous entretienne de ce qui se passe dans l'empire de Russie ; c'est annoncer que vous ne connaissez ni le tems, ni les mœurs du pays où nous sommes. Vous ignorez qu'il n'existe ici aucun journal qui ne soit soumis à la plus impitoyable censure ; que, par conséquent, les gazettes ne publient rien que ce que le gouvernement à intérêt de faire connaître. D'un autre côté, nous recevons très-peu de journaux étrangers. Une armée de censeurs subalternes borde les frontières, et ne laisse pénétrer aucune espèce de livres, lorsqu'il renferme une seule expression à double entente. Il y a peu de tems, quelqu'un avait apporté la magnifique édition de Vielland, ornée en taille douce ; on trouva par malheur, dans un des volumes, quelques expressions contraires à l'orthodoxie grecque ; le livre fut inexorablement livré aux flammes ! Avec une pareille police, il est difficile de connaître les secrets politiques. L'on vit dans l'insouciance sur des choses qu'on chercherait en vain à connaître ; nous n'avons, pour satisfaire la curiosité publique,

que les nouvelles de la gazette de la cour, et l'on sait ce que vaut une gazette officielle en Russie. Cette économie au reste, et la discrétion à laquelle nous sommes réduits sur les événemens politiques, ne diminuent ni la gaîeté ni les plaisirs qui règnent ici. Les bals, les concerts et les fêtes publiques, y sont devenus extrêmement fréquens. Il y a à Pétersbourg, un grand nombre de virtuoses et d'acteurs étrangers qui, chaque jour, donnent une nouvelle fête, ou préparent de nouveaux plaisirs.

La cour est presqu'aussi brillante qu'au tems de Catherine II. Paul Ier. a seulement tâché d'y imprimer davantage le caractère de son sexe. Il affecte d'y porter l'économie et de se montrer par-tout de la plus grande sobriété. Jaloux d'acquérir de la gloire, il ne s'occupe que des projets qu'il a conçus lui-même, et sur lesquels il ne souffre ni conseils ni représentations. Dans ce moment, le soin de continuer la guerre, de remplir l'Europe de son nom, absorbe tout son tems.

La singularité de ces conceptions lui donnent, sans doute, des droits à la célébrité. Mais les sujets qui peut-être, ne partagent point l'enthousiasme du maître, n'en suivent pas moins ses erremens, et chacun, pour capter sa bienveillance, s'empresse de prendre part aux expéditions qui se préparent. Il n'est pas de jour que l'empereur ne reçoive une foule de placets des officiers qui briguent la gloire de servir sur les flottes de sa majesté, ou dans l'armée de Suwarow dont la nation, et sur-tout les femmes russes, raffolent en ce moment.

L'expédition qui se prépare à Riga et à

Revel, est prête; il paraît que le défaut de bâtimens en avait jusqu'ici suspendu l'exécution.

ITALIE.

Sarzano, 30 *messidor*.

Livourne a été évacuée hier matin; Lucques va l'être pareillement; ce pays restera donc un des premiers avant postes. Les insurgens sont à six milles de Livourne, et un autre corps d'infanterie est à douze milles de Pise. Cinq mille Autrichiens sont à Porto-Ferajo.

La garnison française de Livourne se trouvant dans une place ouverte, et avec des moyens insuffisans pour résister aux nombreux insurgens, s'est déterminée à évacuer cette ville. Elle a, en conséquence, proposé au général Lavalette et à la chambre de commerce, une capitulation en trois articles, qui ont été accordés. Ils portent en substance :

Art. Ier. Le général Lavalette, et la chambre de commerce promettent protection et secours à tous les français malades dans les hôpitaux de Livourne; à leur rétablissement, ils seront reconduits à l'armée française.

II. Les susdits s'emploieront pour recevoir la garnison de Porto-Ferrajo, et la faire partir pour l'armée.

III. Ils s'emploieront pour faire concourir les corporations aux indemnités et compensations qui sont dues à divers particuliers ruinés par les réquisitions, etc., etc.

Hier, le gouverneur Lavallette publia, de bonne heure, au nom du grand duc, une

proclamation, par laquelle il invitait les fidèles Toscans à se réjouir de l'évacuation des Français, et en même-tems à maintenir le bon ordre, et à ne se permettre aucune vengeance particulière. Il promet que les individus coupables seront punis par les tribunaux, c'est-à-dire, que le gouvernement se réserve la vengeance. En effet, il a déjà fait arrêter nombre d'individus, comme patriotes. Le soir, il y eut illumination générale dans la ville et au théâtre.

Roveredo, 8 *thermidor*.

La citadelle d'Alexandrie s'est rendue, après un bombardement de plusieurs jours qui a causé les plus grands dommages. Dans la soirée du 21, au moment où huit bataillons russes se disposaient à donner l'assaut, le commandant français Gardane demanda à capituler. Le 22, la capitulation fut conclue et signée. La garnison, forte de 2,200 hommes, est prisonnière de guerre. — Monsieur le général de Souwarow s'est rendu le 23 à Tortone pour accélérer le siège du fort de cette ville; comme il est situé sur une montagne escarpée, les approches sont très-difficiles; mais la garnison manque, dit-on, de vivres.

ANGLETERRE.

Londres, 13 *Thermidor*.

Le gouvernement a reçu des dépêches de Monsieur Graham, un de nos officiers en Italie, qui portent que le lord Nelson est enfin arrivé à Naples, ayant à bord sa majesté napo-

litaine, qui a aussitôt mis pied à terre, et est remontée sur son trône, aux acclamations du peuple.

On remarque que tous les régimens de milice qui sont en Irlande se sont prononcés pour l'union.

La flotte des Indes orientales vient d'arriver à Plymouth. Elle est, dit-on, très-riche. Le gouvernement a fait publier cette nouvelle avec emphase, pour consoler le peuple furieux de l'insuccès de nos flottes guerrières dans les deux mers, par l'aspect du bonheur qu'ont éprouvé nos flottes marchandes.

IRLANDE.

Dublin, 8 *thermidor*.

On vient de découvrir ou peut-être d'inventer une nouvelle conspiration, tendante à ameuter de nouveau le peuple contre le gouvernement; c'est une résurrection du complot formé par les *Irlandais-Unis*. On a arrêté plusieurs prêtres catholiques qu'on dit avoir participé à l'insurrection de l'an passé, et qui étaient les organisateurs du mouvement qu'on préparait. C'est à Corck que se réunissait le conseil secret des conjurés, et c'est dans cette ville qu'on leur suppose le plus de partisans.

L'amirauté de Londres a été informée, dit-on, par le lord Saint-Vincent, que les divers mouvemens des flottes combinées sont si multipliés, et combinés avec tant d'art et de secret, qu'il est presque impossible de les suivre, et sur-tout de les bloquer dans la Méditerranée.

D'après cette nouvelle, l'amirauté ayant jugé

que les flottes combinées pourraient passer le détroit de Gibraltar, et après avoir regagné la Méditerranée, se porter sur les côtes d'Irlande, où elles tenteraient d'opérer un débarquement, vient d'engager le vice-roi à se tenir sur ses gardes.

L'intention secrète de l'amirauté, et qu'on assure même avoir été portée par un des deux derniers messages, enjoint expressément au *vice-roi* de faire enfermer tous les Irlandais qui lui paraîtraient *suspects*, et sur-tout les prêtres catholiques, qui, suivant tous les rapports arrivés au ministère, furent des premiers à se prononcer pour les Français, lors de leur dernière descente.

En conséquence de la même instruction, il y a eu de grands mouvemens parmi les troupes; les camps ont été rapprochés des côtes, et les soldats, une fois rendus dans leurs camps, y ont été consignés. Cette mesure d'ailleurs était d'autant plus nécessaire que, malgré qu'on observe la discipline la plus sévère, cela n'empêchait pas les soldats de gâter les moissons, et enlever quelques bestiaux et fruits dans les campagnes où ils se répandaient.

Au reste, ces arrestations, les mouvemens des troupes qui ont lieu à l'intérieur comme sur les côtes, la nouvelle prorogation du parlement, l'arrivée de certains personnages marquans de Londres, et sur-tout un bruit sourd, précurseur ordinaire des grands mouvemens politiques, tout porte à soupçonner que le projet d'union s'effectuera à l'improviste et sans délai.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Copie de la lettre écrite par le chef de brigade d'artillerie légère Massel, au général de division Hatry, de Fenestrelle, en date du 6 thermidor an 7.

Cette nuit nous avons fait enlever les cols des fenêtres et des fatières, que vous savez qu'on regardait comme imprenables. L'ennemi y avait à-peu-près la moitié de la force que nous avons envoyée contre eux. Malgré leurs palissades, leur triple étage de retranchemens et l'escarpement long et difficile de la montagne, ils ont été surpris. Le capitaine Duclos de la quatre-vingt-dix-neuvième, qui était chargé de cette expédition, sous la surveillance du chef de brigade Simon, est parvenu à passer entre leur poste avancé et les retranchemens de droite du *col des fenêtres*, qui sont appuyés à une montagne fort escarpée, de laquelle il s'est précipité dans les palissades, qu'il a fallu couper ou escalader à cause de leur hauteur ; il n'a été apperçu qu'au pied du retranchement. Le capitaine Fabre, de la compagnie isolée, est parvenu, de son côté, dans le même tems sur le sommet prodigieusement élevé du col des fatières, sur lequel il a marché directement du bas en haut ; il a battu la charge dès que l'ennemi l'a apperçu ; il est entré par-dessus les palissades, malgré l'opposition qu'il a trouvée. Le capitaine Malinard, de la soixante-huitième, marchait avec 120 hommes pour se jeter dans l'espèce de caponnière qui sert de communication entre les retranchemens des deux cols, et faire

main-basse sur tout ce qui se présenterait ; il a parfaitement exécuté ce mouvement, mais il est arrivé un peu trop tard pour boucher ce passage, par lequel la majeure partie des ennemis se sont sauvés, en laissant plusieurs morts sur la place, des fusils, des barils, des cartouches, des équipages, du vin, du riz, du pain, légumes et autres provisions. Ce qui est fort surprenant, c'est que nous n'avons eu personne de tué ni blessé, quoique nos grenadiers aient essuyé des feux de peloton à bout portant, à chaque étage de retranchement. Plusieurs paysans qui étaient avec les ennemis, se sont jetés eux-mêmes dans des précipices affreux, afin d'éviter de tomber entre nos mains. Nous nous sommes déterminés à cette expédition, parce qu'ils ne faisaient que nous harceler et fatiguer la garnison.

Il y a eu des conscrits qui se sont distingués ; tous en général se sont bien conduits.

Salut et considération,

Signé, MASSEL.

Strasbourg, 15 *thermidor*.

On sait de bonne source, qu'il a été donné les ordres les plus positifs, de la part du ministre de la guerre, de cesser la démolition des fortifications de Manheim. Les principaux ouvrages sont encore intacts du côté de l'Allemagne.

PARIS.

— Un officier, venant de Malte, a donné au ministre de la guerre, des nouvelles de Buonaparte.

Il les tient d'un Ragusain, venant d'Alexandrie, qu'il a rencontré dans sa traversée.

Le capitaine lui a assuré avoir assisté, à Alexandrie, aux fêtes par lesquelles les français ont célébré la prise de Saint-Jean-d'Acre, par le général en chef de l'armée d'Orient.

— On assure que le 21, dans le comité secret des Cinq-Cents, Creuzé-Latouche fut celui qui parla avec plus de force contre l'acte d'accusation proposé contre les ex-directeurs.

Gillet s'attacha à prouver que plusieurs articles de cet acte avaient été dictés en Angleterre, tel que celui de la déportation de Buonaparte.

Dans celui du 22, le comité a duré deux heures. Tous les orateurs, dit-on, ont parlé contre l'acte d'accusation. L'un d'eux a défendu les directeurs au sujet de la guerre de la Suisse, fondée sur ce que le corps législatif l'a approuvée, en sanctionnant le traité avec la république helvétique, et que si cette guerre était un crime, le corps législatif l'avait partagé.

On assure encore que Lucien-Buonaparte a parlé avec beaucoup de force contre ceux qui veulent profiter des circonstances actuelles pour rétablir le régime de la terreur.

Plusieurs autres orateurs ont jeté un grand jour sur l'affaire dont il s'agit, en l'envisageant sous l'aspect politique. Barthélemy, entr'autres, a lu un arrêté de Santhonax qui déclarait la guerre aux Etats-Unis, avant qu'il en fut question au directoire, et Santhonax, assure-t-on, a dénoncé les directeurs pour un acte dont lui seul est auteur.

Quirot, lui-même, qu'on croyait animé contre les ex-directeurs, a parlé d'eux avec beaucoup de modération; il a avoué que, dans

les circonstances où nous sommes, il ne conseillerait pas de les mettre en accusation.

Curée, Bérenger, Gaudin et Lucien-Bonaparte, ont levé le voile qui cachait la faction anglaise, si avide du sang des fondateurs de la République, et des hommes qui ont voté la mort du roi. Cet accent de la probité et de l'attachement à la République, dont on veut immoler les architectes les uns par les autres, a pénétré les cœurs les plus prévenus.

Quoi qu'il en soit, rien n'a été décidé quand au fond de l'affaire; la discussion doit se continuer le 24.

Le silence des jacobins, dans ce comité, rapproché des cris continuels de vengeance qui forment la base de tous les discours de la *réunion*, a quelque chose de très-remarquable, et il ajoute aux craintes de ceux qui augurent quelque événement sinistre, ou du moins quelque attaque violente.

(*Extrait de l'Ami des Lois.*)

AVIS IMPORTANT.

D'après le desir d'un grand nombre de nos Souscripteurs, cette feuille paraît deux fois par Décade, les Quintidis *et les* Décadis. *Ce retour plus fréquent nous occasionne quelques sacrifices; mais nous n'avons en vue que l'intérêt et l'agrément de nos lecteurs, et, quoique nous ayons, en outre, à supporter une augmentation dans le timbre du papier, le prix de cet ouvrage est toujours le même.*

Les Souscripteurs dont l'abonnement expire le 30 thermidor, sont invités à le renouveler aussitôt, s'ils ne veulent point éprouver d'interruption.

CAILLEAU, Éditeur-Propriétaire.

MERCURE DE FRANCE,

Décadi, 30 Thermidor, an 7.

17 Août 1799

POÉSIES.

LE DERNIER HYMNE D'OSSIAN.

ROULE tes flots d'azur en ces rians boccages,
Torrent; viens de Lutha visiter les valons:
Penchez-vous, ô forêts des monts!
Du séjour de Toscar ombragez les rivages,
Quand le midi brûlant y darde ses rayons.

En inclinant son front, la fleur à peine éclose
Dit: « Souffle du Printems, permets que je repose;
» Ce matin belle encor, le soir va me flétrir.
» Ma tête, qui déjà se penche languissante,
» A besoin de se rafraîchir,
» Dans la rosée humide et caressante
» Dont la nuit vient de me couvrir.
» Le chasseur qui m'a vue en ma beauté naissante,
» Le chasseur reviendra demain;
» Ses yeux me chercheront au sein de la prairie,
» Par mon éclat fragile, un moment embellie;
» Ses yeux m'y chercheront en vain. »

Ainsi les voyageurs, quand l'aurore vermeille,

D'une lueur timide aura semé les cieux,
Près du toit d'Ossian viendront prêter l'oreille
A ses accens harmonieux.
Ossian dormira ; leur oreille attentive
Ne retrouvera plus, ni sa harpe plaintive,
Ni sa voix, des héros célébrant les malheurs.
« Qu'est devenu celui qui chantait la victoire,
» Le fils du grand Fingal, l'héritier de sa gloire?
Diront-ils en versant des pleurs.

Viens donc, ô Malvina, que ma tombe isolée,
Sous tes mains, à Lutha, s'élève quelque jour;
Viens conduire l'aveugle en la douce vallée,
Où ton père Toscar a fixé son séjour.

Malvina, les accens de ta voix noble et tendre,
A mon oreille encor ne sont point parvenus;
Tes pas harmonieux ne se font plus entendre;
Dans Selma, désormais seront-ils inconnus?

LE FILS D'ALPIN.

Ossian, j'ai vu les colines,
De Toscar j'ai vu le palais;
La chasse avait cessé dans les forêts voisines,
Les feux n'échauffaient plus la salle des banquets:
Un silence immobile habitait les montagnes;
J'ai crié Malvina, dans l'épaisseur du bois;
J'ai vu, l'arc à la main, ses aimables compagnes
Revenir l'œil baissé, sans répondre à ma voix.
Une morne douleur voilait leur front timide:
Ainsi des astres de la nuit,
Dans les flancs d'un brouillard humide,
L'éclat léger s'évanouit.

OSSIAN.

Sur les monts, étoile charmante,

*T*es feux n'ont pas brillé long-tems :
Souvent, dans l'onde caressante,
La lune, pâle et décroissante,
Réfléchit ses rayons tremblans.

Jeune étoile, ainsi ta lumière
S'éteignit avec majesté;
Mais en achevant ta carrière,
Tu laisses la coline entière
Dans le deuil et l'obscurité.

A travers la nuit effrayante,
Les météores menaçans
Font jaillir leur clarté sanglante.
Sur les monts, étoile charmante,
Tes feux n'ont pas brillé long-tems.

Approche, fils d'Alpin, les Aquilons mugissent;
La tempête s'élève aux accens de ma voix;
Les sombres flots du lac frémissent;
Conduis le vieillard dans les bois.
Ton œil ne voit-il pas un chêne sans feuillage
Courber ses long rameaux penchés sur les vallons?
Son tronc noueux, robuste, et vainqueur de l'orage,
Couronne la cime des monts:
Conduis moi près de lui. Muette et détendue,
A ses rameaux séchés, ma harpe est suspendue;
C'est ici, je l'entends; mais ses cordes en deuil
Ne rendent qu'un bruit sourd et des sons de cercueil.
Est-ce le vent, ma harpe, est-ce une ombre légère,
Qui forme en te touchant ces lugubres accords?
Oui, de mon fils, d'Oscar, c'est l'ombre solitaire:
L'amant de Malvina vient visiter ces bords.
Le besoin de chanter m'enflamme:
Apporte-moi ma harpe, apporte, fils d'Alpin;
Des chants signaleront le Barde à son déclin;

Ils accompagneront le départ de mon ame.
Mes ayeux vont m'entendre en leurs palais d'azur;
La joie éc'atera sur leur visage obscur.
Je reconnais leur voix qui déjà m'encourage :
Au sommet de Mora je les vois tous assis;
Ils m'écoutent penchés sur le bord du nuage,
Et tendent les bras à leurs fils.

Un pin couvert de mousse, et courbé sur les ondes,
Y baigne ses ramaux tremblans;
La fougère, élançant ses feuilles vagabondes,
Se mêle à mes longs cheveux blancs.
Renais, force de mon génie;
Tel qu'un rayon du jour, que la douce harmonie
Dissipe et la tempête et l'humide brouillard :
Ossian va chanter; vents déployez vos aîles;
Portez jusqu'à Fingal, aux voutes éternelles,
Les derniers accens du vieillard.

Le Nord ouvre à mes yeux le ciel qui t'environne;
Des guerriers, ô Fingal! tu n'es plus la terreur;
Une vapeur forme ton trône;
Fingal même est une vapeur.
Les yeux humides des étoiles
Percent ton bouclier semé de faibles voiles,
Et ton glaive à demi-brûlant.
Comment a-t-il perdu sa force et la lumière,
Celui qui, durant sa carrière,
Au milieu des héros marchait étincelant!
Quelquefois menaçant nos têtes,
Promenant ta fureur sur le vent des déserts,
Tu tiens en ta main les tempêtes;
Le soleil devant toi pâlit au sein des airs.
Dans les nuages qui s'assemblent
Tu caches cet astre immortel;

Les descendans des lâches tremblent,
Et la pluie en torrens fond des sommets du ciel.
Mais lorsque, t'avançant sur la voûte éthérée,
De ton paisible aspect tu réjouis les cieux,
Le zéphir du matin suis tes pas radieux,
Le soleil te sourit dans sa plaine azurée;
Le chevreuil bondit; les ruisseaux
Serpentent plus brillans dans la verte prairie;
Leur onde rafraîchit les jeunes arbrisseaux
Qui balançent leur tête odorante et fleurie.

Qu'entends-je? Quel bruit sourd sorti du fond des bois
S'élève, grossit et s'avance?
Sur le mont rayonnant c'est Fingal qui s'élance;
C'est lui, j'entends gronder les foudres de sa voix.

» Viens, Ossian, rejoins tes pères;
» Les exploits de Fingal sont assez éclatans:
» Tels que des flammes passagères
» Nous avons lui quelques instans;
» Dans la plaine où nos mains ont semé l'épouvante,
» Règnent le Silence et le Deuil;
» Mais notre gloire encore vivante
» Est debout sur notre cercueil.
» Ta harpe a de Selma fait retentir la voûte:
» Ossian s'est chargé de notre souvenir,
» Ses chants ont pénétré dans l'immense avenir,
» Et nous en ont frayé la route. »

Attends, Roi des héros; je suis prêt, je le sens:
Oui, je vais te rejoindre; oui je vais disparaître:
Selma, dans quelques jours, ne va plus reconnaître:
Ni ma trace ni mes accens.
J'apperçois le nuage où doit planer mon ombre;
Je vois l'épais brouillard de neige et de glaçons
Qui doit former ma robe sombre,

Quand j'apparaîtrai sur les monts.
Nos descendans, cachés dans la caverne obscure,
Viendront, des héros leurs ayeux,
Admirer les grands corps et l'immense stature;
Ils pâliront de crainte en regardant les cieux;
Ils verront Ossian marcher sur les nuages :
Dans l'abyme des airs, abaissés devant moi,
Ils entendront avec effroi
Rouler à mes pieds les orages.
Le sommeil vient fermer mes yeux appesantis;
Près du roc de Mora je repose ma tête :
Je ne crains plus que la tempête
Siffle le long des bois dans mes cheveux blanchis.
Vents, dont le souffle humide au sein des nuits m'éveille,
Vous fuirez mon tombeau paisible et respecté;
Vous ne troublerez plus le Barde qui sommeille
Dans la nuit de l'éternité.

Mais, ô fils de Fingal! pourquoi donc ce nuage
Qui couvre ton ame de deuil?
Tout naît, croît et finit; la terre est un passage :
Des antiques héros la gloire est au cercueil.
La mort parcourt le monde, en déployant ses aîles :
Ils passeront aussi les fils de l'avenir;
Remplacés par leurs fils, à des races nouvelles
Ils légueront à peine un léger souvenir.
Les générations fécondes
Se succèderont à jamais,
Comme les flots des mers profondes,
Ou les feuilles de nos forêts.
Ryno, j'ai vu pâlir ta beauté mâle et fière;
Le tems, mon cher Oscar, a fait ployer ton bras :
J'ai vu du grand Fingal s'éclipser la lumière;
Son palais a perdu l'empreinte de ses pas.

Et toi, chef des guerriers, toi chantre de la guerre,
Mêlant à tes accords de stériles sanglots,
Vieux Barde, tu vivras oublié sur la terre,
Aujourd'hui veuve des héros!
Non; cédant au commun naufrage,
Ossian doit passer, sa gloire restera.
De peuple en peuple, d'âge en âge,
Le nom d'Ossian grandira.
Sur les bois de Morven, ainsi levant la tête,
Contemporain du monde, un chêne ambitieux
Oppose son front large aux coups de la tempête,
Et rit des vents séditieux.

Marie-Joseph CHÉNIER.

Explication de la Charade et de l'Énigme du numéro précédent.

LE mot de la Charade est *Tourment*; celui de l'Enigme est *Énigme*.

ÉNIGME

JE ne suis rien du tout, pourtant je fais la guerre,
Dans l'air et dans la mer, et sur toute la terre;
Si je fais tout trembler sous ma sévère loi,
La moindre créature est pourtant plus que moi.

Rien ne peut s'opposer à ma dure puissance,
Toutefois, tant qu'on peut, on me fait résistance.
Je tiens dans mon pouvoir tous les vivans soumis;
Et cependant par-tout règnent mes ennemis.

Quel est donc mon pouvoir, ou quelle est ma faiblesse?
Je renverse les rois et la forte jeunesse;
Mais un simple soupir, un mouvement de cœur,
Triomphe de ma force et se rend mon vainqueur.

LOGOGRIPHE.

De mes six pieds combine la structure,
Tu trouveras ce que donne Plutus;
La fleur qui naît sous les pas de Vénus;
Une boisson dont l'ivrogne murmure;
Un point soumis au sort capricieux,
Ce que l'amant, toujours ingénieux,
Connaît si bien, et sur-tout une fille;
Je t'offre encore un vase, une cité:
Et l'attribut d'une divinité.
Ami lecteur, une Nymphe gentille
Voyant la fleur de sa virginité,
Malgré ses pleurs, ses cris, sa résistance,
Près de tomber au pouvoir d'un amant,
Esclave-né de la concupiscence,
D'un dieu puissant implora l'assistance:
Ce dieu, touché d'un si beau sentiment,
En mon *entier* transforma cette belle:
Filles, chantez cette Nymphe immortelle.

J. M. BAUDIN aîné, *de Nantes.*

MÉLANGES.

LA CHENILLE ET LE LIMAÇON,

Fable traduite de Pignotti (1).

HEUREUX siècle d'Esope, où les animaux avaient l'avantage de faire en-

(1) *Lorenzo Pignotti*, l'un des fabulistes les plus ingénieux de l'Italie; c'est cet infortuné *Pignotti*, auquel les insurgés d'Arezzo ont der-

tendre les mêmes accens que les hommes ! Alors le bœuf parlait souvent comme un sénateur romain ; l'âne pouvait alors braire des vers ; et le chien barbet était aussi éloquent que Cicéron. Mais s'ils ont perdu ce grand privilége ; s'ils ne raisonnent plus entre eux de leurs aventures, il en existe au moins de précieux monumens en caractères étrangers, et si difficiles à déchiffrer, qu'ils mettraient à bout la sagacité des plus profonds antiquaires. Un de ces savans, assez versé dans la langue des bêtes, a découvert une historiette amusante dans quelques lambeaux d'un bouquin usé de vieillesse. Je vais vous la raconter ce soir, ainsi que je l'ai lue dans son manuscrit.

Au milieu d'un jardin orné de plantes verdoyantes ; parmi les rameaux entrelassés d'un chêne à l'épais feuillage, vivaient ensemble, heureux et tranquilles, une Chenille et un Limaçon. Leurs jours, sans nuages, s'écoulaient au sein de l'amitié la plus pure. Le soleil, quand il sortait du milieu des

---

nièrement fait avaler des charbons enflammés. Le citoyen *Grainville* ne peut que rendre un véritable service à notre littérature, en lui faisant connaître un auteur distingué. (*Note du Rédacteur.*).

flots, où lorsqu'il s'y replongeait, le soleil les voyait tous deux ronger le tendre feuillage, se glisser entre les débris des rochers, ramper sur les ronces, y traîner avec peine leurs flancs arrondis. Au milieu de la pauvreté, contents du sort misérable que leur avait départi le ciel, ils supportaient avec courage leurs fatigues, et même ils adoucissaient, en souffrant ensemble, les misères d'une vie laborieuse et dure.

Le jour approchait où la nature destinait à la Chenille une forme nouvelle. Bientôt son corps n'est plus le même; il se métamorphose en globule ovale. Languissant, immobile, froid et comme privé de sentiment, il demeure enseveli dans un sommeil léthargique. A ce triste événement, le Limaçon sensible reste, frappé de surprise, à côté de sa fidelle compagne; il la pleure, mais hélas en vain! il se désole, il se livre à tous les excès de la douleur, ainsi que dans les derniers momens en usent de sincères amis. Cependant le principe vital qui réside, d'une manière inconnue, dans les membres encore glacés de la nymphe, commence à secouer et agiter ses fibres engourdies. Déjà les mouvemens accoutumés se réveillent

dans les humeurs ; déjà la force éteinte remue de nouveau les nerfs ; enfin l'insecte renaît à une vie nouvelle ; il renaît plus beau qu'auparavant ; il dépose son antique dépouille et prend une autre forme. De Chenille, métamorphosé en Papillon, il se dégage de sa prison importune, et déploye dans les airs ses aîles brillantes. Alors, fier de son nouvel être, il admire comment la lumière réfléchie colore et varie les nuances de sa robe diaprée ; il méprise l'herbe vile, et, bouffi d'orgueil, à peine il daigne se poser sur les plus belles fleurs. Après avoir, au gré de ses caprices, voltigé dans la prairie, il s'arrête au sein d'une rose ; et, delà, comme s'il était majestueusement sur un trône, il se mire dans un cristal limpide d'un ruisseau voisin ; il se sourit, il se complaît à lui-même. Ainsi la jeune Lydie sort quelquefois de sa toilette mystérieuse, où l'art et le goût disposèrent les boucles variées de sa flottante chevelure. Couverte de diamans, enrichis de franges où l'or éclate et brille, elle consulte attentivement son miroir, et forme déjà mille projets pour séduire et captiver ses amans.

Dès que le Limaçon fidèle apperçut l'heureux changement de son ancienne

amie, il s'empressa, tout joyeux, de se traîner à sa rencontre ; après de longs efforts, il arrive. Le voilà qui, pour la complimenter sur sa riche métamorphose, déploye toutes les ressources de sa rustique éloquence, et lui rappelle, sans détour, l'amitié qui les avait unis. Mais le cœur changé avec la fortune, l'orgueilleux Papillon rougit d'avoir un Limaçon pour ami ; il le regarde à peine et lui tourne le dos, sans lui répondre. S'adressant ensuite au jardinier qui retranchait de ses arbres les rameaux infructueux, il lui dit : O toi qui nétoyes ton jardin d'herbes et de plantes parasites, tes travaux, tes soins seront perdus, si tu y souffre ramper les Limaçons impurs. Ce parterre est fait pour les Papillons, ils le décorent, ils l'enrichissent de mille couleurs diverses ; ils effacent l'éclat des plus brillantes fleurs, et deviennent l'ornement des tapis de verdure. Mais un animal si laid, si malpropre ; un insecte dont le dos couvert d'une humeur noire et visqueuse salit le duvet éclatant des fleurs, un Limaçon enfin, doit-il trouver asyle dans ton jardin ? Non. Hâte-toi de l'en chasser.

A ce discours altier, le Limaçon s'enflamme de courroux et répond : insolent!

mets un frein à ton fol orgueil? ne te souvient-il plus de ce que tu étais hier? As-tu si-tôt oublié ta forme première? Te voilà Papillon? mais y a-t-il long-tems? Quinze fois à peine l'aurore a reparu dans l'orient vermeil, depuis que couvert d'une sale dépouille, plus laid, plus hideux que moi, tu rampais comme moi, tu te traînais comme moi, dans la fange. L'herbe la plus abjecte, les plus humbles arbrisseaux servaient alors à te nourrir, à t'héberger; et maintenant que ton sort n'est plus le même, tu ne rougis pas d'outrager ton ancien ami? Qui crois-tu donc être? une Chenille couverte d'un riche habillement. Pour moi, satisfait de mon exisence, je mourrai au sein de l'herbe, ainsi que je suis venu au monde. Cependant, orgeuilleuse, je ne souffrirai pas tes outrages avilissans. N'oublie pas qui tu fus. Réprime tes audacieux discours; pense que je t'ai connu Chenille, et tais-toi.

J. B. C. GRAINVILLE.

Nous plaçons à la suite de cette fable, aussi jolie que morale, une autre que nous avons faite il y a plus de deux ans, et qui a quelque ressemblance avec celle de Pignotti, quoique nous ne la connussions pas alors.

LE PAPILLON ET LA CHENILLE.

Fable.

DANS un bosquet fleuri, temple chéri de Flore,
Un Papillon s'abattait à plaisir,
Sur les dons qu'embellit les larmes de l'aurore.
On l'eût vu pressé de jouir,
Ne savoir où donner : il était neuf encore
Pour les beautés et le plaisir.
Il ignorait l'art de la jouissance,
Paisible enfant d'un doux loisir
Qui savoure à longs traits sa légère existence,
Et laisse après un heureux souvenir.
Plein de desirs, mais léger de prudence,
Il veut jouir de tout en un moment;
Il voltige ici, là, plus loin, puis se repose
Sur l'œillet bigarré, dans le sein de la rose,
Encore ailleurs, et n'est jamais content;
Mais il s'admire et croit tout bonnement
Que c'est pour lui que Flore, en ce boccage,
Fait fleurir le gazon et parfume les cieux.
Le bonheur rarement rend une tête sage,
Et l'éclat volontiers rend un cœur dédaigneux;
Il apperçoit dans la poussière,
La Chenille et le Ver, côte-à-côte rampans.
Cela lui fait pitié. Quoi! dit-il, sur la terre,
En ces lieux où je suis ces êtres rebutans!
Dites-le moi : cela devrait-il être.
La Chenille interrompt : Eh! mon frère, tout doux;

Ne vous souvient-il plus que le ciel vous fit
naître
Chenille aussi? Qu'hier vous rampiez avec nous?
Guidés par la fortune au faîte de la *gloire*;
O Chenilles d'hier, Papillons d'aujourd'hui!
Vous avez perdu la mémoire:
Mais qui de nous ne sait que vous rampiez aussi?

PIERRE BLANCHARD.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

RÉPONSE DE L. N. M. CARNOT, *citoyen Français; l'un des fondateurs de la République, et membre constitutionnel du Directoire exécutif; au rapport fait sur la conjuration du Dix-huit Fructidor, au Conseil des Cinq-Cents; par* J.-Charles Bailleul, *au nom d'une commission spéciale. Huit Floréal, an VI de la République.*

CETTE réponse, qu'il fut d'abord très-difficile de se procurer, parce qu'elle porte un caractère qui ne devait point sourire à certains yeux, est maintenant très-répandue, toujours recherchée, et mérite de passer dans les mains de tous les citoyens, pour qui les malheurs de la Patrie ne sont pas une chose indifférente. J'accorderai, si l'on veut, qu'il y a

quelqu'exagération ; (ce que j'ignore, cependant, et ce qui serait bien pardonnable à un homme qui se sent si cruellement persécuté, et qui à pour lui des lois qu'on a cru devoir écarter ;) mais on y découvre aussi une foule de vérités précieuses, et que les événemens subséqnens ne permettent malheureusement plus de rétorquer. Si, en pareil cas, il est permis de parler du mérite purement littéraire, nous osons dire que cette réponse est un modèle de ce genre piquant, de ce *ridiculum acri*, désigné par Horace. Il n'est personne qui, après la lecture de cet écrit, serait tenté d'avoir joué le rôle de *l'honnéte Bailleul*. Comme Carnot n'a pas encore été jugé et que, conséquemment, nous ne savons point s'il est un *traître*, nous avouerons que sa défense respire le plus pur républicanisme, et que tant que ses ennemis n'y auront pas répondu d'une manière satisfaisante, il sera permis de croire qu'il a rendu de grands services à la République.

Cette réponse est naturellement divisée en deux parties ; la première est consacrée à répondre aux douze lignes que Bailleul lui a consacrées dans son rapport ; lignes insignifiantes, écrites six mois après, et dans lesquelles, ne pou-

vant articuler un seul fait, on se contente de parler des *pièces déposées chez les ministres*, ce qui donne un assez beau jeu à Carnot; la deuxième partie, beaucoup plus sérieuse, et où il n'est plus question de *l'honnête Bailleul*, donne quelques détails relatifs au directoire, aux événemens politiques; détails qui, un jour, seront soigneusement recueillis, et consignés dans l'histoire, qui ne transmettra certains noms, qu'avec tout le mépris qui déjà les accompagne. Il est quelques personnages qui, pussent-ils triompher encore, ne laveront jamais la tache morale que leur imprime cette réponse; et cette réponse, malheureusement pour eux, est écrite dans un style qui la fera rechercher encore dans un tems où elle ne sera plus nécessaire à la justification de personne. Elle a un autre avantage qui n'échappera pas à ceux qui veulent être au courant des affaires politiques de l'Europe; c'est qu'elle lève le voile qui couvrait encore les ressorts de quelques-uns des grands événemens qui nous ont étonnés. C'est un des personnages qui ont eu part à ces grands événemens; souvent celui même qui les a médités, ou déjoués, qui parle; et ce qu'il dit ne peut être écouté avec

indifférence. C'est lui qui lève aussi ce voile hypocrite qui nous trompait, et il nous montre à nud ces mirmidons ingrats qui, parce que nous avions remis dans leurs mains notre force en dépôt, se croyaient des géans, et nous regardaient avec plus de mépris encore que Paul premier ne regarde ses sauvages. Cet écrit est réellement terrible, pour ceux qui sont coupables, et les faits, sont si bien précisés, les réponses si cathégoriques, qu'il n'est guère possible de se refuser à une certaine conviction. J'en suis fâché pour ses ennemis; mais pourquoi n'ont-ils pas voulu qu'on *juge?*

Il faut lire dans l'ouvrage même la réponse qu'il fait au rapport de la commisssion spéciale. Les preuves qu'il apporte ne peuvent être analysées aussi brièvement que nous y serions forcé par l'espace. Nous nous contenterons de nous arrêter sur quelques passages dignes de réflexions profondes. En voici un, sur-tout, qui porte le caractère d'une vraisemblance que les événemens ont transformée en vérité, dont il n'est plus permis de douter.

« Le système du Directoire n'est pas équivoque pour quiconque a observé sa marche avec quelque attention : c'est de fonder la

puissance nationale, moins sur la grandeur réelle de la République, que sur l'affaiblissement et la destruction de ses voisins; de les combattre les uns par les autres; de les traiter comme amis, aussi long-tems qu'on a besoin de les paralyser, ou d'en extraire des secours; et lorsque le tems est venu, de les écraser, des génies si féconds out bientôt inventés des prétextes, pour réaliser à leur égard la fable du Loup et de l'Agneau. On peut voir sa conduite envers les petits Cantons de la Suisse. Ce n'était plus l'olygarchie bernoise; ce n'était plus ceux contre lesquels s'élevaient un si grand nombre de griefs; c'est-à-dire, ceux qui avaient trente millions en réserve et un magnifique arsenal; c'étaient les pauvres enfans de Guillaume-Tell, démocrates, pauvres, sans rapport avec leurs voisins. N'importe, on veut révolutionner; en conséquence, la liberté qui les rend heureux depuis cinq cents ans, cette liberté qui faisait autrefois l'envie des Français, n'est pas celle qu'il leur faut; c'est la constitution qu'on leur présente, ou la mort. Ils ne veulent point de cette constitution qui leur paraît moins démocratique que la leur; on les tue: car il est clair qu'il n'y a que l'intrigue et le fanatisme qui puissent les détourner de recevoir ce gage de leur nouvelle félicité. Les tuer est le plus sûr moyen, pour qu'ils cessent de croire aux intriguans et aux prêtres. Cependant, cette poignée d'hommes simples, qui, depuis trois cents ans, ignorent les combats, ose résister: leur sang républicain, est mêlé à celui des républicains français, non pour défendre en commun les droits sacrés des peuples, mais pour s'égorger les uns les autres. »

« O guerre impie ! dans laquelle il semble que le Directoire ait eu pour objet de savoir, combien il pouvait immoler, à son caprice, de victimes choisies parmi les hommes libres, les plus pauvres et les plus vertueux ; d'égorger la liberté dans son propre berceau, de punir les rochers helvétiques, pour lui avoir donné le jour. »

« Au-dedans, même plan de conduite de la part du Directoire, qu'au dehors. Il se considère à l'égard des citoyens sous le même aspect qu'il considère la République, à l'égard des autres puissances. Il voît en eux autant d'ennemis, sur l'affaiblissement et la la division desquels il doit fonder son autorité..... »

La conduite du Directoire à l'extérieur, et, dans l'intérieur, son adresse maintenant usée, à opposer faction à faction, pour tourner leurs succès et leur affaiblissement à son profit, ne laissent point de doute sur la vérité exprimée dans le passage que nous venons de transcrire..... Voyons maintenant si ce même Directoire a jamais desiré la paix, qu'il savait si nécessaire à la France. Ici, les paroles de Carnot sont extrêmement précieuses, et serviront à juger ces malheureux, qui n'ont jamais senti dans leurs cœurs, le moindre amour pour la Patrie, et qui se sont joués, en barbares, du bonheur et de la vie de leurs concitoyens. Carnot ré-

pond à ce paragraphe du rapport de Bailleul : *Protecteur déclaré des rois, il s'écrie, lorsque les Directeurs républicains faisaient des propositions honorables pour la France :* VOUS VOULEZ DONC OPPRIMER L'EMPEREUR?

« . . . . . Si c'est moi, répond-il, qui ai empêché l'admission de leurs *propositions honorables*, ils ont dû renouveler ces propositions quand je n'étais plus au Directoire ; Ils ont dû faire comprendre leurs nouvelles conditions dans le traité de Campo-Formio. Où sont ces conditions ? Et, en quoi l'empereur est-il plus opprimé par ce traité, que par celui de Léoben ? Le traité de Campo-Formio, ne vaut pas même celui de Léoben, comme je le ferai voir plus bas. Il ne *tenait qu'à eux de conclure la paix cinq mois plutôt*, aux conditions qui ont été adoptées ; et c'est parce que je voulais en effet, qu'on la conclut sur-le-champ ; c'est parce que je ne voulais pas qu'on reprît les hostilités, qu'on remit la République en problême, comme je l'écrivais à Buonaparte, qu'ils ont dit que je craignais qu'on opprimât l'empereur. Parleront-ils de la reddition de Mayence ? Mais c'est moi qui ai proposé de ne point évacuer Palma-Nova, que l'empereur ne se fût retiré de Mayence, et de toute la rive droite du Rhin ; c'est moi qui ai écrit, à ce sujet, plusieurs lettres à Buonaparte : nos *Directeurs républicains* n'y songeaient point du tout. »

« *Vous voulez donc opprimer l'Empereur ?* Ce n'est pas cela, Bailleul ; mais j'ai dit, à

ces Dom-Quichottes : « *Vous ne voulez donc point du paix avec l'Empereur ?* Si vos conditions sont tellement *oppressives* pour lui, qu'il lui soit impossible de les accepter, sans courir évidemment à sa perte ; il vaut mieux déclarer franchement que vous voulez reprendre les hostilités, que vous voulez une guerre d'extermination. » A ce mot Reveillère bondit sur son fauteuil, et dit qu'il ne sait pas s'il doit tenir plus long-tems la séance. J'observai, à Reveillère, que je ne faisais que rappeler ce que Buonaparte avait écrit plusieurs fois ; qu'une paix ne pouvait être solide qu'autant que les clauses en étaient plus tolérables pour le parti vaincu ; qu'autant ce serait laisser subsister un levain d'irritation qui, tôt ou tard, produirait une explosion fatale. Ce développement parut un peu calmer..... »

» Il faut ici dévoiler l'atroce perfidie de..... Buonaparte leur fut toujours odieux, et ils ne perdirent jamais de vue le projet de le détruire..... L'ascendant que prenait le général par ses victoires multipliées, commençait à les importuner..... Buonaparte, et il s'en souviendra, nous avait fait sentir qu'il était à propos de diminuer, par des traités de paix, le nombre de ses ennemis. Il desirait qu'on traitât avec le roi de Sardaigne, et plus encore ensuite avec le roi de Naples. Rewbell était chargé de la partie diplomatique, comme je l'étais de la partie de la guerre ; que fait-il pour répondre à l'empressement de Buonaparte ? Rien. Que dis-je rien ? il élève mille difficultés pitoyables sur le traité du Piémont, et refuse tout net de traiter avec Naples (1).

---

(1) Cet éloignement à traiter avec ces deux cours pourrait

Ce fut moi qui, impatienté de ces lenteurs affectées, dont j'entrevoyais le but, fit seul, sauf quelques observations de Charles La Croix, le traité de Sardaigne, qui, je crois, n'est pas le plus mauvais. Ce fut moi ensuite qui provoquai celui de Naples; qui, ne pouvant amener sur cet objet une délibération sérieuse au Directoire, demandai une réunion de quelques membres, pour préparer le travail. Cette réunion eut lieu le soir même, entre Le Tourneur, moi et Réveillère, chez ce dernier..... Ce traité fut comme emporté de haute lutte sur-le-champ. Je crois que ce fut le plus grand service qu'il me fut possible de rendre à la patrie dans les circonstances où nous étions. Mais cette espèce d'incursion, sur le domaine diplomatique de Rewbell que l'état des affaires avait rendue indispensable, n'était pas de nature à être jamais oublié, par ce personnage dissimulé et vindicatif..... Buonaparte voulait la paix, *le Directoire n'en voulait point.* Elle eût été conclue cinq mois plutôt, s'il l'eût voulue aux conditions qu'il a fini par accepter, parce qu'il a senti que le meilleur argument qu'il pût proposer aux français, en faveur du 18 fructidor, était la paix. Il faisait croire, en la concluant, que c'était les autres qui s'y étaient constamment refusés, et que lui, au contraire, il s'était empressé de répandre ce grand bienfait, aussitôt qu'il s'était débarrassé de ses entraves. *On peut voir par sa conduite subséquente si c'était de bonne-foi qu-il voulait la paix.*

---

peut-être expliquer une partie des événemens qui ont eu lieu ensuite en Piémont et dans le royaume de Naples. (*Note du Rédacteur.*)

Il serait bien curieux maintenant de savoir quel était le but de l'ancien Directoire ; on peut en préjuger quelque chose, mais le tems nous dévoilera cet important secret ; un jour nous saurons pourquoi nous avons été sacrifiés aussi atrocement ; en attendant, il est aujourd'hui aussi clair que le jour, que l'on aurait pu faire la paix. Le cœur se gonfle de rage lorsqu'on vient à faire ces réflexions. Il est enfin bientôt tems que cet étrange procès se termine entre quelques misérables, et une nation entière, et que nous sachions si nous serons libres ou victimes des scélérats, en qui nous remettons notre confiance et notre sort. Il faut enfin que l'honnête-homme, à la tête des affaires, y puisse faire notre bonheur en sûreté, et que le monstre qui s'y joue de l'humanité ne puisse au moins méditer ses crimes qu'en tremblant à l'idée de la justice. Il faut donner à un peuple, qui a fait de si grands et de si généreux sacrifices pour sa liberté, au moins l'assurance qu'à l'avenir son sang ne sera répandu que pour la cause réelle de la patrie, et qu'il sera vengé lorsqu'il aura été trahi.

Carnot écrit, dit-il, d'un village d'Allemagne, où il s'est retiré. Il ne dit que quelques mots sur son évasion du palais

palais directorial, la nuit du 17 au 18 fructidor.

» ..... Ils (ses ennemis) avaient apostés vers la porte de derrière de mon jardin, une troupe d'assassins, auxquels je fis donner, par la garde du Directoire, l'ordre de se retirer, et qui se retirèrent en effet lorsqu'ils surent qu'ils étaient découverts. Quelques minutes avant que de faire partir le détachement qui devait m'arrêter, ils envoyèrent un aide-de-camp pour savoir si j'étais encore chez moi; j'y étais encore, et je ne sortis qu'au moment où la garde était déjà dans les appartemens. Le Luxembourg était cerné par une immense quantité de troupes et d'artillerie; mais je trompai la vigilance des sbires, en ce que je m'étais ménagé d'avance une issue qu'ils ne connaissaient pas. J'entendis le coup de canon d'alarme au moment où je venais de fermer la dernière porte; et avec deux pistolets dans les mains, j'errai environ trois heures dans la ville, pour pouvoir gagner l'asyle où je me réfugiai, par des rues détournées, afin d'éviter les corps-de-gardes et les postes militaires qu'on avait multipliés..... »

Carnot trace quelques portraits que nous ne transcrivons point, ignorant si la vengeance n'a point cherché à les dénaturer. Il avoue qu'il a douté quelquefois de Pichegru; il regarde Augereau comme un ambitieux, qui a la sottise de se louer lui-même, et de s'attribuer l'honneur de tout ce que les autres ont fait; il blâme son faste vrai-

ment criminel, et rapporte ce mot qu'en dit de Rewbell : *Il a bien l'air d'un factieux ; quel fier brigand !* Il loue le modeste Moreau, et il en rapporte un trait qui doit le placer à côté de Fabius. Il a vu Buonaparte de près, l'a servi, l'a secondé, et, sur-tout, l'a mis à même de faire tout ce qu'il a fait; il le regarde comme un véritable héros. Je ne dirai pas qu'il peint en traits hideux les trois directeurs ; cela doit être de sa part. C'est à ceux qui sont à portée de savoir jusqu'où va la vérité à nous apprendre ce qu'il faut croire.

LES DINERS DU VAUDEVILLE, *mois de Messidor ; chez* Brunet, *rue Gît-le-Cœur, près le quai des Augustins ; et chez* Rondonneau, *place du Carrousel au dépôt des Lois.*

Egayons un peu nos lecteurs par une petite gaillardise d'un des convives du vaudeville. La gaîté et l'esprit qui la distinguent, font oublier facilement que la gaze est un peu transparente.

CANTIQUE

AUSSI SPIRITUEL QU'ON A PU LE FAIRE, *Sur la vie, passion et miracles de* SAINTE-BARBE, *à l'usage de tous ceux et celles qui en ont, ou n'en ont pas connaissance, accompagné de réflexions et traits de logique de plusieurs Saints qui ont essayé de débrouiller le sujet.*

AIR : *des Pendus.*

VENEZ *barbiches* et *barbons*,
Barbets, *barbeaux* et *barbillons*,
Barbiers, *barbouilleurs* et *barbares*,
Venez ouïr les choses rares
D'une sainte d'où sont venus
Tous les noms des êtres *barbus*.

Naissance de *Barbe*, époque délicate dans la chrétienneté.

A mesure qu'elle naissait,
Sa maman qui s'y connaissait,
La nomma *Barbe*, et son vieux père,
Payen, s'il en fut, dit : « J'espère
» Que cette *Barbe* saura bien,
» Sous peu, la faire à maint chrétien. »

OR, comme Dieu, dans ses desseins,
Lors, inventait les capucins,
Les carmes aussi; le vieux drille
Eût peur que sa *Barbe* gentille,
Ne donnât dans l'œil de quelqu'un
De ces estaffiers, au froc brun.

Comme quoi le Saint-Esprit n'est pas si bête qu'un payen peut bien le croire.

IL l'enferma dans une tour;
Mais où ne perce pas l'amour!
J'entends l'amour que Dieu fait naître :
A *Barbe* on donna plus d'un maître;

L'esprit saint, en esprit adroit.
Se niche au corps d'un maître en droit.

Le voilà dedans ; conversion et baptême de *Barbe*, ça va de suite.

L'ESPRIT, par ses discours pressans,
Retourna *Barbe* de tel sens,
Que voyant le vrai Dieu, sans voiles,
Qui lui rit, au sein des étoiles,
Elle accepta l'aspersion
Qui fait incliner le démon.

Mariage incongru qui est proposé à *Barbe*, à l'issue de son baptême.

L'ACTE à peine se terminait,
Le père, engoué d'un benêt,
S'en vient, et lui présente *Inarbe*,
Dont il veut faire un plat-à-barbe ;
« Pourquoi, dit-elle, ce plat-là ?
» Votre *Barbe* est faite déjà. »

Réponse du père qui se connaissait en calembourgs.

QUE veut dire ce calembour ?
« Mon père, un autre a mon amour. »
Il s'élance sur la coupable ;
Mais de *Barbe*, ô prodige aimable,
Tout fraîchement ointe par Dieu,
Il ne retient pas un cheveu.

Second miracle qui vaut l'autre.

A travers champs, elle s'enfuit;
Le père cruel la poursuit,
Il va l'atteindre, un rocher s'offre
Devant elle, il s'ouvre, l'encoffre;
Puis se rebouche, et le payen,
Bien plus bouché, n'y comprend rien.

Découverte admirable de *Saint-Pacôme*, à l'encontre de ce roc.

Or, ce roc s'ouvrant, se fermant,
Chrétiens, nous explique comment
La barbe depuis la rencontre,
De préférence vient tout contre
La bouche, les yeux et le nez,
Endroits à s'ouvrir destinés.

Autre découverte, plus utile aux grammairiens et aux poëtes.

Cependant, *Barbe*, loin de-là,
Courait et traversait déjà
Fossés fangeux, marais, ravines,
Et c'est de ces courses divines,
Où *Barbe* aimait à se crotter,
Qu'est venu le mot *barbotter*.

Attention, chrétiens! voici une petite révolution, dans l'histoire de *Barbe*.

Mais hélas! ô sort affligeant,
Un berger aimant fort l'argent,
Va dénoncer la sainte fille:
Le fait est sûr; car la famille

De ce berger, ami du bien,
En France, encor, se porte bien.

Et c'est elle qui a avoué la chose. — Voilà donc *Barbe* rendue à son père. Remarquez la cruauté de ce père qui veut devancer les modes.

Le cruel d'abord veut qu'au cours,
Nue, elle aille faire deux tours;
Si *Barbe* eût vécu dans notre âge,
Loin de rougir de cet outrage,
Elle eût dit : « Papa, grand merci.
» Je suis donc à la grecque aussi ! »
Mais les tems étaient bien moins doux :
La sainte serrant les genoux,
Tout bas invoque *Saint-Ignace ;*
Soudain une étole l'embrasse,
Se croisant justement au lieu,
Où *Barbe* avait reçu son Dieu.

C'est sur le cœur ; il n'y a pas de doute.

Qui fut penaud de ce coup-là ?
Ce fut maint cuistre et le papa ;
Pour s'en venger, le tigre ordonne
Qu'on lui coupe !... ô ciel, je frisonne.
Dirai-je ce qu'on lui coupa ?
Le trône... du *mea culpa.*

Admirez, chrétiennes, avec quel sang froid une sainte fille se comporte en ces occasions !

« Je ne suis pas *Barbe* pour rien,
Dit la sainte, rasez-moi bien :
» J'offrirai moins de prise au diable ;
» D'ailleurs, dans Paris, couple aimable,
» On vend encore des fichus,
» Qui font voir ce que l'on n'a plus.

VOILA souvent comme un bon mot,
Nous mène à la gloire au grand trot !
Le père, écumant de ce flegme,
Et craignant quelqu'autre apothegme,
La prend, l'égorge, et *Barbe*, au ciel,
Grimpe au menton de l'Éternel.

Vous allez voir, chrétiens, ce qui s'en suivit de cette vivacité, et comme quoi notre *Barbe* fut installée, par ce fait, patrone des canonniers.

IL s'en suivit un accident,
Dont pâlit le père imprudent,
La foudre, au même instant, l'écrase ;
Mais voici comment *Saint-Euphrase*,
A prouvé que *Barbe*, en effet,
Fut bien innocente du fait.

DÈS qu'au menton *Barbe* eut volé,
Sans doute, que Dieu chatouillé,
Par cette irruption subite,
Y porta les deux mains trop vîte,
Et laissa tomber le careau
Qui frappa le père bourreau.

SAINT-CLAIR a contesté cela :

Tant est que, depuis ce jour-là,
Dieu mit *Barbe* près du tonnerre,
Et que tout chrétien, sur la terre,
Près d'une barbe, vient serrer
Sa mèche, et sa poudre à tirer.

CONCLUSION ET MORALE.

DE ce récit tant soit peu long,
Concluons donc qu'il faut que l'on
Ne force la foi de personne,
Qu'à ses ennemis on pardonne,
Et qu'on peut seulement prier
Le bon Dieu de les foudroyer.

DIEULAFOY.

SPECTACLES.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

24 Thermidor.

LA MORALE AU SUCRE, *vaudeville, en un acte.*

LA *Morale au sucre* n'a pas même fait venir l'eau à la bouche des spectateurs *gourmands* qui assistaient a la première représentation. Des couplets insignifians, des scènes longues, froides et dénuées d'intérêt; des pensées triviales et équivoques, voilà les moyens que l'auteur a employés pour obtenir du succès: son attente n'a pas été remplie.

THÉATRE DE LA GAITÉ.

24 Thermidor.

L'HÉROÏNE FRANÇAISE, *pantomime, en un acte, du citoyen Cuvelier.*

Cette pantomime a déjà été représentée avec succès sur le théâtre de l'Ambigu-Comique. Quoi qu'on n'y trouve ni *diables*, ni *fées*, ni *génies*, elle est cependant du citoyen *Cuvelier*, connu par *ce genre de productions*. Elle a été parfaitement rendue, et nous ne doutons pas qu'elle ne fasse long-tems plaisir aux amateurs de *combats*, de *marches* et *d'évolutions militaires*.

ARTISTES SOCIÉTAIRES DE L'ODÉON,

Réunis au Théâtre de la Cité.

25 Thermidor.

L'ENFANT DE L'AMOUR, *drame, en trois actes et en prose, traduit de l'allemand.*

Que dirons-nous de ce drame? — Que c'est une monstruosité allemande; qu'on y rencontre, à côté d'une superbe scène une scène pitoyable; après une maxime digne d'être citée, une trivalité déplacée; des détails attendrissans et des longueurs assommantes; des situations remplies d'intérêt et des inconvenances impardonnables. — Est-ce la faute de l'auteur allemand? — Non; il ne travaillait point pour des français. — C'est donc celle du traducteur? — Oui; puisqu'il voulait transporter

cette pièce sur notre scène, il devait commencer par en élaguer tout ce qui pouvait heurter trop ouvertement nos habitudes et nos usages, si différens de ceux des germains. — Mais, nous dira-t-on, la pièce originale a cinq actes, et vous voyez bien qu'il a été obligé de faire déjà nombre de sacrifices. — Nous répondrons à cette objection que, lorsque le sujet n'en comporte pas davantage, il vaut mieux intéresser pendant un seul acte, bien conduit, bien nourri, que d'ennuyer pendant la durée de trois. Une analyse précise et détaillée de ce drame, démontrera bien mieux, que tous nos raisonnemens, l'impartialité de notre jugement.

Une femme, encore jeune, portant dans ses habits et sur sa figure l'empreinte de la douleur la plus vive et de la misère la plus affreuse, est mise inhumainement à la porte par un aubergiste, qui l'a logée pendant plusieurs mois, et qui, la voyant sans argent, lui refuse même le peu de nourriture qu'elle implore, comme une grace, pour appaiser la faim qui la tourmente depuis environ quarante-huit heures. Ne sachant où reposer sa tête défaillante, elle se livre au plus cruel désespoir; lorsqu'une jeune fille, qui passe, la substante d'une goutte de lait qu'elle va vendre à la ville. Cette faible nourriture la soutient pendant quelques instans; mais elle n'est point suffisante pour les besoins qu'elle éprouve; et bientôt elle va succomber, quand un soldat, qui arrive, l'apperçoit. Son premier mouvement est de courir à elle; leurs regards aussitôt se fixent mutuellement; *c'est ma mère! c'est mon fils!* s'écrient-ils ensemble! Tirer de son havresac un morceau de pain, frapper à

la porte du cruel aubergiste, qui, encore, ne veut donner que la quantité de vin qu'on lui paye, tout cela est l'affaire d'un moment pour le jeune *Fritz*. Hélas! l'état affreux où se trouve sa mère lui est bien pénible à supporter. Il vient de donner à l'instant le peu d'argent qui lui restait; et maintenant il se trouve sans une seule pièce de monnaie. Cependant il parvient à la rappeler à la vie. On lui a accordé un congé de deux mois, pour une affaire importante; mais il abandonne tout pour aider sa mère qu'il ne veut plus quitter. *Une affaire importante!* s'écrie cette mère infortunée. Elle apprend enfin que son fils va chercher, dans son pays, l'extrait qui puisse constater sa naissance. A ces mots elle détourne les yeux de dessus son fils: *ne me regarde point*, lui dit-elle; et, pendant ce tems, elle lui confie, qu'élevée dans le château voisin, elle n'a pu se défendre d'aimer le fils de sa bienfaitrice, le baron *de Vildenaille*; que, sous le prétexte d'une union légitime après la mort de sa mère, ce jeune homme est parvenu à la séduire; qu'enfin il est le fruit de cet amour malheureux; que, chassée du château aussitôt qu'on s'est apperçu de son état, elle n'a reçu, depuis cette fatale époque, aucune nouvelle du jeune imprudent qui l'avait entraînée dans l'abîme. La longueur de son récit la fait, de nouveau, tomber en faiblesse. *Fritz* est inquiet pour les jours de sa mère. Après avoir essuyé les refus de tout le monde, il se décide enfin à aller mendier pour elle, et il la remet entre les bras d'un vieux paysan qui la conduit dans sa chaumière.

Depuis cinq ans, le baron *de Vildenaille*,

que l'on croyait en Franconie, est de retour au château, lieu de sa naissance. Il a perdu sa femme; et le bonheur de sa chère *Amalide* l'occupe entièrement; cependant sa conscience lui reproche sans cesse l'abandon dans lequel il a laissé *Adélaïde Peudeker*, cette jeune fille qu'il a séduite dans ce même château. Un fils est né de leur mutuel amour; et il ignore son sort et celui de la mère. Il a chargé le respectable *Kermann*, pasteur du village, de prendre sur cette famille les renseignemens les plus exacts. Peines et soins inutiles! *Adélaïde Peudeker* a quitté le pays et on ne sait ce qu'elle est devenue. *Le Baron* est plongé dans ces douloureuses réflexions, quand un soldat se présente devant lui, et lui demande l'aumône au nom de sa mère. Il lui donne quelques pièces de monnoie; mais ce soldat, qui n'est autre que *Fritz*, lui représente que ce n'est pas suffisant, et le prie en grace de lui donner un florin. *Le Baron* regarde, comme une audace, ce qui n'est que l'effet du désespoir. Il appelle ses gens et ordonne qu'on chasse *Fritz*. Ce jeune homme, hors de lui, tire son sabre contre *le Baron*, (dont il ignore le nom;) aussitôt celui-ci le fait arrêter et constituer prisonnier dans la tour du château. Cependant *le Baron*, pour s'assurer de la vérité, s'est fait informer de la mère de *Fritz*, et lui a envoyé des secours. Il ordonne de suite qu'on mette en liberté le soldat; mais *Fritz* apprenant qu'il est chez son père, demande et obtient un entretien secret avec l'auteur de ses jours. Là, il établit *le Baron* juge dans sa propre cause: celui-ci reconnaît bientôt son fils, et il s'empresse de le serrer dans ses bras; mais il hé-

site encore à légitimer sa naissance, en épousant sa mère. *Fritz* lui déclare que ce n'est qu'à ce prix qu'il peut accepter ses bienfaits. *Le Baron* surmonte enfin ses préjugés, et promet de réparer ses fautes en rendant à l'infortunée *Adélaide* un titre qui lui appartenait, et dont il l'avait injustement frustrée.

Ce sujet est susceptible d'un grand intérêt. Mais encore fallait-il savoir le traiter de manière à ne laisser aucune prise à la critique ? C'est ce que n'a pas fait notre traducteur. Il a conservé jusqu'aux moindres inconvenances qui se trouvaient dans l'original allemand. Par exemple, le caractère du pasteur, amoureux, quoiqu'honnête homme, de la jeune *Amalide*, fille unique *du baron de Vildenaille*, n'était pas supportable, d'après les mœurs françaises : aussi la très-longue scène entre *Amalide* et lui, où il lui donne une idée des agrémens d'une union bien assortie, et des malheurs, au contraire, qu'entraîne ce qu'on appelle un mariage de convenance, a été improuvée généralement, parce que nous ne sommes point accoutumés, comme en Prusse, où la religion prostestante l'autorise, à voir les ministres de cette religion, s'engager dans les liens du mariage. Ce rôle a même tellement déplu, que la saine morale, que débite ce ministre, a souvent excité des murmures ; tant il faut prendre garde de blesser l'opinion et les préjugés du peuple chez qui nous nous trouvons.

Au demeurant, si le traducteur veut encore faire de nombreux sacrifices, sa pièce obtiendra un succès mérité, et nous ne doutons pas que, d'après les belles scènes que nous y avons remarquées, et qui ont produit

un juste enthousiasme, elle n'attire bientôt la foule des amateurs qui ont applaudi et applaudissent chaque jour, *Misantropie et Repentir*, et *les Deux-Frères*.

Le citoyen *Dorsan* est très-bien dans le rôle de *Fritz* : mais on ne saurait trop donner d'éloges à la citoyenne *Desrosiers*, dans celui d'*Adélaide-Peudeker*. Elle est inimitable ; et la manière dont elle nous a retracé la misère et la douleur ; sa diction toujours juste et pure, son jeu vrai et naturel, lui assurent déjà une place distinguée à côté des actrices qui brillent en ce moment sur la scène française.

On n'a pas demandé le traducteur ; mais nous ne doutons pas qu'aux représentations suivantes, les changemens heureux qu'on aura fait, ne fassent desirer au public de le connaître.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

26 Thermidor.

ARLEQUIN INCOMBUSTIBLE, ou L'ONGUENT POUR LA BRULURE, *Comédie parade en un acte.*

Une maison qui ne brûle pas !... Il faut avouer que voilà une découverte bien essentielle. L'expérience a eu lieu à l'Elysée, le 8 de ce mois. L'auteur nous a assuré qu'elle avait eu un plein succès ; mais le public, qui n'y a vu que *du feu*, ne nous a pas paru tout-à-fait de son avis. Quoiqu'il en soit, nos malins vaudevillistes, toujours à l'affût de ce qui peut alimenter leur plume saty-

rique, ont saisi l'occasion avec avidité; et, au moyen d'un léger échaffaudage, étayé par des charmans couplets, ils sont parvenus à faire une fort jolie petite bleuette, que l'on verra long-tems avec plaisir.

COUPLET D'ANNONCE.

AIR : *d'Arlequin afficheur.*

Le titre qu'ici l'on a pris
Annonce un feu de tragédie :
Pourtant, n'en soyez pas surpris ;
Ce n'est qu'un feu de comédie.
Quand même l'ouvrage tombé
Prouverait notre mal-adresse,
Ici rien ne serait flambé
Que l'auteur de la pièce.

Cassandre a trouvé le secret de rendre tous les édifices incombustibles. Il en a fait, depuis peu, l'expérience; mais, comme le public n'en a pas paru satisfait, il ne veut point que l'honneur des *Cassandres* demeure plus long-tems flétri, et annonce une nouvelle expérience, beaucoup plus importante. Un homme revêtu d'une robe enduite de plâtre préparé, doit demeurer intact dans une armoire, construite en bois bien sec, à laquelle on mettra le feu. C'est sur *Gille* que *Cassandre* a jeté les yeux pour être le héros de l'expérience. C'est à ce prix seul qu'il obtiendra la main de *Colombine*. *Gille* accepte incontinent; mais bientôt, quand il apprend qu'on mettra le feu à l'armoire dans laquelle il sera enfermé, il ne se soucie plus d'un aussi grand honneur. *Arlequin* qui survient, instruit par *Gille* de la crainte qu'il éprouve,

et sur-tout, apprenant que sa chère *Colombine*, est le prix d'un tel dévouement aux ordres de *Cassandre*, n'hésite point un seul instant à remplacer *Gille* qui l'en prie. Tout se prépare pour l'expérience. L'armoire est entourée de spectateurs. Un individu, couvert d'une robe préparée, qui lui cache même la figure, paraît, et est aussitôt conduit, par *Cassandre*, dans l'armoire à laquelle on met le feu. Tout brûle, excepté l'individu qui se fait reconnaître pour *Arlequin* : mais il conteste à *Cassandre*, la vertu prétendue de sa robe, et lui montre dessous un autre robe, composée de feuillets de papier, provenant des œuvres de nos auteurs *à la glace*, cette mortelle ennemie du feu. *Cassandre* demeure étonné de n'avoir point trouvé *Gille* : mais ce dernier a préféré le rôle de spectateur à celui d'auteur ; il s'est placé à la lucarne de sa maison. Alors, *Cassandre*, pour récompenser *Arlequin*, consent à lui accorder la main de *Colombine*.

On peut reprocher, à cette petite pièce, quelques longueurs qui la déparent. Les couplets, où il est question *du plâtre*, et qui n'occupent pas là leur place, nous ont paru avoir excité quelques légères marques d'improbation ; et nous ne doutons pas que les auteurs n'en fassent volontiers le sacrifice. Ils ont été demandés et nommés : ce sont les citoyens *Bourgueil* et *Dieu-la-Foy*, connus déjà par *le Moulin de Sans-Souci*.

Il suffit d'indiquer le nom des acteurs, pour que le public demeure assuré de la parfaite exécution de cet agréable vaudeville. Ce sont les citoyens *Laporte*, *Carpentier*, *Verpré*, et la citoyenne *Sara*.

THÉATRE DES TROUBADOURS,

RUE DE LOUVOIS.

27 Thermidor.

LE BUREAU D'ADRESSES DES MARIAGES,

Vaudeville en un acte

Sophie doit épouser son vieux tuteur : ainsi l'a résolu cet homme, qui tient un bureau d'adresses des mariages ; mais l'amour en a décidé autrement, et *Derval* est le mortel heureux qui a su toucher le cœur de *Sophie*. Ce jeune homme a fait insérer dans les affiches l'intention où il était de se marier. *Sophie* lui répond par la même voie. Le tuteur, qui ne se doute pas qu'il s'agisse de sa pupille, presse lui-même la signature du contrat, d'autant plus qu'il a su que *Derval* avait eu autrefois des prétentions à la main de *Sophie*. Une porte secrette, communiquant dans les deux appartemens, et connue de nos amans seuls, sert, on ne peut mieux, leurs projets. Le tuteur se laisse prendre dans le piège qu'il croyait tendre à *Derval*. Il se hâte de signer le contrat, comme témoin ; mais, lorsqu'il voit paraître *Sophie*, que *Derval* va chercher dans un cabinet voisin, il se livre au désespoir et finit, cependant, par donner, quoiqu'à son grand regret, son consentement à ce mariage.

Le titre peu saillant de ce vaudeville rappelait au public quelques pièces traitant le même sujet, et jouées sur différens théâtres : aussi cette première représentation comp-

ta-t'elle un très-petit nombre de spectateurs? Les uns applaudirent jusqu'à satiété ; plusieurs sifflèrent ; la majeure partie s'ennuya, mais se tût. Depuis long-tems, il est vrai, on n'avait vu représenter un ouvrage traité avec plus de froideur. Les scènes en sont longues et verbeuses ; les couplets peu saillans ; et l'intrigue tout-a-fait dénuée d'intérêt. Elle repose entièrement sur *cette porte secrette*, dont il est fait mention dans notre analyse, et qui joue un très-grand rôle dans ce vaudeville. Les acteurs ne sont, pour ainsi dire, que *des compères :* ils vont et viennent, par *cette porte*, aussi fréquemment que s'ils jouaient *à la climussete.*

Les auteurs demandés, sont les mêmes que ceux de : *A bas les Diables*, *A bas les Bêtes ;* c'est-à-dire qu'ils gardent l'anonyme.

VARIÉTÉS.

L'INSTITUT doit remplir la place que la mort du citoyen Leblanc a laissé vacante dans la section de poésie. Les membres qui la composent ont arrêté la liste qu'ils doivent à la classe. Cette liste est composée de sept noms : Parny, Guillard, Arnault, Saint-Ange, Boisjolin, Lemercier et Castel. Les noms seront réduits à trois par le scrutin de la classe, et c'est entre ces trois candidats, que l'Institut fera son choix.

MERCURE
DE FRANCE.

Du 30 Thermidor, an 7.

POLITIQUE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Philadelphie, 28 prairial.

Le congrès vient d'accorder une somme de 48,000 dollars pour l'ambassadeur américain, chargé de négocier la paix avec la France ; 30,000 dollars pour parvenir à un traité de commerce avec la Porte, et 208,000 dollars pour les envoyés américains résidans auprès des diverses puissances de l'Europe.

DALMATIE.

Carlopago, 26 messidor.

En vertu d'un ordre de la Porte, 36,000 spahis, formant trois corps de 12,000 hommes chacun, doivent, d'ici à trois mois, se mettre

en marche pour aller en Italie se réunir aux troupes impériales confédérées. Ces trois corps seront commandés par le gouverneur de la Bosnie, Mehemed-Pacha, Wanlia; celui de la Romélie, Beshier-Pacha, Trengios; le troisième commandant sera le gouverneur et Pacha de la Natolie, dont le nom n'est pas encore connu.

ALLEMAGNE.

Vienne, 8 thermidor.

Il est arrivé hier de Pétersbourg un courier, apportant la nouvelle que trois jours avant son départ, l'armement russe, destiné à un débarquement sur le continent de l'Europe, avait heureusement mis en mer de Cronstadt, composé de six vaisseaux de ligne, et de 230 bâtimens de transports, auxquels doivent se joindre encore 60 transports, rassemblés dans le port de Wibourg, et 80 transports, avec deux vaisseaux de ligne, qui les attendaient au port de Revel. Deux heures avant que le même courier quittât Pétersbourg, un aviso, arrivé de la même flotte, avait annoncé qu'elle était heureusement parvenue à la hauteur de Wrangel.

L'escadre que l'Angleterre tient dans la mer du Nord, attend l'armement russe, à quelque distance du Sund, près l'île d'Anholt. Lorsque les deux flottes seront réunies, ces forces combinées se rendront à leur destination, sur laquelle on ne garde guère de mystère, et qui pourra se développer vers la fin d'août. La moitié du corps russe, actuellement en marche vers l'Empire, a reçu ordre de se porter, par

la Sombe, dans les environs de Heilbrom, et d'y attendre des ordres ultérieurs.

ITALIE.

Livourne, 30 messidor.

Dans la nuit du 28, les Français ont évacué, sans bruit, la ville, n'emmenant que quelques pièces de canon; ils ont laissé ici les malades et les blessés. Le peuple a commencé par arracher les arbres de la liberté, et briser les armes des Républiques française, ligurienne et batave, ainsi que tous les emblêmes républicains. On a ensuite porté en procession, par toute la ville, les portraits de nos souverains et celui du Saint-Pere. Après cette scène touchante, le *Te Deum* a été chanté solemnellement à l'église cathédrale.

Vers midi, les insurgés d'Arezzo sont entrés ici, tambour battant, enseignes déployées, au nombre de 200 hommes à cheval, et 500 hommes à pied. Outre les drapeaux impérial, toscan et anglais, on voyait aussi flotter le drapeau piémontais, parce qu'il se trouve une division piémontaise parmi les troupes alliées. — Les français ont laissé ici des magasins considérables, et une grande quantité de salpêtre.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARIS.

Il s'est élevé dans Amiens une rixe fâcheuse qui a, dit-on, commencé au spectacle. Les uns demandaient que l'on jouât l'*Intérieur des*

Comités révolutionnaires. Les autres s'y opposaient. A la sortie du spectale les citoyens se répandirent dans les rues, en criant, pendant environ deux heures : *à bas les Jacobins ! Vive la République !* Le lendemain la municipalité rassembla les gendarmes des environs, ordonna des patrouilles, l'allarme se répandit aussitôt. Une affluence considérable se porta autour de la maison commune, on répéta les cris : *A bas les Jucobins !* Tout-à-coup une douzaine de coups de fusil, partent des fenêtres de la municipalité, renversent, entre autres, cinq enfans, dont le plus âgé n'avait que quinze ans. Un des cinq mourut. — Cette commune est déclarée en état de siége.

— Bordeaux est également agité. On attribue au bureau central le trouble qui y règne; douze personnes ont été blessées et quatre de tuées. Tels sont les fruits de cette diversité d'opinions, maintenant si bien prononcée. Tel est l'espèce d'esprit public qu'amèneront ces sociétés, dites républicaines, mais qui ne sont que des foyers de troubles, des bureaux d'ambitieux, pour ne pas me servir d'autres expressions.

— Enfin la société des *Jacobins*, d'abord séante au manège, et ensuite rue du Bacq, vient d'être fermée par ordre du Directoire, qui, le même jour, a, par un message au conseil des Cinq-Cents, démontré combien était grand le danger qu'il y avait à laisser exister ainsi plus long-tems une société qui ne gardait plus aucune mesure, et qui voulait devenir rivale ou régulatrice des autorités constituées. Les sociétés doivent se tenir dans les bornes que les lois leurs prescrivent.

— Dans les différens comités secrets que le

conseil des Cinq-Cents a tenu, pour discuter l'affaire des ex-directeurs et leurs ministres, tout a tourné assez favorablement en faveur de ces hommes que toute la France accuse, et qu'elle accusera encore long-tems, quelque décision que l'on prenne à leur égard. On est à-peu-près convenu que leur politique avait pû être *mauvaise*, mais que leur intention avait été *bonne*. Ainsi, à l'aide d'une bonne intention, on pourra, à l'avenir, en toute sécurité, perdre la République par une mauvaise politique.

Dans la séance extraordinaire du 25, le conseil, au nombre de 408 votans, consulté sur la question s'il y a lieu à ajournement sur la dénonciation portée contre les ex-directeurs, s'est partagé en 85 qui ont voté pour l'ajournement, et 321 contre.

AVIS IMPORTANT.

D'après le desir d'un grand nombre de nos Souscripteurs, cette feuille paraît deux fois par Décade, les Quintidis *et les* Décadis. *Ce retour plus fréquent nous occasionne quelques sacrifices; mais nous n'avons en vue que l'intérêt et l'agrément de nos lecteurs, et, quoique nous ayons, en outre, à supporter une augmentation dans le timbre du papier, le prix de cet ouvrage est toujours le même.*

Les Souscripteurs dont l'abonnement expire le 30 *thermidor, sont invités à le renouveler aussitôt, s'ils ne veulent point éprouver d'interruption.*

CAILLEAU, Éditeur-Propriétaire.

TABLE DU SEPTIÈME VOLUME.

PREMIÈRE DÉCADE.

Le moment de la recette. page 3
Naïveté. 4
Le coup d'œil. 6
Manuel latin. (analyse) 15
Discours sur la manière de lire les vers. 25
Spectacles. 30
Varietés. 35
Nouvelles politiques. 39
Chant de guerre. 49
Le jeune homme et les fleurs, (Fable.) 52
Lycée, ou concours de littérature ancienne et moderne. 54
Voyage à Constantinople. 70
Spectacles. 77
Varietés. 85
Nouvelle politiques. 87

SECONDE DÉCADE.

Le rideau. (Chanson.) 97
Paul et Rosette. (conte.) 101
Le nouveau Faublas. 116
Esquisse de la nature. 123
Histoire générale des descentes faites tant en Angleterre qu'en France. 126
Spectacles. 130
Nouvelles politiques. 138
Jugement sur les ci-devant seigneurs. 145
Paul et Rosette. (suite.) 148
Sur les antiquités poétiques du citoyen Bouchaud. 153
La Vérité à ceux qui gouvernent. 159
Spectacles. 169
Varietés. 182
Nouvelles politiques. 183

TROISIÈME DÉCADE.

Le Chêne. (apologue.) 193
Chant du 10 Août. 194
Paul et Rosette (fin.) 196
Hortence et Selicourt. 200
De la Revolution du 18 Fructidor. 211
Spectacles. 225
Varietés. 229
Nouvelles politiques. 230
Le dernier hymne d'Ossian. 241
La Chenille et le Limaçon. (Fable.) 248
Reponse de L. N. M. Carnot. 255
Les Diners du Vaudeville. 266
Spectacles. 272
Varietés. 282
Nouvelles politiques. 283

Fin de la Table du Septième Volume.

Tome 7. 02

MERCURE DE FRANCE,

JOURNAL POLITIQUE,

LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE,

Par une Société de Gens de Lettres.

N.° 19.

Le Prix de l'abonnement

est de { 11 francs pour trois mois.
21 francs pour six mois.
40 francs pour l'année.

On s'abonne A PARIS,

Au Bureau général du Mercure de France, chez CAILLEAU, Imprimeur-libraire, éditeur-propriétaire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers.

AN VII.

ANNONCES,

LIVRES NOUVEAUX.

Le Livret des Étrennes de Cadmus, premières lectures suivies à l'usage des enfans. Prix : 1 fr. 25 c. et 1 fr. 50 c. franc de port. Paris, chez *Mérigot*, libraire, quai des Augustins, n.° 38; *Housset*, libraire, rue Neuve-Eustache, n. 8. An 7.

Le nouveau Faublas, ou *les aventures de Florbelle*, pour faire suite au *Faublas* de *Louvet*; par *J.-F. Mimault*, avec figures et musique. Avec cette épigraphe:

Les liaisons illégitimes sont toujours malheureuses.

Quatre volumes in-18; prix, 4 fr. et 5 fr. francs de port. A Paris, au magasin des romans nouveaux, chez *Le Petit*, libraire, quai des Augustins, n.° 32. An 7.

Moyens d'apprendre à compter sûrement et avec facilité; ouvrage posthume de *Condorcet*. Seconde édition. — Prix : 1 franc 20 centimes.

Histoire générale des descentes faites tant en Angleterre qu'en France, depuis Jules-César jusqu'à nos jours; avec des notes historiques, politiques et critiques, par *Poncet-Lagrave* citoyen de Calais par lettres d'honneur, ci-devant membre de plusieurs académies, etc. etc. 2 volumes *in* 8°.— Prix 10 francs franc de port par la poste.

La Thréicie, ou *la seule voie des Sciences divines et humaines, du culte vrai et de la morale*, 1 vol. *in*-8°. de plus de 400 pages. Prix, 3 fr. et 4 fr. franc de port.

Ces trois ouvrages se vendent à Paris, chez *Moutardier*, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n.° 28. An 7.

La Chapelle Dayton, ou *Emma Courtney*, 5 volumes *in*-12, figures. — Prix, 9 fr., et 11 fr. 50 centimes pour les départemens,

Discours sur la manière de lire les Vers, par *N. François* (*de Neuchateau*), de l'Institut national : de l'imprimerie de Crapelet, an 7, brochure *in*-8. de 16 pages. — Prix 75 cent. et 90 centimes franc de port. — Ces deux ouvrages se trouvent à Paris, chez *Maradan*, libraire, rue Pavée André-des-Arts, n.° 16.

Exposition et emploi d'un moyen intéressant de disposer des eaux pour les travaux publics, l'Agriculture, les Arts, etc. Par *Thomas Riboud*, de Bourg, département de l'Ain. — Paris : *Charles Pougens*, imprimeur-libraire, quai Voltaire, n.° 10. An VI. (1798.)

Alberti ou *l'erreur de la Nature*, roman nouveau, deux volumes in-12, avec figures. — Prix, 3 fr. pour Paris, et 4 fr. pour les départemens, franc de port. — A Paris, chez *Marchand*, libraire, palais Égalité, galerie neuve, n.° 10.

Cet ouvrage doit plaire aux ames sensibles, par le développement des passions et la vérité des sentimens qui y sont exprimés. Il semble écrit avec le cœur, et n'en paraîtra que plus intéressant aux lecteurs, amis du vrai, qui comptent encore pour quelque chose, la simplicité touchante de la nature.

Dictionnaire des jugemens du tribunal de Cassation, en matière criminelle, correctionnelle et de Police. Depuis le commencement de l'an 4, jusques et compris l'an 6, contenant par ordre alphabétique, l'analyse des jugemens de ce tribunal, qui ont annullé des procédures et jugemens des tribunaux criminels, correctionnels et de police, pour contravention aux règles et aux formes prescrites par le code des délits et des peines, et autres lois en vigueur. Deux volumes in-8.° — Prix, 5 fr.; et 6 fr. 50 c., envoyés port franc par la poste. — Par *A. C. Guichard*, homme de loi, défenseur officieux près ce tribunal.

Se trouve, à Paris, chez *l'auteur*, rue du Coq-Honoré, n.° 123. *Rousseau*, imprimeur, rue Dominique, n.° 8, près la place Michel.

La Grammaire française et l'Orthographe apprises en huit leçons. Ouvrage avec lequel on peut, en *huit jours*, connaître et écrire correctement tous les mots de la langue française, terminé par une méthode sûre pour bien orthographier. par le citoyen *Prévost Saint-Lucien*, Sixième édition, première partie, *Grammaire élémentaire, de la connaissance des Mots et de l'Ortographe.* — Prix, 2 fr. broché, franc de port pour tous les départemens; et 1 franc 50 centimes broché, et 1 franc 75 centimes, relié en parchemin, pris à Paris.

Se trouve chez l'auteur, à la Réunion des Arts, boulevard entre les portes Denis et Martin, n.° 3, et chez le citoyen *Bidault*, libraire, rue Hautefeuille, n.° 10.

La seconde partie, *Grammaire raisonnée, de la Syntaxe, des Mots et de la Construction des Phrases*, est sous presse, elle sera du même prix. — Il faut affranchir les lettres et le port de l'argent.

Les Soirées littéraires, tome XV, par *J. M. Coupé*. A Paris, de l'imprimerie de *Honnert*, rue du Colombier, n.° 1160. Prix, 3 fr., et franc de port, 3 fr. 75 c.

Ce volume renferme deux *Néméennes* de Pindare, le beau

discours de Cicéron pour Célius, le *Droit des paysans* par Cottereau, un traité sur *les Oracles* par H. de Montagu, une *notice* sur les d'Alciat, et plusieurs emblêmes de l'Italien célèbre de ce nom; une autre *notice* sur les *Scaliger*, principalement sur Jules-César, Joseph Scaliger le fils, triumvir de la littérature, et une femme savante de la même famille; *Alain Chartier*; les *Dialogues sur l'amour* par Léon Hébrieu; des *anecdotes* sur Théodore Agrippa d'Aubigné, aïeul de Mad. de Maintenon; un traité sur les *Manes* par Guthérius. L'auteur termine ce volume par des jugemens sur quelques ouvrages nouveaux, et nous annonce dans le tome XVI, actuellement sous presse, le traité d'Alcyonius sur l'*Exil*, traité qui est un plagiat de celui de Cicéron sur la *Gloire*, et que cet habile plagiaire a dénaturé, traite infiniment intéressant, parce que c'est tout ce qui nous reste de l'orateur romain, Alcyonius ayant brûlé le seul exemplaire qu'il y en avait de son tems.

Esquisses de la Nature, ou *Voyage à Margate*, traduit de l'anglais de *Georges Kaëte*, sur la deuxième édition par *A***. G***.* Un vol. *in*-8.° sur papier carré fin, caractères cicéro neuf *Didot*, orné d'une jolie gravure. Prix, 3 fr 75 c. pour Paris, et 4 fr. 75 c. franc de port, par la poste. A Paris, chez *Dentu*, imprimeur-libraire, palais Egalité, galeries de bois, n. 240.

ON SOUSCRIT POUR LES DÉPARTEMENS:

A Lyon, chez LECLERC et Compagnie.
A Marseille, chez MOISSY, libraire.
A Bordeaux, chez LAFITE, libraire.
A Rouen, chez THOMAS, Imp. rue de l'Ecole, n° 20.
A Bruxelles, ch. LE CHARLIER, libraire.
A Caen, chez la V.e BARON, libraire.
A Meaux, chez ENGUIN, Imprimeur.-libraire.
A Rennes, chez BLOUET, libraire.
A Lille, chez VANAKERE, libraire.
A Amiens, chez DARRAS, libraire.
A la Rochelle, chez SANLEQUE, libraire.
A Saumur, chez ROBIQUET, libraire.
A Saintes, chez CHARRIER, jeune, libraire.
A l'Orient, chez la veuve BAUDOIN, libraire.
Et à *Beauvais*, (Oise), ch. le cit. BOINVILLIERS, Professeur à l'Ecole Centrale.

C'est au citoyen CAILLEAU, *seul, qu'il faut adresser les lettres et l'argent, mais* francs de port; *ce qui n'aura point été affranchi sera mis au rebut.*

MERCURE DE FRANCE,

JOURNAL POLITIQUE,

LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE,

Par une Société de Gens de Lettres.

N.° 20.

Le Prix de l'abonnement

est de { 11 francs pour trois mois.
21 francs pour six mois.
40 francs pour l'année.

On s'abonne A PARIS,

Au Bureau général du Mercure de France, chez CAILLEAU, Imprimeur-libraire, éditeur-propriétaire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers.

AN VII.

ANNONCES,

LIVRES NOUVEAUX,

Le Livret des Étrennes de Cadmus, premières lectures suivies à l'usage des enfans. Prix : 1 fr. 25 c. et 1 fr. 50 c. franc de port. Paris, chez *Mérigot*, libraire, quai des Augustins, n.° 38; *Housset*, libraire, rue Neuve-Eustache, n.° 8. An 7.

Le nouveau Faublas, ou *les aventures de Florbelle*, pour faire suite au *Faublas* de *Louvet*; par *J.-F. Mimault*, avec figures et musique. Avec cette épigraphe:

> Les liaisons illégitimes sont toujours malheureuses.

Quatre volumes in-18; prix, 4 fr. et 5 fr. francs de port. A Paris, au magasin des romans nouveaux, chez *Le Petit*, libraire, quai des Augustins, n.° 32. An 7.

Moyens d'apprendre à compter sûrement et avec facilité; ouvrage posthume de *Condorcet*. Seconde édition. — Prix : 1 franc 20 centimes.

Histoire générale des descentes faites tant en Angleterre qu'en France, depuis Jules-César jusqu'à nos jours; avec des notes historiques, politiques et critiques, par *Poncet-Lagrave* citoyen de Calais par lettres d'honneur, ci-devant membre de plusieurs académies, etc. etc. 2 volumes *in* 8°.— Prix 10 francs franc de port par la poste.

La Thréicie, ou *la seule voie des Sciences divines et humaines, du culte vrai et de la morale*, 1 vol. *in*-8°. de plus de 400 pages. Prix, 3 fr. et 4 fr. franc de port.

Ces trois ouvrages se vendent à Paris, chez *Moutardier*, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n.° 28. An 7.

La Chapelle Dayton, ou *Emma Courtney*, 5 volumes *in*-12, figures. — Prix, 9 fr., et 11 fr. 50 centimes pour les départemens,

Discours sur la manière de lire les Vers, par *N. François* (*de Neuchateau*), de l'Institut national : de l'imprimerie de Crapelet, an 7, brochure *in*-8. de 16 pages. — Prix 75 cent. et 90 centimes franc de port. — Ces deux ouvrages se trouvent à Paris, chez *Maradan*, libraire, rue Pavée André-des-Arts, n.° 16.

Exposition et emploi d'un moyen intéressant de disposer des eaux pour les travaux publics, l'Agriculture, les Arts, etc. Par *Thomas Riboud*, de Bourg, département de l'Ain. — Paris : *Charles Pougens*, imprimeur-libraire, quai Voltaire, n.° 10. An VI. (1798.)

Histoire des Mathématiques, dans laquelle on rend compte de leurs progrès, depuis leur origine jusqu'à nos jours, où l'on expose le tableau et le développement des principales découvertes dans toutes les parties des mathématiques, les contestations qui se sont élevées entre les mathématiciens et les principaux traits de la vie des plus célèbres; nouvelle édition, considérablement augmentée, et prolongée jusques vers l'époque actuelle; par *J. F. Montucla*, de l'Institut national de France; 4 volumes *in*-4.° enrichis d un grand nombre de planches.

Il ne paraît dans, ce moment, que les deux premiers volumes, accompagnés d'une table des matières, et de 26 planches; ils contiennent l'histoire des mathématiques, jusqu'à la fin du siècle dernier. C'était tout ce que contenait, d'une manière très-imparfaite, la premi re édition de cet ouvrage, qui a été publié il y a trente ans, et qui ne se trouvait que très-rarement, à un prix considérable. Cette première partie de l'Histoire des Mathématiques a été infiniment augmentée et perfectionnée dans la nouvelle édition, et on peut dire que les recherches de l'auteur en ont fait un ouvrage tout nouveau. L'impression des deux derniers volumes est fort avancée, ils paraîtront dans le courant de l'hiver prochain, ils contiendront, d'une manière aussi étendue que satisfaisante et curieuse, l'histoire des mathématiques et de leurs progrés, depuis le commencement du siècle jusqu'à nos jours; on ne sait combien cette science s'est perfectionnée depuis cent ans, et les avantages immenses que les mathématiciens de ce siècle ont sur leurs devanciers. L'auteur n'avait encore rien publié de cette partie absolument nouvelle.

— Prix des deux volumes, 30 fr. 50 centimes, brochés en carton. — Paris, chez *H. Agasse*, libraire, rue des Poitevins, n.° 18.

La Grammaire française et l'Orthographe apprises en huit leçons. Ouvrage avec lequel on peut, en *huit jours*, connaître et écrire correctement tous les mots de la langue française, terminé par une méthode sûre pour bien orthographier, par le citoyen *Prévost Saint-Lucien.* Sixième édition, première partie, *Grammaire élémentaire, de la connaissance des Mots et de l'Ortographe.* — Prix, 2 fr. broché, franc de port pour tous les départemens; et 1 franc 50 centimes broché, et 1 franc 75 centimes, relié en parchemin, pris à Paris.

Se trouve chez l'auteur, à la Réunion des Arts, boulevard entre les portes Denis et Martin, n.° 3, et chez le citoyen *Bidault*, libraire, rue Hautefeuille, n.° 10.

La seconde partie, *Grammaire raisonnée, de la Syntaxe,*

des Mots et de la Construction des Phrases, est sous presse; elle sera du même prix. — Il faut affranchir les lettres et le port de l'argent.

Les Soirées littéraires, tome XV, par *J. M. Coupé*. A Paris, de l'imprimerie de *Honnert*, rue du Colombier, n.° 1160. Prix, 3 fr., et franc de port, 3 fr. 75 c.

Ce volume renferme deux *Néméennes* de Pindare, le beau *discours* de Cicéron pour Célius, le *Droit des paysans* par Cottereau, un traité sur *les Oracles* par H. de Montagu, une *notice* sur les d'Alciat, et plusieurs emblêmes de l'Italien célèbre de ce nom; une autre *notice* sur les *Scaliger*, principalement sur Jules-César, Joseph Scaliger le fils, triumvir de la littérature, et une femme savante de la même famille; *Alain Chartier*; les *Dialogues sur l'amour* par Léon Hébrieu; des *anecdotes* sur Théodore Agrippa d'Aubigné, aïeul de Mad. de Maintenon; un traité sur les *Manes* par Gutherius. L'auteur termine ce volume par des jugemens sur quelques ouvrages nouveaux, et nous annonce dans le tome XVI, actuellement sous presse, le traité d'Alcyonius sur l'*Exil*, traité qui est un plagiat de celui de Cicéron sur la *Gloire*, et que cet habile plagiaire a dénaturé, traité infiniment intéressant, parce que c'est tout ce qui nous reste de l'orateur romain, Alcyonius ayant brûlé le seul exemplaire qu'il y en avait de son tems.

ON SOUSCRIT POUR LES DÉPARTEMENS:

A Lyon, chez LECLERC et Compagnie.
A Marseille, chez MOISSY, libraire.
A Bordeaux, chez LAFITE, libraire.
A Rouen, chez THOMAS, Imp. rue de l'École, n° 20.
A Bruxelles, ch. LE CHARLIER, libraire.
A Caen, chez la V.^e BARON, libraire.
A Meaux, chez ENGUIN, Imprimeur.-libraire.
A Rennes, chez BLOUET, libraire.
A Lille, chez VANAKERE, libraire.
A Amiens, chez DARRAS, libraire.
A la Rochelle, chez SANLEQUE, libraire.
A Saumur, chez ROBIQUET, libraire.
A Saintes, chez CHARRIER, jeune, libraire.
A l'Orient, chez la veuve BAUDOIN, libraire.
Et à *Beauvais*, (Oise), ch. le cit. BOINVILLIERS, Professeur à l'École Centrale.

C'est au citoyen CAILLEAU, *seul, qu'il faut adresser les lettres et l'argent, mais* francs de port; *ce qui n'aura point été affranchi sera mis au rebut.*

MERCURE DE FRANCE,

JOURNAL POLITIQUE,

LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE,

Par une Société de Gens de Lettres.

N.° 21.

Le Prix de l'abonnement

est de { 11 francs pour trois mois.
21 francs pour six mois.
40 francs pour l'année.

On s'abonne A PARIS,

Au Bureau général du Mercure de France, chez CAILLEAU, Imprimeur-libraire, éditeur-propriétaire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers.

AN VII.

ANNONCES,

LIVRES NOUVEAUX.

Hortence et Célicourt, par *H. Lemaire*, auteur de *Virginie Bellemont*, *Rosine*, *etc.* — Paris, chez *Louis*, libraire, rue Severin, n.° 110. An 7, 1799.

La Vérité à ceux qui gouvernent, ou *Manuel Moral de l'Homme public*, par *P. Blanchard*. — Prix, 1 fr. 50 cent. et 2 fr. franc de port. — Paris, chez *Cailleau*, impr.-libraire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers; et chez *Duchesne*, libraire, rue des Grands-Augustins n.° 30.

Le Livret des Étrennes de Cadmus, premières lectures suivies à l'usage des enfans. Prix : 1 fr. 25 c. et 1 fr. 50 c. franc de port. Paris, chez *Mérigot*, libraire, quai des Augustins, n.° 38; *Housset*, libraire, rue Neuve-Eustache, n.° 8. An 7.

Le nouveau Faublas, ou *les aventures de Florbelle*, pour faire suite au *Faublas* de *Louvet*; par *J.-F. Mimault*, avec figures et musique. Avec cette épigraphe:

Les liaisons illégitimes sont toujours malheureuses.

Quatre volumes in-18; prix, 4 fr. et 5 fr. francs de port. A Paris, au magasin des romans nouveaux, chez *Le Petit*, libraire, quai des Augustins, n.° 32. An 7.

Moyens d'apprendre à compter sûrement et avec facilité; ouvrage posthume de *Condorcet*. Seconde édition. — Prix : 1 franc 20 centimes.

Histoire générale des descentes faites tant en Angleterre qu'en France, depuis Jules-César jusqu'à nos jours; avec des notes historiques, politiques et critiques, par *Poncet-Lagrave* citoyen de Calais par lettres d'honneur, ci-devant membre de plusieurs académies, etc. etc. 2 volumes *in* 8°. — Prix 10 francs franc de port par la poste.

La Théicie, ou *la seule voie des Sciences divines et humaines, du culte vrai et de la morale*, 1 vol. *in*-8°. de plus de 400 pages. Prix, 3 fr. et 4 fr. franc de port.

Ces trois ouvrages se vendent à Paris, chez *Moutardier*, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n.° 28. An 7.

La Chapelle Dayton, ou *Emma Courtney*, 5 volumes *in*-12, figures. — Prix, 9 fr., et 11 fr. 50 centimes pour les départemens.

Discours sur la manière de lire les Vers, par *N. François (de Neufchateau)*, de l'Institut national; de l'imprimerie de

Crapelet, an 7, brochure *in*-8. de 16 pages. — Prix 75 cent. et 90 centimes franc de port. — Ces deux ouvrages se trouvent à Paris, chez *Maradan*, libraire, rue Pavée-André-des-Arts, n.° 16.

Exposition et emploi d'un moyen intéressant de disposer des eaux pour les travaux publics, l'Agriculture, les Arts, etc. Par *Thomas Riboud*, de Bourg, département de l'Ain. — Paris: *Charles Pougens*, imprimeur-libraire, quai Voltaire, n.° 10. An VI. (1798.)

Il ne paraît dans, ce moment, que les deux premiers volumes, accompagnés d'une table des matières, et de 26 planches: ils contiennent l'histoire des mathématiques, jusqu'à la fin du siècle dernier. C'était tout ce que contenait, d'une manière très-imparfaite, la première édition de cet ouvrage, qui a été publié il y a trente ans, et qui ne se trouvait que très-rarement, à un prix considérable. Cette première partie de l'Histoire des Mathématiques a été infiniment augmentée et perfectionnée dans la nouvelle édition, et on peut dire que les recherches de l'auteur en ont fait un ouvrage tout nouveau. L'impression des deux derniers volumes est fort avancée, ils paraîtront dans le courant de l'hiver prochain, ils contiendront, d'une manière aussi étendue que satisfaisante et curieuse, l'histoire des mathématiques et de leurs progrés, depuis le commencement du siècle jusqu'à nos jours; on ne sait combien cette science s'est perfectionnée depuis cent ans, et les avantages immenses que les mathématiciens de ce siècle ont sur leurs devanciers. L'auteur n'avait encore rien publié de cette partie absolument nouvelle.

— Prix des deux volumes, 30 fr. 50 centimes, brochés en carton. — Paris, chez *H. Agasse*, libraire, rue des Poitevins, n.° 18.

La Grammaire française et l'Orthographe apprises en huit leçons. Ouvrage avec lequel on peut, en *huit jours*, connaître et écrire correctement tous les mots de la langue française, terminé par une méthode sûre pour bien orthographier, par le citoyen *Prévost Saint-Lucien.* Sixième édition, première partie, *Grammaire élémentaire, de la connaissance des Mots et de l'Ortographie.* — Prix, 2 fr. broché, franc de port pour tous les départemens; et 1 franc 50 centimes broché, et 1 franc 75 centimes, relié en parchemin, pris à Paris.

Se trouve chez l'auteur, à la Réunion des Arts, boulevard entre les portes Denis et Martin, n.° 3, et chez le citoyen *Bidault*, libraire, rue Hautefeuille, n.° 10.

La seconde partie, *Grammaire raisonnée, de la Syntaxe,*

des Mots et de la Construction des Phrases, est sous presse; elle sera du même prix. — Il faut affranchir les lettres et le port de l'argent.

Les Soirées littéraires, tome XV, par *J. M. Coupé*. A Paris, de l'imprimerie de *Honnert*, rue du Colombier, n.° 1160. Prix, 3 fr., et franc de port, 3 fr. 75 c.

Ce volume renferme deux *Néméennes* de Pindare, le beau *discours* de Cicéron pour Célius, le *Droit des paysans* par Cottereau, un traité sur *les Oracles* par H. de Montagu, une *notice* sur les d'Alciat, et plusieurs emblêmes de l'Italien célèbre de ce nom; une autre *notice* sur les *Scaliger*, principalement sur Jules-César, Joseph Scaliger le fils, triumvir de la littérature, et une femme savante de la même famille; *Alain Chartier*; les *Dialogues sur l'amour* par Léon Hébrieu; des *anecdotes* sur Théodore Agrippa d'Aubigné, aïeul de Mad. de Maintenon; un traité sur les *Manes* par Gutherius. L'auteur termine ce volume par des jugemens sur quelques ouvrages nouveaux, et nous annonce dans le tome XVI, actuellement sous presse, le traité d'Alcyonius sur l'*Exil*, traité qui est un plagiat de celui de Cicéron sur la *Gloire*, et que cet habile plagiaire a dénaturé, traité infiniment intéressant, parce que c'est tout ce qui nous reste de l'orateur romain, Alcyonius ayant brûlé le seul exemplaire qu'il y en avait de son tems.

ON SOUSCRIT POUR LES DÉPARTEMENS:

A Lyon, chez LECLERC et Compagnie.

A Marseille, chez MOISSY, libraire.

A Bordeaux, chez LAFITE, libraire.

A Rouen, chez THOMAS, Imp. rue de l'École, n° 20.

A Bruxelles, ch. LE CHARLIER, libraire.

A Caen, chez la V.e BARON, libraire.

A Meaux, chez ENGUIN, Imprimeur.-libraire.

A Rennes, chez BLOUET, libraire.

A Lille, chez VANAKERE, libraire.

A Amiens, chez DARRAS, libraire.

A la Rochelle, chez SANLEQUE, libraire.

A Saumur, chez ROBIQUET, libraire.

A Saintes, chez CHARRIER, jeune, libraire.

A l'Orient, chez la veuve BAUDOIN, libraire.

Et à *Beauvais*, (Oise), ch. le cit. BOINVILLIERS, Professeur à l'École Centrale.

C'est au citoyen CAILLEAU, *seul, qu'il faut adresser les lettres et l'argent, mais* francs de port: *ce qui n'aura point été affranchi sera mis au rebut.*

MERCURE DE FRANCE,

JOURNAL POLITIQUE,

LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE,

Par une Société de Gens de Lettres.

N.° 22.

Le Prix de l'abonnement

est de { 11 francs pour trois mois.
21 francs pour six mois.
40 francs pour l'année.

On s'abonne A PARIS,

Au Bureau général du Mercure de France, chez CAILLEAU, Imprimeur-libraire, éditeur-propriétaire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers.

AN VII.

ANNONCES,

LIVRES NOUVEAUX.

De la Révolution du dix-huit Fructidor, an cinquième; par *Henri Lemaire.* Avec cette épigraphe :

. . . . . Et audience à l'accusé ! !

— Paris, *au bur au du M rcure de France*, chez *Cailleau*, imprimeur-libraire, rue la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers. Et chez *Duchesne*, libraire, rue des Grands-Augustins, n.° 30. — Prix, 1 fr. 50 cent. et 2 f. franc de port.

Hortence et Célicourt, par *H. Lemaire*, auteur de *Virginie Bellemont*, *Rosine*, *etc.* — Paris, chez *Louis*, libraire, rue Severin, n.° 110. An 7, 1799.

La Vérité à ceux qui gouvernent, ou *Manuel Moral de l'Homme public*, par *P, Blanchard.* — Prix, 1 fr. 50 cent. et 2 fr. franc de port. — Paris, chez *Cailleau*, impr.-libraire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers; et chez *Duchesne*, libraire, rue des Grands-Augustins n.° 30.

Le Livret des Étrennes de Cadmus, premières lectures suivies à l'usage des enfans. Prix : 1 fr. 25 c. et 1 fr. 50 c. franc de port. Paris, chez *Mérigot*, libraire, quai des Augustins, n.° 38; *Housset*, libraire, rue Neuve-Eustache, n.° 8. An 7.

Le nouveau Faublas, ou *les aventures de Florbelle*, pour faire suite au *Faublas* de *Louvet*; par *J.-F. Mimault*, avec figures et musique. Avec cette épigraphe:

Les liaisons illégitimes sont toujours malheureuses.

Quatre volumes *in*-18°; prix, 4 fr. et 5 fr. francs de port. A Paris, au magasin des romans nouveaux, chez *Le Petit*, libraire, quai des Augustins, n.° 32. An 7.

La Chapelle Dayton, ou *Emma Courtney*, 5 volumes *in*-12, figures. — Prix, 9 fr., et 11 fr. 50 centimes pour les départemens.

Discours sur la manière de lire les Vers, par *N. François* (*de Neuchateau*), de l'Institut national : de l'imprimerie de Crapelet, an 7, brochure *in*-8.° de 16 pag. — Prix 75 cent. et 90 centimes, franc de port. — Ces deux ouvrages se trouvent à Paris, chez *Maradan*, lib. rue Pavée André-des-Arts, n.° 16.

Moyens d'apprendre à compter sûrement et avec facilité; ouvrage posthume de *Condorcet*. Seconde édition. — Prix : 1 franc 20 centimes.

Histoire générale des descentes faites tant en Angleterre qu'en France, depuis Jules-César jusqu'à nos jours; avec des notes historiques, politiques et critiques, par *Poncet-Lagrave* citoyen de Calais par lettres d'honneur, ci-devant membre de plusieurs académies, etc. etc. 2 volumes *in* 8.°— Prix 10 francs franc de port par la poste.

La Thréicie, ou *la seule voie des Sciences divines et humaines, du culte vrai et de la morale*, 1 vol. *in*-8.° de plus de 400 pages. Prix, 3 fr. et 4 fr. franc de port.

Ces trois ouvrages se vendent à Paris, chez *Moutardier*, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n.° 28. An 7.

Exposition et emploi d'un moyen intéressant de disposer des eaux pour les travaux publics, l'Agriculture, les Arts, etc. Par *Thomas Riboud*, de Bourg, département de l'Ain.— Paris: *Charles Pougens*, imprimeur-libraire, quai Voltaire, n.° 10. An VI. (1798.)

Histoire des Mathématiques, dans laquelle on rend compte de leurs progrès, depuis leur origine jusqu'à nos jours, où l'on expose le tableau et le développement des principales découvertes dans toutes les parties des mathématiques, les contestations qui se sont élevées entre les mathématiciens et les principaux traits de la vie des plus célèbres; nouvelle édition, considérablement augmentée, et prolongée jusques vers l'époque actuelle; par *J. F. Montucla*, de l'Institut national de France; 4 volumes *in*-4.° enrichis d'un grand nombre de planches.

Il ne paraît dans, ce moment, que les deux premiers volumes, accompagnés d'une table des matières, et de 26 planches: ils contiennent l'histoire des mathématiques, jusqu'à la fin du siècle dernier. C'était tout ce que contenait, d'une manière très-imparfaite, la première édition de cet ouvrage, qui a été publié il y a trente ans, et qui ne se trouvait que très-rarement, à un prix considérable. Cette première partie de l'Histoire des Mathématiques a été infiniment augmentée et perfectionnée dans la nouvelle édition, et on peut dire que les recherches de l'auteur en ont fait un ouvrage tout nouveau. L'impression des deux derniers volumes est fort avancée, ils paraîtront dans le courant de l'hiver prochain, ils contiendront, d'une manière aussi étendue que satisfaisante et curieuse, l'histoire des mathématiques et de leurs progrés, depuis le commencement du siècle jusqu'à nos jours; on ne sait combien cette science s'est perfectionnée depuis cent ans, et les avantages immenses que les mathématiciens de ce siècle ont sur leurs devanciers. L'auteur n'avait encore rien publié de cette partie absolument nouvelle.

— Prix des deux volumes, 30 fr. 50 cent. brochés en carton — Paris, chez *H. Agasse*, libraire, rue des Poitevins, n.° 18.

Les Soirées littéraires, tome XV, par *J. M. Coupé*. A Paris, de l'imprimerie de *Honnert*, rue du Colombier, n.° 1160. Prix, 3 fr., et franc de port, 3 fr. 75 centimes.

Ce volume renferme deux *Néméennes* de Pindare, le beau *discours* de Cicéron pour Célius, le *Droit des paysans* par Cottereau, un traité sur *les Oracles* par H. de Montagu, une *notice* sur les d'Alciat, et plusieurs emblêmes de l'Italien célèbre de ce nom; une autre *notice* sur les *Scaliger*, principalement sur Jules-César, Joseph Scaliger le fils, triumvir de la littérature, et une femme savante de la même famille; *Alain Chartier*; les *Dialogues sur l'amour* par Léon Hébrieu; des *anecdotes* sur Théodore Agrippa d'Aubigné, aïeul de Mad. de Maintenon; un traité sur les *Manes* par Gutherius. L'auteur termine ce volume par des jugemens sur quelques ouvrages nouveaux, et nous annonce dans le tome XVI, actuellement sous presse, le traité d'Alcyonius sur l'*Exil*, traité qui est un plagiat de celui de Cicéron sur la *Gloire*, et que cet habile plagiaire a dénaturé, traité infiniment intéressant, parce que c'est tout ce qui nous reste de l'orateur romain, Alcyonius ayant brûlé le seul exemplaire qu'il y en avait de son tems.

ON SOUSCRIT POUR LES DÉPARTEMENS:

A Lyon, chez LECLERC et Compagnie.
A Marseille, chez MOISSY, libraire.
A Bordeaux, chez LAFITE, libraire.
A Rouen, chez THOMAS, Imp. rue de l'École, n° 20.
A Bruxelles, ch. LE CHARLIER, libraire.
A Caen, chez la V.^e BARON, libraire.
A Meaux, chez ENGUIN, Imprimeur.-libraire.
A Rennes, chez BLOUET, libraire.
A Lille, chez VANAKERE, libraire.
A Amiens, chez DARRAS, libraire.
A la Rochelle, chez SANLEQUE, libraire.
A Saumur, chez ROBIQUET, libraire.
A Saintes, chez CHARRIER, jeune, libraire.
A l'Orient, chez la veuve BAUDOIN, libraire.
Et à *Beauvais*, (Oise), ch. le cit. BOINVILLIERS, Professeur à l'École Centrale.

C'est au citoyen CAILLEAU, *seul, qu'il faut adresser les lettres et l'argent, mais* francs de port; *ce qui n'aura point été affranchi sera mis au rebut.*

MERCURE DE FRANCE,

JOURNAL POLITIQUE,

LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE,

Par une Société de Gens de Lettres.

N.° 23.

Le Prix de l'abonnement

est de { 11 francs pour trois mois.
21 francs pour six mois.
40 francs pour l'année.

On s'abonne A PARIS,

Au Bureau général du Mercure de France, chez CAILLEAU, Imprimeur-libraire, éditeur-propriétaire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers.

AN VII.

ANNONCES,

LIVRES NOUVEAUX.

De la Révolution du dix-huit Fructidor, an cinquième; par *Henri Lemaire.* Avec cette épigraphe :

..... Et audience à l'accusé !

— Paris, *au bur au du M rcure de France*, chez *Cai'leau*, imprimeur-libraire, rue la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers. Et chez *Duchesne*, libraire, rue des Grands-Augustins, n.° 30. — Prix, 1 fr. 50 cent. et 2 f. franc de port.

Hortence et Célicourt, par *H. Lemaire*, auteur de *Virginie Bellemont*, *Rosine*, *etc.* — Paris, chez *Louis*, libraire, rue Severin, n.° 110. An 7, 1799.

La Vérité à ceux qui gouvernent, ou *Manuel Moral de l'Homme public*, par *P. Blanchard.* — Prix, 1 fr. 50 cent. et 2 fr. franc de port. — Paris, chez *Cailleau*, impr.-libraire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers; et chez *Duchesne*, libraire, rue des Grands-Augustins n.° 30.

Le Livret des Étrennes de Cadmus, premières lectures suivies à l'usage des enfans. Prix : 1 fr. 25 c. et 1 fr. 50 c. franc de port. Paris, chez *Mérigot*, libraire, quai des Augustins, n.° 38; *Housset*, libraire, rue Neuve-Eustache, n.° 8. An 7.

Le nouveau Faublas, ou *les aventures de Florbelle*, pour faire suite au *Faublas* de *Louvet*; par *J.-F. Mimault*, avec figures et musique. Avec cette épigraphe:

Les liaisons illégitimes sont toujours malheureuses.

Quatre volumes *in*-18°; prix, 4 fr. et 5 fr. francs de port. A Paris, au magasin des romans nouveaux, chez *Le Petit*, libraire, quai des Augustins, n.° 32. An 7.

La Chapelle Dayton, ou *Emma Courtney*, 5 volumes *in*-12, figures. — Prix, 9 fr., et 11 fr. 50 centimes pour les départemens.

Discours sur la manière de lire les Vers, par *N. François* (*de Neuchateau*), de l'Institut national : de l'imprimerie de Crapelet, an 7, brochure *in*-8.° de 16 pag. — Prix 75 cent. et 90 centimes, franc de port. — Ces deux ouvrages se trouvent à Paris, chez *Maradan*, lib. rue Pavée André-des-Arts, n.° 16.

Moyens d'apprendre à compter sûrement et avec facilité; ouvrage posthume de *Condorcet*. Seconde édition. — Prix : 1 franc 20 centimes.

Un mois d'hiver d'Alphonse, ou *Campagnes galantes d'un Hussard; Anecdotes françaises.* Deux volumes *in*-12, avec figures et musique. Paris, Veuve *Galletti et Compagnie*, imprimeurs, rue et bâtiment des ci-devant Capucines, vis-à-vis, la place Vendôme; chez *Pigoreau*, libraire, place Saint-Germain-l'Auxerrois, et chez tous les marchands de nouveautés. Prix; 2 francs pour Paris, et 2 francs 50 cent. pour les Départemens.

Ce roman, dans lequel on ne trouve ni poignards, ni cachots, ni diables, ni revenans, est écrit avec grâce et facilité; et nous ne doutons pas que, malgré les circonstances défavorables où gémissent la Littérature et les Arts, cet ouvrage ne soit bientôt infiniment goûté du public.

Histoire des Mathématiques, dans laquelle on rend compte de leurs progrès, depuis leur origine jusqu'à nos jours, ou l'on expose le tableau et le développement des principales découvertes dans toutes les parties des mathématiques, les contestations qui se sont élevées entre les mathématiciens et les principaux traits de la vie des plus célèbres; nouvelle édition, considérablement augmentée, et prolongée jusques vers l'époque actuelle; par *J. F. Montucla*, de l'Institut national de France; 4 volumes *in*-4.° enrichis d'un grand nombre de planches.

Il ne paraît dans, ce moment, que les deux premiers volumes, accompagnés d'une table des matières, et de 26 planches; ils contiennent l'histoire des mathématiques, jusqu'à la fin du siècle dernier. C'était tout ce que contenait, d'une manière très-imparfaite, la première édition de cet ouvrage, qui a été publié il y a trente ans, et qui ne se trouvait que très-rarement, à un prix considérable. Cette première partie de l'Histoire des Mathématiques a été infiniment augmentée et perfectionnée dans la nouvelle édition, et on peut dire que les recherches de l'auteur en ont fait un ouvrage tout nouveau. L'impression des deux derniers volumes est fort avancée, ils paraîtront dans le courant de l'hiver prochain, ils contiendront, d'une manière aussi étendue que satisfaisante et curieuse, l'histoire des mathématiques et de leurs progrès, depuis le commencement du siècle jusqu'à nos jours; on ne sait combien cette science s'est perfectionnée depuis cent ans, et les avantages immenses que les mathématiciens de ce siècle ont sur leurs devanciers. L'auteur n'avait encore rien publié de cette partie absolument nouvelle.

— Prix des deux volumes, 30 fr. 50 cent. brochés en carton
— Paris, chez *H. Agasse*, libraire, rue des Poitevins, n.° 18.

Les Soirées littéraires, tome XV, par *J. M. Coupé*. A Paris, de l'imprimerie de *Honnert*, rue du Colombier, n.° 1160. Prix, 3 fr., et franc de port, 3 fr. 75 centimes.

Ce volume renferme deux *Néméennes* de Pindare, le beau *discours* de Cicéron pour Célius, le *Droit des paysans* par Cottereau, un traité sur *les Oracles* par H. de Montagu, une *notice* sur les d'Alciat, et plusieurs emblêmes de l'Italien célèbre de ce nom; une autre *notice* sur les *Scaliger*, principalement sur Jules-César, Joseph Scaliger le fils, triumvir de la littérature, et une femme savante de la même famille; *Alain Chartier*; les *Dialogues sur l'amour* par Léon Hébrieu; des *anecdotes* sur Théodore Agrippa d'Aubigné, aïeul de Mad. de Maintenon; un traité sur les *Manes* par Gutherius. L'auteur termine ce volume par des jugemens sur quelques ouvrages nouveaux, et nous annonce dans le tome XVI, actuellement sous presse, le traité d'Alcyonius sur l'*Exil*, traité qui est un plagiat de celui de Cicéron sur la *Gloire*, et que cet habile plagiaire a dénaturé, traité infiniment intéressant, parce que c'est tout ce qui nous reste de l'orateur romain, Alcyonius ayant brûlé le seul exemplaire qu'il y en avait de son tems.

ON SOUSCRIT POUR LES DÉPARTEMENS:

A Lyon, chez LECLERC et Compagnie.
A Marseille, chez MOISSY, libraire.
A Bordeaux, chez LAFITE, libraire.
A Rouen, chez THOMAS, Imp. rue de l'École, n° 20.
A Bruxelles, ch. LE CHARLIER, libraire.
A Caen, chez la V.^e BARON, libraire.
A Meaux, chez ENGUIN, Imprimeur.-libraire.
A Rennes, chez BLOUET, libraire.
A Lille, chez VANAKERE, libraire.
A Amiens, chez DARRAS, libraire.
A la Rochelle, chez SANLEQUE, libraire.
A Saumur, chez ROBIQUET, libraire.
A Saintes, chez CHARRIER, jeune, libraire.
A l'Orient, chez la veuve BAUDOIN, libraire.
Et à *Beauvais*, (Oise), ch. le cit. BOINVILLIERS, Professeur à l'École Centrale.

C'est au citoyen CAILLEAU, *seul, qu'il faut adresser les lettres et l'argent, mais* francs de port; *ce qui n'aura point été affranchi sera mis au rebut.*

MERCURE
DE FRANCE,
JOURNAL POLITIQUE,
LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE,

Par une Société de Gens de Lettres.

N.° 24.

Le Prix de l'abonnement

est de { 11 francs pour trois mois.
21 francs pour six mois.
40 francs pour l'année.

On s'abonne A PARIS,

Au Bureau général du Mercure de France, chez CAILLEAU, Imprimeur-libraire, éditeur-propriétaire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordéliers.

AN VII.

ANNONCES.

LIVRES NOUVEAUX.

De la Révolution du dix-huit Fructidor, an cinquième; par *Henri Lemaire*. Avec cette épigraphe :

..... Et audience à l'accusé !

— Paris, *au bureau du Mercure de France*, chez *Cailleau*, imprimeur-libraire, rue la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers. Et chez *Duchesne*, libraire, rue des Grands-Augustins, n.° 30. — Prix, 1 fr. 50 cent. et 2 f. franc de port.

Hortence et Célicourt, par *H. Lemaire*, auteur de *Virginie Bellemont*, *Rosine*, *etc.* — Paris, chez *Louis*, libraire, rue Severin, n.° 110. An 7, 1799.

La Vérité à ceux qui gouvernent, ou *Manuel Moral de l'Homme public*, par *P. Blanchard*. — Prix, 1 fr. 50 cent. et 2 fr. franc de port. — Paris, chez *Cailleau*, impr.-libraire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers; et chez *Duchesne*, libraire, rue des Grands-Augustins n.° 30.

Les Deux Frères, Drame en cinq actes, traduit de l'allemand, par *Weiss* et *Jouffret*, formant la seconde livraison du théâtre de *Kotzebue*. A Paris, au bureau des éditeurs, rue de Vaugirard, N.° 1200, derrière l'Odéon : Prix 1 fr. 50 c. et 2 fr. francs de port.

Le Drame *des Deux Frères* a balancé en allemagne le succès de *Misantropie et Repentir*. Il a fait verser de plus douces larmes, et a réveillé la nature dans des causes, qui depuis long-tems avaient étouffé sa voix. Ce n'est pas ici la pièce jouée avec succès au théâtre de la République, c'est la traduction originale qu'on aimera sans doute à lire pour bien juger celle arrangée pour la scène.

Essai sur les causes qui, depuis le 18 Fructidor, devaient consolider la République en France; et sur celles qui ont failli la faire périr. Par Guy-Chaumontquitry, républicain français. Paris, de l'imprimerie de Vatar-Jouannet, rue Cassette, N.° 913, Thermidor, an 7.

Catalogue, latin et français, de tous les arbres, arbustes et plantes vivaces que l'on peut cultiver dans la France en pleine terre, dans les orangeries et serres chaudes. Par J. J. Buc'hoz, auteur de différens ouvrages économiques et d'histoire naturelle. Troisième édition. Paris, chez l'Auteur, rue de l'ancien passage des ci-devant jacobins, rue Jacques, N.° 499 : Louis, libraire, rue Severin, N.° 10 : Perrier, libraire, rue de la Harpe, N.° 188 : Coureier, imprimeur-libraire, rue Poupée André-des-arcs, N.° 5 : Meurant, libraire, rue du Cimetière André-des arcs, N.° 15, an 7.

Un mois d'hiver d'Alphonse, ou *Campagnes galantes d'un Hussard; Anecdotes françaises.* Deux volumes *in*-12, avec figures et musique. Paris, Veuve *Gailetti et Compagnie*, imprimeurs, rue et bâtiment des ci-devant Capucines, vis-à-vis, la place Vendôme; chez *Pigoreau*, libraire, place Saint-Germain-l'Auxerrois, et chez tous les marchands de nouveautés. Prix; 2 francs pour Paris, et 2 francs 50 cent. pour les Départemens.

Ce roman, dans lequel on ne trouve ni poignards, ni cachots, ni diables, ni revenans, est écrit avec grâce et facilité; et nous ne doutons pas que, malgré les circonstances défavorables où gémissent la Littérature et les Arts, cet ouvrage ne soit bientôt infiniment goûté du public.

Histoire des Mathématiques, dans laquelle on rend compte de leurs progrès, depuis leur origine jusqu'à nos jours, où l'on expose le tableau et le développement des principales découvertes dans toutes les parties des mathématiques, les contestations qui se sont élevées entre les mathématiciens et les principaux traits de la vie des plus célèbres: nouvelle édition, considérablement augmentée, et prolongée jusques vers l'époque actuelle: par *J. Fr. Montucla*, de l'Institut national de France; 4 volumes *in*-4.° enrichis d'un grand nombre de planches.

Il ne paraît dans, ce moment, que les deux premiers volumes, accompagnés d'une table des matières, et de 26 planches ils contiennent l'histoire des mathématiques, jusqu'à la fin du siècle dernier. C'était tout ce que contenait, d'une manière très-imparfaite, la première édition de cet ouvrage, qui a été publié il y a trente ans, et qui ne se trouvait que très-rarement, à un prix considérable. Cette première partie de l'Histoire des Mathématiques a été infiniment augmentée et perfectionnée dans la nouvelle édition, et on peut dire que les recherches de l'auteur en ont fait un ouvrage tout nouveau. L'impression des deux derniers volumes est fort avancée, ils paraîtront dans le courant de l'hiver prochain, ils contiendront, d'une manière aussi étendue que satisfaisante et curieuse, l'histoire des mathématiques et de leurs progrès, depuis le commencement du siècle jusqu'à nos jours; on ne sait combien cette science s'est perfectionnée depuis cent ans, et les avantages immenses que les mathématiciens de ce siècle ont sur leurs devanciers. L'auteur n'avait encore rien publié de cette partie absolument nouvelle.

— Prix des deux volumes, 30 fr. 50 cent. brochés en carton
— Paris, chez *H. Agasse*, libraire, rue des Poitevins, n.° 18.

Les Soirées littéraires, tome XV, par *J. M. Coupé*. A Paris, de l'imprimerie de *Honnert*, rue du Colombier, n.° 1160. Prix, 3 fr., et franc de port, 3 fr. 75 centimes.

Ce volume renferme deux *Néméennes* de Pindare, le beau *discours* de Cicéron pour Célius, le *Droit des paysans* par Cottereau, un traité sur *les Oracles* par H. de Montagu, une *notice* sur les d'Alciat, et plusieurs emblèmes de l'Italien célèbre de ce nom; une autre *notice* sur les *Scaliger*, principalement sur Jules-César, Joseph Scaliger le fils, triumvir de la littérature, et une femme savante de la même famille; *Alain Chartier*; les *Dialogues sur l'amour* par Léon Hébrieu; des *anecdotes* sur Théodore Agrippa d'Aubigné, aïeul de Mad. de Maintenon; un traité sur les *Manes* par Guthernus. L'auteur termine ce volume par des jugemens sur quelques ouvrages nouveaux, et nous annonce dans le tome XVI, actuellement sous presse, le traité d'Alcyonius sur l'*Exil*, traité qui est un plagiat de celui de Cicéron sur la *Gloire*, et que cet habile plagiaire a dénaturé, traité infiniment intéressant, parce que c'est tout ce qui nous reste de l'orateur romain, Alcyonius ayant brûlé le seul exemplaire qu'il y en avait de son tems.

ON SOUSCRIT POUR LES DÉPARTEMENS:

A Lyon, chez LECLERC et Compagnie.
A Marseille, chez MOISSY, libraire.
A Bordeaux, chez LAFITE, libraire.
A Rouen, chez THOMAS, Imp. rue de l'Ecole, n° 20.
A Bruxelles, ch. LE CHARLIER, libraire.
A Caen, chez la V.^e BARON, libraire.
A Meaux, chez ENOUIN, Imprimeur-libraire.
A Rennes, chez BLOUET, libraire.
A Lille, chez VANAKERE, libraire.
A Amiens, chez DARRAS, libraire.
A la Rochelle, chez SANLEQUE, libraire.
A Saumur, chez ROBIQUET, libraire.
A Saintes, chez CHARRIER, jeune, libraire.
A l'Orient, chez la veuve BAUDOIN, libraire.
Et à *Beauvais*, (Oise), ch. le cit. BOINVILLIERS, Professeur à l'École Centrale.

C'est au citoyen CAILLEAU, *seul, qu'il faut adresser les lettres et l'argent, mais* francs de port; *ce qui n'aura point été affranchi sera mis au rebut.*

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7502 04468513 1